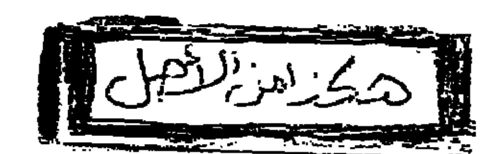


ÉTATS-UNIS

JAPON

SECTEUR • L'assurance

Reflux

Initiatives : 11 pages d'offres d'emplois



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15054 7 F

MERCREDI 23 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que M. Delors propose un plan pour le « renouveau économique »

Les Douze sont divisés sur la relance de l'emploi et l'avenir de la protection sociale

Au conseil européen de Copenhague, mardi 22 juin, les Douze n'ont pas fait la même analyse sur les remèdes à apporter au chômage. La Grande-Bretagne et le Danemark se sont opposés à propos de la protection sociale. Le président de la Commission, Jacques Delors, a proposé un projet en huit points pour le « renouveau économique » de l'Europe. Au sujet de l'ex-Yougoslavie, le conseil européen « a décidé de répondre positivement à la demande en hommes et en argent adressée par le secrétaire des Nations unies » pour permettre l'application rapide des résolutions de l'ONU sur les zones de sécurité en Bosnie. Il a demandé « instamment aux Etats membres de répondre à cette requête dans la limite de leurs responsabilités ».



Lire les articles de nos envoyés spéciaux PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN, pages 3 et 4

L'Europe du chômage

FACE au chômage, le constat de la faiblesse de l'Europe s'est alourdi ces derniers mois. Il ne fait que mieux révéler, tout à la fois, une fragilité spécifique du continent et les limites d'une construction communautaire qui, pour l'heure, demeure essentiellement économique. Que, dans ces conditions, l'exposé « personnel » de Jacques Delors devant le 49e conseil européen réuni à Copenhague ait donné le sentiment de ne pas être à la hauteur des enjeux n'a rien d'étonnant. Au-delà des mesures proposées, il manque toujours une vraie politique communautaire qui serait doublée d'un projet social collectif.

En chiffres, les conséquences de l'accélération de la crise sont accablantes. A la fin du mois d'avril, selon *Eurostat*, l'office statistique de la CEE, le chômage touchait 10,4 % de la population active, soit plus de 17,5 millions de personnes, au total, dans les douze Etats membres. Selon certaines prévisions, le taux pourrait être de 12 % à la fin de l'année, avec 20 millions de demandeurs d'emploi. Il y a un an, le niveau était déjà de 9,2 %.

TROIS pays se situent au-dessus du seuil des 3 millions de chômeurs : la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Deux autres atteignent, en pourcentage, des sommets : l'Espagne, avec 20,9 %, et l'Irlande, avec 18,4 %. Partout, sauf en Grande-Bretagne, depuis peu, le chômage s'accroît. Y compris dans la partie occidentale de l'Allemagne.

L'entrée dans une période de récession a mis en évidence les faiblesses de l'Europe, globalement. Alors que les systèmes de protection sociale y sont relativement développés, elle est soumise à une concurrence internationale illustrée par les délocalisations. A cause de ses rigidités, elle crée moins d'emplois (8,8 millions de 1970 à 1990) que ses rivaux industrialisés, les Etats-Unis (28,8 millions) ou le Japon (11,7 millions). La compétitivité des entreprises serait en baisse et, ainsi que le souligne Jacques Delors, les derniers progrès techniques y sont désormais « destructeurs d'emplois ».

CONÇU comme un grand marché unique, l'édifice européen s'en trouve ébranlé. Ce n'est pas un hasard si des voix, en France ou ailleurs mais ni en Grande-Bretagne ni en Allemagne, commencent à s'élever pour contester des orientations jugées dangereuses à terme. C'est aussi pourquoi, dans son discours, M. Delors a répliqué en excluant la tentation du protectionnisme mais, également, en souhaitant donner une dimension sociale aux négociations commerciales du GATT.

En raison de la conjoncture, les oppositions entre deux tendances à l'œuvre au sein de la Communauté se manifestent davantage. Il y a bien, d'un côté, l'option libérale, logiquement représentée par John Major, qui a, une fois de plus, fustigé le coût du travail et ses contraintes. De l'autre, en partie exprimée par Edouard Balladur, se forge peu à peu l'opinion d'une réplique commune et donc d'une réglementation.

Faute de pouvoir choisir, le président de la Commission en était réduit à préconiser des remèdes sans effets réels sur le mal. L'absence d'une authentique Europe sociale, tenant compte de la concurrence internationale et d'une nécessaire redistribution des revenus, se fait cruellement sentir.

M 0147 - 0623 0 - 7,00 F

Un avis du Comité national d'éthique

Le dépistage systématique du mongolisme est réprouvé

Le Comité consultatif national d'éthique a rendu publics, mardi 22 juin, deux avis. Le premier s'oppose à la mise en œuvre, en France, d'un programme visant à instaurer un dépistage de masse, systématique, de la trisomie 21 (mongolisme), car cette pratique serait « contraire à toute éthique ». Le deuxième avis est favorable à un élargissement du champ d'application des thérapies géniques, mais à certaines conditions.

par Franck Nouchi

Comment ne pas éprouver une sensation de vertige devant les extraordinaires avancées de la recherche sur le génome ? A l'heure où tout semble possible, y compris la tentation d'un improbable meilleur des mondes, comment concilier la liberté de chercher et la nécessaire sauvegarde de l'espèce humaine ? Où se situe la frontière entre le normal et l'anormal, qu'il convient sinon de faire disparaître, du moins de corriger ? Qui doit, qui peut décider d'une telle frontière ?

En s'opposant à la mise en œuvre d'un dépistage prénatal systématique de la trisomie 21, le Comité national d'éthique a voulu, à la fois, rappeler un principe éthique essentiel – la programmation d'une amniocentèse pour toutes les grossesses serait tout à la fois *« illusoire et inacceptable »*, supposant *« des mesures autoritaires contraires à toute éthique »* – et prendre date. De la même manière, en décidant d'élargir le champ des thérapies géniques somatiques, il a en même temps tenu à poser des garde-fous en ce qui concerne les thérapies géniques germinales, intéressant non plus les cellules somatiques, non transmissibles, de l'organisme, mais les cellules reproductrices (spermatozoïdes et ovocytes), héréditairement transmises.

Sur ce dernier point, l'argumentation du Comité d'éthique vaut qu'on s'y arrête.

Lire la suite et nos informations pages 12 et 17

Fragilités marocaines

I. – « La grande fête démocratique »

Quelque 11,5 millions de Marocains sont appelés, vendredi 25 juin, à choisir les deux tiers de la Chambre des représentants, le dernier l'étant au suffrage indirect par divers collèges professionnels. Le précédent Parlement avait été élu le 14 septembre 1984 et son mandat prolongé en raison, notamment de la question du Sahara occidental. L'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires, les deux principales formations de l'opposition, présentent une « liste unitaire ».

RABAT

de notre envoyé spécial

Des « épinglettes » et des porte-clés à l'effigie de Noubir Amaoui. Condamné, le 28 janvier dernier, à deux ans de prison ferme, pour propos *« injurieux »* envers les membres du gouvernement, cet agitateur, à la fois secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), est devenu la mascotte des avocats les plus impatients d'un vrai changement. *« Il a été le premier à oser demander publiquement une redéfinition des prérogatives royales »*, souligne un jeune militant, qui, au-delà des péripéties électorales du moment, guette l'arrivée du *« printemps marocain »*.

M. Amaoui a dit peut-être juste, mais ses propos intempestifs ont dérangé toute la classe politique, y compris beaucoup de ceux qui réclament sa libération. Réactions d'autodéfense de ceux qui, par divers biais, profitent du système. Réactions de prudence aussi de ceux qui mesurent les pesanteurs de la société marocaine.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

Bosnie : le président Izetbegovic est remplacé par un Croate

Franjo Boras, un Croate, doit remplacer Alija Izetbegovic (Musulman) à la tête de la présidence collégiale bosniaque pour mener, pendant un mois, les négociations de paix, a annoncé, mardi 22 juin, Fikret Abdic, un des membres de cette instance. La décision a été prise par la plupart des dix personnes qui forment cet exécutif regroupant des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes. Outre M. Izetbegovic, seul Ejup Ganic, vice-président, s'y est opposé. M. Abdic, artisan de l'éviction, pour le moment provisoire, de M. Izetbegovic a précisé qu'il avait « refusé » d'être désigné à la place de ce dernier.

page 3

Algérie : assassinat d'un sociologue proche du pouvoir

M'hammed Boukhobza, sociologue, a été assassiné, mardi 22 juin, à son domicile, dans le centre d'Alger. Il venait d'être désigné à la tête de l'Institut national d'études stratégiques globales, en remplacement de Djillali Lyabès, ancien ministre, lui aussi assassiné en mars dernier. M'hammed Boukhobza était membre du Conseil consultatif national qui fait office de Parlement.

Le sommaire complet se trouve page 30

Pékin courtise l'olympisme

Le régime chinois voudrait redorer son blason en organisant les Jeux de l'an 2000

PÉKIN

de notre correspondant

La propagande elle-même dénonce son propre propos : *« Une Chine plus ouverte attend les Jeux olympiques de l'an 2000. »* Ce slogan est répété en anglais, partout dans Pékin, un peu à la façon dont la ville était hérissée, voici un quart de siècle, d'exhortations à la révolution culturelle de Mao Zedong. Il n'y a pas, dans la municipalité, une seule affiche qui dirait, par exemple : Tel groupe de citoyens s'oppose à la candidature de Pékin aux Jeux olympiques de l'an 2000. Etonnant ? Pas tant que cela. Les auteurs d'une telle affirmation se retrouveraient aussitôt en prison.

L'expression insistante, voire obsédante, de la candidature de Pékin aux derniers Jeux du vingtième siècle n'est en fait que le dernier avatar de la forme unique de communication que connaisse le pouvoir totalitaire chinois : le matraquage idéologique permanent. *« Un milliard de cœurs chaleureux souhaitent la bienvenue au monde »*, lit-on sur un grand placard bordant la route de l'aéroport. Il n'y a pas de place, au sein de ce milliard, pour quelques cœurs tout aussi chaleureux qui conseilleraient au monde d'y regarder à deux fois avant d'attribuer à la dernière grande dictature de la planète une fête symbolisant, plus que jamais, le futur.

Pourtant, dans leur expression même, les choses sont évidentes. Si le maître-slogan affirme implicitement, dans sa traduction anglaise, que la Chine va continuer à s'ouvrir, son texte en chinois, lui, n'évoque qu'une *« Chine ouverte »*, et non pas *« plus ouverte »*. Traduction : elle l'est bien assez comme cela, aux yeux du régime.

Depuis des mois, la machine de propagande s'est mise en marche pour convaincre les hommes qui décideront du site des Jeux que, devant un tel effort de la part du peuple le plus nombreux du monde, la communauté sportive internationale ne peut reculer. Chaque publication officielle y va de sa prose. Pékin *« vit dans le futur à cent à l'heure »*. Les travaux herculéens en cours, qui finissent de la défigurer, l'auraient porté *« dans le peloton des métropoles modernes »*. Son histoire – argument culturel – *« remonte à l'époque du sinanthrope, il y a 700 000 ans »*...

Et puis il y a les arguments politiques. Tout en vouant un culte nouveau à l'idéal olympique – jadis honni par les maoïstes pour son apolitisme de façade, – Pékin ne manque pas d'y recourir. L'un veut que l'Asie ait été sous-représentée jusqu'à présent dans l'organisation des JO, l'autre que cet honneur revienne *« de droit »* au pays qui abrite 22 % de la population mondiale.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 14



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Islamisme

Le double prétexte

par Charles Rizk

DANS un climat caractérisé par l'escalade islamiste, les négociations arabo-israéliennes ont repris. Cette escalade est double. Elle est physique, et s'exerce sur le terrain, en Palestine notamment et en Egypte où les intégristes musulmans ont étendu les attentats qui ont ensanglanté l'Algérie. Elle est plus encore politique et psychologique, fille, pour une large part, d'une psychose significativement alimentée par le gouvernement israélien lui-même : la « bavure » de la déportation des quatre cents islamistes à la frontière libano-israélienne n'a pas épuisé ses effets. Elle a fait au mouvement islamiste Hamas plus de promotion que des mois d'Intifada.

Le but des islamistes est simple : bloquer un processus de paix qui, s'il aboutissait à l'évacuation des territoires occupés par Israël, renforcerait considérablement les régimes arabes auxquels ils sont opposés. Le but des dirigeants israéliens est simple lui aussi : souligner la faiblesse de leurs interlocuteurs arabes, les fragiliser le plus possible pour les forcer à réduire au minimum leurs prétentions dans la négociation.

Israël vit aujourd'hui dans le paradoxe : son gouvernement est sans aucun doute le plus libéral de son histoire, le moins réfractaire à l'idée d'un État palestinien. Ce gouvernement risque cependant, en exploitant les armes faciles que lui offre l'extrémisme islamiste, de faire le jeu de l'extrémisme juif opposé. Car si les négociateurs arabes étaient assez imprudents pour donner dans le piège de la paix bâclée, n'est-il pas évident que cette paix ne tiendrait pas ? La preuve serait faite que les régimes arabes et l'OLP ne sont pas représentatifs, que la paix est impossible et que seule vaut en Palestine la répression que prône la minorité israélienne de droite.

Le thème en vogue en Israël aujourd'hui, et que certains médias occidentaux reprennent avec un suivisme révélateur, est que l'islamisme, plus que le sionisme, est le véritable ennemi des arabes désormais. On ne saurait donner meilleur argument à la propagande islamiste, qui, précisément, accuse les régimes arabes de complicité avec l'Etat hébreu. On ne saurait faire aux islamistes plus grande faveur que de leur prêter, aux yeux de l'opinion arabe, une puissance supérieure à celle d'Israël.

En réalité, tous, Israéliens et Occidentaux, savent que les mouvements islamistes sont, malgré leur force apparente, minoritaires, et les musulmans, dans leur immense majorité, sont conscients que l'islamisme constitue, de l'islam, un dévoiement, un détournement. Ils réalisent qu'entre la religion de Mahomet et les attentats islamistes il n'y a pas plus de rapports qu'entre le christianisme orthodoxe et la barbarie des tueurs serbes en Yougoslavie. Au surplus, contrairement aux idées reçues, la majorité des musulmans dans le monde voient bien que l'islam n'est pas monolithique. Au grand clivage entre les sunnites et les chiites se superposent au sein de chaque groupe des sous-clivages qui, derrière l'unité de façade, rendent compte de la diversité de l'Umma islamique. Revendiquer, comme le font les islamistes, la restauration de l'Etat et de la loi islamiques ne ferait qu'approfondir ces clivages, exacerber cette diversité. Derrière son appel trompeur à l'unité, l'islamisme est pour les musulmans la voie la plus directe vers la désunion.

D'une éventuelle victoire de l'islamisme, les Arabes, plus que tous les autres musulmans, savent dans leur majorité qu'ils seraient les premiers à pâtir : submergés par les peuples innombrables de l'Asie et de l'Afrique qu'ils ont, dans leur longue histoire, islamisés, ils ne sont plus aujourd'hui, dans le monde de l'islam, qu'*une minorité*. *Pour cette* minorité, le retour à l'État islamique – l'« âge d'or » – que l'islamisme prône serait synonyme de dilution dans la tour de Babel, dont l'ombre s'étend de l'océan Atlantique à la mer de Java. Par là éclate l'imposture de l'islamisme pour les Arabes. Présenté par ses partisans comme l'expression de l'identité retrouvée, il est en réalité la recette la plus sûre de l'aliénation.

L'utopie panarabe

Qu'une imposture si évidente, un appel si trompeur, un dévoiement si manifeste aient suffisamment d'écho pour jeter l'Algérie dans un désordre qui menace aujourd'hui l'Egypte et risque de compromettre le leadership de l'OLP, signifie bien que l'islamisme n'est que la partie visible d'une réalité qui le dépasse, le symptôme d'un mal plus profond, et, partant, qu'il est vain de se braquer contre ce symptôme au point d'occulter les causes mêmes du mal.

Ces causes s'ordonnent autour d'une constatation centrale : la difficulté pour les Arabes de trouver un principe d'organisation politique cohérent. A cet égard, le vingtième siècle restera pour eux marqué par l'échec historique du principe nationaliste arabe, ou panarabe, unitaire. Il a animé la lutte contre les mandats, puis, après la reconnaissance des indépendances formelles dans les années 40 et 50, contre les « impérialismes ». Cette entreprise, dont le nassérisme fut historiquement la représentation, reposait en réalité sur le mythe de la puissance de l'Egypte ambitionnant de faire autour d'elle l'unité arabe comme la Prusse avait, au siècle précédent, fait l'unité allemande. Cette ambition s'envola en fumée le 5 juin 1967, quand l'armée israélienne donna le coup de grâce à une Egypte préalablement épuisée par une démographie galopante et par une dictature qui, sous couvert de socialisme, avait permis à une caste de militaires et de policiers de faire main basse sur l'économie.

Au principe nationaliste arabe, une alternative supposée plus réaliste fut, dans les années 70, proposée. Elle postulait l'abandon de l'utopie unitaire et la consolidation du statu quo étatique et territorial. C'est le *state-nationalism* d'inspiration américaine. Camp David en fut la charte, qui sanctionna la reconnaissance par tous les Etats de la région les uns des autres, y compris d'Israël. L'Egypte, symboliquement, donna le ton, qui, la première, reconnut l'Etat hébreu.

Mais les *state nationalisms*, c'est-à-dire les sous-nationalismes irakien, syrien, algérien... n'apportèrent pas plus de stabilité que l'utopie panarabe qu'ils étaient censés efficacement remplacer : guerre Irak-Iran, guerre du Lion, guerre du Golfe, conflits inter-maghrébins en sont des illustrations. Et, malgré sa reconnaissance par ses voisins arabes, Israël hésite devant la paix : paralysé par un régime politique qui institutionnalise l'émiettement des partis, l'Etat juif reste à ce jour impuissant à produire une direction – un gaullisme israélien – ayant assez d'autorité pour le tirer de l'ornière coloniale où le tient l'occupation de Gaza et de la *Cisjordanie*.

C'est dire que le bilan de l'ordre politique régional mis en place depuis les années 70 est aussi décevant que celui de l'ordre antérieur. Pas plus que le nassérisme, le *state-nationalism* n'a apporté la paix ni le développement. Du moins Nasser compensait ses échecs militaires, politiques et économiques par l'apparence d'une légitimité supérieure : la légitimité idéologique découlant de son appel au mythe extraordinairement porteur en son temps de l'unité arabe. De cette apparence, les régimes actuels sont par définition dépourvus puisque, dans leur principe même, ils ont abandonné le mythe de l'unité.

De ce déficit de légitimité, les opposants à ces régimes profitent à fond, qui, démagogiquement, exploitent la seule légitimité qui surnage encore dans la conscience populaire et dont la puissance mobilisatrice est comparable à celle du mythe oublié de l'unité arabe : la légitimité islamique. Mais l'islam, dans cette affaire, n'est évidemment qu'un prétexte : la puissance des islamistes est fille de l'impuissance des régimes en place à tenir la double promesse du développement et de la paix contre laquelle ils ont troqué le nationalisme arabe.

Le sous-développement est commun à l'ensemble du monde arabe, du Maghreb à l'ouest au Machrek à l'est. Il est, à moyen terme, politiquement insurmontable : pour qu'il cesse de l'être, il faudrait au Machrek un consensus pour que les ressources pétrolières du Golfe soient intégralement investies dans la région selon un plan de développement intégré. Il faudrait, en d'autres termes, que l'unité économique, et partant politique, soit réalisée, ce qui est une pétition de principe, car, si l'unité était faite, le problème du sous-développement ne se poserait pas. De même pour le Maghreb, dont le développement a pour préalable non seulement l'unité, pour le moment chimérique, du Grand Maghreb, mais aussi la coopération économique avec une Europe intégrée et prospère dont on ne décèle pas l'émergence. Il n'y a donc pas aujourd'hui, au Machrek ni au Maghreb, d'alternative au sous-développement, et donc pas de parade à la vague islamiste sur ce plan-là.

La paix contre la démagogie

C'est sur un autre plan que la parade existe : le plan de la paix israélo-arabe. Il distingue fondamentalement le Maghreb, qui par son éloignement géographique n'est pas directement affecté par le conflit palestinien, du Machrek, où ce conflit polarise toute la vie politique depuis un demi-siècle. Cela signifie que les cartes du Machrek dans sa lutte contre la vague islamiste sont beaucup plus favorables que celles du Maghreb. Si la course contre le sous-développement est pour le moment perdue – et Dieu ait pitié de l'Algérie ! –, celle pour la paix ne l'est pas qui, créant un climat psychologique nouveau, conférerait aux régimes du Machrek une crédibilité, une légitimité politique nouvelle qui contrebalancerait l'apparence de légitimité islamique qu'agitent contre eux les mouvements intégristes.

A l'intersection des deux problèmes du développement et de la paix, et à la charnière du Machrek et du Maghreb, se situe l'Egypte, dont une fois encore se vérifie la centralité. Outre sa position stratégique entre l'Afrique et l'Asie arabes, elle est, en raison de sa masse démographique, le pays arabe où se pose avec le plus de gravité le problème du sous-développement. Elle est aussi le seul avec lequel Israël a signé un traité. Mais ce traité n'a apporté qu'une paix négative, sinon provisoire, qui, si elle a mis fin à la guerre, n'a pas à ce jour répondu à l'attente de son signataire égyptien.

La paix séparée fut, pour Sadate, un pari sur le pouvoir d'entraînement de son pays, certain qu'était le président égyptien que l'isolement où son initiative enfermait l'Egypte serait provisoire et que la logique égyptienne s'imposerait inexorablement à l'ensemble du monde arabe. Ce pari a été partiellement gagné : les principaux Etats arabes engagés dans le conflit ont reconnu Israël, l'OLP a renversé de fond en comble sa politique antérieure et Le Caire est de nouveau le siège de la Ligue arabe. Mais les hésitations du gouvernement Rabin devant la paix, après le refus du gouvernement Shamir précédent, ont jusqu'à présent empêché cette évolution d'aboutir à son terme, aggravant par là même la crise intérieure en Egypte et renforçant d'autant l'opposition islamiste dans l'ensemble du Machrek.

En définitive, l'enjeu des négociations arabo-israéliennes est, au-delà de la paix en Palestine, l'ensemble de l'ordre régional mis en place depuis près de vingt ans. Dans cette perspective, le débat sur l'islamisme est le révélateur le plus sûr des intentions de tous. Celles des négociateurs arabes sont évidentes : une paix honorable est pour eux la réponse la plus efficace à la démagogie islamiste, qui trouve dans le statu quo son milieu idéal de développement. Les intentions israéliennes sont plus complexes. On sait que certains membres de l'équipe Rabin sont pour l'évacuation totale des territoires occupés, d'autres ne sont que pour une évacuation partielle, et le gouvernement dans son ensemble ne prépare pas l'opinion à l'organisation de ces territoires en une entité indépendante gérée par l'OLP, qui, malgré ses avatars, reste une des institutions les plus « laïques », les moins perméables à la démagogie confessionnelle de tout le monde arabe.

Le plus alarmant est que la tentation est grande pour certains adeptes israéliens de la Realpolitik de voir dans l'islamisme non pas une menace mais au contraire une opportunité. Elle permettrait à l'Etat d'Israël de retourner la situation adverse où l'a provisoirement mis le nouvel ordre mondial consécutif à l'effondrement de l'URSS, et à rétablir une situation privilégiée comparable à celle qui était la sienne antérieurement.

Entre 1945 et 1990, Israël a tiré un immense avantage de la structure binaire des relations internationales caractérisée par la rivalité des blocs Est et Ouest. S'identifiant à l'alliance américaine et prenant argument de l'alignement de certains de ses voisins arabes sur l'URSS, l'Etat hébreu s'est présenté comme le bastion avancé de l'Occident en Orient, sa première digue contre la menace soviétique : d'où l'appui diplomatique, économique et militaire pratiquement inconditionné donné par les Etats-Unis. La menace soviétique ayant aujourd'hui disparu, la digue n'aurait-elle pas perdu de sa raison d'être ? A moins que ne monte contre l'Occident, dans la région, une menace nouvelle que l'islamisme vient à point nommé représenter, et qui rendrait à la digue en question une justification inespérée !

A ces sirènes, les Israéliens et leurs alliés occidentaux sont invités à résister, en accélérant la conclusion d'un accord équilibré. Si l'islam n'est que le prétexte de l'islamisme, il ne faut pas que l'islamisme devienne à son tour un prétexte pour retarder la paix.

► Charles Rizk est président d'une société d'informatique, ancien président de la télévision libanaise. Il a récemment publié *les Arabes ou l'histoire à contresens* (Albin Michel).

Espace

Vers de nouvelles frontières

par Jacques Blamont

NOUS assistons hébétés à l'effondrement des grands mythes qui ont nourri l'esprit humain au vingtième siècle : le marxisme avec ses variantes communiste et socialiste, l'équilibre militaire des superpuissances, la cohésion des nations, la valeur éthique du travail, l'éradication des pandémies, la progression indéfinie du niveau de vie grâce à la science et à la technique, toutes ces idées sont en même temps jetées dans le fossé.

Comme elles s'étaient incarnées en une prouesse inouïe, la présence d'hommes en orbite autour de la Terre et le débarquement sur la Lune, ne soyons pas surpris que les activités spatiales accompagnent dans leur catastrophe les catégories de la pensée dont elles étaient le symbole et les structures politiques engendrées par les doctrines naguère à la mode.

Le caractère spécial de cette révolution est sa rapidité : depuis 1985, il ne faut en moyenne que deux ans aux données sur lesquelles repose toute analyse du paysage mondial pour devenir obsolètes. Pas plus qu'ils n'ont su prévoir l'évolution psychologique, politique, économique ou sociale, les dirigeants n'ont vu que tout changeait aussi vite dans le domaine technique. Alors que la motivation des vols habités s'effondrait avec l'empire soviétique, les gouvernements et les agences, soutenus par les industriels et les médias, s'obstinaient à imposer au public des stations spatiales habitées, pour quoi faire on ne savait. Le moment de la crise est arrivé car les peuples ont perçu le changement de la conjoncture et ne sont plus disposés à financer des opérations qui ont perdu leur prestige.

Dans l'ex-Union soviétique les vols habités, considérés depuis la fin de l'ère Brejnev comme une coûteuse glorification de l'idéologie marxiste, ne survivent plus que parce qu'ils rapportent des devises lorsque les étrangers achètent le vol d'un cosmonaute. On ne reverra plus les objets pharaoniques tels que la navette Bourane et le lanceur superlourd Energia, promis à la casse.

Jusqu'à cette année, on pouvait croire que l'image que se font d'eux-mêmes les Etats-Unis, pays de pionniers auquel reviendrait d'emmener l'humanité jusqu'à la Lune et par-delà, cette image les forcerait à maintenir la présence permanente d'un Américain dans l'espace. D'où le projet de la station spatiale Freedom, dont les présidents Reagan et Bush avaient amorcé le développement. Mais le mythe agonise. L'homme dans l'espace ne fascine plus la foule. Le président Clinton a imposé à la NASA de redéfinir la station Freedom en plafonnant son budget à 9 milliards de dollars. Le 7 juin dernier, l'administrateur de la NASA, Dan Goldin, a présenté le résultat de ce travail en déclarant qu'il n'avait pas atteint le but fixé : les options retenues, bien que très mutilantes par rapport au programme initial, sont chiffrées aux environs de 12 milliards. Le président a le choix entre l'abandon de la station ou son maintien avec un soutien financier insuffisant pour qu'elle devienne un élément stable de notre civilisation. Si l'on peut prévoir dans les prochains mois un combat au Congrès entre ceux qui voudront maintenir le drapeau américain dans l'espace et ceux qui préféreront consacrer les maigres ressources de l'Etat à la solution de problèmes sociaux criants, la tendance se laisse deviner : on s'achemine vers une suppression à moyen terme des missions assurant une présence permanente de l'homme en orbite. L'abandon récent du programme Hermès par l'Agence spatiale européenne (ESA) s'inscrit dans la même évolution.

Une menace multiforme

Et c'est là que nous devons considérer ce qui s'apprête à remplacer les mythes défunts. Le public ne sait pas assez que l'électronique et l'informatique connaissent une révolution. Les performances des composants électroniques et des systèmes logiques augmentent aujourd'hui exponentiellement avec une constante de temps de l'ordre de deux ans, et cette croissance continuera au même rythme sans doute encore dix ans. Ce fait doit être pris en compte comme le facteur qui dominera l'évolution non seulement de tous les systèmes de production, aussi bien industriels qu'agricoles, mais aussi de notre mode de vie. On estime que des ordinateurs dont la capacité avoisinera celle du cerveau humain seront disponibles vers 2020 à 2030 à des coûts très bas. Dans l'espace, dès 2010, la capacité de calcul, de logique et de réaction aux événements imprévus dépassera les besoins envisagés pour les opérations menées à bord. Les Académies des sciences des Etats-Unis et de France ont affirmé que ce progrès enlève dès maintenant toute justification à l'emploi d'hommes pour remplir une fonction en orbite.

Les activités de simulation dont la puissance augmente avec les performances des composants s'apprêtent à envahir le champ de la conscience collective. Personne ne parlait de réalité virtuelle il n'y a que quatre ans. Aujourd'hui, au contraire, nous percevons en elle un potentiel colossal dans la modification des images, des idées et des mœurs. Permettre à toute personne de « vivre » une aventure quasi réelle qui lui procurera toutes les sensations imaginables et ce tout en restant dans sa chambre, voilà l'idée phare qui motivera les créateurs, les industriels et les gouvernements. Dans vingt ans, ce sera chose courante. Et nous nous dirigeons maintenant vers des mythes multiformes, où les fantasmes pourront être satisfaits sans danger ni conséquence. La paix sociale sera assurée... Chacun pourra être astronaute, s'il le veut... dans son lit. Nous n'enverrons pas un homme sur Mars, mais un million.

Ne parlons plus donc d'hommes dans l'espace du futur, mais réfléchissons à ce que l'espace doit devenir. Car il subsistera, comme une activité économique réelle. Réduit à sa composante utile, il rendra des services indispensables aux sciences, aux télécommunications, à l'observation de la Terre, à la météorologie, à la défense. Insistons ici sur ce dernier domaine. L'effondrement de l'empire soviétique a rompu l'équilibre idéologique, politique, économique et militaire qui maintenait la paix. Aujourd'hui nous sommes en état de guerre potentielle. Des conflits éclatent et éclateront un peu partout, et surtout à la périphérie de la région qui est caractérisée par une grande prospérité matérielle et une puissance politique et militaire encore naissante, à savoir l'Europe. La menace est devenue multiforme, démultipliée par la prolifération balistique et nucléaire diffuse qui brouille les oppositions habituelles Est-Ouest, Nord-Sud. Cette situation fait évoluer les doctrines militaires ; l'Europe, en particulier, a besoin de créer des moyens spatiaux efficaces afin de posséder les systèmes de renseignement, de communication, d'écoute, de météorologie, de guidage et de navigation que la défense moderne exige du point de vue à la fois stratégique et tactique.

La révolution électronique transformera, et ceci avant dix ans, l'architecture des satellites, la capacité des liaisons bord-sol et surtout la nature même des missions spatiales. Non seulement de nouvelles fonctions vont apparaître, dont certaines sont déjà mises en place comme la reconfiguration des calculateurs de bord à partir du sol, mais de nouveaux modes, en particulier dans le domaine militaire, devront être envisagés : des flottilles de satellites de taille moyenne ou petite compléteront les gros vaisseaux pour leur donner la permanence sur le champ de bataille et la flexibilité indispensables en temps de guerre. De lourds investissements seront nécessaires pour transformer notre pratique tant opérationnelle qu'industrielle.

Le défi qui est posé aux gouvernements et à l'industrie est de transformer l'activité spatiale afin d'augmenter ses performances et de multiplier ses missions, en particulier militaires, sans disposer de ressources en perpétuelle croissance. La réponse de la France à ce défi doit être élaborée en deux phases.

Dans une première phase, les missions civiles et les missions militaires doivent être mieux coordonnées, car notre pays a des dimensions trop modestes pour pouvoir mener séparément deux programmes spatiaux de grande ampleur. Il faudra célébrer un mariage à égalité entre des personnels d'origine soit civile, soit militaire, qui unifiera la stratégie de recherche, de développement et d'industrialisation tout en séparant les responsabilités d'exécution, en respectant les missions des différentes entités concernées, et en restant très proche des besoins opérationnels des armées. Au cœur de ce nouveau dispositif spatial seront placées les activités amont qui doivent introduire dans la technologie spatiale les progrès engendrés dans les laboratoires. Le passage à une politique nouvelle s'accompagnera d'une modification en profondeur des institutions existantes, car celles-ci ont vieilli encore plus que les idées. Faisons le ménage, en resserrant notre dispositif et en mettant en place une structure vigoureuse, à qui sera confiée une mission claire.

Dans une seconde phase, la France, après avoir défini une stratégie, regroupé ses forces, adapté ses structures, pourra tenir à nouveau la place d'inspirateur des affaires spatiales en Europe. De grands projets civils pourront être confiés à l'ESA, dont le rôle et les modalités d'action devront être revus après la crise que lui feront traverser l'abandon successif des programmes Hermès (déjà consommé) et la configuration de la station Freedom (à prévoir dès l'année prochaine). La mise en place d'un effort spatial européen dans le domaine militaire pourrait alors être envisagée selon des modalités dont la définition prendra sans doute bien des années, mais qui se placeront dans le cadre des nouvelles institutions dont l'Europe devra se doter d'ici à la fin du siècle.

► Jacques Blamont est conseiller du directeur général de l'Académie des sciences.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie et les positions de la Communauté européenne

M. Izetbegovic est remplacé par un Croate à la tête de la présidence collégiale bosniaque

Franjo Beras, un Croate, remplacera Alija Izetbegovic (Musulman) à la tête de la présidence collégiale bosniaque pour mener pendant un mois les négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine, a annoncé mardi 22 juin un de ses membres, Fikret Abdic. Cette décision a été prise à la quasi-unanimité des membres de l'instance exécutive du pouvoir bosniaque, regroupant des Musulmans, des Croates et des Serbes non sécessionnistes réunis à Zagreb. En plus de M. Izetbegovic, seul Ejup Ganic, vice-président, s'y est opposé. La veille, contre l'avis de M. Izetbegovic, la présidence collégiale s'était prononcée pour la poursuite de ces négociations sur la confédéralisation du pays.

ZAGREB

de notre correspondant

Peu après 1 heure du matin, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 juin, le président Alija Izetbegovic a franchi les portes closes de l'ambassade de Bosnie à Zagreb, où se tenait depuis plus de huit heures la réunion d'urgence de la présidence collégiale bosniaque. Les traits tirés, l'air visiblement excédé, le président bosniaque et musulman a simplement répondu *non* aux journalistes présents. *Non*, il n'irait pas négocier, mercredi, à Genève la partition de son pays en trois entités ethniques séparées, comme le demande les Serbes et les Croates de Bosnie, appuyés respectivement par Zagreb et Belgrade, après que la communauté internationale eut enterré le plan « Vance-Owen ».

Une heure auparavant, peu après minuit, Fikret Abdic, membre musulman de la présidence bosniaque, qui se posait depuis la veille en rival de M. Izetbegovic, critiquant l'attitude intransigeante de rejet du nouveau plan par le président bosniaque, avait répondu que, *oui*, lui se rendrait à Genève.

Sous l'impulsion du « réaliste » Abdic, le président « idéologue » Izetbegovic, arrivé trop tard à Zagreb, avait été mis en minorité par la présidence collégiale bosniaque. Peu avant son arrivée inattendue, vers 21 h 30 lundi soir, à la réunion à huis clos, M. Izetbegovic, qui venait de Copenhague, où il avait plaidé sans succès devant les ministres des affaires étrangères de la CEE la levée de l'embargo sur les armes, avait peut-être aussi perdu la partie dans son propre pays. En son absence, sept membres de la présidence collégiale bosniaque sur les huit présents à Zagreb avaient voté la poursuite des négociations de Genève, selon des sources sûres proches de la présidence collégiale.

Le seul à s'être opposé à ce vote *fut*, selon ces sources, le vice-président Ejup Ganic, considéré comme un proche de M. Izetbegovic. Outre ce dernier, le grand absent du vote de la présidence (dix membres en temps de guerre) fut le nouveau commandant de l'armée bosniaque, Rasim Delic, ce qui laisse planer un doute sur le choix de l'armée. A la sortie des « consultations », le président Izetbegovic laissait entendre qu'il se rendrait, lui, à Sarajevo, où il pourrait tenter de gagner à sa cause le Parlement de Bosnie, dont le président, présent à Zagreb, a cependant, comme son premier ministre, voté contre lui. Ou bien se rallier aux « réalistes ».

« Aucune idée n'est à rejeter »

Contre le président Izetbegovic, les membres serbes, croates et musulmans de cet organe dirigeant *pluriethnique de la Bosnie ont* suivi le mouvement de contestation emmené par Fikret Abdic. Un *mouvement qui a été discrètement* encouragé – voire provoqué – par les diplomates occidentaux.

Depuis dimanche soir, M. Abdic, l'« *homme fort* » de la *poche* musulmane de Bihac, en Bosnie occidentale, faisait clairement savoir qu'il ne partageait pas l'avis du président, qui juge « *totalement inacceptable* » un nouveau plan de partage qui mène à la partition de son pays. « *Aucune idée n'est à rejeter* », avait estimé cet homme d'affaires et politicien de la plus grande enclave musulmane de Bosnie après Sarajevo, complaisamment et longuement invité par la télévision croate dimanche soir. Lundi, de nouveau sur les écrans de la télévision de Zagreb, M. Abdic était encore plus direct. Il jugeait « *irresponsable* » le refus de M. Izetbegovic de se rendre à Genève, ajoutait que le rôle du président était « *excessif* », tout en démentant vouloir prendre sa place.

Même si M. Abdic est clairement à l'origine de la fronde contre le président bosniaque, celui qui fut membre du comité central de la Ligue des communistes de Bosnie-Herzégovine s'est toujours défendu d'avoir de hautes ambitions politiques. Président de la société Agrokomerc, qui fut l'une de vingt-cinq premières entreprises de l'ex-Yougoslavie, avant d'être *au centre du* plus grand scandale financier que ce pays ait connu depuis la seconde guerre mondiale, M. Abdic nous affirmait récemment qu'après la guerre il « *ne voulait plus faire de politique* ». « *Lors des élections de 1991, j'ai obtenu de meilleurs résultats qu'Izetbegovic, qui a eu 30 % de voix de moins que moi. J'ai eu plus de votes que tous les candidats en Bosnie, j'aurais dû être président, mais je voulais retourner à Agrokomerc* », continuait M. Abdic dans son fief de Velika-Kladusa, au nord de la poche de Bihac.

Fort de ses excellentes relations avec les Serbes voisins de Bosnie comme de Croatie, qui encerclent pourtant son fief mais sont parfois ses anciens employés, riche de ses relations à Zagreb et de son diabolique entregent qui l'a conduit vingt-six mois en prison entre 1988 et 1990, cet homme, qui a fait d'une petite société de vingt-trois personnes une gigantesque entreprise agro-alimentaire (trente mille employés en 1987), a suivi une ligne plus « réaliste » que celle de Sarajevo.

Malgré les protestations de Sarajevo, M. Abdic a ainsi officiellement remplacé, à Bihac, le dinar bosniaque par les devises fortes, qui facilitent le commerce avec les Serbes et les Croates. Malgré le siège, il réussit, à coups de devises, à continuer à produire, parfois avec des travailleurs venus des zones serbes ennemies, grâce à un corridor « humanitaro-commercial » inédit.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les Douze lancent un appel à Copenhague pour la mise en œuvre des zones de sécurité

COPENHAGUE

de notre envoyée spéciale

Si la Communauté européenne était *en état de se ressaisir un* peu à propos de la crise bosniaque, elle terminerait le sommet de Copenhague en annonçant qu'elle met à la disposition de l'ONU une partie des « casques bleus » nécessaires à la *protection des zones de sécurité* dont elle réclame la création, ou au moins de l'une d'entre elles (il faudrait, dit-on, environ 3 000 hommes pour protéger l'enclave de Gorazde).

Mais à l'issue du dîner du lundi 21 juin où M. Mitterrand a demandé aux chefs de gouvernement de préciser leurs intentions *sur ce point, il paraissait peu probable* que l'on parvienne, mardi, à un tel résultat, même si l'Espagne et les Pays-Bas *ont exprimé* très prudemment leur disposition à faire éventuellement un effort supplémentaire.

L'empêcheur de tourner en rond

Ce *sommet aura* donc servi essentiellement à reformuler les positions de la Communauté face à la « *nouvelle situation* » en Bosnie, c'est-à-dire après l'accord qui s'est dessiné à Genève entre Serbes et Croates pour un partage de la République en trois entités ethniques. L'Europe mise désormais sur cette nouvelle base de négociations et elle l'a fait savoir au président Alija Izetbegovic qui avait demandé à se faire entendre à Copenhague et qui n'a pas vraiment eu droit lundi au tapis rouge.

Il a été reçu par les trois ministres des affaires étrangères de la « *troïka* » européenne (le Britannique, le Danois et le Belge) mais ne s'est entretenu avec aucun chef de gouvernement. *On lui a demandé* « *pour le bien des Musulmans* » (l'expression est du porte-parole britannique) de prendre part à la nouvelle négociation qui s'engage. Il a réitéré son refus de participer à aucune négociation tant que l'agression serbe, le siège de Sarajevo et des enclaves musulmanes, se poursuivraient. Le président bosniaque est donc apparu une fois de plus comme un empêcheur de tourner en rond. L'insistance avec laquelle les Européens et David Owen *ont réclamé que la* présidence collégiale, et non plus M. Izetbegovic personnellement, traite *désormais de la crise, est une* façon on ne peut plus claire de récuser le président bosniaque comme interlocuteur.

Maintien des sanctions

Seuls le *chancelier Kohl et* la Commission ont fait écho lundi, mais sans illusions, à la demande renouvelée de M. Izetbegovic d'une levée de l'embargo sur les armes pour permettre aux Musulmans de se défendre. Pour les autres Européens, l'accord serbo-croate qui s'est dessiné la semaine dernière à Genève est une chance de *règlement à ne pas manquer*. D'autant que Serbes et Croates paraissent prêts à faire aux Musulmans certaines « concessions » dont les Européens apparemment se contenteraient : accès à la mer, maintien de l'autorité musulmane sur certaines au moins des enclaves de Bosnie orientale, rétrocession par les Serbes de 15 % environ des territoires conquis.

« *Une délégation qui s'exprime en français nous a démontré qu'il y a continuité dans les positions de la Communauté* » disait lundi un des porte-parole du sommet dans une allusion au défunt plan de paix Vance-Owen. Alain Juppé a fait ensuite lui-même cette démonstration devant la presse en indiquant que la Communauté « *reste attachée* » aux principes qu'elle avait définis lors de la conférence de Londres l'été dernier, puis dans le plan Vance-Owen : « *l'intégrité territoriale* » (c'est-à-dire que la Bosnie doit rester un Etat avec un gouvernement central « *minimal* » comme disait David Owen) et la « *non reconnaissance des conquêtes par la force* », principe sur lequel on semble cependant disposé à faire preuve d'une certaine souplesse.

La Communauté affirmera aussi dans sa déclaration finale, mardi, qu'elle maintient les sanctions contre la Serbie tant que cette dernière n'aura pas obéi à toutes les résolutions de l'ONU. Elle menacera d'autre part les Croates de sanctions « *s'ils ne se conforment pas aux principes du plan Vance-Owen* » ce qui semble traduire de sa part une approche assez approximative de ce qui se passe actuellement en Bosnie centrale. Enfin, elle lancera « *un appel pressant aux Nations unies* » pour la mise en œuvre des zones de sécurité.

Cette initiative d'inspiration française avait pour but de faire face à l'urgence et d'arrêter les ravages de la guerre, au moins en certaines régions de Bosnie. *Il y a* maintenant très exactement un mois qu'elle a été adoptée à Washington par les Occidentaux et les Russes et elle *n'a toujours pas* trouvé un début d'application.

CLAIRE TRÉAN

L'unification des Serbes de la Krajina et de Bosnie pourrait être différée

Le « oui » à l'unification des Serbes de la Krajina, République autoproclamée en Croatie, avec les Serbes bosniaques « *l'a emporté largement* », lors du référendum des 19 et 20 juin, a déclaré à la presse, *lundi à Knin, Boris Martinovic*, membre de la commission électorale. Communiquant les premiers résultats de la consultation, M. Martinovic a précisé qu'environ 99 % des électeurs se sont prononcés pour le « oui ». La participation au scrutin a été de 96,5 %, a indiqué M. Martinovic. Les résultats officiels devaient être communiqués, *mardi soir. Toutefois*, les dirigeants serbes de Bosnie temporisent et ont estimé que la date prévue – 28 juin – pour cette unification était prématurée. Ils ne veulent apparemment pas compromettre la poursuite des négociations de Genève sur un partage de la Bosnie conformément aux propositions de la Serbie et de la Croatie. – *(Reuter.)*

AZERBAÏDJAN : après l'effondrement du Front populaire

Laborieuse reprise en main du pouvoir par Gueïdar Aliev

« *Chez nous, tout va bien... les journalistes étrangers sont plus nombreux que les « soldats rebelles » aux portes de Bakou* », plaisantait-on, mardi 22 juin, au nouveau « centre d'analyse et d'information azéri » créé dans la capitale azerbaïdjanaise par d'ex-dirigeants du Front populaire en mal de reconversion. C'est en effet la déroute de ce Front, au pouvoir depuis un an, qui explique la crise actuelle en Azerbaïdjan. Elle couvait depuis des mois avant d'éclater au *grand jour* le 4 juin dernier et ses péripéties actuelles ne semblent guère s'écarter des prévisions sur lesquelles chacun s'accordait : le marasme qui gagnait un pays dont le contrôle échappait de plus en plus à l'équipe au pouvoir, nationaliste et pro-turque mais inexpérimentée et manquant cruellement de cadres compétents, ouvrait toute grande la voie au retour des anciennes élites, d'orientation prorusse (*le Monde* du 12 mai).

Un *retour facilité par* l'existence d'un homme « providentiel », le dirigeant communiste local de l'ère brejnévienne Gueïdar Aliev. Sa popularité n'est pas affectée par les difficultés qu'il semble éprouver à s'imposer depuis son élection le 15 juin à la tête du Parlement azerbaïdjanais. Et la population, comme les députés, sont à ses côtés dans l'attente des compromis qu'il négocie depuis deux semaines avec les différents détenteurs de pouvoir.

Il y a d'abord le président Aboulfaz Eltchibey, peu glorieusement réfugié dans son village d'origine du Nakhitchevan, dirigeant d'un bateau qui coule, abandonné par la plupart de ses lieutenants. Mais la Turquie affirme toujours son soutien à ce « président élu » au suffrage universel. Il y a surtout maintenant le « colonel rebelle » Souret Gousseinov, dont deux à trois cents partisans campent avec leurs chars aux portes de Bakou : après quelques accrochages avec des partisans armés du Front populaire, ils fraternisent maintenant avec les troupes « loyalistes » qui leurs barrent théoriquement l'entrée de la capitale. Le colonel lui-même, un directeur d'usine de trente-sept ans devenu milliardaire et mécène des unités qui combattaient sur le front du Karabakh, reste dans son fief de Gandja, la deuxième ville du pays, d'où il se déclare « *prêt à diriger l'Azerbaïdjan* ». Il fut démis de son poste de commandant du front du Karabakh par le président Eltchibey en février dernier, mais n'a jamais accepté cette mise à l'écart et garda en réalité le pouvoir dans cette région, en bonne intelligence avec l'armée russe encore présente chez lui. Quand M. Eltchibey décida – ou laissa décider – une attaque le 4 juin contre ses hommes, ce fut l'échec : il y eut 70 morts et M. Gousseinov, « marcha sur Bakou ». Une marche que ce jeune homme, ambitieux, mais qui ne fait pas vraiment le poids face à M. Aliev, a désormais « suspendue », conscient peut-être que la population *le soutenait tant qu'il s'agissait* de chasser le Front populaire, mais pas pour s'engager dans une guerre civile.

S. Sh.

ESTONIE

Menace de grève générale de la population russophone

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le premier ministre estonien, Mart Laar, devait rencontrer mardi 22 juin les responsables de la population russophone de Narva, *au nord-est du* pays, pour tenter de les dissuader d'appeler leurs compatriotes, majoritaires dans cette ville, à une grève générale et à des actions de désobéissance civile. Le président de la République, Lennart Meri, a réuni une cellule de crise avec les responsables de l'armée et de la police.

Les russophones, qui représentent plus de 30% de la population estonienne, protestent contre une loi adoptée lundi par le *Parlement* visant à obliger tous les étrangers à demander un permis de séjour et à permettre, le cas échéant, aux autorités administratives de refuser l'octroi de ce permis; un tel refus pourrait déboucher sur l'expulsion de ceux qui deviendraient des « immigrants illégaux ».

Autre source de conflit : la volonté manifestée par les responsables estoniens d'expulser les officiers à la retraite de l'ex-armée soviétique et leurs familles. Le premier ministre a déclaré, vendredi, qu'il fallait prendre des « *mesures civilisées mais fermes* » pour expulser ceux qu'il considère comme pouvant former une « *cinquième colonne* » en Estonie. Le président peut encore s'opposer à la promulgation de cette loi ou en suspendre *momentanément* l'application, le temps de trouver un compromis. Les autorités russes ont protesté *violemment*. Le ministère des affaires étrangères a ainsi accusé les autorités estoniennes de « *prendre le chemin de l'affrontement* ». Les responsables russes, estimant que les droits de l'homme sont violés en Estonie, mais aussi en Lettonie voisine, avaient fermement protesté contre l'adhésion, en mai dernier, des deux pays baltes au Conseil de l'Europe.

A Tallin comme à Riga, on fait valoir que les différentes missions envoyées sur place par des organisations internationales pour enquêter sur le respect ou non des droits de l'homme et des minorités n'ont rien trouvé à redire, sur le fond, aux politiques suivies. Les autorités estoniennes soulignent aussi que les russophones voulant acquérir la nationalité estonienne peuvent le faire, à condition de remplir un certain nombre de conditions et notamment de pouvoir prouver une certaine connaissance de la langue.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ALLEMAGNE : après le retrait d'Oskar Lafontaine

Rudolf Scharping sera le candidat social-démocrate à la chancellerie

Le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, Rudolf Scharping, a rapidement tiré les conséquences de son succès lors de la consultation des adhérents du SPD du *dimanche 13 juin. Placé largement* en tête par les militants pour succéder à Björn Engholm à la présidence du parti, *il* sera *également* candidat à la chancellerie contre Helmut Kohl lors des élections législatives de l'automne 1994.

Cette décision a été annoncée à l'issue d'une réunion du présidium du SPD qui s'est tenue, ce dimanche, à Bonn. Oskar Lafontaine, *qui n'avait pas brigué la présidence du parti*, mais visait la candidature à la chancellerie, s'est *désisté après que Rudolf Scharping* lui eut promis de lui confier la « *responsabilité totale* » de la définition de la politique économique et financière du SPD.

A trois jours du congrès extraordinaire du parti, qui s'ouvrira vendredi 25 juin à Essen, le SPD est *ainsi sorti d'une* période de doutes et d'incertitudes liée à une crise de leadership latente depuis la cuisante défaite subie, en décembre 1990, lors des premières élections dans l'Allemagne unifiée. La *consultation* directe des adhérents du parti, qui a mobilisé près de 60 % des quelque 900 000 membres du SPD, a constitué un succès inattendu, et donné à Rudolf Scharping, pourtant moins connu *que ses concurrents Gerhardt* Schröder et Heidemarie Wieczorek-Zeul, une légitimité et un élan inespérés.

Moins doué rhétoriquement qu'*Oskar Lafontaine, Rudolf* Scharping mise cependant sur son image d'homme politique sérieux et modéré pour ramener vers le SPD les « *déçus* » *d'Helmut Kohl*, qui avaient jusque-là tendance à se réfugier dans l'abstention. Il privilégie une alliance de gouvernement avec les libéraux du FDP, déjà mise en pratique dans le Land de Rhénanie-Palatinat qu'il dirige depuis 1989.

L. R.

□ **Mise en accusation d'un chanteur de rock néo-nazi.** – Le parquet *de Coblence a mis en accusation*, lundi 21 juin, Jörg Petritsch (24 ans), chanteur et parolier d'un des principaux groupes de rock néo-nazi allemands « *Störkraft* » (la force qui dérange), de militer en faveur du retour du national-socialisme en Allemagne et de faire de la propagande raciste. La vente des disques et enregistrements de ce groupe avait déjà été interdite par la justice. – *(AFP.)*

ITALIE : élection municipale partielle

Enzo Bianco est élu maire de Catane

Enzo Bianco, candidat soutenu par le « Pacte pour Catane », rassemblant le Parti républicain, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste) et les *Verts a été élu à la tête de la* municipalité de Catane avec 52,1 % des voix contre 47,9 % à son principal concurrent, Claudio Fava, candidat de la Rete anti-Mafia. En Sicile, les maires des grandes villes sont désormais élus au *suffrage direct*.

Les électeurs catanais ont ainsi infligé un désaveu cinglant à l'ancienne municipalité dirigée par Francesco Attaguile (démocrate-chrétien), impliquée dans de multiples affaires de pots-de-vin. Cette victoire d'un homme incarnant le renouveau face aux anciens partis accentue la tendance observée dans le reste du pays, où les élections *municipales partielles ont été marquées* par l'effondrement de la Démocratie-chrétienne et des socialistes, au profit de la Ligue au nord, et des anciens communistes du PDS au centre et au sud (*le Monde* du 22 juin).

Ces résultats ont incité le secrétaire général du PDS, Achille Occhetto, à demander que se tiennent au plus vite des élections législatives anticipées.

□ **GRANDE-BRETAGNE : Michael Heseltine victime d'une crise *cardiaque en Italie*.** – Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, Michael Heseltine, a été victime d'un infarctus du myocarde, lundi 21 juin, alors qu'il passait le week-end en Italie, à Venise, avec son épouse. « *L'attaque n'est pas grave et ne nous inquiète pas pour le moment* », a déclaré le chef du service de cardiologie du principal hôpital de Venise où M. Heseltine, qui est âgé de soixante ans, est hospitalisé. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RUSSIE : visite officielle du chef d'état-major français des armées.** – L'amiral Jacques Lanxade, *chef* d'état-major des armées françaises, est en visite officielle, depuis le *lundi 21 et jusqu'au samedi 26 juin*, à Moscou, sur l'invitation de son homologue russe, le général Mikhaïl Kolesnikov, ainsi que du premier vice-ministre de la défense, Andreï Kokochine, chargé de l'industrie militaire. L'amiral Lanxade doit visiter, outre des unités militaires, des usines d'armement en voie de reconversion, à Ekaterinbourg (Oural) et Saint-Pétersbourg. – *(AFP.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le ministre de la santé chute sur les privatisations.** – Le chef du gouvernement tchèque, M. Vaclav Klaus, a décidé de changer de ministre de la santé et a nommé, *mardi 22 juin*, M. Ludek Rubas *en remplacement* de M. Petr Lom, tous deux membres de son Parti démocratique civique (ODS). M. Lom a succombé aux *pressions de la direction de son* parti qui lui reprochait la lenteur de la privatisation de la santé. – *(Corresp.)*

EUROPE

ESPAGNE : au lendemain du double attentat de Madrid

L'ETA semble de plus en plus isolé

Le double attentat de Madrid, qui a fait sept morts et une vingtaine de blessés à Madrid, lundi 21 juin (*le Monde* du 22 juin), a montré que la question basque n'est toujours pas réglée, même si l'ETA, l'organisation indépendantiste, semble de plus en plus isolé.

MADRID

de notre correspondant

Pourquoi le mouvement indépendantiste ETA a-t-il de nouveau frappé en plein cœur de la capitale? Pourquoi ce double attentat par un beau matin du premier jour de l'été? Comme l'a dit Felipe Gonzalez, le président du gouvernement, depuis Copenhague où il participe au sommet européen, *« nul ne sait ce qui se passe dans la tête de ces criminels »*. Le chef du gouvernement s'est refusé à chercher une explication politique à cet acte sanglant, le cinquième attentat le plus meurtrier depuis que l'ETA a commencé, le 7 juin 1968, cette longue litanie de victimes : sept cent vingt-cinq en un quart de siècle pour tenter de convaincre le pouvoir central que l'indépendance du Pays basque n'a pas de prix.

L'ETA a donc frappé de nouveau, à deux reprises, à une heure d'intervalle. La première fois pour tuer. Bilan : sept morts, six militaires et un civil (le conducteur de la fourgonnette) plus une vingtaine de blessés dont trois enfants qui attendaient l'autobus pour aller à l'école. La seconde, pour détourner l'attention, pour s'échapper et pour prouver aussi que rien ne peut arrêter un commando décidé, en l'occurrence celui que les autorités policières ont dénommé *« le commando Madrid »*, un groupe de trois personnes parfaitement identifiées qui défie les autorités depuis plus de deux ans . Ce trio frappe à intervalles de plus en plus irréguliers, de plus en plus espacés. A chaque fois, il lance un défi : *« Nous sommes toujours là, il faut compter avec nous. L'ETA existe toujours et nous sommes là pour le prouver. »*

La méthode est toujours la même, bien rodée : la voiture piégée commandée à distance au passage d'un véhicule de policiers ou de militaires. La technique a fait ses preuves depuis sa première utilisation en juin 1985. Elle a été employée dix-neuf fois et a tué trente-sept personnes, toujours dans la capitale. Ailleurs, au Pays basque par exemple, le procédé est, si l'on peut dire, beaucoup plus sélectif : l'exécution – balle dans la nuque, mitraillage – que ce soit pour un trafiquant de drogue, un gardien de prison ou des gardes civils, pour ne citer que les derniers exemples d'attentats commis dans cette région. Là, il ne s'agit pas de prouver que l'ETA existe encore mais de régler des comptes, de procéder au « nettoyage ». A Madrid, c'est différent, on veut alerter le monde, faire pression sur les autorités pour prouver que l'on existe encore en dépit de tous les coups reçus, de toutes les interpellations, afin de démontrer aussi à tous les « combattants » qui sont en prison que la lutte continue et qu'ils ne sont pas tombés pour rien.

Lutte armée ou lutte politique?

A vrai dire, le combat commence pourtant à s'effilocher. Après trente-quatre ans d'existence, vingt-cinq années de *« lutte armée »* et de nombreuses coupes claires dans les rangs abertzales (les nationalistes basques), ces derniers hésitent. Faut-il continuer? Faut-il poursuivre dans cette voie qui, pour l'instant, n'a donné aucun résultat tangible sinon celui de retourner l'opinion publique au Pays basque contre la violence? De nombreux mouvements en faveur de la paix et contre le terrorisme se sont développés à Bilbao, et à Saint-Sébastien. Leur audience face à l'extrémisme ne fait que croître. Des dizaines de rassemblements silencieux ont eu lieu, lundi soir, dans la plupart des villes et des villages du Pays basque pour protester contre les dernières victimes.

Mais *« la répulsion active de la mafia ETA »* réclamée par le ministre de la défense, Julian Garcia Vargas, ne s'est pas instaurée uniquement au sein de la population. Les prisonniers eux-mêmes se demandent de plus en plus si la méthode est toujours valable, comme en témoignent les propos de repentis. Enfin, au sein même de certaines organisations pro-indépendantistes, un débat s'est développé pour tenter de résoudre le dilemme *« lutte armée ou lutte politique »*. Herri Batasuna, considéré comme bras légal de l'ETA, est, depuis au moins un an, agité par cette difficile remise en question appelée *Urrats Berri* (un pas en avant). KAS – la coordination socialiste basque, une coalition qui regroupe les mouvements pro-indépendantistes, notamment Herri Batasuna en passant par le syndicat LAB et sans doute l'ETA – une sorte de corset idéologique de la cause basque, s'est employé à freiner ce débat interne et la remise en question d'une ligne qui a toujours consisté à lutter sur tous les fronts (ce que l'on appelle dans le jargon révolutionnaire l'accumulation des forces) y compris celui de la lutte armée . Gorka Martinez, l'un des quatre responsables de KAS, l'a encore répété au mois de mars dernier : *« Le peuple basque doit utiliser tous les instruments de la lutte qui sont à sa disposition. »*

Pour l'instant, pas question de changer de stratégie : ce serait avouer un échec, même si l'on reconnaît qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de la situation, de recommencer les négociations d'Alger de 1989 entre le gouvernement et l'ETA, qui avaient échoué. Trois membres de l'organisation l'ont admis dans un entretien accordé au quotidien basque *Egin* le 18 avril. Les attentats restent encore, sans qu'on l'avoue ouvertement, le seul moyen de faire plier le pouvoir central. ETA continue, vaille que vaille, à semer la mort tout en sachant que ce type d'actions n'est qu'une fuite en avant. Les nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV) se bornent à constater que le nationalisme pur et dur perd du terrain, qu'il est *« en situation terminale irréversible »* et attribue le double attentat de Madrid à *« la célébration du désastre électoral »* enregistré lors des élections générales du 6 juin.

Certes, Herri Batasuna a perdu du terrain, deux députés sur quatre, mais n'a concédé que 11 000 voix par rapport aux élections de 1989. Au Pays basque, son influence, malgré tout, a diminué, puisque le mouvement nationaliste ne représente plus que 14,49 % des électeurs contre 16,72 % en 1989 mais gagne néanmoins 47489 voix (175 145 en 1993 et 126 646 en 1989) : un *« désastre »* relatif.

Reste toujours à trouver une issue honorable qui ménage les susceptibilités de chacun, du pouvoir, comme des indépendantistes. Telle est la seule vraie question. Une question d'autant plus cruciale que le PNV – un parti que les jeunes de l'époque avaient trouvé beaucoup trop mou dans la lutte nationaliste quand ils ont décidé, le 31 juillet 1959, de créer ETA (Euskadi ta Askatasuna-Euskadi et liberté) – est ouvertement convié à faire partie du prochain gouvernement. Cette revanche de l'histoire a probablement traversé l'esprit de ceux qui ont truffé les deux voitures volées de mitraille et d'explosifs.

MICHEL BOLE-RICHARD

DIPLOMATIE

La réunion de Copenhague

M. Delors propose aux Douze une « conception dynamique du partage du travail » devant déboucher sur un « pacte social européen »

Les Douze, réunis à Copenhague pour un conseil européen, s'efforceront de mettre au point d'ici la fin de l'année un programme d'action à moyen terme centré sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises européennes et la création d'emplois. Le conseil européen considère *« qu'il est d'une importance primordiale de créer les conditions permettant une baisse rapide des taux d'intérêt en Europe »*, indique le projet de communiqué qui devait être publié mardi 22 juin.

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

« Il s'agit pour la Communauté de réussir son entrée dans le vingt et unième siècle » a expliqué Jacques Delors, président de la Commission européenne, dont le projet *« pour le renouveau économique de l'Europe »*, présenté lundi 21 juin, aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Copenhague, a été favorablement accueilli. Ce projet servira de base aux travaux à venir. L'optimisme manifesté par les délégations était sans doute un peu forcé mais il reflétait bien la nécessité de ne pas décevoir l'opinion publique et d'afficher la volonté collective des Douze de mener avec détermination une stratégie anti-récession.

Le long échange de vues autour du schéma présenté par M. Delors a toutefois fait apparaître de très sérieuses différences de tonalité, notamment entre John Major et la majorité des autres participants, M. Delors en tête. Le premier ministre britannique est prêt à tailler dans les avantages sociaux acquis par les salariés pour réduire le coût du travail dans la CEE. Il est plus hostile que jamais aux ambitions d'une politique sociale menée à l'échelle de la Communauté tandis que ses partenaires considèrent au contraire que la recherche d'une meilleure compétitivité est compatible avec la sauvegarde des acquis sociaux.

La Communauté, angoissée par une récession qui épargne les autres grandes zones économiques du monde (Amérique, Asie), consciente que la ratification du traité de Maastricht ne suffira pas pour dégager la voie, ouvre maintenant un nouveau chantier pour tenter de remédier à cette situation menaçante pour l'avenir de la construction européenne. Le projet de M. Delors, par nature complexe, apparaît, à première vue, moins resserré, moins homogène et donc moins mobilisateur que ceux qui, en 1985, puis en 1989, avaient conduit aux décisions sur le marché unique et l'Union économique et monétaire (UEM).

Huit orientations

M. Delors a longuement décrit les différents aspects de la dégradation de l'économie européenne : moindre création d'emplois qu'aux Etats-Unis ou au Japon, perte de parts de marché à l'exportation, accélération des délocalisations industrielles, etc. Le diagnostic n'a pas été contesté et c'est surtout aux remèdes qu'ont été attentifs les chefs d'Etat et de gouvernement.

Le schéma proposé s'articule autour de huit orientations. Il s'agit d'une approche globale qui présente l'avantage politique de donner des motifs de satisfaction à tous et donc propice à la mise au point, négociée, d'ici à la fin de l'année, d'une stratégie pour la croissance et l'emploi. En tête de sa liste, M. Delors a placé la reprise du cheminement vers l'UEM : la continuité donc!

Une manière aussi d'épingler, comme une des causes du marasme actuel, les désordres monétaires de l'année passée et l'abandon par certains, en particulier le Royaume-Uni, des politiques de convergence, lesquelles, rappelle M. Delors, *« permettent d'accroître le taux de croissance et la création d'emplois »*.

Le rappel de l'importance de l'UEM, fondement de la stabilité en Europe, a trouvé un écho favorable auprès de plusieurs délégations. M. Carlo-Azeglio Ciampi, premier ministre d'un pays, l'Italie, qui a été contraint, à l'automne passé, de quitter le Système monétaire européen (SME) a plaidé avec une particulière conviction pour que les échéances prévues par le traité de Maastricht soient respectées, meilleur moyen, a-t-il expliqué, de rétablir la confiance et de favoriser la nécessaire baisse des taux d'intérêt. François Mitterrand s'est également prononcé dans ce sens.

M. Delors a également appelé de ses vœux une conclusion rapide de l'Uruguay Round grâce à un accord équilibré. Il s'est prononcé en faveur du remplacement du GATT par une organisation mondiale du commerce, aux compétences plus larges et dont les règles s'imposeraient de la même façon à tous, y compris les Etats-Unis. C'est là un traitement équitable que les Français réclament avec insistance.

Un nouveau modèle de développement

Récemment, M. Delors admettait qu'il avait échoué dans ses tentatives pour amener les industriels de la CEE (ceux de l'électronique et de l'automobile) à davantage coopérer afin d'accroître leur compétitivité. Le traité de Maastricht n'est guère favorable à des actions de cette nature. Cependant, apparemment convaincu qu'il y a là une occasion pour muscler les entreprises communautaires, le président de la Commission recommande une série de mesures – certaines s'inscrivant dans des programmes déjà en cours, d'autres plus novatrices – dont la caractéristique commune serait de donner un coup de fouet à plusieurs secteurs de l'industrie communautaire : accroissement des ressources affectées à la recherche, mise en place accélérée des grands réseaux de transport et de télécommunications, mobilisation afin de stimuler les entreprises de l'information (télécommunications, informatique, fibres optiques...).

Du côté allemand, on s'est soucié de savoir qui paierait la note. Mais rien n'indique que les gouvernements, hier hostiles à ces tentatives plus ou moins avouées de mise en œuvre d'une politique industrielle, aient oublié leurs préventions. Pour aller *« vers un nouveau modèle de développement »* M. Delors propose également de creuser certaines idées nouvelles. Il suggère, par exemple, *« d'alléger l'imposition excessive du travail »* en taxant les ressources naturelles rares.

Surtout, dans ce qu'il appelle *« une conception dynamique du partage du travail »*, il propose que les gains de productivité ne soient plus affectés à des augmentations des rémunérations, mais à l'amélioration de la qualité de la vie et à la création de nouveaux emplois. Une idée qui, dit-il, pourrait déboucher sur un *« pacte social européen »* : *« c'est le seul moyen de lutter contre le chômage »*.

A ce stade, les réactions ont davantage porté sur la démarche, qui a été saluée, que sur le contenu, peut-être encore trop imprécis. M. Mitterrand a ainsi souligné le caractère politique du sursaut qui était nécessaire. Le président de la République, dans son intervention, n'a pas manqué de faire référence aux problèmes que soulève l'organisation du commerce mondial : *« Je suis anti-protectionniste, mais les Etats membres doivent se protéger contre la concurrence de pays qui n'ont ni protection sociale, ni protection de l'environnement. »*

En fin de journée, Edouard Balladur a longuement brodé sur le même thème, développant les thèses qui sont contenues dans le mémorandum français sur le commerce international. Alain Juppé s'est félicité des réactions positives des autres intervenants. En fait, il semble qu'elles aient été des plus brèves. La réalité serait plutôt que les Français poursuivent dans les différentes enceintes où ils s'expriment quelque chose qui s'apparente à un monologue...

Les partenaires de la Communauté les écoutent avec courtoisie, disposés peut-être à les aider si les circonstances s'y prêtent, mais, sur le fond, et notamment en ce qui concerne l'agriculture, les positions restent inchangées et demeurent éloignées les unes des autres. Il est à craindre que la modestie des progrès accomplis par la France dans ce débat miné apparaisse au grand jour lorsque les Américains, peut-être à l'occasion du Sommet des sept principaux pays industrialisés, décideront de siffler la fin de la récréation.

PHILIPPE LEMAITRE

PROCHE-ORIENT

Statu quo au Kurdistan

Leur quasi-indépendance restant à définir les Kurdes d'Irak vivent au jour le jour avec ce que cela suppose de contrebande et de divisions

TAWILA

de notre envoyée spéciale

Au sommet d'une route de terre escarpée, une double porte en fer sur laquelle flottent deux petits drapeaux de la République islamique, marque la frontière entre l'Iran et le Kurdistan irakien. Côté irakien, une dizaine de camionneurs attendent le bon vouloir du fonctionnaire iranien qui règle les passages. Les *« douaniers »* kurdes sont postés en bas de la route et ne se montrent pas à cette porte, dominée par deux postes militaires iraniens. Depuis l'ouverture de cette frontière, il y a trois mois, le village de Tawila, traditionnellement voué à la fabrication de mules, a retrouvé une part de son activité et, sur les bords de la rivière qui le traverse, des gargottes se sont ouvertes pour les routiers.

Détruit dès le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, Tawila a été un peu reconstruit mais, comme la plupart des villages renaissants du Kurdistan – un millier environ sur quatre mille ont été dynamités – ne compte, aujourd'hui, que deux mille habitants sur les dix-sept mille qui y vivaient avant. Rebâties et entretenues par l'association France-Libertés qui a fourni au village, privé d'électricité, un puissant générateur, la petite école secondaire abrite cinquante élèves et l'école primaire, trois cents.

Beaucoup d'autochtones, cependant, continuent d'occuper ces sortes de bidonvilles de béton, conçus par le régime du président Saddam Hussein pour mater les Kurdes. *« Avec le temps, les familles se sont agrandies*, explique Marianne Mayot, membre de l'association lyonnaise Equilibre. *Souvent, une partie seulement rentre au village, alors que l'autre demeure dans ces bidonvilles où elle bénéficie des distributions de nourriture. »*

Outre les produits rationnés – riz, thé, sucre, huile de cuisine – toujours fournis par Bagdad aux Kurdes, mais irrégulièrement et en quantités très inférieures à celles offertes au reste des Irakiens, sept cents mille personnes environ reçoivent de l'ONU des colis alimentaires. On ne meurt pas de faim au Kurdistan et, selon les organisations humanitaires, on ne constate pas de maladies, liées à la maltrunition.

Pas moins de vingt-cinq postes de « douanes » ont été ouverts le long de la frontière iranienne par le « gouvernement » kurde – non reconnu internationalement. A Tawila, *« la contrebande avec l'Iran fait vivre une douzaine de familles »*, affirme Hussein, chauffeur pour le compte d'un riche commerçant de Souleymanieh. Il fait le transport des fruits et du sel, gagnant l'équivalent de 33 dollars par camion, une fois payées les taxes. Une somme considérable, comparée aux sept dollars de salaire moyen d'un professeur ou d'un policier.

Une police sans moyens

Ce trafic enrichit les gros négociants de Souleymanieh et d'Erbil, qui n'ont cure de connaître l'identité de leurs acheteurs, y compris à Bagdad. Pour peu qu'on ait de l'argent, le choix des produits à l'étal est beaucoup plus ouvert au Kurdistan que dans la capitale irakienne. Cette contrebande triangulaire, facilitée par la proximité de la frontière, rend la région de Souleymanieh la moins sûre du Kurdistan. Après l'assassinat de quatre de leurs membres depuis le début de l'année, les organisations humanitaires ont été contraintes de prendre des mesures de protection.

Devant chaque bureau ou domicile des membres des organisations humanitaires, des « peshmergas » (combattants) en armes montent la garde. Il n'est plus question de sortir de la ville sans escorte. Des rumeurs sur des primes fabuleuses, offertes par Téhéran – 200 000 dollars – et par Bagdad, pour tout étranger tué, courent la région et entretiennent chez les Kurdes la psychose de l'abandon par la communauté internationale.

Reste à repérer l'ennemi : agents de Bagdad ou de Téhéran, voire, tout simplement, autochtones agissant dans le cadre de querelles intestines. Selon la police secrète du « gouvernement » kurde, cinquante et un meurtres ont eu lieu, au mois d'avril, à Souleymanieh, sans que les coupables aient pu être arrêtés. Sans moyens, la police est incapable de parer les coups et, entre les Iraniens, les Irakiens et les activistes islamistes, elle a du mal à s'y retrouver. S'ajoute à cela la guerre feutrée qu'entretiennent les deux formations kurdes les plus influentes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani.

Bien qu'elles soient alliées au sein du « gouvernement », l'une et l'autre cherchent à conserver leur influence propre et, pour asseoir leur pouvoir auprès d'une partie de la population, n'ont pas hésité à s'attacher les services d'anciens potentats du régime de Bagdad, dont la fidélité laisse à désirer.

Derrière une union de façade imposée par les circonstances, certains partis kurdes assurent que s'ils soutiennent le gouvernement, ils ne participent pas aux décisions qui relèvent d'abord des deux chefs traditionnels, MM. Barzani et Talabani. *« Nous comprenons les difficultés, mais il n'est pas logique de concentrer tous les pouvoirs entre les bureaux politiques du PDK et de l'UPK*, affirme Abdel Razzak Al Safi, membre du bureau politique du Parti communiste. *La concentration des pouvoirs affaiblit la cause*, ajoute-t-il, *alors que nous avons besoin de tout le monde, y compris des islamistes, pour faire face à Saddam Hussein. »*

Méfiance entre les groupes dirigeants

Les islamistes qui se sont renforcés à la faveur du soulèvement et de la crise économique, soutiennent le gouvernement, mais posent comme condition à l'intégration de leurs « peshmergas » dans l'armée kurde en voie de création, l'obtention d'un des « ministères » qu'ils convoitent : éducation, justice ou affaires religieuses. Une requête qui ne semble pas près d'être exaucée.

Cette compétition, alors qu'une grande partie du Kurdistan n'est pas protégée par l'aviation alliée, renforce l'instabilité politique, aggravée par la crise économique et les incertitudes sur l'avenir de la région. Si, pour le moment, les Kurdes jouissent d'une liberté certaine, celle-ci demeure liée au sort du reste de l'Irak. Proclamé au mois d'octobre dernier par le « Parlement » kurde, *« l'Etat fédéré dans le cadre des limites de l'Irak »* ne fait même pas l'unanimité au sein du Congrès national irakien (CNI), qui rassemble une partie de l'opposition au régime de Bagdad, et il inquiète la Turquie, l'Iran et la Syrie. Membres essentiels du CNI, les Kurdes ne cachent pas leur déception vis-à-vis de leurs autres partenaires de l'opposition – chiites et sunnites, – peu enthousiastes à installer leur base au Kurdistan. *« Nous espérions beaucoup du CNI*, confie le Dr Rosch, « vice-premier ministre », *mais nous n'avons rien vu. Nous avons besoin d'eux, pour que nos buts soient irakiens et eux ont besoin de nous, car, sans les Kurdes, il n'y a plus d'opposition. Mais, ils ne font rien »*.

En réalité, les Kurdes espéraient qu'en faisant du Kurdistan le point de départ de la reconquête du pouvoir à Bagdad, ils auraient pu obtenir de l'ONU un statut spécial qui leur permette de consolider leur assise. Mais, outre que l'Occident n'est pas prêt à ce geste, Chiites et Sunnites refusent de se placer sous domination kurde. La méfiance demeure entre des groupes d'opposants qui, d'accord pour renverser Saddam Hussein, divergent sur la manière de procéder.

Prisonniers d'une situation voulue par la communauté internationale, les Kurdes irakiens espèrent, cependant, que leur expérience d'« auto-gouvernement » durera assez longtemps pour que cette même communauté prenne acte de leur quasi-indépendance et qu'à terme, elle reconnaisse leurs droits à être maîtres de leur destin.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **ÉGYPTE : la Jamaa islamiya et le Djihad condamnent le dernier attentat au Caire.** – Dans des communiqués publiés lundi 21 juin, deux organisations islamistes clandestines, la Jamaa islamiya et le Djihad, ont démenti toute responsabilité dans l'attentat qui a fait sept morts et vingt blessés, vendredi, au Caire; elles ont accusé le gouvernement égyptien d'en être l'instigateur. Les autorités avaient attribué l'attentat au Djihad (*le Monde* du 22 juin). Les deux organisations ont *« condamné »* l'attentat qui vise, selon elles, à discréditer les islamistes aux yeux de la population. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Statu quo au Kurdistan

AFRIQUE

ALGÉRIE : après le dialogue avec les partis politiques

Le pouvoir propose un « avant-projet de plate-forme nationale »

Le laborieux *« dialogue »* que le Haut Comité d'Etat (HCE) avait engagé avec l'opposition, à l'automne 1992, vient de donner son premier fruit : *« l'avant-projet de plate-forme nationale »*, rendu public lundi 21 juin, est le signe tangible des efforts déployés par l'équipe dirigeante en faveur d'un *« consensus »* politique, seul à même, pense-t-on à Alger, d'éloigner le péril islamiste. Le texte actuel n'est, certes, qu'un « brouillon ». Adressé à l'ensemble des *« partenaires »* du HCE (partis, syndicats, associations), il pourra faire l'objet d'éventuels amendements, la mouture définitive devant être soumise à une Conférence nationale, attendue pour le mois de juillet et présentée comme l'achèvement des consultations entamées par le HCE.

En une dizaine de pages, le document propose à la fois un calendrier de la *« période de transition »* (censée commencer au terme du mandat du HCE, fin décembre) et un choix de société. Comme l'avait annoncé le président du HCE, Ali Kafi, le Conseil consultatif national (servant de Parlement) devrait être élargi, s'ouvrant *« aux différentes sensibilités politiques et au mouvement associatif qui partagent l'idéal républicain (...), défendent les libertés individuelles et collectives (...), excluent la violence ainsi que le terrorisme »*.

Ce catalogue de bonnes intentions a le mérite d'exclure, *a priori*, les prêcheurs de *djihad*, artisans de la haine meurtrière qui ravage le pays depuis près de deux ans.

Rupture avec « l'ancien système »

Une nouvelle *« instance présidentielle »* devrait être chargée de *« gérer les affaires du pays »*, sans que l'on sache encore si elle aura à rendre des comptes et à qui. Une chose est sûre : la *« transition »* durera *« au minimum »* deux ans et ne dépassera *« en aucun cas »* les trois ans. Elle sera consacrée, notamment, à la préparation des élections présidentielle et législatives, celles-ci ne devant pas intervenir avant 1996, voire 1997. D'ici-là, l'Algérie aura le temps, espère-t-on, de *« progresser dans l'éradication du terrorisme »* et les partis politiques de *« parachever leur structuration »*. Cette période sera également mise à profit pour *« reprendre les réformes structurelles de l'économie nationale »* et signer la rupture avec *« l'ancien système »*, marqué par le dirigisme étatique.

Le texte du HCE, synthèse acrobatique des différents courants qui animent l'Algérie, entend préserver les *« constantes nationales »* – en premier lieu, l'islam, *« religion de l'Etat »* – et *« l'identité algérienne »* dans ses diverses composantes, notamment celle de la communauté berbère.

Il reste à savoir quel accueil les partis de l'opposition, qui n'ont pas tous participé au *« dialogue »*, décideront de réserver à ce mémorandum. Mais le véritable test ne viendra probablement qu'au mois d'octobre, au moment du référendum.

C. S.

AFRIQUE DU SUD

Au moins quarante morts en un week-end

Au moins quarante personnes ont été tuées au cours du week-end en Afrique du Sud, dans des violences à caractère politique, selon un bilan dressé lundi 21 juin à partir de diverses sources. Trente-trois Noirs ont été assassinés dans la province du Natal, dont treize dans le village de Murchison, près de Port-Shepstone, a indiqué la police.

Certaines des victimes sont mortes dans des incidents entre partisans du Congrès national africain (ANC) et du parti Inkhata. Les dirigeants des deux organisations rivales, Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi, doivent se rencontrer mercredi à Johannesburg, pour la première fois depuis 1991, pour tenter notamment de mettre fin à la violence endémique qui oppose leurs partisans. Ce « sommet » sera organisé sous les auspices de l'archevêque anglican du Cap, Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, et d'un évêque méthodiste, Stanley Mogaba. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : souhaitant arrêter le général Aïdid

Les Nations unies accentuent leur présence militaire

Les forces de l'ONU en Somalie se montraient de plus en plus présentes, lundi 21 juin à Mogadiscio, où le représentant spécial de M. Boutros Boutros-Ghali, l'amiral Jonathan Howe, a rencontré le « président par intérim », Ali Madhi Mohamed, rival du général Mohamed Farah Aïdid.

Les quatre navires américains transportant 4 200 « marines », arrivés dimanche en provenance du golfe Persique (*le Monde* du 21 juin) mouillaient toujours à plus de 500 mètres au large d'une plage du sud de la capitale. Des colonnes de blindés italiens roulaient sur les grands axes du sud de la ville, notamment sur la route d'Afgoy, qui passe à proximité du quartier général – détruit – de Mohamed Farah Aïdid. Aux abords de l'aéroport et du port, des barrages filtraient les véhicules. Trois avions de combat, décollant d'un des navires américains, ont survolé la ville à plusieurs reprises. Des hélicoptères patrouillaient également au-dessus de la capitale.

Plusieurs centaines de Somaliens ont de nouveau protesté lundi à Mogadiscio contre la présence des soldats de l'ONU. Ceux-ci ont néanmoins repris leurs opérations de distribution de vivres dans le sud de la ville. *« Nous avons quelques idées sur l'endroit où se trouve »* le général Aïdid, a affirmé lundi l'amiral Howe. Son arrestation *« se produira quand il le faut »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

CONGO

Le président Lissouba propose un compromis

Le président Pascal Lissouba a proposé l'annulation du second tour des élections législatives anticipées du 6 juin, à condition que l'opposition accepte les résultats du premier tour, a indiqué, lundi 21 juin, l'entourage du président de la République à Brazzaville.

La démarche du président Lissouba – qui a reçu dimanche le chef de file de l'opposition, Bernard Kolelas – constitue *« un compromis susceptible de dénouer la crise et de satisfaire la Mouvance présidentielle et l'opposition »*, dit-on de même source. Première représentation diplomatique à réagir publiquement depuis le début de la crise, l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a encouragé les responsables de la Mouvance présidentielle et de l'opposition à parvenir à *« un accord qui respecte la légitimité constitutionnelle établie »*, dans un communiqué lu à la télévision. – *(AFP.)*

Souvenir d'une rencontre avec le professeur assassiné, Mahfoud Boucebci

« On voudrait, au nom de l'islam, annuler la science »

En juin 1990, le professeur Mahfoud Boucebci, psychiatre de renommée internationale, qui a été assassiné le 15 juin à Alger (*le Monde* du 17 juin), avait accordé un entretien à Souâd Belhaddad, journaliste indépendante. Sans évoquer directement les questions politiques, il avait exprimé sa vive inquiétude face à la montée de l'obscurantisme, indiquant que l'islam, dans son essence, prônait la science.

« En ce moment, disait-il, *nous vivons par exemple une floraison d'exorcismes. Un jeune patient m'a été présenté après avoir été examiné chez un taleb qui, pour soi-disant le guérir, lui avait sauté dessus, fracturé les membres, brûlé la main... Il est classique et connu que la pathologie mentale tient compte des données socio-culturelles ; nous assistons donc à de nombreux délits mystiques actuellement, mais beaucoup le sont par rapport à une théorisation déformée de l'islam...*

» Un jour, un vrai musulman débarque dans mon bureau et dépose trois livres : « Voilà, me dit-il, pour que vous n'interprétiez plus les rêves... » *Je n'ai même pas ouvert ces livres, ni noté leurs titres parce que je trouve très grave qu'on vienne me dire, à moi psychiatre qui travaille à partir d'une connaissance scientifique, comment je dois penser».*

» Il y a quelques mois, j'ai reçu un jeune couple dont la femme était voilée. Lorsque je lui ai demandé d'oter son hijab (voile) *pour la consultation, elle a refusé en me déclarant que c'était interdit par l'Islam. Je me suis levé et lui ai indiqué la porte. Je lui ai expliqué que c'était un outrage qu'elle considère que la raison pour laquelle je lui faisais une telle demande pouvait être autre que professionnelle.*

» ... On voudrait, au nom de l'islam, annuler la science. La manipulation trop poussée du religieux risque d'induire des choses très graves... On en est au stade où les gens ont peur de critiquer un événement ou un discours dès lors que le mot religion y a trait. Dernièrement, une jeune schizophrène s'en prenait à ses parents : « Vous êtes des athées », leur disait-elle. La famille a réagi tardivement. « On était tellement content que notre fille soit religieuse », m'expliquait la mère... Ici en Algérie, le fascisme se ferait au prix de violences inouïes... alors que notre culture traditionnelle repose sur beaucoup de tolérance. Le peuple algérien n'est sans doute pas si malade qu'on le croit. Mais la différence, chez nous, est nommée maladie... »

Propos recueillis par SOUAD BELHADDAD

□ **Federico Mayor condamne l'assassinat.** – Dans une déclaration rendue publique vendredi 18 juin, le Directeur général de l'UNESCO Federico Mayor, a *« condamné sans appel »* l'assassinat de Boucebci *« dont le nom s'ajoute à la liste hélas trop longue des martyrs de la communauté intellectuelle sur laquelle s'appuie l'action de l'UNESCO »*.

□ **ANGOLA : Washington et Luanda confirment l'établissement de relations diplomatiques.** – Les gouvernements américain et angolais ont confirmé l'établissement de relations diplomatiques, lundi 21 juin, dans une déclaration commune signée à Luanda par le ministre angolais des affaires étrangères, Venancio de Moura, et le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, George Moose, en visite pour deux jours en Angola. Washington et Luanda pourraient entreprendre une coopération militaire bilatérale, a déclaré le ministre de la défense, Pedro Maria Tonha, à l'issue d'une rencontre avec M. Moose. – *(AFP.)*

□ **TOGO : les pourparlers de Ouagadougou dans l'impasse.** – Les pourparlers en cours depuis le 17 juin à Ouagadougou (Burkina), entre l'opposition togolaise et des représentants du président Gnassingbé Eyadéma, étaient dans l'impasse, lundi 21 juin, bien que l'opposition ait fait des concessions. Aucune séance plénière n'a pu avoir lieu depuis samedi et les deux camps se sont bornés à échanger propositions et contre-propositions par l'intermédiaire du chef de l'Etat burkinabé, Blaise Compaoré, hôte et médiateur. La discussion achoppe à la fois sur la chronologie des élections à venir et sur le mécanisme d'organisation et de contrôle des scrutins. – *(AFP.)*

Fragilités marocaines

Suite de la première page

Grand alchimiste, Hassan II joue ainsi des archaïsmes d'une partie de son peuple pour tempérer les élans de l'autre vers la modernité. Et inversement. Au risque de dérouter plus d'un observateur de la réalité locale.

L'élection d'une nouvelle Chambre des représentants, dans le cadre d'une Constitution fraîchement révisée aux fins de renforcer le pouvoir parlementaire, va-t-elle modifier le cours des choses ? Il n'y a guère de Marocains pour croire aux vertus du système en place, il y en aurait bien peu à se rendre aux urnes si, notamment à la campagne, leur intérêt bien compris ne leur commandait pas d'obéir aux sollicitations des agents du pouvoir. Témoins et victimes de tant d'abus, de menaces et de pressions, ils savent, d'expérience, que le bulletin de vote n'est pas, dans le contexte actuel, le « sésame-ouvre-toi » d'un mieux-être. *« Aurait-on voulu pousser les gens à la démission collective, on ne s'y serait pas pris autrement »*, commente un dirigeant de la CDT.

conflictuelles, sur le thème « Retiens-moi ou je fais un malheur » ? Ceux qui, craignant d'avoir à avaler des couleuvres royales, préfèrent ne goûter à aucun plat de ce festin démocratique risquent de rester longtemps sur leur faim. *« Le ressort de la révolte est cassé »*, convient un avocat. Et ce ne sont pas des émeutes populaires, durement réprimées – les dernières remontent au mois de décembre 1990, à Fès – qui bouleverseront le cours des choses.

A tout le moins, ces radicaux s'efforcent-ils de donner mauvaise conscience à ceux qui veulent essayer de réformer le système de l'intérieur. N'ont-ils pas marqué un point en contraignant le parti de l'Istiqlal et l'USFP à boycotter le référendum constitutionnel du 4 septembre dernier ? Ce qui n'empêche pas ces deux formations d'arguer des nouvelles dispositions de ce texte pour justifier leur participation aux élections législatives. *« Le nouveau scénario institutionnel est un peu plus efficace*, note Abderrahman Youssoufi, premier secrétaire de l'USFP. *Nous avons vocation à dynamiser la vie politique. »* M. Boucetta lui fait écho : *« Malgré les violations flagrantes du processus démocratique, nous entendons, par notre présence, agir de manière concrète et décisive »*, pour obliger le pouvoir à tenir parole.



D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, on se gargarise de mots « branchés » : *« changement »*, *« transparence »*, *« programme commun »*, *« alternance »*. *« Beaucoup de termes ne reflètent en rien la réalité marocaine »*, admet M'Ahmed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, qui a refusé de participer à des face-à-face télévisés, pendant la campagne en cours, faute d'avoir devant lui des interlocuteurs gouvernementaux autorisés à lui donner la réplique ou à répondre de leur gestion. En donnant instruction, le 14 juin, à son premier ministre sortant, de préparer, dans les dix jours, un programme *« offensif de croissance et de développement »* à moyen et à long terme, Hassan II a fixé les limites étroites de l'exercice électoral.

Faut-il, dès lors, refuser ce *« jeu malsain de la démocratie formelle »*, comme s'en indigne un responsable de l'Union marocaine du travail (UMT), cette *« politique-spectacle »* à laquelle participent les partis d'opposition, quitte, pour sauver la mise, à entretenir avec le pouvoir des relations faussement

Pour peu spectaculaire qu'elle soit, cette technique du « grignotage démocratique » n'est pas, loin de là, sans résultats. *« Le gouvernement n'a pas toujours eu la tâche facile au Parlement »*, rappelle Ahmed Osman, président du Rassemblement national des indépendants (RNI) et ancien président de la Chambre des représentants. Entre autres concessions récentes, le pouvoir s'est appliqué à mettre à jour les listes électorales et à faciliter aux partis en lice l'accès aux médias officiels. *« Même si le scrutin est truqué, cette expérience aura été positive car ce genre d'exercice est en soi dérangeant pour ceux qui sont aux affaires »*, assure un militant de l'USFP.

Plus que le bilan des petites batailles gagnées à l'arraché, au jour le jour, sur un pouvoir constamment sur ses gardes, c'est le constat des contraintes de tous ordres – politiques, économiques et diplomatiques – qui incite, aujourd'hui, bon nombre de Marocains, aussi frustrés et désenchantés soient-ils, à demeurer raisonnablement vindicatifs. *« Personne n'a intérêt à déstabiliser Hassan II »*, lance une sociologue. *« On demande beaucoup et on accepte le tout petit peu que l'on nous donne*, confie un dirigeant de la CDT, *car nous ne voulons pas sombrer tous ensemble dans l'inconnu. »*

Le credo islamique

Pour beaucoup, cette inconnue épouse les contours de l'Algérie voisine. Cette chienlit aux frontières de son royaume sert, objectivement, les desseins de Hassan II qui entend administrer la potion démocratique à son peuple, à dose homéopathique, et le convaincre qu'en la matière l'impatience n'est pas bonne conseillère. Et d'aucuns qui ne passent pas pour des « béni-oui-oui », prient Allah de préserver de toutes menaces le trône chérifien. Comme un moindre mal. Car, expliquent-ils, *« il n'y a, pour le moment, aucune solution crédible de remplacement au pouvoir existant que la solution islamique »*.

« Heureusement qu'il y a un pouvoir respecté et agissant, se félicite Mahjoubi Ahardane, président du Mouvement national populaire (MNP). *On ne risque pas le FIS ici, car on a un père spirituel. »* Pour l'heure, les islamistes font le dos rond, convaincus que trop de précipitation ruinerait leurs attentes mais s'activent à préparer les voies d'Allah. Chef du plus représentatif des mouvements fondamentalistes, Al-Adl Wal-Ihsan – Justice et Bienfaisance, – Cheikh Yassine, en résidence surveillée depuis le mois de décembre 1989, n'en continue pas moins d'ignorer les avances de Hassan II qui l'invite à *« œuvrer dans le cadre des institutions »*.

Composé d'un réseau de *« petites familles »* d'une dizaine de personnes chacune, le mouvement non reconnu de Cheikh Yassine revendique un demi- million de sympathisants. *« Notre credo, c'est d'éduquer les gens*, raconte un militant de la cause intégriste. *On a d'abord visé les collèges et, maintenant, nous sommes en train d'investir toutes les universités du pays. »* Bon nombre de Marocains prennent au sérieux cette menace verte. *« Ils ont misé sur la génération qui monte »*, note un universitaire. Ils occupent aussi avec succès le terrain social – le seul auquel ils aient accès – et animent, sous le manteau, diverses œuvres de bienfaisance. Avec le secret espoir qu'un jour le pouvoir tombera dans leur escarcelle comme un fruit mûr. Force est, hélas, de constater que les « fous de Dieu » sont seuls à apporter une bouffée d'air pur, un souffle d'utopie au sein d'une société qui semble minée par l'immoralité.

Les professions de foi des candidats à la députation paraissent, quant à elles, laisser de marbre le plus gros des électeurs marocains, qui en ont déjà beaucoup trop vu et trop entendu. *« Mieux vaut une caricature de démocratie à la marocaine qu'une caricature de dictature à la tunisienne »*, lâche, désabusé, un ancien député de la majorité. Se contenter de peu, n'espérer rien des Grands : sera-ce la leçon à tirer de la *« grande fête démocratique »* du 25 juin ?

JACQUES DE BARRIN

Prochain article : Une société à deux vitesses

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

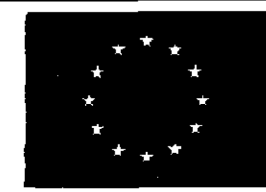
Le frère inconnu du président Clinton

Le président Clinton a-t-il un demi-frère dont il ignorait l'existence ? Après une enquête de quatre mois, le *Washington Post* l'affirme. Ce quotidien a publié, dimanche 20 juin, une copie du certificat de naissance de Henry Ritzenthaler, un Californien de cinquante-cinq ans, attestant qu'il avait le même père que Bill Clinton.

Selon le document, Henry Ritzenthaler est né en 1938, avant que son père, Bill Blythe, ne rencontre la mère du futur président. D'après une copie de certificat de mariage, Bill Blythe aurait épousé la mère de M. Ritzenthaler, avant de divorcer. La mère du président, Virginia Kelley, a indiqué qu'elle ignorait que son défunt mari – décédé dans un accident de la route avant la naissance de Bill Clinton, en 1946 – avait été précédemment marié et qu'il était père d'un enfant. Les deux demi-frères ont pris par la suite le nom de leurs pères adoptifs respectifs, lorsque leurs mères se sont remariées.

Intrigué, le président Clinton a déclaré lundi qu'il voulait rencontrer M. Ritzenthaler, un ancien concierge souffrant de problèmes cardiaques. Ce dernier affirme qu'il n'a été prévenu par sa mère de ses liens de parenté avec Bill Clinton que cinq mois avant l'élection présidentielle de novembre. – *(AP, AFP.)*

□ **VENEZUELA : des détenus décapités au cours d'une mutinerie.** – Six détenus ont été tués – trois d'entre eux ayant été décapités, – dimanche 20 juin, dans la prison de Barcelona (200 kilomètres à l'est de Caracas) où des gangs rivaux se sont affrontés pendant trois heures, avant que la garde nationale ne parvienne à rétablir l'ordre. Les têtes et les membres des victimes, sectionnés avec des couteaux rudimentaires, avaient été jetés des étages supérieurs dans la cour de cette prison connue sous le nom d' « Enfer du pont Ayala ». – *(AFP, Reuter.)*



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BUREAU DE REPRÉSENTATION EN FRANCE

Réponse à la campagne publicitaire de l'Union des Industries Textiles

L'Union des Industries Textiles, au moyen d'une coûteuse campagne de presse, accuse depuis le 12 mai les institutions communautaires, et particulièrement la Commission européenne, des difficultés du secteur textile. Ces difficultés, la Commission ne les nie pas. Elle s'efforce même d'y remédier par le biais de ses politiques et lors des négociations internationales qu'elle mène sans mandat du Conseil des Ministres. Mais encore faudrait-il ne pas se tromper de diagnostic, ne pas réduire la recherche de solution à celle d'un bouc émissaire décidément bien commode. Or nombre des arguments développés dans la campagne de l'UIT sont erronés ou sans fondement.

Problème européen, particularités françaises

La production textile a baissé de 3 % en Europe en 1992. Comment ne pas s'interroger sur une chute qui a été six fois plus importante en France que pour la moyenne des Douze, qui bénéficient des mêmes règles de concurrence et des mêmes protections extérieures ?

Comme le montre le rapport Arthuis, les importations de ces produits n'ont augmenté en 1992 que de 3 % (que ce soit en tonnage ou en écus) et elles sont en dessous du niveau de 1990 ; les importations en provenance du Sud-Est asiatique (Chine, Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Macao) ont quant à elles diminué globalement de manière significative par rapport à 1991, tant en France que dans la Communauté. De plus, on ne saurait oublier l'autre versant de la balance, les exportations supérieures en 1992, en France, à ce qu'elles étaient en 1990 et représentant près de 80 % des importations.

Pour l'Hexagone, les principaux fournisseurs de l'habillement (si l'on excepte l'Italie) sont le Maroc et la Tunisie (près de 25 % à eux deux). La Commission est prête, si tel est le souhait des pouvoirs publics et des professionnels français, à surveiller les importations en provenance de ces pays.

Face à ces difficultés, quelle a été l'action de la Commission ? Elle s'est efforcée de gérer les transitions, de définir et de faire respecter les règles du jeu, de lutter contre la fraude et d'aider à la modernisation du secteur.

Gérer les transitions

Malgré les pressions commerciales de ses partenaires mondiaux, la Commission a, en 1991 puis en 1992, obtenu la prorogation de l'Accord Multifibres et l'extension de ses accords bilatéraux textiles avec les pays fournisseurs pour une durée de quatre ans sans avoir eu à payer les concessions habituelles qui ont caractérisé les négociations précédentes. Les pays à fort potentiel d'exportation n'ont ainsi bénéficié d'aucune possibilité d'augmenter leur part du marché européen.

Soutenir que Bruxelles laisse l'Europe sans défense, c'est omettre que depuis vingt ans le textile habillement bénéficie au niveau communautaire de quotas d'importations. Quelle autre industrie européenne peut se targuer d'une telle protection ?

Définir et faire respecter des règles du jeu

On oublie trop souvent que l'Uruguay Round a pour but de définir les règles du jeu qui font actuellement défaut au commerce international et facilitent, par là-même, la concurrence sauvage. Un accord devrait ainsi apporter au secteur textile une protection stable et prévisible pour les dix prochaines années, une ouverture des marchés tiers (tarifaire et non tarifaire) et notamment du marché américain, encore protégé par des droits très importants, des disciplines renforcées en matière de protection de la propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins, modèles), de subventions, de dumping, de sauvegarde.

Sans attendre le résultat de cette négociation, la Communauté s'est dotée d'un dispositif visant à interdire toute production de contrefaçon sur l'ensemble du territoire communautaire. La récente saisie à Villejuif d'un millier de fausses chemises et casquettes Lacoste fabriquées en France montre que la vigilance des services de répression nationaux reste nécessaire.

Quant aux contrefaçons fabriquées à l'extérieur, elles peuvent être, depuis 1986 et à l'initiative de la Commission, bloquées par les services douaniers à la demande de la marque plagiée. Et c'est par centaines que de telles mesures de blocage ont déjà été prises.

Lutter contre la fraude

La lutte contre la fraude douanière incombe, il faut le rappeler, au premier chef aux Etats membres. La Commission doit concourir à la coordination des actions des services d'enquête et apporter un soutien logistique. C'est dans ce cadre, que depuis 1992, près de quarante affaires importantes ont été traitées au niveau communautaire.

L'activité des services douaniers ne s'est pas relâchée dans le secteur textile, ainsi qu'en témoigne le bilan produit par les autorités françaises, qui recense 2 300 saisies aux frontières pour une valeur de 625 millions de francs.

Il n'en reste pas moins que la Commission est consciente de la nécessité de poursuivre et d'amplifier la coordination entre les différents services nationaux. C'est le sens de la toute récente initiative antifraudes (TAFI).

Moderniser l'industrie

En allant au fond des choses, c'est là l'essentiel. Toutes les protections de la terre ne vaudront que ce que valent les performances de l'industrie. C'est en ce sens que la Commission agit par des programmes de recherche destinés à stimuler l'innovation sur les nouveaux matériaux, la mise au point de systèmes de production et de création, par des actions de soutien aux bassins d'emploi les plus dépendants du textile, dans le cadre des politiques régionales et de l'initiative RETEX, qui porte sur 130 millions de francs.

Bien sûr, les moyens dont dispose la Communauté pour faire face à cette mutation de l'industrie doivent être renforcés. La Commission en est à ce point convaincue qu'elle a, il y a plus d'un an, demandé au Conseil européen d'accroître sensiblement les dotations financières consacrées à la recherche et à la lutte contre le chômage.

Les nouvelles perspectives financières arrêtées par le Conseil européen ne reprennent pas l'ensemble de ces propositions mais constituent une avancée significative pour accompagner, dès l'année prochaine, la modernisation de nos industries, dont le textile.

***

La situation de l'industrie européenne – et particulièrement de l'industrie textile – est sombre en cette période de récession. L'apparition de nouveaux compétiteurs devenus – sous notre pression – adeptes de l'économie de marché et plus respectueux des droits de l'homme et l'accélération de la diffusion des techniques rendent la concurrence plus vive et plus dramatique. La délocalisation d'une partie de la production communautaire a joué un rôle important sur l'emploi. La Commission s'efforce de gérer au mieux cette difficile transition en suivant les orientations qui viennent d'être rappelées.

La Commission n'est pas, il est vrai, sans remords de ne pas agir plus rapidement à l'égard d'importations qui contreviennent aux règles du commerce international. Mais, là encore, elle ne peut que regretter que des propositions de renforcement des instruments de défense commerciale soient bloqués par les Etats membres et continuer avec détermination à plaider pour leur application prochaine.

Commission des Communautés Européennes – bureau de représentation en France
288, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS.

ASIE

Cambodge : la fin de l'épouvantail khmer rouge

Le début de la recomposition du pouvoir à Phnom-Penh après les élections de fin mai est un cuisant revers pour Pol Pot

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Ils sont cuits », résume un connaisseur occidental; *« ils remonteront le bout du nez en septembre, après le départ de l'APRONUC »*, estime un autre. Pour l'instant, les Khmers rouges sont étrangement absents de la scène. A l'exception d'un pont, qu'ils ont fait sauter le 15 juin dans la province de Siem-Réap, ils ne se sont guère manifestés ce mois-ci. Il y a quelques semaines, ils donnaient encore le ton en menant une sanglante campagne raciste contre les Vietnamiens du Cambodge.

A la veille des élections, tout le monde se demandait de quelle façon ils allaient perturber le déroulement d'un scrutin qu'ils dénonçaient. Or rien, ou si peu, ne s'est produit. L'épouvantail khmer rouge s'est évanoui – est-ce provisoirement ? Les autres factions cambodgiennes ont ainsi pu s'offrir une bonne petite crise, avec simulacre de sécession, avant de s'entendre pour gérer leur pays sous le haut patronage de Norodom Sihanouk.

Pour beaucoup, Pol Pot et ses acolytes, qui dirigent le mouvement depuis ses débuts, ne devraient jamais se remettre de la rebuffade qu'a constituée la participation massive des Cambodgiens aux élections organisées fin mai par l'ONU. Si, pour sa part, le régime de Phnom-Penh a subi un échec auquel il ne s'attendait pas, il est parvenu à retomber sur ses pieds. Mais les Khmers rouges ont connu un cinglant désaveu.

Leur ordre de boycottage n'a pas été suivi alors qu'ils proclamaient bien haut que le scrutin avait pour seul objet de légitimer la présence au pouvoir de ceux qu'ils qualifient de *« marionnettes de Hanoï »*. Ils avaient même prédit de 70 % à 80 % des voix au gouvernement Hun Sen. Ils se sont trompés : les Cambodgiens ont voté pour Sihanouk, pour la paix et, dans une bonne mesure, contre l'administration néocommuniste en place.

Leurs chefs avaient bien donné l'ordre de procéder à des tirs d'artillerie à proximité des centres de vote afin d'effrayer les électeurs. Ici et là, des tirs ont eu lieu, mais sans effet! les gens sont allés voter ailleurs ou ont attendu le lendemain. Le désarroi des Khmers rouges s'est traduit, sur le moment, par une confusion très sensible. Dans le Nord-Ouest, quelques centaines d'entre eux et leurs familles ont fini par aller voter. Leurs mots d'ordre, retransmis par leur émetteur clandestin, la Voix du Kampuchéa démocratique, avaient perdu toute cohésion. Il leur a fallu plusieurs jours pour rectifier le tir et mettre fin à des déclarations contradictoires.

Première conséquence : ils sont redevenus légalistes! Au prix d'un nouvel échec : ils étaient hostiles à toute cohabitation entre le mouvement royaliste et le régime de Phnom-Penh. Ils sont donc contre le gouvernement provisoire en formation; ils demandent à revenir à la proposition faite par Sihanouk le 1er mars d'une coalition quadripartite – avec eux.

Une erreur très coûteuse

Les Khmers rouges tentent de jouer, à Phnom-Penh, les *« bons »* contre les *« mauvais »*, sans succès. Car le prince a vite compris la signification du vote massif de ses compatriotes. Sans attendre la fin du scrutin, il a, le 26 mai, pris ses distances à l'égard des « rouges », leur signifiant ainsi qu'ils paieraient cher leur erreur de calcul.

Cet isolement intérieur aura des répercussions sur le fonctionnement des réseaux dont les Khmers rouges disposent depuis des années en Thaïlande. Peu à peu, leurs bastions du nord-ouest (Païlin) et du nord (Préah-Vihear), adossés à la frontière thaïlandaise, vont perdre les complicités dont ils bénéficient encore dans le royaume voisin. Le gouvernement thaïlandais aura plus de chance d'imposer à ses militaires et hommes d'affaires intéressés sa volonté de respecter les résolutions de l'ONU. L'essentiel du dialogue bilatéral sera l'affaire de Bangkok et de Phnom-Penh. Même si la frontière reste une passoire, les Khmers rouges, déjà privés de leurs appuis chinois, seront menacés de se retrouver complètement isolés sur la scène internationale.

Eliminés militairement par les Vietnamiens à deux reprises, en 1979 et en 1985, les Khmers rouges avaient pu se refaire une santé en se réfugiant en Thaïlande et en recevant une aide militaire chinoise tolérée par l'Occident car ils pratiquaient alors une politique d'alliance avec les sihanoukistes et une troisième faction représentée par Son Sann.

Les accords de Paris, dont ils ont été l'un des quatre signataires cambodgiens, avaient aussi contribué, en 1991, à les remettre en selle en leur offrant une légitimité. Mais leur politique de front uni, que Pol Pot a jugée indispensable à la progression du mouvement, a volé en éclats dans les urnes. Puisque la population rurale n'a pas suivi leurs mots d'ordre, leurs anciens alliés en ont conclu qu'il valait mieux s'entendre avec l'administration en place à Phnom-Penh.

Voici donc les Khmers rouges de nouveau relégués dans leurs forêts avec ce qu'ils peuvent compter d'hommes – de huit à neuf mille combattants, selon de nombreux experts – et de réserves de munitions. Mais la traversée du désert s'annonce rude avec l'entente, qu'ils voulaient éviter à tout prix, entre le prince Sihanouk et Phnom-Penh. A moins d'un dérapage, peu probable, cette cohabitation va permettre aux nouvelles autorités de bénéficier d'un appui international.

Les Khmers rouges ont désormais le choix entre la capitulation politique – avec pour seule ambition raisonnable quelques strapontins au pouvoir – et la relance de la guérilla avec les moyens du bord et dans la solitude. Ils choisiront probablement, lorsque les bérets bleus seront partis, la seconde solution, avec l'espoir de provoquer assez de troubles pour que la reconstruction d'un Cambodge privé de cadres traîne en longueur. Mais, cette fois, sans garantie de succès.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE : provoquées par les abus de pouvoir et la corruption

Les émeutes paysannes inquiètent Pékin

Depuis quelques mois, les émeutes paysannes se multiplient en Chine. L'une d'elles a eu lieu dans la province natale de Deng Xiaoping, le Sichuan. Ce mouvement est provoqué par les abus de pouvoir d'autorités locales et la corruption, très répandue. Ce malaise est aussi lié à la progression sauvage de l'économie de marché qui, profitant peu au monde rural, lance vers les villes des dizaines de millions de paysans en quête d'opportunités meilleures. La situation inquiète les autorités communistes. A l'issue d'une conférence téléphonique nationale, dimanche 20 juin, elles ont aboli plusieurs taxes perçues auprès des paysans et réitéré des instructions pour que les récoltes soient payées en espèces.

PEKIN

de notre correspondant

« Les fonctionnaires étaient corrompus et des taxes accablantes rendaient la vie du peuple de moins en moins supportable. Un impôt supplémentaire sur la terre, perçu sous le prétexte de renforcer la défense du Liaodong, constitua une nouvelle charge très lourde qui vint peser sur le peuple. C'est ainsi qu'une grande insurrection paysanne finit par éclater. » De tels récits, l'histoire chinoise en fourmille. Historiens classiques et marxistes modernes sont d'accord sur ce point : corruption et taxation abusive des paysans ont été, de tous temps, les signes annonciateurs des fins de dynastie.

Presque toujours, l'étincelle a été une augmentation de la pression fiscale destinée à renforcer l'emprise impériale sur l'espace géographique chinois ou ses marches. Dans l'épisode ci-dessus, il s'agissait pour le Trône de consolider sa présence dans la péninsule du sud de la Mandchourie, où les « Barbares » s'agitaient, se préparant à renverser la dynastie Ming, de souche Han – qui devait s'écrouler en 1644.

Ayant abandonné l'essentiel de la doctrine marxiste au profit de la tradition nationale, le pouvoir chinois est très conscient des risques qu'il court à se comporter comme les dynasties impériales. Le parti communiste l'a dit et redit depuis son dernier congrès, fin 1992 : la clé de sa survie, c'est l'ordre à la campagne, où vivent près de 900 millions de Chinois. Deng Xiaoping passe pour avoir récemment réitéré cette injonction, alarmé par l'emballement de l'économie et ses conséquences sur les paysans. Les émeutes survenues début juin dans le district de Renshou, situé dans la province d'origine du « petit timonier », le Sichuan, au sud-ouest du pays – venant après le regain d'agitation au Tibet fin mai – apparaissent ainsi comme un nouveau signe de malaise.

Le mécontentement grondait depuis le début de l'année à propos de la construction d'une route dans le district de Renshou. Des responsables provinciaux avaient déjà dû se rendre sur place pour calmer les esprits. Quand les autorités annoncèrent, au printemps, la perception d'un nouvel impôt pour achever cet ouvrage, des manifestations se produisirent à Fujia, bourgade du district. Elles culminèrent du 3 au 6 juin, exacerbées par l'arrestation de « meneurs ».

« Une affaire politique »

Quelque 10 000 paysans, certains jetant des pierres, d'autres s'attaquant au domicile des chefs du village, d'autres molestant des collecteurs d'impôts, furent dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes. Des véhicules, dont deux voitures de police, furent brûlés. La valeur symbolique du Sichuan, pour le régime de Deng, vient, en particulier, de ce qu'elle fut la première province à expérimenter, à la fin des années 70, les recettes de privatisation qui allaient sortir le pays de la misère noire où Mao l'avait laissé. Ses 100 millions d'habitants étaient alors gouvernés par Zhao Ziyang, dauphin déchu de M. Deng.

Des émeutes, embryons de rébellions et manifestations paysannes, le plus souvent vite matées par la police, ont été signalées en plusieurs endroits ces derniers temps. Le 29 mai, des affrontements ont ainsi eu lieu dans la province centrale du Henan, résultant notamment de querelles entre villages sur la propriété de lopins de terre mitoyens. Près de Luoyang, site touristique et religieux fameux, les paysans avaient bloqué pendant neuf heures une route fréquentée; ils réclamaient aux usagers de l'argent pour acheter des armes.

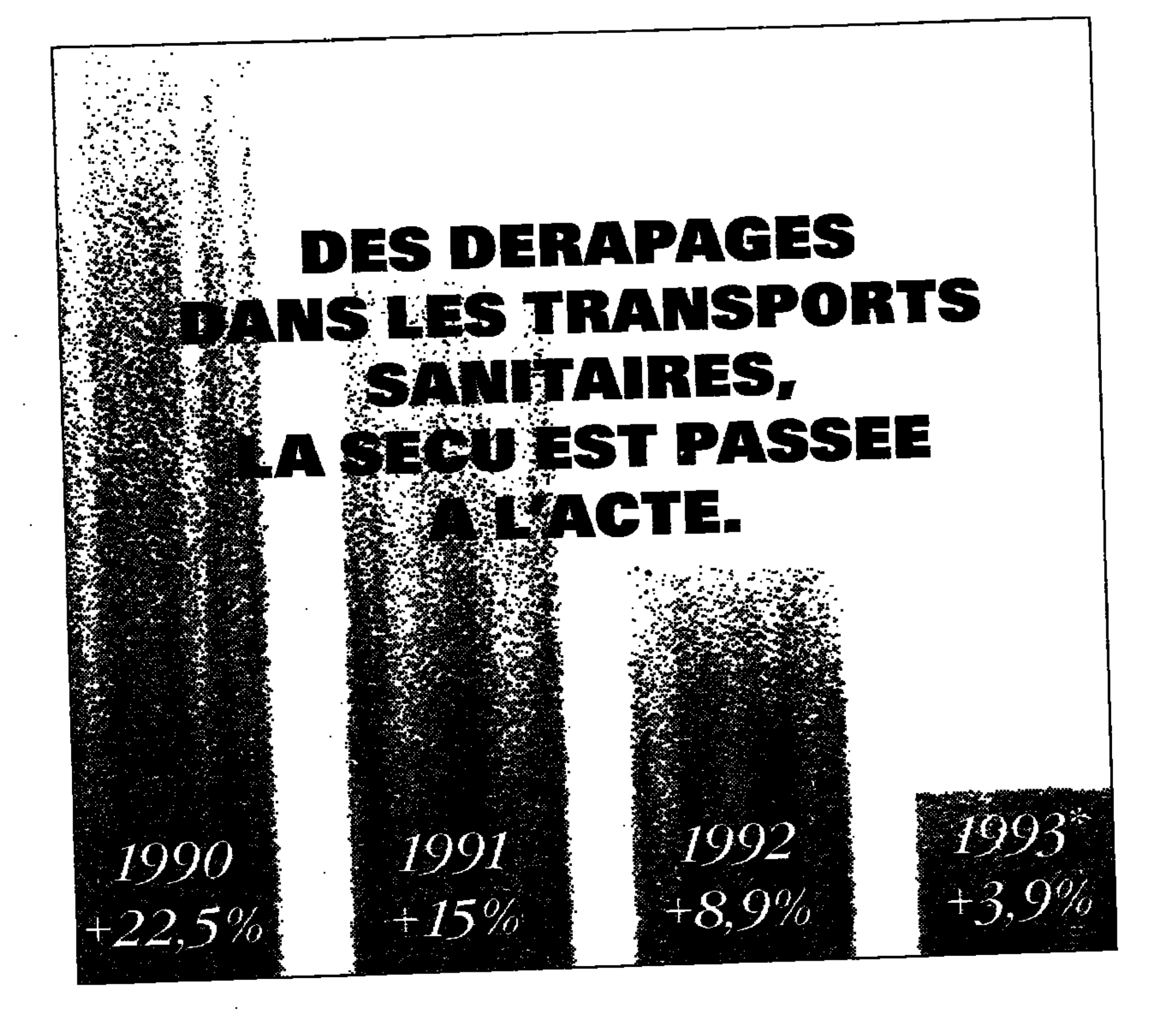
La conférence téléphonique nationale du 20 juin témoigne de la gravité de la situation à l'échelle du pays. Les autorités locales sont sommées par le gouvernement et le comité central du PCC d'abolir 37 taxes et autres charges imposées aux paysans, de n'en percevoir sous aucun prétexte de nouvelles, et de payer sans délai tous les assignats émis en contrepartie des récoltes livrées. *« Ce n'est pas seulement une question économique, mais aussi une affaire politique »*, a souligné le gouvernement. La formulation suggère que de précédentes instructions de Pékin aux administrations locales – lesquelles instaurent de leur propre chef des taxes pour financer des infrastructures ou édifier des hôtels et autres lieux de services au détriment du revenu paysan – n'ont pas eu d'effet.

Inefficace aussi l'incessante campagne anti-corruption. Le démontre la révélation de scandales financiers qui illustrent, par les sommes en jeu, les progrès de la concussion née de l'ouverture. Ainsi, la directrice d'une compagnie de construction de Shenzhen – la zone économique spéciale jouxtant Hongkong – avait empoché 9,5 millions de dollars, extorqués à deux firmes de la colonie britannique et à une autre firme chinoise, ses partenaires dans la réalisation de résidences de luxe. La dame s'était aussi procuré un faux passeport; elle a été arrêtée avant d'avoir pu s'en servir.

Autre cas : le directeur de la branche du Hebei (région de Pékin) de la Banque de l'agriculture de Chine, une puissante institution financière, avait eu l'idée de faire émettre par un complice chinois, président d'une firme financière de New-York, une fausse lettre de crédit de 10 milliards de dollars en faveur de sa succursale. L'attention de la direction générale de la Banque de l'agriculture fut attirée par le fait que la lettre de crédit était tirée sur une certaine Banque de la République nationale unie de Russie – inexistante...

FRANCIS DERON

Maîtrise des Dépenses de Santé



Notre Sécurité Sociale repose sur la solidarité, et l'Assurance Maladie permet à tous de bien se soigner. Mais aujourd'hui, la progression non maîtrisée des dépenses de santé la met en danger. Certes, ce dérapage est loin d'être la seule cause du déficit, et c'est pourquoi une clarification des comptes est aussi indispensable. Cependant, on ne peut supporter davantage une progression des dépenses de santé qui, depuis 10 ans, est le double de celle des autres pays européens. Enrayer cette dérive est impératif. Chaque jour tout le réseau de l'Assurance Maladie s'y emploie. Il a aussi besoin de vous.

C'est vrai. Le transport en ambulance ou en véhicule sanitaire léger, c'est une sécurité et un confort. Mais trop souvent, il ne s'agit pas d'une nécessité. La Sécu c'est bien ! Mais une progression moyenne de 19 % des dépenses entre 1990 et 1991 en transports souvent injustifiés, c'était trop ! Aussi la Sécu est passée à l'acte. En négociant avec les professionnels, elle a pu, sans pénaliser ni les patients, ni les transporteurs, ramener cette évolution à 8,9%. Ainsi une économie de 425 millions de francs par an a déjà été réalisée. C'est un exemple. Il ne s'agit pas de rationner mais de maîtriser, secteur par secteur, les dépenses de santé. Car l'enjeu, c'est de préserver le droit aux soins pour tous.



Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
des Travailleurs Salariés
sécurité sociale

*En rythme annuel constaté sur les quatre premiers mois.

MAITRISER LES DEPENSES DE SANTE, C'EST MIEUX GERER VOTRE ARGENT.

POLITIQUE

La polémique sur les contrôles d'identité

M. Méhaignerie affirme qu'il s'inclinera si le Parlement maintient l'amendement Marsaud

Edouard Balladur devait s'entretenir, mardi 22 juin, avec Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, qui lui ont demandé d'intervenir pour faire annuler un amendement voté par l'Assemblée nationale à l'initiative d'Alain Marsaud, député RPR, qui autorise les contrôles d'identité fondés *« sur tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger autre que l'appartenance raciale »*. M. Marsaud affirme dans *France-Soir* du 22 juin que son amendement est *« protecteur »* puisque *« tous les critères peuvent être retenus, sauf le critère racial »*. Si Mme Veil ne s'est pas exprimée lundi, M. Méhaignerie a indiqué, sur Europe 1, qu'il s'inclinerait si le Parlement restait sur ses positions.

Courageux, mais pas téméraire ! Avant de s'entretenir mardi après-midi avec Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie a bien pris soin de poser les limites de son goût du risque.

En faisant dire, d'abord, par son entourage – procédé classique – que cette affaire n'en aurait jamais été une si la presse ne s'était plu à monter en épingle cette *« lettre banale »* d'un garde des sceaux à son premier ministre. En s'efforçant ensuite de convaincre que le problème ne se posait pas avec Charles Pasqua – il est, a-t-il dit lundi soir au « Club de la presse d'Europe 1 », *« sur la même longueur d'ondes »* que le ministre de l'intérieur – mais tout simplement avec ce parlementaire particulier qu'est le juge Alain Marsaud, soupçonné de surcroît de vouloir régler quelques anciens comptes avec la chancellerie. En expliquant, enfin, qu'il réclamait non pas un arbitrage du premier ministre, mais plutôt, selon l'expression consacrée, un retour à la sagesse du Parlement et qu'en tout état de cause *« si ce dernier décidait malgré tout de maintenir la disposition,* [il] *le regretterait, mais* [il] *s'inclinerait »*.

« C'est le Parlement qui doit trancher, a-t-il expliqué sur Europe 1, *mais le premier ministre et le gouvernement ont toujours la possibilité, dans une certaine mesure, d'influer sur le travail parlementaire. »*

A l'exception de Charles Millon, dimanche soir, les responsables de la majorité et surtout de l'UDF ne se sont pas bousculés pour témoigner de leur soutien aux deux ministres d'Etat. Après Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, s'est borné à expliqué lundi soir sur RTL *« qu'il ne fallait pas exagérer la portée de cette lettre. »* En revanche, Mme Veil et M. Méhaignerie ont reçu les encouragements de la gauche. Le MRG a approuvé leurs réserves *« sur la politique raciste imposée par Charles Pasqua et la fraction la plus réactionnaire de la majorité »*, Génération Ecologie a apporté *« son soutien déterminé »* à cette démarche, refusant *« un tel recul des libertés dans la patrie des droits de l'homme »*.

Ce soutien a pu refroidir les ardeurs du garde des sceaux, qui a flairé un piège. Il est vrai que les radicaux de gauche, comme Jean Glavany, porte-parole du PS, exigeaient que le ministre de la justice ne se contente pas *« de cette bonne conscience à bon marché »* et que lui-même et Mme Veil *« quittent le gouvernement »* s'ils étaient étaient vraiment en désaccord.

M. Méhaignerie ne semble pas s'être posé la question. Mardi matin, son entourage était confiant. Tout allait très bien se passer. *« Moi, je fais ce que me dit Edouard Balladur »*, a déclaré Alain Marsaud lundi matin. M. Méhaignerie a reçu cet engagement comme un soulagement...

DANIEL CARTON

□ **Philippe de Villiers rend hommage à Alain Marsaud.** – Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée, a déclaré, mardi 22 juin, sur France-Inter, que l'amendement d'Alain Marsaud, député (RPR) de Haute-Vienne), *« qui est un humaniste et un magistrat »*, sur les contrôles d'identité *« va dans le sens de l'arrêt de l'immigration clandestine et le respect des droits de l'homme »*. *« Qu'il y ait des nuances à l'intérieur de la majorité, c'est bien naturel*, explique l'animateur de Combat pour les valeurs, *mais il faut respecter nos électeurs et arrêter coûte que coûte l'immigration clandestine »*.

DIAGONALES BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Contrôlez-moi tous ces métèques !

ECRIVAINS *de langue française nés étrangers :*

Arthur Adamov, Guillaume Apollinaire, Fernando Arrabal, Samuel Beckett, Calvin, Cavanna, Blaise Cendrars, Andrée Chedid, Jacques Chessex, Driss Chraïbi, Charles-Albert Cingria, Emile Cioran, Albert Cohen, Benjamin Constant, Francis de Croisset, Fernand Crommelynck,

Réjean Ducharme, Mircea Eliade, Romain Gary, Armand Gatti, Julien Green, Anne Hébert, José-Maria de Hérédia, Hergé, Eugène Ionesco, Philippe Jaccottet, Joseph Kessel, Milan Kundera, Henri Lopès,

Antonine Maillet, Françoise Mallet-Joris, Maurice Maeterlinck, Félicien Marceau, Pierre Mertens, Henri Michaux, Jean Moréas, Marcel Moreau,

René de Obaldia, Charles Plisnier, Jean Potocki, Gisèle Prassinos, Ch.-F. Ramuz, Serge Rezvani, Denis de Rougemont, Jean-Jacques Rousseau,

Nathalie Sarraute, Comtesse de Ségur, Jorge Semprun, Léopold Sédar Senghor, Georges Simenon, madame de Staël, Jean Starobinski,

Töpffer, Toussaint Louverture, Elsa Triolet, Raoul Vaneigem, Emile Verhaeren, François Weyergans, Marguerite Yourcenar...

□ **M. Martinez (Front national) quitte le conseil municipal de Perpignan.** – Jean-Claude Martinez, tête de la liste du Front national aux élections municipales de Perpignan, les 6 et 13 juin, a donné sa démission, lundi 21 juin, de son poste de conseiller municipal. La liste d'extrême droite avait obtenu 17,8 % des voix au second tour, faisant passer le nombre de conseillers municipaux d'extrême droite de huit à cinq.

Les quatre autres colistiers de M. Martinez doivent se démettre de leur mandat les uns après les autres. Il s'agit, a expliqué le dirigeant lepéniste, d'une *« stratégie »*, afin que tous les suivants sur la liste aient l'occasion de connaître les exigences et les devoirs de la fonction de conseiller municipal.

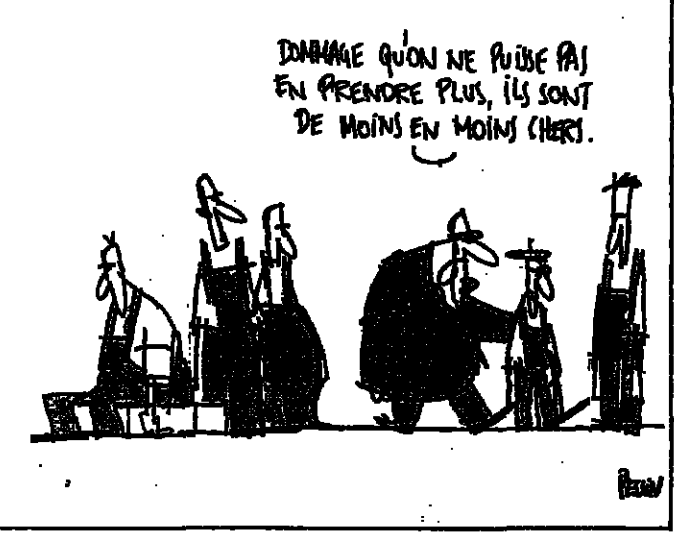
Malgré les réserves de l'UDF

L'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur l'emploi et l'apprentissage

Les députés ont adopté, en première lecture, dans la nuit du 21 au 22 juin, par 480 voix contre 88, le projet de loi *« relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage »*, dont le gouvernement avait déclaré l'urgence. Le texte, qui ne comportait que deux dispositions, a essuyé les critiques de la majorité, surtout de l'UDF, qui le juge insuffisant pour résoudre le problème de l'emploi.

Quatorze heures et une poignée de députés auront suffi pour discuter, amender et adopter en première lecture le projet de loi sur le développement de l'emploi et de l'apprentissage défendu devant l'Assemblée nationale, lundi 21 juin, par Michel Giraud (RPR), ministre du travail. C'était pourtant, à en croire l'exposé des motifs du projet gouvernemental, *« la priorité absolue pour notre pays »* qui était en question. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) résuma assez joliment la situation : *« Le jour même où une nouvelle étude vient confirmer que le chômage est de très loin la principale préoccupation de nos concitoyens, nous sommes réunis, en petit nombre, un petit lundi, pour discuter d'un petit texte. »*

L'ancien premier ministre socialiste ne fut pas le seul à souligner *« le divorce total entre l'immensité et l'urgence du sujet et la faiblesse des quatre articles »* proposés par le gouvernement. Dans les rangs de la majorité, on ne se fit pas faute non plus de le remarquer. Dès l'ouverture du débat, lundi matin, Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), rapporteur du projet de loi, déplora, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, que *« des dispositions plus novatrices n'aient pas été proposées dès aujourd'hui, afin de redonner la confiance et l'espoir que nous allons maîtriser la situation »*.



Le projet gouvernemental ne comprend en effet que deux dispositions : l'exonération de la cotisation patronale d'allocations familiales pour les bas salaires et l'élargissement du crédit d'impôt d'apprentissage en faveur des entreprises pour toute embauche d'apprenti. *« Le défi de l'emploi devra, très rapidement, être relevé avec bien plus de vigueur »*, a affirmé Jean-Paul Fuchs, qui a pressé le gouvernement d'accepter les amendements adoptés par la commission *« afin de répondre à l'impatience de la représentation nationale »*. Le gouvernement lui a donné partiellement satisfaction en attribuant aux conseils régionaux, *« à titre expérimental »*, une dotation de 200 millions de francs *« destinée à soutenir les actions qu'ils engageront en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement »* dans les douze prochains mois.

M. Descamps (UDF) : l'attente du « souffle réformiste »

Germain Gengewin (UDF, Bas-Rhin) dénonça *« les effets pervers »* de l'exonération des cotisations d'allocations familiales sur les bas salaires, qui *« risque d'inciter les entreprises à n'embaucher que du personnel rémunéré au SMIC »*, et regretta que le texte gouvernemental lie *« l'apprentissage à la lutte contre le chômage »*, ce qui *« ne contribuera pas à améliorer son image »*.

Jean-Jacques Descamps (UDF, Indre-et-Loire), proche de Valéry Giscard d'Estaing, fut encore plus acerbe : *« Ces mesures ne sont, malgré leur coût financier, que quelques gouttes d'eau claire dans un océan pollué par la réglementation administrative et l'inquiétude du lendemain. »* *« Je voterai ce projet, mais avec un sentiment de frustration devant l'absence d'un véritable changement d'état d'esprit »*, ajouta-t-il, avant de conclure : *« Nous attendons avec beaucoup d'impatience que passe le souffle réformiste annoncé par le premier ministre. »*

Les députés RPR, qui avaient manifesté la même impatience que leurs collègues de l'UDF lors des travaux de la commission, se montrèrent nettement plus réservés en séance publique. Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin) trouva les mesures proposées *« concrètes, souples, simples et d'effet immédiat »*. *« Elles constituent*, dit-il, *le SAMU que la situation exige, en attendant le traitement de fond de la loi quinquennale. »*

Quant à Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), tout en admettant que les mesures proposées n'étaient pas suffisantes, il rappela qu'elles faisaient partie d'un ensemble comprenant également *« la loi quinquennale en préparation »* et s'est réjoui d'apprendre, de la bouche de Michel Giraud, que celle-ci ferait *« l'objet d'une session extraordinaire à la rentrée, pour être adoptée avant le 1er octobre »*.

M. Giraud : vers la réduction négociée du temps de travail

Face aux attaques, Michel Giraud défendit *« l'engagement public rapide, comportant des mesures sans précédent »*, et demanda de *« ne pas sous-estimer ces efforts »*. Mais, pour calmer *« l'impatience intense »* de la majorité, Michel Giraud leva aussi le voile sur les grandes orientations du projet de loi quinquennale sur l'emploi, assurant que celui-ci ferait *« l'objet d'une concertation ininterrompue, notamment avec des parlementaires »*, et que le texte définitif leur serait soumis dès septembre, *« afin de permettre un début d'application dès le quatrième trimestre »*.

Selon le ministre du travail, le projet incitera *« à une réduction négociée du temps de travail pour favoriser la création d'emplois et mieux ajuster la structure du travail aux besoins »* en posant *« le principe d'un capital temps-formation »*. Le texte portera aussi sur *« l'allègement des charges, sur la simplification des procédures, notamment grâce à la mise en place du chèque-service »*, et, pour lutter contre le chômage des cadres, il instituera notamment *« la mise en place d'un congé d'enseignement et d'un congé de recherche »*. Enfin, l'apprentissage – qui a de farouches défenseurs parmi les députés, notamment alsaciens – *« est au centre du dispositif »*, selon le ministre. *« Revalorisé, il doit devenir une voie d'excellence débouchant non seulement sur une meilleure insertion professionnelle, mais aussi sur une meilleure qualification. »*

CLAIRE BLANDIN

Une redécouverte obligée

par Alain Lebaube

DÉCIDÉMENT, l'exercice du pouvoir semble avoir des vertus pédagogiques. Alors que l'ancienne opposition de droite bataillait ferme contre l'idée de la réduction du temps de travail, Michel Giraud, ministre du travail, veut maintenant y inciter. Ce faisant, deux mois et demi après son installation, le gouvernement redécouvre à son tour une piste dont Pierre Bérégovoy, sous forme d'aveu, reconnaissait en fin de parcours qu'elle avait été insuffisamment explorée. Pour un peu, le locataire de la Rue de Grenelle pourrait reprendre à son compte les réflexions de son prédécesseur, Martine Aubry, qui, dans nos colonnes (*le Monde* du 6 mars), se prononçait en faveur du travail à temps choisi et réclamait – déjà – de calculer la durée sur l'ensemble de la vie active pour favoriser, notamment, le développement de la formation professionnelle.

Une fois encore, comme pour le pouvoir précédent qui ne s'était pas intéressé à ce sujet depuis dix ans, depuis le célèbre passage aux 39 heures hebdomadaires, c'est la dégradation de l'emploi qui motive un tel changement d'attitude, au moins dans le discours. Débordé par la montée du chômage, M. Giraud ne peut pas se permettre d'écarter la moindre des solutions. Il doit faire flèche de tout bois et donc rompre avec des a priori de campagne.

Sa proposition, toutefois, reste limitée. La possibilité de négocier sur ces thèmes existe déjà et rien n'interdit aux partenaires sociaux de signer des accords. Les règles n'ont donc pas besoin d'être assouplies, puisque tout dépend de la volonté des syndicats et du patronat, y compris pour le travail à temps partiel annualisé dont le ministre paraît faire beaucoup de cas. En revanche, et c'est tout aussi significatif, il n'évoque guère la baisse du coût du travail, au-delà de ce qui vient d'être accordé pour les bas salaires jusqu'à 1,2 fois le SMIC. Le principe de réalité, là encore, aurait-il joué ?

Les principales mesures

• **Allégement des cotisations patronales d'allocations familiales.** – L'exonération est totale pour les salaires inférieurs ou égaux à 1,1 fois le Smic et de 50 % pour les salaires compris entre 1,1 et 1,2 fois le Smic. Elle porte sur les emplois à temps plein ou à temps partiel, à durée déterminée ou indéterminée. Les députés ont inclus dans ce dispositif d'exonération les entreprises de travail temporaire et le Smic hôtelier en fixant son plafond à 169 heures par mois.

• **Elargissement du crédit d'impôt d'apprentissage.** – Pour favoriser le développement de l'apprentissage, le crédit d'impôt sera porté à 5 000 francs pour tout apprenti embauché à compter du 1er janvier 1993 dans les entreprises de plus de 50 salariés et à 7 000 francs dans les autres.

• **Aide forfaitaire de l'Etat pour l'embauche des jeunes.** – L'Etat accordera à titre temporaire une aide forfaitaire, dont les conditions d'attribution et le montant seront fixés par décret, aux entreprises qui concluront, entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994, des contrats d'apprentissage (5 000 francs par embauche), de qualification (5 000 à 10 000 francs selon la durée), d'orientation (2 000 à 3 000 francs selon la durée), et d'adaptation à durée indéterminée (2 000 francs).

□ **Le Sénat a adopté le projet de loi sur les pupilles de la nation.** – Le Sénat a adopté, lundi 21 juin, en première lecture, à l'unanimité, le projet de loi relatif aux pupilles de la nation, présenté par Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et des victimes de guerre. Ce texte vise à étendre le bénéfice de la qualité de pupille de la nation aux enfants de certains fonctionnaires tués dans l'accomplissement de missions de sécurité.

Au lendemain des réunions départementales

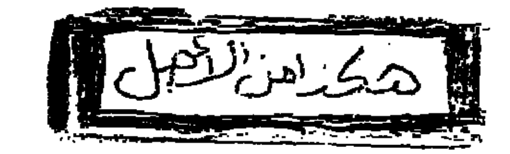
La direction du PS espère intéresser vingt-cinq mille sympathisants aux débats des états généraux

La direction du Parti socialiste a affirmé, lundi 21 juin, que les états généraux départementaux, organisés les 19 et 20 juin, avaient été marqués par une *« forte participation »*, mais aussi par *« un certain basisme »* et quelques *« difficultés »* dans la désignation des délégués nationaux. L'élection, au scrutin majoritaire, des délégués aux assises de Lyon a suscité *« des difficultés dans certains endroits »*, en faisant apparaître un risque de *« déséquilibre »*, a expliqué Daniel Vaillant, membre de la direction nationale.

A la lumière de ces difficultés, Jean Glavany, porte-parole, s'est demandé s'il est opportun de revenir sur la représentation proportionnelle au sein du parti. *« La tentation de supprimer la représentation proportionnelle pour lutter contre les déviations des courants est peut-être une fausse bonne idée »*, a affirmé M. Glavany. Il a reconnu, cependant, que *« la pulsion anti-courants est très forte »* au sein du PS.

M. Vaillant s'est félicité d'une *« forte participation »* (plus de sept cents personnes à Paris, six cents à sept cents en Haute-Garonne, trois cents dans les Landes, la Loire-Atlantique et l'Aude), notamment de sympathisants, ce qui est, selon lui, *« un signe de vitalité et de rebond potentiel »* pour le PS. La direction nationale, qui espère attirer environ vingt-cinq mille sympathisants à travers les états généraux des socialistes (pour un effectif d'adhérents de cent quarante-deux mille), a affirmé ne pas encore pouvoir communiquer de chiffre définitif à ce sujet. Cinq mille personnes ont retiré leur carte de sympathisant directement au siège du parti, mais les chiffres des fédérations ne sont pas encore connus, a indiqué M. Vaillant.





lopte le projet de loi
apprentissage



POLITIQUE

Alors que l'examen du texte commence à l'Assemblée nationale

De fortes divergences opposent députés et sénateurs sur la réforme constitutionnelle

L'Assemblée nationale commence, *mardi* 22 juin, l'examen du projet de réforme de la Constitution modifiant la composition et le rôle du Conseil supérieur de la magistrature et créant une Cour de justice de la République chargée de juger les membres du gouvernement pour les crimes et délits commis dans l'excercice de leurs fonctions. La version que propose André Fanton, député RPR du Calvados et rapporteur de la commission des lois, ne s'inspire que de loin du projet initial déposé par le président de la République, du temps du gouvernement de Pierre Bérégovoy, qui reprenait lui-même l'essentiel du texte proposé par le *comité consultatif,* créé par François Mitterrand et présidé par le doyen Vedel. Si M. Fanton est suivi par la majorité du Palais-Bourbon, il y aura même des divergences si sérieuses sur des points fondamentaux entre députés et sénateurs que l'accord indispensable entre les deux chambres du Parlement nécessitera, de part et d'autre, *un important effort de conciliation.*

Le travail préparatoire accompli par la commission Vedel, à l'initiative de François Mitterrand, en vue de «toiletter» la Constitution de 1958 risque de s'endormir dans l'armoire aux rapports oubliés. Edouard Balladur a décidé en effet de renvoyer à des jours plus calmes – y en aura-t-il jamais? – le projet permet*tant un meilleur équilibre* entre les différentes institutions. Il n'a conservé que le texte sur la justice, en écartant la possibilité pour les justiciables de saisir directement le Conseil constitutionnel. Pour ce faire, il a obtenu le soutien sans faille des deux Chambres du Parlement. Il ne reste donc plus en chantier que la modification du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et la transformation de la Haute Cour. Mais, sur ces deux points, et quoi qu'ils en disent, députés et sénateurs de droite paraissent bien loin des propositions de la commission Vedel.

Au départ, il y avait la volonté de symboliser l'indépendance de la justice en ne permettant plus au président de la République de nommer la totalité des membres du Conseil supérieur de la magistrature.

CSM : le rôle du président de la République

Mais pour éviter de tomber dans le corporatisme, qui avait régné en partie tout au long de la IVe République, le projet prévoyait une composition paritaire entre magistrat élus et personnalités qualifiées. Le *Sénat* a commencé à *le mettre* à mal, puisque, dans son texte, il y a six magistrats dans un conseil de onze personnes. M. Fanton va au-delà, en faisant passer à huit le nombre des magistrats sans accroître celui des personnalités extérieures.

La droite, d'autre part, tient à ce que le CSM soit sous la présidence de fait du ministre de la justice, et non pas du chef de l'Etat. Dans le projet initial, non seulement il en exerçait la présidence, mais il en nommait souverainement le vice-président. La majorité gouvernementale veut que celui-ci soit de droit le garde des sceaux. En outre, alors qu'il est prévu que le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale nommeront chacun une personnalité au CSM, le président de la République n'y sera représenté que s'il y siège lui-même – ce dont il sera empêché le plus souvent en raison de l'accroissement des charges de ce conseil. Comme, de surcroît, *le gouvernement souhaite que le* secrétaire du CSM ne dépende plus du chef de l'Etat, celui-ci, de fait, sera privé de toute influence, au bénéfice du gouvernement.

Au Palais-Bourbon, comme au Palais du Luxembourg, la droite veut, en outre, réduire les pouvoirs de ce CSM «indépendant» : aux membres de la Cour de cassation et aux premiers présidents de cour d'appel qui ne seront nommés que sur *«proposition»* de ce conseil, elle a ajouté les présidents de tribunaux de grande instance.

Mais entre les deux chambres, il y a aussi de solides points de divergence. Le Sénat veut «constitutionnaliser» le parquet, en créant, de fait, deux CSM – un pour les magistrats du siège, un pour ceux du parquet, solution que Pierre Méhaignerie a trouvé intéressante; M. Fanton s'en tient à un seul, où les magistrats du siège seraient majoritaires, mais qui donnerait son *«avis»* sur certaines nominations de parquetiers. De plus, alors que les sénateurs, comme le gouvernement, privilégient le tirage au sort pour la nomination des magistrats du CSM, afin d'éviter une syndicalisation, le rapporteur de l'Assemblée s'en tient à *une élection.*

Cour de justice : le droit du Parlement

Les divergences sont encore plus grandes pour la Haute cour, ou plus exactement pour la Cour de justice de la République, qui aurait compétence pour les ministres ayant commis des crimes et délits. M. Fanton propose qu'elle puisse être saisie par n'importe quel procureur. Il ne veut pas entendre parler d'une instance de tri des requêtes des citoyens, envisagée et par M. Méhaignerie et par le Sénat, confiant simplement à la Cour de cassation le soin d'en apprécier la valeur purement juridique.

Surtout, il rejette les deux points auxquels s'était accrochée la majorité sénatoriale contre le ministre de la justice : l'élection du président de la Cour de justice par ses membres (douze parlementaires et trois membres de la Cour de cassation ; parmi les trois magistrats, elle aurait même voulu que ce soit un parlementaire); la possibilité pour le Parlement d'engager directement, par un vote des deux Chambres, une procédure contre des ministres ou des anciens ministres. Accepter le maintien de ce droit parlementaire serait, il est vrai, aller contre un sentiment qui avait semblé unanimement partagé. François Mitterrand, dans sa lettre de mission au comité consultatif, l'avait formellement exclu.

Or la majorité actuelle n'a pas les pleins pouvoirs pour modifier la Constitution. Une fois que l'Assemblée nationale et le Sénat seront parvenus à un texte identique, ce qui *pour l'heure paraît encore* loin d'être le cas, le projet de révision devra être soumis soit à tous les électeurs par référendum soit aux députés et aux sénateurs réunis en Congrès. Mais c'est le président de la République qui, de par la Constitution, est le maître de cette partie de la procédure. Si le texte voté séparément par les deux Chambres du Parlement ne lui convient pas, il a parfaitement le droit de l'enterrer. En matière de réforme constitution*nelle, il faut un accord total entre les* hôtes du Palais-Boubon, ceux du Palais du Luxembourg et celui de l'Elysée. M. Mitterrand dispose donc d'un droit de veto.

THIERRY BRÉHIER

Député RPR du Calvados et rapporteur de la commission des lois

André Fanton, le revenant

Son histoire devrait être contée à tous les désœuvrés du suffrage, à tous ces éconduits des urnes tentés de jeter l'éponge. On croit dérouler le fil d'un percours biographique mais on ne fait que feuilleter un manuel de longévité électorale. *La vie d'André Fanton, ou la* preuve roborative que le thème de l'«ingratitude» en politique n'est qu'une fable échafaudée par la troupe des mauvais perdants. Car enfin, comment cet ancien député de Paris deux décennies durant – de 1958 à 1978 – a-t-il pu ressurgir de l'anonymat dans lequel il végétait depuis, s'il n'y avait, quelque part en République, une justice *pour les «mordus» des choses* de la cité? Il fut, à l'âge de trente ans, un des brillants jeunes premiers de la vague de 1958. Le voilà, à l'âge de soixante-cinq ans, drapé dans la tunique du revenant, grognard du gaullisme historique trépignant de reprendre du service.

Les sénateurs sont avertis. A l'heure où couve un conflit entre le Palais du Luxembourg et le *Palais-Bourbon sur la réforme de* la Haute Cour de justice, le rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale pour ce projet de révision constitutionnelle va s'avérer un teigneux contradicteur. Les plus anciens se souviennent qu'André Fanton avait excellé, tout au long des années 60, dans le rôle de «l'affreux Jojo» de l'hémicycle, huant l'opposition, claquant les pupitres et fustigeant «la démoralisation» ambiante. La base gaulliste se délectait des réquisitoires de cet activiste des travées.

On jugea pourtant plus sage, en haut lieu, de le neutraliser en lui confiant de 1969 à 1972 le portefeuille de secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale, un certain... Michel Debré, son vrai parrain en politique qui lui avait déjà mis le pied à l'étrier dès 1958 en l'intégrant dans son cabinet. La Rue Saint-Dominique le brida effectivement jusqu'à le condamner à l'effacement.



Il prit tout de même quelque plaisir à aller narguer les Australiens et les Néo-Zélandais en piquant un plongeon dans le lagon turquoise de Mururoa, quatre heures à peine après un essai nucléaire. Il refit surface frétillant comme un pêcheur de perles maori, preuve irréfutable de «l'innocuité» des expériences françaises.

Jacobin ombrageux

Patriote exigeant, jacobin ombrageux et pourfendeur en chef de la «chienlit» de 68 – il battait l'estrade tous les soirs de Mai dans sa circonscription du XIe arrondissement. – André Fanton eut du mal à se défaire de l'image droitière qui lui collait à la peau à l'époque. Alors il tenta de montrer que les choses n'étaient pas si simples. Sa croisade parlementaire en 1976 en faveur de l'instauration d'un impôt sur les grosses fortunes exaspéra les giscardiens et fut applaudie par les socialistes. *«Je n'ai jamais été favorable au libéralisme économique»,* clame cet adepte du retour aux sources sociales du gaullisme.

Mais voilà qu'autour de 1978 la nouvelle génération du RPR brûle de pousser les aînés vers la sortie. Alors que la gloire parisienne de Jacques Chirac déclasse bien des «compagnons», l'ancien protégé de M. Debré s'imagine subitement hobereau en province. Mais Poitiers ne veut pas de lui, pas plus que Lisieux en 1981 qui grimace en voyant débarquer ce «horsain» (étranger). Il s'y fixe pourtant et attend son heure en entamant laborieusement une carrière d'élu local jusqu'à ce que le scrutin de liste de 1986 – divine surprise – lui permette de redécouvrir le capiton pourpre de l'Assemblée. Ainsi le revoit-on monter à la tribune rapporter le projet de loi Méhaignerie sur le logement et, surtout, les conclusions de la commission *ad hoc* chargée d'étudier le renvoi de Christian Nucci devant la Haute Cour de justice. Mais ces instants de bonheur parlementaire seront brefs. 1988 lui sera à nouveau fatal.

Emporté par les vagues roses, repêché par les vagues bleues, André Fanton ne s'est pas encore vraiment imposé, tout président de la fédération RPR du Calvados qu'il est, comme le baron enraciné capable de résister aux courants contraires. Il lui reste à prouver que sa récente élection à Lisieux contre Yvette Roudy (PS) *ne doit pas qu'aux* seules vertus miraculeuses de l'étiquette UPF. Mais qui sait si ce gaulliste «social» et anti-européen, proche de Charles Pasqua et Philippe Séguin, n'est pas en train de se constituer, l'air de *rien,* un authentique capital électoral? On aurait alors l'air fin, lors de la nouvelle législature, à ne plus pouvoir moquer Fanton le revenant.

FRÉDÉRIC BOBIN

La visite du ministre des DOM-TOM dans le Pacifique sud

M. Perben annonce un plan de relance en faveur de la Polynésie française

PAPEETE

de notre correspondant

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, s'est adressé, lundi 21 juin à Papeete, aux membres de l'Assemblée territoriale en assurant que le gouvernement d'Edouard Balladur entendait *«reprendre à son compte l'effort de réformes»* engagé par la Polynésie française sous la forme du «pacte de progrès» conclu, début 1993, par les dirigeants locaux et l'ancien gouvernement socialiste. Ce «pacte» *vise à encourager les investisse*ments productifs afin d'alléger la dépendance de l'archipel vis-à-vis de Paris, dans la perspective d'un tarissement des transferts financiers liés aux expérimentations nucléaires de Mururoa.

Précisant les grandes lignes de l'effort dont s'acquittera le gouvernement afin d'accompagner cette transition, le ministre des DOM-TOM a cité les mesures de défiscalisation récemment adoptées au *Parlement et la mise* en œuvre d'un plan de relance du bâtiment, correspondant à un engagement de 150 millions de francs. L'Etat consentira en outre une avance de l'ordre de 160 à 200 millions de francs au territoire afin de lui permettre de faire face à ses difficultés de trésorerie. M. Perben a toutefois appelé les dirigeants polynésiens à faire preuve de *«rigueur»* dans l'utilisation de ces fonds publics.

Arrivé à Papeete samedi 19 juin, le ministre des DOM-TOM a pu entamer cette cinquième étape de son périple dans le Pacifique sud, après la Nouvelle-Calédonie, le Vanuatu, les îles Fidji et Wallis-et-Futuna, dans un territoire dont la température sociale est subitement retombée. Les syndicats ont, en *effet, décidé de lever leur* mot d'ordre de grève, après un accord intervenu avec M. Flosse au sujet du train de mesures fiscales que le gouvernement local venait d'adopter. Les droits fiscaux d'entrée ne subiront ainsi pas l'augmentation initialement prévue, et la taxe sur les communications téléphoniques a été supprimée. Le produit de la taxe additionnelle votée par l'Assemblée sur les carburants sera *affecté à un fonds routier. Mais le* principe de l'institution de la «contribution de solidarité» – c'est-à-dire d'un impôt direct – *n'a* pas été remis en cause.

MICHEL YIENGKOW

HISTOIRE

Les archives de l'Internationale communiste

Les négociations du Parti communiste avec les autorités d'occupation pendant l'été 1940

La revue *Communisme,* que dirigent Annie Kriegel et Stéphane Courtois, publie un numéro triple consacré aux «archives du communisme», c'est-à-dire aux découvertes faites par ses collaborateurs dans l'énorme masse des documents de l'ex-Internationale communiste (le Komintern, dissous par Staline en 1943), rendus accessibles, à Moscou, à la *suite de l'effondrement du sys*tème soviétique. L'un des principaux épisodes que ces travaux permettent d'éclaircir est l'affaire de la demande de reparution légale de la presse communiste, présentée aux autorités d'occupation par la direction clandestine du Parti communiste français en juin 1940.

Les articles de Mikhaïl Narinski et de Stéphane Courtois, publiés dans le numéro 32-34 de la revue *Communisme,* font définitivement justice des allégations des «historiens» officiels du PCF selon lesquelles la demande de reparution légale de *l'Humanité* en zone occupée, à l'été 1940, aurait été une initiative incontrôlée, prise par des militants sans responsabilités, coupés de la direction du parti et désorientés par la défaite. Les *Cahiers d'histoire* de l'Institut de recherches marxistes, organisme dépendant du Parti communiste, publient d'ailleurs, eux aussi, l'article de M. Narinski, initialement présenté en conférence à l'Académie polonaise des sciences, à Paris, en décembre dernier, qui fait porter sur les seuls *«calculs politiques de Staline»* toute la responsabilité des errements de la direction française.

Dissous en septembre 1939, à la suite de son approbation du pacte Hitler-Staline, plaidant pour la *«paix avec l'Allemagne»* au moment où s'engageaient les hostilités contre le nazisme, qualifiées de *«guerre impérialiste»,* le PCF allait attendre l'entrée des troupes allemandes en Union soviétique, en juin 1941, pour prendre le parti de la lutte contre l'occupant. Certains des siens, comme Charles Tillon, Auguste Havez ou Robert Ballanger, qui, sans l'autorisation de la direction, avaient commencé à organiser la résistance dans leur région, devaient le payer d'une mise à l'écart, provisoire ou définitive, après la Libération. Cependant, officiellement, la direction du parti a entretenu, pendant de longues années, la fiction d'un engagement de la première heure, passant sous silence le pacte et ses conséquences.

De Gaulle «agent de l'impérialisme britannique»

Les articles de MM. Narinski et Courtois, appuyés sur les documents du Komintern, permettent de mieux comprendre dans quelles conditions le Parti communiste français en est venu à adopter la *ligne soviétique, contraire* à son engagement antifasciste de la période du Front populaire et de la guerre d'Espagne. Ancien dirigeant des Brigades internationales, André Marty, qui siège au présidium de l'Internationale communiste à Moscou, entretient une rivalité à peine voilée avec Maurice Thorez, le secrétaire général du PCF. En octobre 1939, il énonce de sévères critiques sur la lenteur avec laquelle les dirigeants du parti français se sont alignés sur l'orientation issue du pacte du 23 août. Arrivé à Moscou le 8 novembre, Thorez doit accepter de cosigner avec Marty un rapport dans lequel sont dénoncées les *«lourdes fautes politiques»* qu'il a commises en conservant, alors qu'elle n'était plus de mise, *«une position «antifasciste» complètement erronée».*

Arrivé à Paris le 15 juin 1940, lendemain de l'entrée des troupes allemandes dans la capitale, Jacques Duclos, qui assurait de Bruxelles une part de la direction du PCF, saisit l'occasion offerte par les autorités d'occupation de faire reparaître *l'Humanité,* quotidien interdit depuis le mois de septembre précédent et condamné, depuis lors, à une parution clandestine. Les négociations s'engagent par l'intermédiaire d'un avocat proche des Soviétiques, Robert Foissin, et sont menées par deux responsables communistes, Denise Ginollin et Maurice Tréand. Ce sont eux que Duclos présentera trente ans plus tard, dans ses *Mémoires* (1), comme *«des camarades animés sans aucun doute de bonnes intentions»,* que *«la direction du parti désavoua»* et qui *«reconnurent leurs erreurs»...*

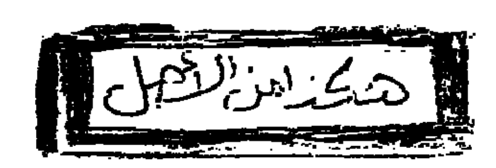
En fait, le futur candidat du PCF à l'élection présidentielle de 1969 informe régulièrement Moscou de ces démarches, qui portent, dans un second temps, sur l'éventuelle reparution d'un autre quotidien communiste, *Ce soir,* les nazis estimant qu'une *«activité apolitique du Parti communiste en France»,* selon les termes de l'ambassadeur Otto Abetz, pourrait les servir. Duclos donne des gages, précisant, notamment, qu'un journal communiste *«se fixerait pour tâche de dénoncer les agissements des agents de l'impérialisme britannique, qui veulent entraîner les colonies françaises dans la guerre».* Il s'agit, naturellement, du général de Gaulle, dont le même Duclos se félicite, dans un rapport adressé à Moscou, que *«les appels restent sans écho».*

Cependant, l'un des dirigeants de l'Internationale, Dimitri Manouilski, commence à s'inquiéter des inconvénients que cette politique pourrait avoir pour le crédit du PCF, alors que se profile le danger d'un conflit entre l'Allemagne et l'Union soviétique. La rectification sera accomplie en septembre, après que Foissin, le plus compromis dans les pourparlers avec les Allemands, aura été, comme de bien entendu, exclu du parti.

PATRICK JARREAU

(1) *Mémoires, dans la bataille clandestine*: éditions Fayard, 1970.

▶ ***Communisme,* nº 32-24; éditions l'Age d'homme, 5, rue Féron, 75006 Paris; 329 pages, 150 francs. *Cahiers d'histoire de l'IRM,* numéro 50; 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris; 160 pages, 82 francs.**



M. Perben annonce un plan de relance en faveur de la Polynésie française

HISTOIRE

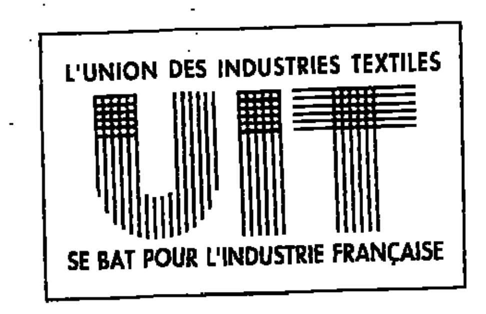
... du Parti communiste ... d'occupation pendant l'été 19...

LE TEXTILE N'EST PAS SEUL

L'agriculture et l'ensemble des industries françaises réclament la renégociation des accords du GATT.

Vont-ils enfin comprendre à Bruxelles ?

Demandez-nous au (16-1) 47 56 31 00 le document : *Actualisation de la position du CNPF sur l'Uruguay Round.*



Plus de 20 millions de chômeurs en Europe, c'est assez.

**** PUBLICIS ETOILES

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Deux avis du Comité national d'éthique

Le dépistage systématique de la trisomie 21 n'est pas jugé souhaitable

Le Comité national d'éthique a rendu publics, mardi 22 juin, deux avis, l'un sur la mise en œuvre éventuelle d'un programme de santé publique visant à un dépistage de masse, systématique, de la trisomie 21 (mongolisme), l'autre sur les conditions de mise en pratique des thérapies géniques.

Dans son premier avis, le comité d'éthique s'est prononcé contre la mise en œuvre d'un dépistage systématique de la trisomie 21, quelle que soit la technique – dosage sanguin de l'hormone gonadotrophique chorionique (HGN) ou amniocentèse – utilisée. Dans le deuxième avis, le Comité d'éthique élargit le champ potentiel des thérapies géniques somatiques en se déclarant favorable, pour peu qu'elles soient très encadrées, aux techniques d'apport de gènes thérapeutiques directement dans l'organisme *(in vivo)*.

Faut-il organiser, en France, un dépistage prénatal systématique de la trisomie 21 ? Sans aller jusqu'à une telle extrémité qui permettrait d'éradiquer le mongolisme, mais au prix d'une amniocentèse pour toutes les femmes enceintes, faut-il envisager, par des dosages biologiques, de sélectionner les femmes à risque de trisomie 21, de manière à leur faire subir ensuite un examen génétique et à obtenir ainsi un diagnostic prénatal de certitude ?

Le Comité national d'éthique avait été consulté pour avis, d'une part par le ministère de la santé, d'autre part par la Commission nationale de la biologie de la reproduction, sur l'utilisation de tests biologiques sanguins destinés à évaluer le risque, chez une femme enceinte, d'être porteuse d'un enfant atteint d'une trisomie 21. Cette demande d'avis était justifiée par les résultats de plusieurs études faisant apparaître que de tels dosages sanguins constituent des outils d'évaluation du risque d'anomalie chromosomique plus performants que le seul indicateur utilisé jusqu'à présent, à savoir l'âge maternel (1). Seule une analyse des cellules fœtales après amniocentèse ou prélèvement de villosités choriales permet, actuellement, d'établir le diagnostic de trisomie 21, en visualisant la présence de trois chromosomes 21. Du fait de la gravité de cette affection et de l'absence de traitement, une grossesse trisomique entre dans le champ de la loi du 17 janvier 1975 prévoyant une possibilité d'interruption volontaire d'indication médicale. Pour autant, poser un diagnostic prénatal de trisomie 21 au moyen d'une amniocentèse n'est pas un geste anodin. Cette exploration invasive n'est pas dénuée de risque pour le fœtus et entraîne 5 à 15 fausses couches pour 1 000 prélèvements.

Dans de telles conditions, cet examen ne peut être proposé qu'aux femmes présentant un risque plus élevé de donner naissance à un enfant trisomique. L'indicateur de risque le plus communément observé est l'âge de la mère. A 20-30 ans, le risque d'avoir un enfant trisomique 21 est de 1 sur 1500 naissances; à 30-35 ans, il est de 1 sur 900; à 35-38 ans, il est de 1 sur 300; à 38-39 ans, il est de 1 sur 150. Enfin, pour les femmes âgées de plus de 40 ans, le risque de trisomie 21 est de 1 sur 50 naissances.

Le diagnostic chromosomique fœtal est aujourd'hui proposé (et remboursé) à partir de trente-huit ans. Ainsi que le précise le Comité d'éthique dans son rapport (2), *«il ne s'agit, ni en théorie ni en pratique, d'un programme d'éradication de la trisomie : en effet, ce programme, fondé sur la décision de la femme dûment informée, n'est ni obligatoire au-dessus de trente-huit ans, ni interdit au-dessous de cet âge»*. De toute manière, si un tel programme – par hypothèse – était appliqué à toutes les femmes de plus de trente-huit ans, les trois quarts des naissances d'enfants trisomiques 21 échapperaient quand même à un tel dépistage, la majorité des enfants mongoliens naissant de mères plus jeunes. En 1981, en France, 14 % des femmes enceintes de plus de trente-huit ans avaient pratiqué un diagnostic cytogénétique prénatal. Cette proportion était de 60 % en 1991. Cette situation, estiment les rapporteurs du Comité d'éthique, n'est guère *«satisfaisante»* : *«Les restrictions à la prise en charge par l'assurance-maladie fondées sur l'âge ne sont pas convenables au regard de l'éthique : celle-ci postule une égalité d'accès aux soins.»*

Une évaluation probabiliste

C'est dans un tel contexte que le ministère de la santé avait envisagé de mettre en œuvre un *«programme de santé publique»* permettant aux femmes de plus de trente ans et de moins de dix-huit ans d'avoir accès à ce type de dépistage, dès lors que des analyses sanguines montreraient, autour de la seizième semaine de grossesse, une élévation significative du taux de l'hormone HCG. Plusieurs études ont, en effet, montré qu'il est possible, grâce à un tel dosage, de déceler un groupe de 5 à 7 % de femmes enceintes de moins de trente-huit ans chez qui l'incidence de la trisomie 21 est du même ordre que celle observée chez les femmes de plus de quarante ans. A l'inverse, et c'est ce qui complique notablement le problème, un résultat anormal du dosage de l'HCG ne conduit pas à une certitude de trisomie 21; de la même manière, dans 20 à 30 % des grossesses trisomiques, on ne retrouve pas d'augmentation du taux de cette hormone.

Dans de telles conditions, le Comité d'éthique a estimé qu'il *«ne saurait approuver un programme de santé publique visant à un dépistage systématique de la trisomie 21, qu'il soit direct, ou qu'il recoure à des examens biologiques»*. *«En effet,* explique son rapport, *la totalité des trisomies ne pourraient être repérées que par la programmation, illusoire et inacceptable, d'une amniocentèse pour toutes les grossesses : un tel programme supposerait des mesures autoritaires contraires à toute éthique. Une telle décision serait de surcroît ressentie comme un désaveu pour les familles élevant un enfant trisomique.»*

Le Comité d'éthique estime donc qu'il convient *«de laisser au médecin le choix de son attitude en fonction de la personnalité de la femme à qui appartient la décision»*. Aux médecins, il conseille de *«garder la trace très explicite des raisons qui l'ont amené à préconiser telle attitude afin de pouvoir prouver, le cas échéant, qu'il a assumé sa mission avec diligence»*. En effet, quelle que soit la décision qu'il sera amené à prendre, le médecin peut se voir exposé à deux types de reproche : celui d'avoir provoqué une lésion du fœtus alors même que l'amniocentèse avait conclu à l'absence de trisomie; celui d'avoir laissé naître un enfant trisomique sans avoir, au préalable, pratiqué une amniocentèse.

Cela dit, le Comité d'éthique ajoute qu'*«il ne voit pas d'objection à un programme visant à affiner les indications médicales du diagnostic cytogénétique de la trisomie 21 fœtale par utilisation, chez les femmes qui le désirent, des tests biologiques sanguins»*. Un tel programme, poursuit-il, ne pourrait être pratiqué qu'à trois conditions :

«– Une information médicale préalable sur le test proposé doit être donnée à la femme à laquelle un accompagnement psychologique doit pouvoir être offert;

«– Le dosage doit être effectué par un laboratoire agréé;

«– Il doit être associé à une consultation obligatoire dans un centre agréé de diagnostic prénatal, comportant au moins un généticien biologiste et un spécialiste d'échographie fœtale.»

En ce qui concerne l'information des futures mères, il est essentiel de ne pas créer de confusion entre la découverte de l'appartenance à un groupe à risque accru et le diagnostic d'une trisomie chez le fœtus. Un tel dépistage, au moyen d'un simple dosage, n'est qu'une évaluation probabiliste d'un risque de trisomie 21, conduisant – éventuellement – à la pratique d'un examen de certitude (amniocentèse et caryotype). La qualité de cette information est essentielle. Comme le dit le Comité d'éthique, *«une application déshumanisée, automatiquement planifiée, d'un tel programme biologique entraîne une anxiété extrême du couple»*.

F. N.

(1) Les résultats d'une enquête pilote nationale sur l'évaluation du risque de trisomie 21 par dosage sérique de l'HCG et de l'alpha-fœtoprotéine ont été publiés récemment dans la revue *Contraception Fertilité Sexualité* (1993 - Vol. 21, n° 2, p. 133-143).

(2) Le rapporteur de cet avis est le docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins. Le groupe de travail rassemblait le professeur André Boué, M. Jean Michaud et le docteur Louis René.

Les thérapies géniques «in vivo» pourront être développées

La thérapie génique somatique peut être définie, schématiquement, comme l'utilisation de gènes en tant que médicaments destinés à traiter des maladies héréditaires, mais sans modifier l'hérédité des malades. Elle s'oppose à la thérapie génique germinale qui intéresse les cellules reproductrices (spermatozoïdes et ovocytes) et s'accompagne donc d'une transmission à la descendance de la modification génétique introduite.

Dans un premier temps, le 13 décembre 1990, le Comité national d'éthique n'avait donné un avis favorable qu'aux techniques de thérapie génique somatique consistant d'abord à introduire un gène dans des cellules préalablement prélevées sur des malades et cultivées hors de l'organisme (*ex vivo*) et, par la suite, à retransplanter ces cellules ainsi génétiquement modifiées chez les malades. Dans cet avis, le Comité d'éthique indiquait qu'il convenait d'*«interdire toute tentative de modification délibérée du génome des cellules germinales et toute thérapie génique comportant le risque d'une telle modification»*. *«Dans cet esprit,* ajoutait-il, *il convient d'interdire le transfert de gènes par des vecteurs viraux dans l'embryon humain du fait des risques d'atteinte des cellules germinales»*.

C'est sur cette dernière recommandation que revient le Comité d'éthique (1). En effet, explique-t-il dans son nouvel avis, de nombreuses maladies ne pourraient être traitées par la technique d'autogreffe de cellules génétiquement modifiées *ex vivo* du fait de la dissémination, dans tout l'organisme, des cellules à atteindre. Dans de telles indications, seul l'apport du gène thérapeutique directement dans l'organisme (*in vivo*) serait alors possible, utilisant des vecteurs viraux ou inertes.

Les risques d'un traitement expérimental

Considérant que, depuis 1990, *«les progrès des connaissances sur des modèles expérimentaux ont été très importants»* – et même si les applications à l'homme restent très limitées, – le Comité d'éthique estime aujourd'hui qu'appliqués à des malades souffrant d'affections sévères ces protocoles de thérapie génique somatique *in vivo «ne semblent pas poser de problèmes fondamentalement nouveaux par rapport aux essais thérapeutiques, en général»*, sous réserve de l'application des règles définies par la loi du 20 décembre 1988 sur la protection des personnes se prêtant à la recherche biomédicale et de la consultation des comités créés par cette loi.

Le Comité d'éthique rappelle que les essais de thérapie génique somatique doivent être précédés d'une expérimentation préalable suffisante chez l'animal et qu'*«ils ne devraient être envisagés que chez des malades atteints d'une affection sans traitement efficace disponible et de pronostic suffisamment grave pour justifier les risques potentiels encourus par l'application d'un traitement encore largement expérimental»*.

En donnant son feu vert aux expérimentations menées au moyen des techniques de thérapie génique somatique *in vivo*, le Comité d'éthique montre sa capacité de prise en compte des progrès scientifiques et médicaux. Ce faisant, il n'en méconnaît pas les risques. Rappelant que l'une des deux méthodes consiste en l'introduction dans l'organisme d'un gène contenu dans un vecteur viral (par exemple un adénovirus), il prévient que ces techniques posent de redoutables problèmes liés à l'introduction d'un virus dans l'organisme. Un risque qui vaut sans doute d'être couru, car ces nouveaux traitements représentent un espoir de traitement et de guérison de maladies monogéniques graves, jusque-là au-dessus de toute ressource thérapeutique (2).

F. N.

(1) Le rapporteur de cet avis était le professeur André Boué, les membres du groupe de travail étant, outre ce dernier, M. Henri Atlan et le professeur Axel Kahn.

(2) Sur ce thème, on se reportera à l'ouvrage *Thérapie génique-L'ADN médicament*, coordonné par le professeur Axel Kahn (Ed. John Libbey Eurotext).

Les recommandations de la commission du génie biomoléculaire

Des applications médicales plus nombreuses

Créée en novembre 1986 par arrêté du ministre de l'agriculture, la commission du génie biomoléculaire a pour mission *«d'émettre un avis sur les risques liés à l'utilisation des produits issus du génie biomoléculaire* [microorganismes, plantes ou animaux génétiquement modifiés], *et de formuler, lors de l'examen particulier de chaque dossier, des recommandations sur les précautions à prendre et les conditions d'emploi jugées nécessaires»*. Cet avis est ensuite utilisé par les instances compétentes d'homologation ou d'autorisation de mise sur le marché.

Ainsi que l'a précisé la commission en présentant récemment son bilan d'activité pour 1992, il concerne aussi bien des produits d'intérêt agronomique et agroalimentaire que médical. L'an dernier, la commission a reçu vingt-neuf demandes d'expérimentation (contre trente en 1990 et trente-deux en 1991). Comme les années précédentes, la plupart d'entre elles portent sur la dissémination en plein champ de plantes transgéniques, qui ont été génétiquement modifiées afin de devenir résistantes à un herbicide, une maladie virale ou un insecte ravageur.

Tous les dossiers ont finalement reçu un avis favorable, mais nombre d'industriels ont dû revoir leur copie en cours de route. *«Dans la plupart des cas, soit les conditions expérimentales ont été modifiées, soit des lignées de plantes trop mal définies au plan moléculaire ont été retirées de l'expérimentation»*, précisent les membres de la commission. Une prudence d'autant plus impérative que, selon son président, le professeur Axel Kahn, les demandes d'autorisation de mise sur le marché de certaines espèces végétales (tabac, maïs) semblent désormais imminentes.

Autre évolution à prévoir : l'augmentation, dans un avenir proche, des demandes portant sur des organismes modifiés en vue d'applications médicales. En 1992, deux dossiers portant sur la dissémination d'un microorganisme recombiné exprimant une protéine du virus de la rage, destiné au développement d'un vaccin de nouvelle génération, ont ainsi été présentés par Rhône-Mérieux. Compte tenu des avancées récentes obtenues dans les traitements thérapeutiques par transfert de gènes, une vingtaine de dossiers relatifs à la thérapie génique pourraient également, pour la première fois, être examinés par la commission au cours de l'année 1993.

Ca. V.

Réprobation

Suite de la première page

Suite de la première page

Rappelant que de telles techniques aboutiraient à transmettre à la descendance la modification génétique «thérapeutique» introduite, son rapport démontre qu'en l'état actuel des connaissances et des techniques ce type de thérapie génique impliquerait le transfert d'un gène dans un embryon très précoce, créant de fait un homme ou une femme «transgénique», c'est-à-dire possédant le transgène supplémentaire dans toutes ses cellules.

Cette pratique supposerait, au préalable, une analyse *in vitro* des embryons de manière à sélectionner ceux qui sont porteurs du déficit que l'on désire corriger. Mais, *a contrario*, un tel diagnostic permettrait, dans le même temps, d'identifier les embryons non porteurs du déficit. Dès lors, plutôt que d'avoir recours à une méthode de transgenèse forcément encore aléatoire, la tentation serait grande de se contenter de trier les embryons non porteurs du déficit et de les transférer ensuite pour conduire à la naissance d'un enfant sain. En d'autres termes, un diagnostic préimplantatoire de l'embryon étant de toutes manières indispensable, sa conséquence logique serait, estime le Comité d'éthique, *«plutôt un tri d'embryons qu'une thérapie génique aux résultats incertains»*.

Cette tentation du diagnostic préimplantatoire, que le chercheur Jacques Testart avait stigmatisée dans son ouvrage *le Désir du gène* (Editions François Bourin), se retrouve en filigrane dans tous les débats sur le développement des procréations médicalement assistées. Les données que publie l'association FIVNAT (*lire page 19*) sont, à cet égard, significatives de la contradiction dans laquelle se trouvent médecins et chercheurs : d'un côté, on démontre le risque qu'il y a à mener une grossesse à un âge tardif ; de l'autre, on s'aperçoit qu'un nombre croissant de femmes de plus de quarante ans ont recours aux techniques de PMA. Et, comme si tout n'était pas déjà si compliqué, voilà qu'on apprend que non seulement l'âge maternel constitue un facteur de risque pour l'enfant à naître, mais que vraisemblablement l'âge du père en constitue un autre (*lire page 17*).

Où se situe, dès lors, la frontière entre la médecine prédictive et préventive et l'eugénisme ? On en revient à la question essentielle posée naguère par Jean Rostand : *«L'avantage que trouve l'espèce à tarir les sources de mauvais gènes, l'épargne de souffrances individuelles réalisée par la diminution des mal-nés compensent-ils l'offense que de telles méthodes infligent à notre respect de la personne et à notre souci de la liberté ?»*

Sans prétendre répondre à de telles questions, le Parlement s'honorerait à légiférer – enfin – sur les questions de bioéthique. En se souvenant de ce que disait le philosophe Georges Canguilhem : *«Le vivant et le milieu ne sont pas normaux pris séparément, mais c'est leur relation qui les rend tels l'un à l'autre.»*

FRANCK NOUCHI

ENVIRONNEMENT

Le bilan sur la qualité de l'air en France

Les automobiles ont pris le relais des chaudières en matière de pollution

On le répète souvent sans avancer de preuve : l'air de nos villes semble aujourd'hui plus respirable qu'il n'y a un demi-siècle, lorsque les cheminées d'usine et le chauffage au charbon se conjuguaient pour empester l'atmosphère. Le ministère de l'environnement vient de rendre public un document qui confirme pour l'essentiel cette impression. Dans son bilan de la qualité de l'air en 1992 (pour l'ensemble de la France), le ministère constate que la pollution par le dioxyde de soufre (SO2) recule, alors que les oxydes d'azote (NOX) restent stables, avec cependant une augmentation des valeurs de pointe. Quant à l'ozone, qu'on ne mesure que depuis peu, des teneurs élevées ont été enregistrées, notamment dans le sud-est de la France.

Que signifient ces premières constatations ? La diminution des oxydes de soufre correspond à une réduction des activités industrielles «sales», fonctionnant au pétrole ou au charbon. Beaucoup d'usines se sont reconverties au gaz naturel ou à l'électricité, qui, en France, est aux trois quarts d'origine nucléaire, donc sans dégagement de carbone ni de soufre. Chez les particuliers, le chauffage au charbon ou au fioul a souvent été abandonné au profit du gaz ou de l'électricité, entraînant les mêmes conséquences. Enfin, la pollution atmosphérique par le plomb n'augmente plus depuis que les raffineurs proposent de l'essence sans plomb et réduisent le pourcentage de plomb dans le carburant classique.

La nocivité de l'ozone

Est-ce à dire, pour autant, que tout va pour le mieux dans le ciel de France ? Tous les relevés indiquent des pointes importantes d'oxydes d'azote, dues pour l'essentiel à la pollution automobile. Malgré l'introduction des pots d'échappement à catalyseur, en effet, la majorité des véhicules dotés de moteurs à explosion émettent encore des gaz où abondent le gaz carbonique (CO2) et surtout l'oxyde d'azote (NOX). En combinaison avec l'oxygène de l'air et les rayons du soleil, qui produisent une réaction photochimique, ces gaz donnent de l'ozone (O3). Cet ozone «troposphérique», présent dans les couches basses de l'atmosphère (à la différence de la fameuse couche d'ozone stratosphérique), est un élément polluant particulièrement nocif pour l'homme et les autres êtres vivants. On a observé des valeurs moyennes dépassant les limites européennes à Lyon, Marseille et Nantes, avec des pointes occasionnelles à Strasbourg, Besançon, Paris, Toulouse et Grenoble.

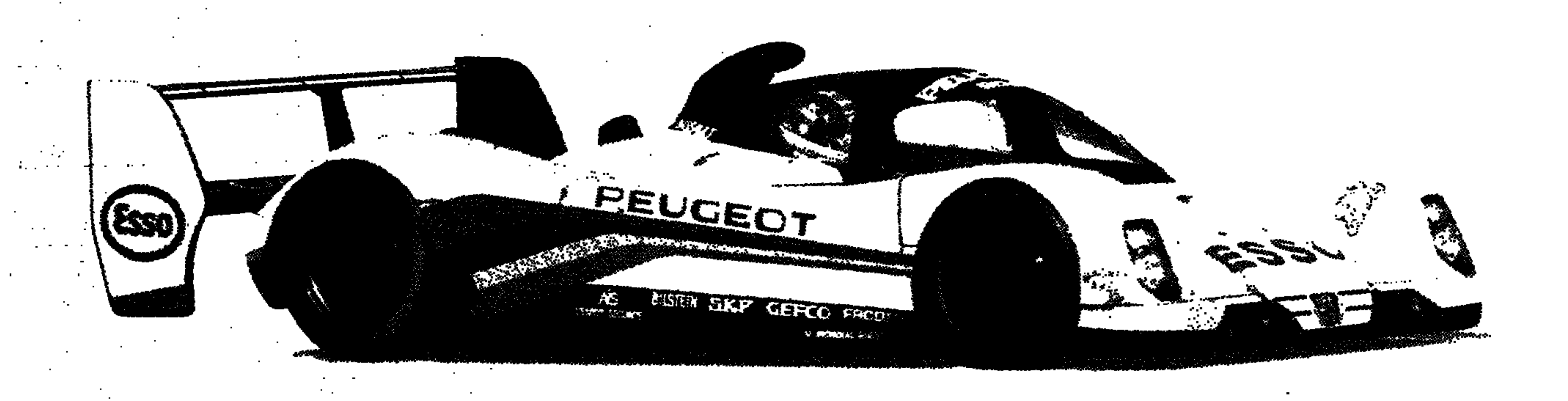
Quant au dioxyde de soufre, les normes européennes ont été dépassées à Petit-Couronne (Seine-Maritime), Lacq (Pyrénées-Atlantiques), La Gatasse (Bouches-du-Rhône), Ignauval (Seine-Maritime) et Courcelles (Nord), essentiellement par la présence d'industries du raffinage. Les ordures ménagères sont à l'origine d'une importante pollution par le méthane (dans les décharges) et par l'acide chlorhydrique (dans les usines d'incinération). La combustion d'une tonne d'ordures ménagères dégage en effet plus de 7 kilogrammes d'acide chlorhydrique dans l'atmosphère, lorsque les fumées ne sont pas lavées. Enfin, les activités agricoles produisent de l'ammoniac et du méthane avec la décomposition des matières organiques de l'élevage et l'utilisation des engrais chimiques.

Au total, l'évolution des émissions polluantes relevées entre 1980 et 1992 fait apparaître une baisse dans tous les secteurs, sauf dans celui des transports, dont la contribution a augmenté de 23 %.

ROGER CANS

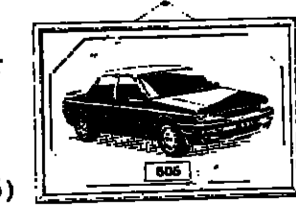


PEUGEOT, 1er, 2e et 3e aux 24 heures du Mans 93.

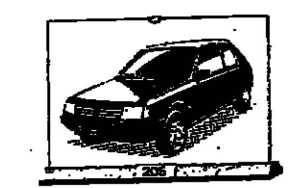


Ce sont les filles qui vont être contentes !

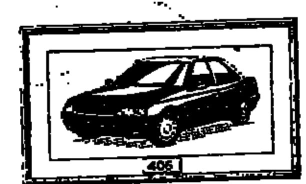
Pour la deuxième année consécutive, Peugeot remporte les 24 heures du Mans. Cette nouvelle victoire, la 905 la doit à une technologie de pointe, une technologie 100% Peugeot. Car pour elle, comme pour



toutes ses sœurs (qui portent



de charmants prénoms tels que 106, 205, 306, 405, ou bien 605) rien n'est jamais trop beau ; elles bénéficient aussi bien des dernières innovations techniques que d'une qualité de conception et de fabrication parfaitement optimisée, assurant ainsi une fiabilité de haut niveau. Alors ne vous étonnez pas si la Peugeot 905 dédie cette victoire



à tous ceux qui roulent et qui rouleront en Peugeot... Après tout, c'est un peu la leur.



PEUGEOT

Avec le concours de :
Esso, Michelin, AIS l'esprit sécurité, Bilstein, Boissier Reception, Compagnie de Californie, Dassault, Facom, Gefco, IBM, Magneti Marelli, Mondial Assistance, SKF, Speedline, Timberland.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises de l'Isère

La «responsabilité morale» de Richard Roman n'est pas retenue dans le meurtre de la petite Céline

GRENOBLE

de notre correspondant

La cour d'assises de l'Isère, présidée par Dominique Fournier, a condamné Didier Gentil, qui purge depuis le 17 décembre 1992 une peine de réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 28 ans pour le viol et le meurtre de Céline Jourdan, à verser la somme d'un million cinquante mille francs, destinée à réparer les préjudices subis par les parties civiles. Didier Gentil étant insolvable, cette somme sera versée par le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions, financé par l'Etat.

Au cours des débats qui se déroulèrent le 8 juin, l'avocat du père de l'enfant, Gilbert Collard, s'était efforcé de démontrer la *«responsabilité morale»* de Richard Roman, qui, de son côté, avait été acquitté, et son *«influence considérable»* dans le meurtre de la petite fille âgée de sept ans (*le Monde* du 9 juin). La cour n'a pas voulu retenir cette thèse. Elle a considéré *«qu'il ne résulte pas des débats que les griefs, articulés par certaines des parties civiles contre Richard Roman, tenant à son mode de vie, à sa sexualité, à ses lectures et à ses quêtes spirituelles et philosophiques, sont constitutifs de fautes civiles, ou sont de nature à avoir eu l'influence que leur attribuent ces parties civiles»*, sur Didier Gentil. D'autre part il estime, *«qu'il ne résulte pas, non plus, des débats que ces griefs sont en relation de causalité avec les faits dommageables dont les parties civiles demandent réparation»*. La cour d'assises a, dès lors, rejeté les exigences de réparation formulées à l'encontre de Richard Roman par les parties civiles qui s'élevaient à la somme de cinq cent mille francs. Me Collard a décidé de se pourvoir en cassation.

CLAUDE FRANCILLON

REPÈRES

ESPACE

La navette «Endeavour» va récupérer dans l'espace la plate-forme EURECA

Après un report de vingt-quatre heures dû aux conditions atmosphériques, la navette spatiale américaine *Endeavour* a été lancée, lundi 21 juin à 15 h 07 (heure française), du centre spatial de Cap Canaveral (Floride). Les six membres de son équipage – parmi lesquels deux femmes – effectueront une mission de huit jours, dont la tâche principale consistera à récupérer, jeudi 24 juin, la plateforme-laboratoire européenne EURECA (European Retrievable Carrier). La mise en œuvre de cette plate-forme de 4,5 tonnes déployée dans l'espace en août 1992 a coûté 2,3 milliards de francs à l'Agence spatiale européenne (ESA). Second objectif : l'utilisation du premier laboratoire commercial envoyé dans l'espace, Spacelab-1 dans lequel l'équipage pourra superviser le bon déroulement de vingt-deux expériences scientifiques et techniques.

Si le retard pris au lancement d'*Endeavour* leur en laisse le temps, les deux astronautes Jeff Wisoff et David Low devraient également effectuer une sortie de quatre heures dans l'espace, afin de préparer la réparation du télescope spatial Hubble, prévue en décembre prochain. – *(UPI, AFP.)*

POLICE

M. Pasqua annule une réforme du statut des inspecteurs

Le ministre de l'intérieur a décidé de revenir sur le décret relatif au statut particulier des inspecteurs de la police nationale pris le 27 mars, quelques jours avant son arrivée place Beauvau. Ce texte instituait deux grades (inspecteur et inspecteur principal, d'une part ; inspecteur divisionnaire, de l'autre). M. Pasqua a choisi de revenir à la situation ancienne, en maintenant la distinction en trois grades (inspecteur, inspecteur principal, inspecteur divisionnaire).

Annoncée dans une lettre aux préfets datée du 21 juin, cette décision vise à *«redonner à chaque grade une claire définition de ses responsabilités»* et à *«améliorer très sensiblement les perspectives d'avancement»*. Dans cet esprit, le ministre a annoncé 450 promotions supplémentaires d'inspecteurs.

La décision du ministre constitue une rebuffade pour le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire dans le corps, et un succès pour l'Union nationale autonome des policiers en civil (UNAPC, 18,16 % des suffrages), née l'an dernier d'une scission du SNAPC provoquée notamment par la question de la réforme des corps et carrières. Selon l'UNAPC, la fusion en deux grades entraînait une *«carrière plane»* et un avancement automatique préjudiciable aux jeunes inspecteurs travaillant en banlieue parisienne et dans les grandes agglomérations.

CORRRESPONDANCE

L'affaire de la Fondation Vasarely

Une lettre du président de l'université d'Aix-Marseille

Suite à notre article intitulé «La cour d'appel confirme la déchéance de Charles Debbasch de la présidence de la fondation Vasarely» (le Monde *du 18 juin), nous avons reçu de Lucien Capella, président de l'université d'Aix-Marseille, la lettre suivante :*

1) La convention de février 1981 qui lie notre université à V. Vasarely a été négociée et signée, à la demande du maître, par le président en exercice de l'époque. C'est donc l'institution toute entière qui s'est ainsi engagée.

2) Contrairement à ce qui est suggéré, la convocation au conseil d'administration du 22 juillet 1992 a été régulièrement adressée à tous les membres par voie postale, selon la forme administrative commune à tous les conseils de notre établissement.

3) Contrairement à ce qui est allégué, l'université n'évite pas la presse, pas plus d'ailleurs qu'elle ne la provoque. Investie d'une mission de service public, l'université, par mon intermédiaire, a toujours immédiatement réagi avec vigueur aux articles de presse mettant en cause l'un de ses représentants, notamment le doyen Debbasch.

4) Depuis 1981, l'université, chargée de sauvegarder un patrimoine d'intérêt public, a scrupuleusement veillé à préserver l'œuvre de Vasarely ainsi que le cadre dans lequel elle est présentée.

SPORTS

Pékin courtise l'olympisme

Suite de la première page

Aux Etats-Unis commence à se faire jour l'idée que l'attribution des Jeux de l'an 2000 – la décision doit être prise par le Comité international olympique le 23 septembre à Monte-Carlo – à la Chine représenterait, dans l'histoire du XXe siècle, une fâcheuse répétition de l'erreur politique de 1936 en faveur de Hitler : prime à la prolifération des armements, aux mauvaises pratiques commerciales, à l'indifférence policière envers certaines mafias.

L'argument, vaguement formulé par des partisans extérieurs de la candidature chinoise, porte sur l'espoir qu'avec le décollage économique la dictature communiste connaîtra une évolution comparable à celle de la Corée du Sud. Dans le contexte coréen, les Jeux de Séoul avaient effectivement créé un appel d'air pour la démocratisation. Même certains dissidents chinois en exil ont caressé l'idée que le phénomène se reproduise en Chine.

Cependant, si cette éventualité ne peut être écartée, sa probabilité paraît mince. La taille de la Chine, la faiblesse de ses élites, le complexe xénophobe qui anime certains de ses dirigeants en font un pays très différent de ce que pouvait être la Corée du Sud, ou même Taïwan, avant leur libéralisation. Le régime de Pékin n'a donné aucun signe d'une imminente libéralisation alors qu'il préside à un essor économique important.

La Chine n'a même pas pris de gants pour mener ce qui devrait être une campagne de séduction. Le président de son comité de candidature, par exemple, est le maire de Pékin, Chen Xitong, dont le nom est étroitement attaché à la répression sanglante de l'agitation démocratique en 1989. Celui-ci – qui jure maintenant que pour lui, *«le CIO, c'est Dieu»* – commençait, début juin, un article par cette affirmation : *«La Chine a une histoire commune de soixante-dix ans avec les Jeux olympiques. Pendant ces longues années, quoique notre souhait visant à leur apporter une contribution et notre recherche de l'idéal olympique ne se soient jamais effacés dans notre pensée, c'était très difficile pour la Chine d'organiser des Jeux olympiques.»*

La réalité est plus prosaïque : la Chine n'a «découvert» le mouvement olympique que récemment, comme une échappatoire à l'impasse communiste, à exploiter pour ses relations extérieures, et elle entend bien l'utiliser à cette seule fin.

Embrigadement général

Pourquoi donc avoir choisi un tel homme pour mener pareille tâche ? *«Parce qu'il a déjà* (organisé) *avec succès les XIe Jeux asiatiques»* (en 1990), dit la revue *la Chine au présent*. L'argument est instructif : ces Jeux avaient montré la capacité d'organisation d'un régime fortement militarisé, se souciant comme d'une guigne du sens de la fête, intéressé uniquement à rafler un maximum de médailles et à s'assurer que personne ne puisse contester son effort nationaliste.

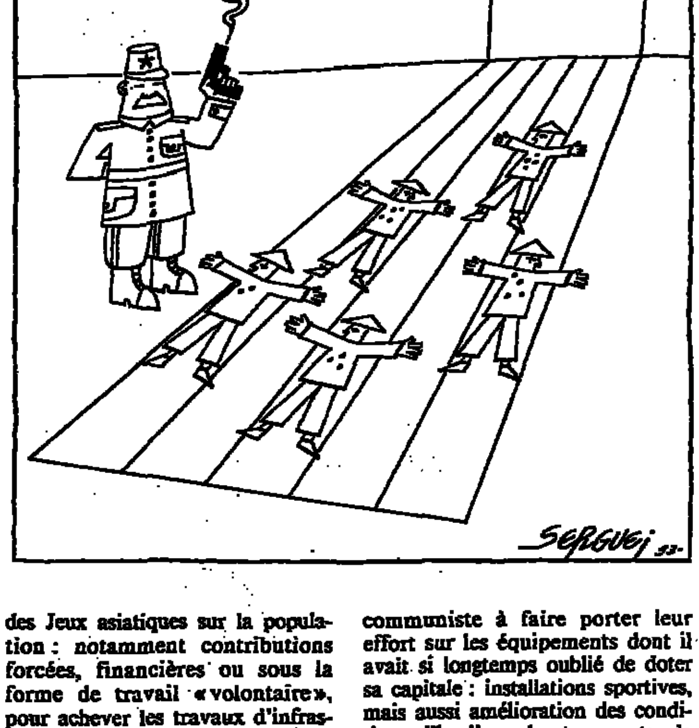
Selon Amnesty International, la campagne de nettoyage policier ayant précédé ces Jeux dans les milieux de la pègre n'avaient pas conduit moins de 500 personnes au peloton d'exécution. M. Chen a bien été choisi pour réaffirmer, à usage domestique, cette conception de l'autorité. Au reste, les Jeux d'Asie orientale qui se sont déroulés, en mai, à Shanghaï, procédaient de la même approche de l'olympisme.

Sur le plan sportif, la valeur de la candidature chinoise comporte sa propre négation. Il est indubitable que la Chine populaire, fausse superpuissance dans bien des domaines, est une mégapuissance sportive sur le plan des résultats, si ce n'est de l'esprit. L'embrigadement général d'une population aussi colossale le lui permet aisément, qui fait de ses sportifs de véritables professionnels, sélectionnés dès le plus jeune âge, entraînés sur un mode forcené, voire, à l'occasion, discrètement dopés – à leur insu s'il le faut – dans l'espoir que certains passeront au travers des contrôles.

Comme le lui permettent les moyens nouveaux à sa disposition, grâce à son début de réussite économique, elle s'est sans états d'âme assuré la coopération d'entraîneurs de l'ex-bloc de l'Est, est-allemands notamment, attirés à bon prix. Enfin, sur le plan intérieur, un succès de Pékin aurait sans doute le même effet que jadis l'organisation des Jeux asiatiques sur la population : notamment contributions forcées, financières ou sous la forme de travail «volontaire», pour achever les travaux d'infrastructures. De telles contributions sont d'ores et déjà exigées des étrangers séjournant dans la capitale, sommés depuis le printemps de payer un dollar par nuit d'hôtel de *«taxe de développement social»*.

Il est certain que les Jeux asiatiques avaient contraint le régime communiste à faire porter leur effort sur les équipements dont il avait si longtemps oublié de doter sa capitale : installations sportives, mais aussi amélioration des conditions d'hygiène, des transports, de l'hôtellerie, de certains services. La question qui se pose est de déterminer s'il est besoin, pour qu'un gouvernement s'intéresse à ces questions, d'un cadeau tel que l'octroi des JO de l'an 2000.

FRANCIS DERON



L'influence de «grand-papa Samaranch»

BERNE

de notre correspondant

Alors que mercredi 23 juin Lausanne s'apprête à inaugurer avec faste son Musée olympique, la polémique autour de l'attribution du siège des Jeux olympiques de l'an 2000 alimente la chronique locale. Pékin a entrepris de grandes manœuvres pour s'assurer les bonnes grâces des membres du Comité et les faveurs de son président Juan-Antonio Samaranch. Celui-ci se défend de vouloir influencer la décision qui doit être prise à Monaco le 23 septembre, mais tous les intéressés ont conscience que son influence reste prépondérante en coulisses.

Istanbul, Brasilia, Berlin et Manchester sont les autres villes engagées dans une course où Sydney et Pékin sont donnés favoris. Ne reculant devant aucun sacrifice lors de la visite des membres du CIO à Pékin en avril pour diminuer la pollution endémique de la capitale, interdiction avait été signifiée à tous les habitants, écoles et hôpitaux compris, de chauffer durant trois jours, alors que le thermomètre indiquait moins 5 degrés.

Plus flatteur encore a été l'accueil réservé à Shanghaï à «grand-papa Samaranch» pour son séjour de vingt-quatre heures dans la grande cité marchande. Des avions avaient même répandu des produits chimiques afin de dégager le ciel, et le secrétaire général du Comité de la candidature de Pékin affirmait : *«Nul autre que le président du CIO ne mérite davantage le prix Nobel de la paix.»*

L'ancien secrétaire d'Etat aux sports sous Franco, avant d'être ambassadeur à Moscou, serait-il sensible à ces marques appuyées de déférence ? En tout cas, il ne dissimule pas sa fierté d'avoir obtenu pour son Musée trois soldats de l'armée de terre cuite de Xian, des *«authentiques»*, précise-t-il, assuré chacun pour la modique somme de 100 000 dollars, ainsi que *«d'autres trésors artistiques jamais sortis auparavant de Chine»*.

A ceux qui d'aventure s'enquièrent d'une éventuelle relation entre les Jeux et le respect des droits de l'homme, M. Samaranch réplique sèchement qu'après les Jeux de Séoul, la Corée du Sud a pris le chemin de la démocratie. Pour lui, les atteintes aux droits de l'homme en Chine ne posent pas problème et il ne voit pas pourquoi on s'en préoccuperait en examinant la candidature de Pékin. *«En Asie*, répond-il, *on perçoit autrement la question et il faut aussi respecter ce point de vue.»*

JEAN-CLAUDE BUHRER

TENNIS : tournoi de Wimbledon

André Agassi passe le premier tour

Handicapé depuis plusieurs semaines par une tendinite au poignet, l'Américain André Agassi pouvait craindre, en ouvrant lundi 21 juin les championnats de Wimbledon, subir le même sort que l'Espagnol Manuel Santana en 1987, c'est-à-dire l'élimination du tenant du titre dès le premier tour. Longtemps incertain – il a été mené 1-4 puis 2-5 dans la première manche, – André Agassi a finalement rassuré ses nombreux supporters en s'imposant en trois manches (7-5, 6-4, 6-0) face à l'Allemand Bernd Karbacher, 35e joueur mondial.

Lors de cette première journée, une seule tête de série, le Tchécoslovaque Karel Novacek (no 15) a été éliminée en cinq manches par le Mexicain Luis Herrera (4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 6-3) qui l'an passé avait sorti Jimmy Connors au premier tour. Tête de série no 3, le Suédois Stefan Edberg a bataillé quatre sets contre le jeune Canadien Greg Rusedski, 155e joueur mondial (7-6, 6-4, 6-7, 7-6).

Sur les cinq Français qui entraient en lice, trois se sont qualifiés pour le deuxième tour, Stéphane Simian vainqueur de l'Américain Richey Reneberg (3-6, 7-5, 4-6, 7-6, 6-3), Arnaud Boetsch vainqueur du Britannique Sean Cole (6-4, 6-2, 2-6, 6-3), et Cedric Pioline vainqueur du Tchèque Martin Damm (6-4, 7-5, 3-6, 7-5). En revanche Guillaume Raoux et Rodolphe Gilbert ont été battus respectivement par les Américains Malivai Washington (4-6, 6-1, 1-6, 6-2, 6-3) et Todd Martin (7-6, 7-6, 6-7, 6-4).

EN BREF

□ **Des attentats contre des trafiquants revendiqués en Corse par le FLNC.** – Le FLNC (canal historique) a revendiqué six attentats commis depuis le début du mois de juin, à Bastia et à Biguglia (Haute-Corse), contre des biens appartenant à de présumés trafiquants de stupéfiants. *«La drogue tue en Corse avec une régularité tragique»*, a noté l'organisation clandestine dans un communiqué diffusé lundi 21 juin. Le FLNC a aussi revendiqué un mitraillage opéré contre un gardien d'HLM *«qui rackettait les nouveaux occupants d'appartements en utilisant notre sigle»*, ainsi que trois attentats contre des projets immobiliers.

□ **Un commerçant tue un jeune cambrioleur dans le Gers.** – Un jeune homme de dix-huit ans, Mustapha Bahloul, a été tué dans la nuit du dimanche 20 juin au lundi 21, à l'Isle-Jourdain (Gers), d'un coup de fusil tiré par James Caudy, commerçant de la ville dont il tentait, selon les premières constatations, de cambrioler le magasin d'articles de sport et de vêtements. Le commerçant a été placé en garde à vue. Après avoir menacé sans résultat des cambrioleurs qui s'attaquaient aux grilles de protection des vitrines de son magasin, James Gaudy armé d'un fusil aurait tiré, du haut du premier étage, une première balle en caoutchouc, puis une seconde de plomb 7,5 qui aurait blessé mortellement Mustapha Bahloul. Une pétition a circulé en ville pour demander *«la plus haute bienveillance»* et la *«clémence»* au procureur de la République, soulignant que, *«après plusieurs cambriolages répétitifs étalés sur quelques mois, l'exaspération est venue à son comble à la dixième effraction»*. – *(Corresp.)*

□ **Un Turc tué en banlieue lyonnaise parce qu'il se plaignait d'un tapage nocturne.** – Un ressortissant turc âgé de trente-deux ans, qui protestait contre les nuisances sonores provoquées par un groupe d'amateurs de «rodéos» automobiles à Bron (Rhône), a été mortellement blessé dans la nuit de samedi 19 à dimanche 20 juin. De sa fenêtre, l'homme a d'abord réclamé le calme à une vingtaine de jeunes se livrant à des poursuites automobiles sur un parking en bas de chez lui. La bande a réagi par des jets de pierres contre les vitres de l'immeuble. Après avoir téléphoné à la police, le jeune Turc, d'origine kurde, est descendu dans la rue pour emprunter son véhicule. Mais le groupe a bloqué sa voiture et l'a renversée sur le toit. Alors que le jeune homme tentait de s'enfuir, ses agresseurs l'ont battu et poignardé à mort.

□ **Trois Turcs écroués après une fusillade meurtrière à Paris.** – Soupçonnés d'être les auteurs d'une fusillade au cours de laquelle un ressortissant turc avait été tué, mardi 15 juin dans un bar du 10e arrondissement de Paris, trois hommes de nationalité turque ont été mis en examen et écroués, samedi 19 juin, après avoir été déférés devant la 14e section du parquet de Paris chargée des dossiers antiterroristes. Il s'agirait d'un règlement de comptes impliquant des membres du mouvement politique turc d'extrême gauche Dev-Sol.

□ **L'interpellation d'un racketteur provoque une série d'incidents à Vaulx-en-Velin.** – Des incidents ont opposé les policiers à des jeunes de la cité de la Balme, à Vaulx-en-Velin (Rhône), lundi 21 juin, après l'interpellation en flagrant délit d'un homme qui rackettait une famille de Réunionnais. L'arrestation du racketteur par trois policiers en civil a provoqué un premier rassemblement d'une cinquantaine de jeunes qui ont agressé les policiers. Après une accalmie due à l'arrivée de renforts et à des négociations menées par le commissaire de Vaulx, le domicile de la famille réunionnaise était assailli par une cinquantaine de personnes. La famille était évacuée sans incident, mais en début de soirée, des barrages étaient édifiés sur l'une des avenues de Vaulx, des vitrines brisées tandis que les «rodéos» de voitures se multipliaient. Des unités de maintien de l'ordre durent à nouveau intervenir, tirant des grenades lacrymogènes et procédant à des dispersions.

□ **La Fédération nationale des musulmans de France rompt avec le recteur de la Mosquée de Paris.** – La Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), qui groupe une centaine d'associations, a décidé de se retirer de la Coordination nationale des musulmans de France (CNMF), créée le 14 avril par Dalil Boubakeur, recteur de l'institut musulman de la Mosquée de Paris. Un certain nombre d'incidents locaux, notamment en Alsace, ont opposé la FNMF à une autre organisation (UOIF) adhérente de la Coordination. Mais la Fédération met en cause *«les ambitions personnelles et politiques du Dr Boubakeur en contradiction totale avec les buts initialement fixés lors de la constitution de la Coordination»*.

Andre Agassi
passe le premier

هكذا من الإصل

La pat

de plus en plus d'orphelin

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La paternité avant la quarantaine

Pour avoir des enfants « de meilleure qualité » les hommes devraient être pères autour de la trentaine. Médecine préventive ou eugénisme ?

On sait depuis longtemps déjà que l'âge maternel n'est pas sans conséquence sur la descendance de la femme. Le risque le plus connu dans ce domaine est celui de donner naissance à un enfant trisomique 21, risque qui passe de 1/1 500 entre 20 et 30 ans à 1/50 après 40 ans. *Tenu pour une fatalité féminine,* ce phénomène concerne-t-il également les hommes ? Une série de travaux originaux, menés par un spécialiste français de la reproduction, permet de répondre par l'affirmative. Ces résultats soulèvent *toute une série de questions,* d'autant plus dérangeantes qu'elles dépassent le strict cadre médical. Les dernières données dont on dispose laissent, en effet, penser que l'âge paternel au moment de la conception pourrait jouer sur les *compétences intellectuelles* de l'enfant à venir.

Le déclin de la fertilité chez la femme est la conséquence directe de la diminution progressive, à la fois quantitative et qualitative, du nombre des ovocytes présents dans les ovaires. Chez l'homme, au *contraire, la possibilité d'une production* continue de spermatozoïdes laisse souvent penser que cette fertilité ne connaît pas de limites durant l'existence. La réalité, à dire vrai, est un peu *plus* complexe. Il faut en effet savoir que le vieillissement du testicule s'accompagne de modifications de la vascularisation et d'évolution de la structure des tissus qui apparaissent dès la trentaine. Cela s'accompagne *rapidement d'une chute du* nombre de spermatozoïdes présents dans les éjaculats ainsi que d'altérations de leur morphologie et de leur mobilité. Corollaire : avec l'âge, la fécondité de l'homme décroît.

Toutefois, les spécialistes de la reproduction soulignent que ces *altérations n'augmentent pas de la* puberté jusqu'à la mort. Ainsi l'homme jeune ne dispose pas, généralement, de spermatozoïdes d'excellente qualité (phénomène retrouvé chez d'autres mammifères), cette qualité (jugée sur des critères quantitatifs, morphologiques et physiques) n'apparaissant maximale qu'autour de la trentaine. Cette qualité des gamètes *(cellules sexuelles) masculins* semble génétiquement déterminée, ce qui suggère que les « messages » qui la contrôlent vont en s'améliorant de la puberté à la trentaine, puis s'altèrent *ensuite,* comme le souligne le professeur Maurice Auroux (CHU Bicêtre, le Kremlin-Bicêtre).

Risques d'altérations du patrimoine héréditaire

Ce spécialiste de la biologie de la reproduction et du développement consacre de nombreux travaux depuis une dizaine d'années déjà à l'impact de la qualité des spermatozoïdes sur la descendance. Il est clair, selon lui, que *« l'âge paternel concerne à la fois l'individu et sa descendance ». « De même que le vieillissement ovarien, le vieillissement testiculaire ne concerne pas que l'individu,* écrit-il. *Par l'intermédiaire des gamètes, il concerne aussi sa lignée. »* Cet impact se manifeste d'abord dans le champ de la génétique et de la médecine. Ainsi, un homme ayant un enfant tardivement augmente notablement les risques d'apparition de certaines altérations du patrimoine héréditaire se traduisant par l'apparition de maladies souvent graves. Il s'agit là de mutations dites « autosomiques dominantes » et notamment de l'achondroplasie (arrêt du développement des os en longueur, entraînant une forme de nanisme), de la maladie d'Apert (malformation du squelette et de l'extrémité des membres), du syndrome de


ERNESTO BAZAN

Marfan (malformations squelettiques, oculaires et cardiovasculaires, etc.).

« Si la fréquence de chacun de ces syndromes est très faible, leur nombre total dépasse le millier, ce qui multiplie évidemment les risques, souligne le professeur Auroux. *Ainsi la fréquence des anomalies dues au vieillissement paternel à partir de quarante ans atteindrait 0,3 % à 0,5 % des naissances, ce qui situerait le risque au même niveau que celui de la trisomie 21 pour une femme de trente-cinq à quarante ans. »* En d'autres termes, les risques cumulés dus au vieillissement du procréateur ne seraient guère différents de celui de transmission d'une trisomie 21 par la femme dans la période où l'on dépiste systématiquement l'existence *de cette malformation chromosomique.* Il faut d'autre part, selon le professeur Auroux, ajouter que ces mutations autosomiques dominantes peuvent être à l'origine d'une autre catégorie d'anomalies plus discrètes que ces malformations. *Il s'agit notamment* de la neurofibromatose de Recklinghausen (1).

On estime que ce syndrome apparaît à raison d'une naissance sur 3 000 et que l'âge pourrait être ici un paramètre tout à fait important. Pour certains auteurs, il semble enfin que certaines mutations concernant le chromosome X pourraient également résulter du vieillissement maternel comme l'hémophilie *de type A ou la myopathie* de Duchenne. Dans de tels cas, la première mutation apparaîtrait chez le grand-père maternel puis serait transmise par ses filles et ne s'exprimerait enfin que chez la moitié de ses petits-fils.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 19

(1) La maladie de Recklinghausen est une affection à expression occasionnelle d'évolution lente caractérisée notamment par la présence de tumeurs cutanées et nerveuses.

De plus en plus d'orphelins

Depuis quelque temps, les cas de maternités et de paternités tardives passionnent l'opinion. Il s'agit tantôt de naissances *tout à fait naturelles* chez des couples dont l'un des membres est relativement âgé (pour la femme, ce sera entre 40 et 50 ans, pour l'homme au-delà de cinquante), tantôt « d'exploits » médicaux réalisés sur des femmes ayant *dépassé* l'âge de la ménopause. Ajoutés à l'*élévation récente,* mais très rapide, de l'âge *moyen* à la maternité (y compris pour la première naissance), ces informations créent une grande confusion sur la portée *réelle* et les risques éventuels de ces nouveaux comportements ; tentons donc de clarifier un peu le débat.

Après une longue période de baisse, l'âge moyen à la maternité remonte en France depuis 1977. Il était tombé à 26,5 ans cette *année-là, il a depuis augmenté* de deux ans, retrouvant sa valeur de 1950. L'évolution est comparable pour les premières naissances, qui se trouvent maintenant retardées de deux ans environ. Comme les *couples souhaitent aujourd'hui* moins d'enfants qu'à l'époque du « baby-boom », ce retard n'a rien d'inquiétant : avec une première naissance vers 27 ans, et une seconde un peu avant 30 ans, il est encore possible d'en envisager *une troisième* en restant dans la zone de fertilité *normale.*

A partir de 30 ans peut-être, *et de 35 ans sûrement,* on entre en effet dans la période de réduction de la fertilité féminine. *Le risque principal,* ici, est tout simplement de ne pas obtenir la *naissance désirée. Le* risque de fausse couche spontanée à 35-39 ans est près de deux fois supérieur à sa valeur vers 20-24 ans ; la probabilité de concevoir diminue aussi, si bien que la proportion de cou*ples définitivement stériles* est d'environ 30 % vers 40 ans. Il ne faut pas trop compter sur les *méthodes* de procréation assistée pour y remédier : leur efficacité est assez faible à *tout* âge, et elle diminue encore au-delà de 35 ans. De *nombreux* praticiens considèrent que les chances ne valent plus d'être courues avec ces techniques au-delà de 42, voire 40 ans. *Le dilemme est donc le suivant :* différer une naissance en comptant, le moment venu, sur la technique pour pallier une difficulté éventuelle, c'est en même temps *diminuer les chances que* la technique soit encore efficace *à ce moment...*

Avec l'augmentation de l'âge *maternel,* un certain nombre de risques augmentent aussi pour la mère ou l'enfant. Il est vrai qu'un bon suivi *médical, allié* à une bonne information sur la *prévention possible des risques* majeurs pour l'enfant, peut *maintenir* dans des limites acceptables les risques d'une grossesse survenant entre 35 et 40 ans, et même un peu plus tard. Au demeurant, ces situations ne sont ni rares ni nouvelles : on a compté en 1990 plus de 76 000 naissances *entre 35 et 39 ans, et plus de* 15 000 entre 40 et 44 ans ; dans les années 60, les nombres correspondants étaient encore supérieurs. Il en résulte cependant des contraintes supplémentaires pour la femme (tests de dépistage, examens divers, césarienne...), sans par*ler des coûts induits pour la collectivité.*

Un autre problème doit aussi être pris en considération : celui du décès précoce d'un des parents, quand celui-ci était relativement âgé au moment de la naissance. Le risque existe, bien sûr, à tout âge, et nous *prendrons comme référence* le cas d'une mère âgée de 30 ans et d'un père âgé de 32 ans (valeurs proches des moyennes actuelles pour la seconde naissance). Le risque que l'enfant perde au moins l'un de ses *deux parents avant son dixième* anniversaire est – dans les conditions de mortalité actuelles – un peu supérieur à 3 % ; à 15 ans, on compte 6 % d'orphelins, à 20 ans 10 % et à 30 ans 23 %. Si l'âge de la *maternité passe à 35 ans, le risque* de perdre un de ses parents dans l'enfance (avant 15 ans) augmente de moitié. Avec une mère de 40 ans, le risque est plus que doublé. A 45 ans il est plus que triplé : dans ce dernier cas, on comptera un orphelin sur dix enfants *à 10 ans, près d'un sur cinq* à 15 ans et plus d'un sur deux à 30 ans.

La situation empire si l'on passe la frontière de la ménopause. Avec une maternité à 50 ans, on laisse un enfant *orphelin sur quatre à 15 ans ;* avec une mère de 55 ans, la proportion *dépasse* un sur trois. Le tableau s'assombrit encore avec les « vieux papas » : gardons une mère d'âge moyen (30 ans), et envisageons une *paternité à 55 ans ; on comp*tera un orphelin sur quatre *enfants* à 15 ans, un sur deux vers 23 ans. Augmentons l'âge du père de 5 ans : on aura plus d'un *orphelin sur trois enfants* dès 15 ans, plus d'un sur deux *à 20 ans.* Cette dernière proportion est atteinte vers 16 ans avec un père de 65 ans.

Arrêtons là ce jeu de massacre un peu morbide. Le problème posé est simple : quelle espérance de vie familiale *veut-on donner à ses enfants ?* Le *risque,* on l'a dit, est toujours présent, ici comme dans les autres activités humaines. Mais tous les efforts de la société visent *normalement* à les réduire le plus possible ; en *prend-on le chemin* en encourageant des maternités et des paternités très tardives ?

HENRI LERIDON
Directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques.

Les coups de cœur de Silène

Non loin de Dijon, des chercheurs recréent artificiellement des accidents nucléaires. Leur but : mesurer rapidement les rayonnements émis pour mieux soigner ensuite les éventuelles victimes

Au centre d'études nucléaires *de Valduc* (Côte-d'Or), des chercheurs, cachés dans les forêts à l'abri des indiscrets et des curieux, jouent avec le feu. Là, protégés par d'épais murs de béton, ils reproduisent à l'envi l'un des accidents les plus redoutés de ceux qui manipulent l'atome : l'accident de criticité. Ce phénomène dangereux, lorsqu'il n'est pas contrôlé, est la conséquence accidentelle d'un processus naturel, la fission, utilisé par les physiciens pour faire fonctionner les centrales nucléaires ou libérer brutalement la puissance de l'atome lors de tirs d'armes atomiques.

D'ordinaire, la fission nucléaire se traduit par la libération d'une certaine quantité d'énergie lors de l'éclatement d'un *noyau* d'atome de matière fissile (plutonium, ou uranium par exemple) sous l'impact d'une particule, le neutron. Cette réaction nucléaire donne alors naissance *à des neutrons qui,* à leur tour, vont briser d'autres atomes et ainsi de suite. Cette réaction en chaîne peut alors, selon les cas, être domestiquée dans le but de récupérer *la chaleur engendrée pour* produire de l'électricité, ou au contraire amplifiée pour donner aux armes atomiques des effets destructeurs difficilement imagina*bles.*

Pour parvenir à de tels effets, il *faut réunir en un même* lieu *une* quantité suffisante de matière, que les physiciens appellent la masse critique. Cette masse, qui peut varier de quelques centaines de grammes à plusieurs tonnes (une vingtaine de kilos pour une bombe contenant de l'uranium enrichi à plus de 90 %), ne devient véritablement critique que dans certaines conditions, qui tiennent à la fois à la nature du milieu, à sa densité, à *sa géométrie et à son environne*ment. Une vingtaine de kilos d'uranium très enrichi dispersés dans un grand espace ne présente guère de danger alors que la même quantité concentrée dans un très faible volume par de puissants explosifs *chimiques déclenche* l'apocalypse. Il est cependant des situations où il peut se produire des phénomènes *de criticité d'une rare violence sans* que l'on atteigne pour autant les conditions de température (plusieurs dizaines de millions de degrés) ou de pression (million de bars) engendrées par les armes nucléaires. L'accident du réacteur *nº 4 de la centrale de Tchernobyl* en est un exemple. Faute d'un refroidissement adéquat, la réaction en chaîne du réacteur s'est emballée et a développé une énergie telle que l'installation s'est ouverte en deux avec les conséquences terribles que l'on sait.

De même, tout au long du cycle du combustible qui conduit à manipuler quantité de matières fissiles (fabrication de combustible, retraitement de combustibles usés, laboratoires et ateliers nucléaires), on risque à un moment ou à un autre de concentrer accidentellement ces matières, souvent liquides, et de se placer dans les conditions d'une excursion critique. *Pour ces raisons,* des chercheurs du monde entier ont, depuis de longues années, étudié ce phénomène ainsi que les moyens de le prévenir. Avec un certain succès semble-t-il, *puisque l'on ne déplore* plus dans les installations nucléaires, mis à part un cas grave à Buenos-Aires (Argentine) en 1983, de décès par accident de cri*ticité depuis la fin des années* 60 (1).

Des milliards d'atomes

De là à dire que les phénomènes de criticité accidentelle sont vaincus, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. L'heure, en dépit des progrès faits dans la prévention, est toujours à la vigilance, et l'on en voudrait pour preuve les milliers d'expériences critiques et sous-critiques menées dans les installations de Valduc. En particulier *pour le compte de l'Institut de protection* et de sûreté nucléaire (IPSN) sur le réacteur expérimental Silène (2) : Source d'Irradiation à Libre Evolution Neutronique (2).

Là, dans un fort bidon d'acier aux parois orange, les chercheurs *de l'IPSN versent volontairement* 40 litres d'une solution jaune d'uranium enrichi à plus de 93 %, du nitrate d'uranyle, dont la stabilité nucléaire est garantie par la présence d'une barre de contrôle riche en cadmium, un métal qui absorbe les neutrons nécessaires aux réactions nucléaires. Et puis soudain, on éjecte cette barre et, en quelques millièmes de seconde, la réaction en chaîne s'emballe, le nitrate *d'uranyle s'échauffe. Un flash bleu* dû à l'effet Cherenkov et une formidable énergie (environ 1 000 kilowatts) correspondant à l'éclatement sous le choc des neutrons *de 5 milliards de milliards* d'atomes d'uranium se dégage !

Le bruit, terrible, causé par l'onde de choc parvient, assourdi, jusqu'en salle de contrôle malgré l'épaisseur (1,50 mètre) des murs de béton. Puis la réaction s'arrête d'elle-même du fait de la dispersion de la matière dans l'enceinte d'acier du réacteur. Le nitrate d'uranyle se reconcentre, et voilà le mélange prêt pour une nouvelle excursion si on n'agit pas sur la barre de contrôle. Résultat de l'ex*périence* : une formidable bouffée de rayonnements gamma et de neutrons qui, à un mètre de là, délivre une dose de 100 grays, soit vingt-cinq fois plus que la dose (plus de 4 grays) considérée comme léthale pour l'homme (3).

Pourquoi dans ces conditions se livrer à de telles expériences alors que l'on connaît bien aujourd'hui les phénomènes conduisant à l'accident de criticité ? Tout simplement pour mieux étalonner ces appareils de mesure que sont les dosimètres et se trouver ainsi à même de connaître rapidement, dans l'hypothèse peu souhaitable d'un accident de ce type, la dose réelle de rayonnement reçue par ceux qui travaillaient à proximité.

De cette connaissance dépend en effet le diagnostic que porteront les médecins et les soins qui seront donnés aux patients car il faut tenir *compte de la dose de rayonnement* émise par l'installation, de la nature des rayonnements et des effets de leur action biologique sur l'individu, qui est aussi fonction des *zones irradiées de l'organisme.* C'est la raison du programme intercomparatif des systèmes de dosimétrie que l'IPSN vient de mener à Valduc avec une quinzaine de pays, dont la Croatie, la Russie et la République tchèque, et deux orga*nisations internationales* (CEE *et* AIEA).

Depuis une vingtaine d'années, aucune expérience de ce type n'avait été menée. L'occasion a donc été bonne, voilà dix jours, d'exposer au feu de Silène tout une série de dosimètres venus de tous pays pour évaluer les méthodes de chacun et en tirer des enseignements pour l'avenir. Coût de cette opération de deux semaines : un peu plus de 1 million de francs dont 700 000 francs payés par la CEE, *10 000 dollars par le département* à l'énergie (DOE) des Etats-Unis et 10 000 autres par l'AIEA.

Objectifs : être capables en cas d'accident de déterminer en moins de quarante-huit heures et avec une précision de 50 % la dose reçue par les victimes pour effectuer un premier tri et mieux diriger les *malades, puis évaluer les « contri*butions » respectives des rayons gamma et des neutrons une semaine après la catastrophe avec une marge d'erreur de 15 %, pour *mieux les traiter.*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Huit décès entre 1945 et 1964 dont trois à Los Alamos (USA), un à Idaho-Falls (USA), un à Rhode-Island (USA) et *un à Vinca (Yougoslavie). D'autres accidents* ont eu lieu mais qui n'ont pas conduit à la mort des victimes.

(2) Personnage de légende considéré parfois comme un fils de Pan ou d'Her*mès et représenté sous les traits d'un vieil*lard jouisseur, souvent ivre, au nez camus et au ventre proéminent.

(3) A ces niveaux d'irradiation, sur cent personnes exposées, la moitié décèdent au *bout de trente jours. Il convient cependant* de noter que les 100 grays obtenus dans les installations de Valduc sont inférieurs aux niveaux (3 000 grays) que l'on retient pour l'accident maximum qui pourrait avoir lieu dans les ateliers et usines où l'on manipule ces matières.

La peau et les os

Une espèce inconnue de bovidé peuple-t-elle les forêts du Vietnam ? Des chercheurs l'affirment, mais aucun de ses représentants n'a pu être capturé vivant

MÊME s'il reste encore à confirmer, l'événement est trop rare pour ne pas être salué : pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, une nouvelle espèce de bovidé, peut-être même un nouveau genre, aurait été identifiée dans les forêts du Vietnam. Selon ses découvreurs, en effet, *Pseudoryx nghetinhensis* ne s'apparenterait ni au bœuf, ni à la chèvre, ni à l'antilope, ni à aucun groupe de bovidé connu. Menés sous l'égide du ministère vietnamien de la forêt et relatés dans un récent numéro de la revue *Nature* (daté du 3 juin), les travaux de Vu Van Dung et John MacKinnon laissent par ailleurs penser que plusieurs centaines de spécimens de cette espèce seraient encore en vie. Une information qui reste toutefois à vérifier puisque les chercheurs ne disposent encore que de ses dépouilles : cornes, crânes, dents et peaux.

L'histoire commence au printemps 1992, à l'occasion d'une campagne de prospection organisée, dans la réserve naturelle de Vu Quang, par le ministère vietnamien de la forêt et l'association WWF (World wilde fund for nature). Là, aux abords de la cordillère qui délimite la frontière avec le Laos, les chercheurs remarquent, dans des maisons de chasseurs, des cornes d'animaux à l'aspect inhabituel. Intrigués, ils intensifient leur exploration, l'élargissent aux localités voisines, passent, enfin, de la province de Ha tinh (où se trouve la réserve de Vu Quang) à celle de Nghe (1). Les résultats ne se font pas attendre. Après quatre missions consacrées à la quête de trophées de chasse, les spécialistes disposent des dépouilles d'une vingtaine de spécimens, parmi lesquelles plusieurs dentitions et trois peaux entièrement conservées : assez pour dresser un portrait-robot de l'animal, et conclure, arguments anatomiques à l'appui, à l'existence d'une nouvelle espèce.

Danger d'extinction

« Par son apparence, sa morphologie, les caractéristiques de son crâne et de sa dentition, Pseudoryx nghetinhensis *diffère de façon significative de tous les groupes de bovidés décrits à ce jour »*, affirment d'emblée Vu Van Dung et John MacKinnon. L'article qu'ils publient dans *Nature* aborde ensuite la description de l'animal, reconstitué à partir des peaux et des os retrouvés. Plutôt court sur pattes, mais pourvu d'une superbe paire de cornes effilées, celui-ci pèse environ cent kilos, pour une taille estimée du museau à la queue à 1,60 mètre. A l'exception de ses « socquettes » – qu'il porte blanches au-dessus des sabots, – sa robe varie du brun profond au rouge sombre.

D'après les propos rapportés par les chasseurs, d'après aussi les lieux où ont été retrouvés les trophées, *Pseudoryx nghetinhensis* peuplerait les divers niveaux de la forêt vietnamienne. Avec toutefois, précisent les chercheurs, une nette préférence pour les hauteurs avoisinant 2 000 mètres.

« Dans cette région du monde, les conditions de terrain et de climat ne permettent pas à des peaux d'animaux de se conserver très longtemps. Le fait d'avoir retrouvé des peaux entières est donc la preuve que l'espèce est encore vivante, ou du moins qu'elle l'était il y a très peu de temps », confirme Herbert Thomas, paléontologue au Muséum d'histoire naturelle de Paris et sous-directeur au Collège de France. En revanche, dans l'attente d'informations plus précises, les spécialistes du Muséum restent prudents sur le caractère novateur de ladite espèce, et plus encore sur l'affirmation des chercheurs vietnamiens selon laquelle elle appartiendrait à un genre nouveau. *« Fondée sur les liens de parenté existant entre différentes espèces, la notion de « genre » est extrêmement arbitraire »*, précise M. Thomas. Ainsi le bison, selon les filiations qu'on lui prête, continue-t-il d'être classé par certains dans le genre *Bos*, par d'autres dans le genre... *Bison.*

Quelle que soit l'appartenance de *Pseudoryx nghetinhensis*, il ne fait de doute pour personne qu'il y a probablement urgence à sauvegarder l'espèce. L'exemple du kouprey (*Bos sauveli*), dernier bovidé à avoir été recensé au cours du siècle, est à cet égard significatif. Découvert en Indochine en 1937, il n'en restait qu'une centaine en 1969, alors qu'on en dénombrait environ un millier en 1940. Aux dernières nouvelles, quelques koupreys étaient encore en vie en 1986, mais rien n'indique que l'espèce n'a pas définitivement disparu depuis lors. Les chercheurs vietnamiens se sont donnés trois mois pour capturer vivants des représentants de *Pseudoryx nghetinhensis*, dans le but, notamment, de prévenir un risque d'extinction similaire.

CATHERINE VINCENT

(1) Les deux nouvelles provinces vietnamiennes de Nghe et de Ha tinh étaient autrefois regroupées en l'unique province de Nghe tinh – d'où le nom de *nghetinhensis* donné à l'espèce.

Manchots à puces

Enregistrées par des puces électroniques, les variations des rythmes de « pêches » des manchots royaux devraient donner des informations nouvelles sur la circulation et la productivité océaniques

APRÈS le sac à dos, la puce. Quelques-uns des quelque 100 000 manchots royaux *(Aptenodytes patagonica)* qui vivent dans la colonie de la baie du Marin (archipel des Crozet, dans le sud-ouest de l'océan Indien) sont désormais identifiés, individu par individu, grâce à une puce-transpondeur mise au point par Texas Instruments. Ainsi les études sur les manchots royaux, conduites depuis plusieurs années par une équipe française (1) dirigée par Yvon Le Maho, correspondant de l'Académie des sciences, directeur de recherche au CNRS et responsable du Centre d'écologie et de physiologie énergétique du CNRS à Strasbourg, permettent-elles désormais de mieux connaître le rapport alimentation/poids de ces drôles d'oiseaux et même d'envisager, pour un avenir plus ou moins proche, une évaluation des ressources vivantes marines disponibles dans les quelques centaines de mètres les plus superficielles des eaux de cette région océanique.

Un système de repérage plus sûr

De 1989 à 1992, cette équipe française, travaillant alors avec des spécialistes américains puis allemands, avait muni une vingtaine de manchots royaux adultes des Crozet de minuscules sacs à dos garnis d'appareils mesurant et enregistrant la vitesse de déplacement de chaque « porteur » en surface ou en plongée et la profondeur atteinte, localisant les parcours en mer, puis évaluant chaque ingestion de poissons grâce à une sonde thermique stomacale. A chaque départ et à chaque retour, chaque oiseau « porteur » était identifié par sa bague-brassard et pesé sur la balance installée sur un passage obligé entre la colonie et la mer (*le Monde* du 15 juillet 1992).

De cette étude, on avait obtenu des renseignements inédits sur la durée et les parcours des « ravitaillements » en mer, sur le poids des poissons ingurgités au profit personnel du « pêcheur » et à celui de son poussin, sur la profondeur des plongées, ainsi que sur les variations saisonnières de tous ces paramètres.

Mais le système de répérage par les bagues-brassards ne donnait pas complète satisfaction. Ces bagues ne peuvent être trop serrées : il s'en perd donc 20 % chaque année. En outre, les observateurs, forcément un peu éloignés pour ne pas perturber les oiseaux, ne pouvaient pas toujours lire les numéros des bagues dans la journée et ne pouvaient rien distinguer par temps de brouillard et la nuit. Or, on sait que 20 % des entrées et des sorties se font la nuit. Il fallait donc penser à un système de repérage plus sûr – et moins inconfortable pour les oiseaux – que les bagues-brassards. Ce fut chose faite en janvier 1991.

Texas Instruments a mis au point des puces-transpondeurs miniaturisées. Chaque puce a 3 centimètres de long et 2,5 millimètres de diamètre : elle est « piquée » sous la peau des oiseaux, *via* une aiguille un peu grosse et un pistolet à vaccination. La puce-transpondeur est passive et ne comporte donc pas de pile. Elle est déclenchée lorsque le « porteur » passe dans le champ électromagnétique du portique installé sur la balance-passage obligé. Là, elle donne le code personnel à 20 chiffres de chaque manchot étudié.

Ce système est dérivé de l'agro-alimentaire (surveillance de la prise de poids des bovins ou transport des carcasses) et de la... taxation des ordures ménagères en Allemagne (pesée des poubelles ainsi repérées). Mais son utilisation pour des animaux sauvages est une « première ».

A chaque passage, l'oiseau est identifié et deux cellules photoélectriques permettent de savoir s'il s'agit d'une sortie ou d'une entrée. En plus, la balance-passage obligé a été munie d'une caméra vidéo qui donne des images même la nuit grâce à un éclairage à l'infra-rouge.

On sait déjà que le rythme d'alimentation des adultes et des poussins est très dépendant des variations saisonnières. Les poussins éclosent en plein été austral, de la fin de décembre à février, après deux mois de couvaison. Ils pèsent alors 250 grammes. A la fin d'avril, ils ont été suffisamment nourris pour atteindre les 12 kilos (le poids d'un manchot adulte). En février, six jours suffisent, en effet, à un adulte pour se nourrir et rapporter 2 kilos de poissons à son vorace poussin.

Les poussins gardent leur duvet de bébé pendant tout l'hiver (austral) et ne peuvent aller à l'eau. Pendant la mauvaise saison, les parents viennent rarement à terre pour nourrir leur petit. En avril, il faut quinze jours pour rapporter au poussin 2 kilos de poissons et en mai l'adulte rapporte moins de 700 grammes de poissons après un mois de séjour en mer. Pendant ce mois d'ailleurs, les adultes gardent leurs prises pour leur seul usage personnel et reconstituent ainsi leurs masses musculaire et graisseuse. Tant pis pour les poussins nés tardivement qui ne sont arrivés qu'à 6 ou 7 kilos à la fin d'avril : ceux-là meurent en mai ...

Une meilleure connaissance d'El Nino

Les poussins, arrivés bien dodus à la fin d'avril, survivent à leur jeûne hivernal qui dure de quatre à six mois. Pendant leur deuxième été, ils retrouvent leurs 12 kilos, muent et peuvent alors partir en mer pour se nourrir eux-mêmes. Ce cycle de reproduction, le plus long connu pour un oiseau, s'étire ainsi sur treize ou quatorze mois. Mais la fin du cycle est trop tardive pour que les parents « mettent en route » tout de suite l'œuf suivant qui ne sera pondu que l'été d'après.

La meilleure surveillance des « pêches » des manchots royaux dans différentes îles subantarctiques donnera, bien évidemment, des renseignements sur l'évolution des ressources marines saison après saison, année après année. Il sera même possible de mieux connaître les répercussions d'El Nino (2) sur les océans du grand sud. On a déjà constaté, en effet, qu'El Nino coïncide, dans tout l'océan Austral avec une surmortalité de tous les poussins et de tous les nouveau-nés de mammifères marins. Ce qui permet de penser que les ressources vivantes marines diminuent beaucoup dans les eaux assez proches de la surface pendant les étés (austraux) des années à Nino. En outre, les manchots royaux ne sont pas des oiseaux migrateurs. Ils restent toute l'année dans leurs colonies. Ils sont donc sûrement de bons indicateurs, et même des indicateurs au jour le jour, de la productivité des mers australes.

YVONNE REBEYROL

(1) L'équipe, qui travaille grâce à la coopération du CNRS, de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires et du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises, comprend Yvon Le Maho, Jean-Paul Gendner (le concepteur de tout le système), Yves Handrich, Charles Bost, Etienne Challet, Joël Durant et Christiane Plumeré (tous de Strasbourg).

(2) El Nino (« l'Enfant » en espagnol), phénomène qui se produit à des intervalles de temps irréguliers, a été remarqué depuis l'arrivée des Espagnols en Amérique du Sud : aux alentours de Noël (d'où son nom, par référence à l'Enfant Jésus) les eaux froides et riches proches des côtes du Pérou et de l'Equateur sont remplacées par des eaux beaucoup plus chaudes et pauvres. Dans le même temps, les régions côtières de ces deux pays, où les pluies sont normalement extrêmement rares, sont arrosées par de véritables déluges. Pendant longtemps, on a pensé qu'il s'agissait d'un phénomène n'affectant que l'est du Pacifique au sud de l'Équateur. Depuis une dizaine d'années, on s'est aperçu qu'El Nino concerne en fait tout le Pacifique dont il renverse complètement les circulations océanique et atmosphérique. Et, de plus en plus, on constate que ses effets s'étendent à l'océan Indien, à l'océan Austral (et peut-être aussi à l'Atlantique).

POINT DE VUE

Transsibéring : l'anthropologie de sauvetage

par Boris Chichlo, Joëlle Robert-Lamblin et Nicolas Vakhtine

DANS *le Monde* du mercredi 9 juin, une « dizaine de chercheurs en sciences humaines » publiait une diatribe dirigée contre l'expédition Transsibéring-Longines, en dissimulant leur identité sous le pseudonyme de « Cyrille Méthode », arguant d'un « devoir de réserve » auquel les scientifiques ne sont nullement tenus. Ce réquisitoire apparaît pour le moins inopportun, compte tenu des circonstances tragiques qui ont marqué le terme de l'expédition. A cet égard, nous tenons à rendre ici hommage à notre collègue Galina Gratcheva, éminente ethnologue de Saint-Pétersbourg, disparue dans l'accident d'hélicoptère du 15 mai. Elle avait pu profiter du cadre de cette mission pour retourner chez les Dolganes et chez les Nganassanes dont elle connaissait parfaitement les us et dont elle parlait la langue.

Outre l'incidence de l'attaque de Cyrille Méthode, nous tenons à en stigmatiser l'illégitimité. C'est en effet bien méconnaître l'objectif de la Transsibéring que de la juger sous le jour d'un *« travail ethnographique »* classique, auquel elle n'a jamais prétendu. Nous en arrivons ainsi à l'interrogation centrale que ce pamphlet n'a pas même abordée : pourquoi la Transsibéring ?

L'ONU a souhaité consacrer cette année 1993 aux peuples autochtones les plus menacés de la planète. Or, l'ouverture des frontières de l'ex-URSS donnait aux ethnologues occidentaux la possibilité de pousser plus avant l'étude des ethnies sibériennes jusqu'alors fort mal connues. La Transsibéring s'est donné pour vocation d'attirer l'attention du grand public occidental sur ces minorités ethniques de la Russie septentrionale. La *« couverture médiatique »* entourant l'expédition n'avait en aucun cas pour mission de faire de l'*« ethnologie spectacle »*, mais de sensibiliser la communauté internationale aux considérables difficultés que rencontrent ces petites communautés, à la fois en faisant œuvre de divulgateur et de vulgarisateur des travaux scientifiques sur le terrain.

Comment ne pas s'insurger contre la description faite par notre confrère anonyme d'une *« débauche de moyens de transport modernes » ?* Les communautés nomades rencontrées sont tout à fait familiarisées avec cette technologie, et c'est fort chaleureusement qu'elles ont accueilli cette *« cohorte »* autotractée ou héliportée, en découvrant ce qu'elle véhiculait : des caisses de médicaments destinées aux dispensaires et hôpitaux, du matériel optique à l'intention des renniculteurs, et de l'équipement audiovisuel afin de pourvoir les écoles locales. Loin de viser le scoop publicitaire et de chercher à être les *« premiers »* dans cette *terra* encore *incognita* pour les Occidentaux, les membres du groupe scientifique revenaient dans des lieux qu'ils connaissaient pour les avoir parcourus lors de précédentes expéditions (d'où leur choix délibéré de n'être présents que sur certains tronçons du parcours). Pour la plupart, ils y retrouvaient des amis et y étaient attendus et reçus à bras ouverts tant par les habitants que par les autorités officielles, tel le président de la République yakoute (un pays grand comme six fois la France), dont le télégramme de bienvenue a facilité le travail de l'équipe de façon inestimable, lui ouvrant de nombreuses portes.

Renne et nomadisme

Pour reprendre l'accusation de *« bâclage »* qui nous a été faite, elle témoigne d'une certaine hypocrisie ou d'une grande naïveté de la part de ces auteurs. En effet, les ethnies bordant l'océan Glacial arctique – de l'Oural jusqu'au détroit de Béring – sont nombreuses et il importait de n'omettre aucune d'entre elles. Par conséquent, le purisme en matière de recherche ethnologique prôné par Cyrille Méthode n'était pas de rigueur. Mais cette étude à très large échelle que s'est proposée d'effectuer la Transsibéring ne saurait masquer ni la multiplicité des séjours effectués au sein de divers groupes ethniques de l'Arctique par les ethnologues de l'expédition, ni la compétence de ceux qui les ont secondés pour la logistique : les Russes de l'agence VIKAAR, habitués des contrées traversées.

La tâche à laquelle se sont astreints les ethnologues concernés consistait moins en une étude minutieuse des particularismes de chaque ethnie qu'en une appréhension globale de la situation de ces minorités autochtones (Nenetses, Nganassanes, Evènes, Dolganes, Yakoutes septentrionaux, Youkaghirs, Tchouktches) ayant en commun la fragile *« culture »* du renne, elle-même indissociable d'un mode de vie bien particulier : le nomadisme. Dans le monde contemporain en plein bouleversement, et plus encore dans la Russie d'aujourd'hui, il faut savoir admettre, à côté d'un travail d'ethnographie de longue haleine, la valeur d'analyses d'experts, que l'on pourrait qualifier d'*« anthropologie de sauvetage »*. Quant à la méconnaissance des dialectes qui nous est imputée, elle ne constitue nullement un obstacle au « dialogue », dans la mesure où le russe est parlé par tous : étudiants et étudiés. Toutefois, le problème de ces langues vernaculaires n'est pas absent des préoccupations des ethnologues, soucieux d'en assurer la pérénnité.

Enfin, l'attaque portée contre l'organisation même de l'expédition dénote une ignorance totale du programme de celle-ci. On lui reproche en effet d'avoir été un maelström scientifico-médiatico-sportif confus ; or les activités scientifiques et sportives ont été très nettement dissociées, et la presse était absolument indépendante de la Transsibéring. Cette expédition n'était donc pas *« ambiguë »*, comme le prétendent nos confrères, mais plutôt ambivalente.

Il ne nous reste plus qu'à inviter les Cyrille, Méthode et autres donneurs de leçon d'ethnologie à venir participer au colloque scientifique qui se tiendra à Paris (1) du 3 au 6 novembre, où les résultats de cette nouvelle mission sibérienne multidisciplinaire seront présentés.

(1) Au Centre d'études sibériennes, IRENISE, 9, rue Michelet, 75006 Paris.

► Boris Chichlo est responsable du Centre d'études sibériennes (CNRS-IRENISE), directeur scientifique de l'expédition.

► Joëlle Robert-Lamblin est anthropologue, spécialiste des régions arctiques (CNRS-Musée de l'homme).

► Nicolas Vakhtine est spécialiste des langues paléo-asiatiques (Institut de linguistique de Saint-Pétersbourg).

Grossesses sur ordonnance

Un nombre croissant de femmes de plus de quarante ans ont recours aux techniques de procréation médicalement assistée. Les grossesses ainsi obtenues n'aboutissent pas toujours

TOUS les spécialistes et toutes les études le confirment : le nombre de femmes âgées de plus de quarante ans souhaitant donner le jour à un enfant à partir des techniques de procréation médicalement assistée (PMA) ne cesse d'augmenter en France. Il s'agit là, selon les médecins, *« d'un phénomène actuel de société »*, face auquel il semble que le corps des spécialistes de PMA agit bien souvent en prestataires de services. Les chiffres que vient de publier l'association FIVNAT (1) portent sur la période 1987-1991.

En 1987, les femmes de quarante ans et plus ne représentaient que 7,8 % des ponctions d'ovocytes destinées à la fécondation *in vitro*. En 1991, cette proportion était passée à 11,1 %. Et, si le nombre des ponctions chez les femmes de trente-sept ans reste quasi constant (à hauteur d'environ 14 000), celui des ponctions chez les femmes de quarante ans et plus est, en nombre absolu, passé de 1 117 à près de 2 100.

L'analyse du nombre des ponctions va en décroissant avec l'âge : de 689 (à quarante ans), 586 (quarante et un ans), 379 (quarante-deux ans), 209 (quarante-trois ans), 144 (quarante-quatre ans), 61 (quarante-cinq ans), 20 (quarante-six ans) et 10 (quarante-sept ans). Il semble qu'aucune tentative ne soit pratiquée au-delà de cet âge.

La fonction ovarienne des femmes est stimulée de diverses manières, mais quelle que soit la méthode adoptée on observe dès l'âge de trente-sept ans une chute importante du taux de grossesses obtenues à partir des ponctions d'ovocytes. Ainsi, alors que l'on peut obtenir en moyenne 19 « grossesses cliniques » à partir de 100 ponctions pratiquées avant trente-sept ans, ce chiffre se situe autour de 4 % chez les femmes de quarante-deux ans ou plus.

Ces constatations ont conduit les équipes spécialisées à prendre le risque important (compte-tenu notamment de l'âge de la femme et de ses antécédents) d'implanter un nombre élevé d'embryons de manière à augmenter le taux de « grossesses cliniques ». Ainsi, lorsque l'on implante cinq embryons *in utero* lors du même transfert (une pratique mise en œuvre dans près de 9 % des cas), on obtient un taux de grossesses cliniques de 21,5 %. A l'inverse, il est difficile d'obtenir cinq embryons à cause notamment des problèmes rencontrés dans l'obtention des ovocytes chez ces femmes. Pour autant, les spécialistes s'interrogent déjà sur le fait de savoir si, pour obtenir de réels succès, il ne convient pas d'élargir à cet âge les recommandations habituelles qui limitent à trois le nombre des embryons devant raisonnablement être transférés dans l'utérus des futures mères.

Que se passe-t-il ensuite ? Alors que, chez les femmes de moins de trente-sept ans, 78 % des « grossesses cliniques » se terminent par un accouchement, cette proportion tombe à 68,8 % entre quarante et quarante et un ans et à 43,6 % à partir de quarante-deux ans. En d'autres termes, en dépit de l'énergie déployée et des sommes dépensées, plus d'une grossesse sur deux obtenue après procréation médicalement assistée chez ces femmes âgées débouche sur une fausse-couche. D'autre part, le taux de malformations des enfants à la naissance demeure à peu près identique, quel que soit l'âge de la mère (3,1 % à moins de trente-sept ans, 3,7 % après quarante-deux ans). Mais le taux d'interruption thérapeutique de grossesse passe, lui, de 0,3 % (avant trente-sept ans) à 1,8 % (à partir de quarante ans).

Toutes ces données mettent en lumière les risques qui existent à vouloir à tout prix concevoir à l'approche de la ménopause. Quelles sont, au fond, les raisons qui poussent les femmes de quarante ans et plus à vouloir à tout prix un enfant ? Sans doute sont-elles multiples. D'un strict point de vue médical, le registre FIVNAT établit que ces femmes ne souffrent pas d'infécondité beaucoup plus longtemps que celles de moins de trente-sept ans (6,5 années en moyenne après quarante-deux ans contre 5,8 % avant trente-sept ans). Dans 68 % des cas, la stérilité est d'origine tubaire. Dans 28 % des cas masculine et dans 14 % il s'agit de ces mystérieuses stérilités dites « inexpliquées » (2).

Le bilan FIVNAT 1987-1991 s'intéresse, par exemple, aux rapports étroits entre procréation médicalement assistée et grossesses multiples. Sur les 4 323 grossesses recensées durant cette période et obtenues après fécondation *in vitro*, plus d'un quart (28 %) sont des grossesses multiples : 23 % gémellaires et 5 % triples ou plus. Cette situation tient pour beaucoup au nombre des embryons obtenus par fécondation *in vitro* et implantés lors du même transfert dans l'utérus. D'autres paramètres peuvent être également appliqués, comme l'origine de l'infécondité ou l'âge de la femme (les femmes les plus jeunes présentant un taux plus élevé de grossesses multiples). Les risques inhérents aux grossesses multiples font que les équipes spécialisées confrontées à ce problème ne craignent pas de réaliser des « réductions embryonnaires », formule qui signifie que l'on cherche à détruire un, deux ou trois des fœtus dont la femme est porteuse. On a ainsi réalisé, de 1987 à 1991, près de cent trente de ces réductions.

L'analyse des données de la Fédération française des CECOS (Centres d'étude et de conservation du sperme et des œufs humains) et d'un important laboratoire privé et agréé de Toulouse permet, d'autre part, de faire le bilan pour l'année écoulée des procréations obtenues à partir d'un don de sperme. Cette pratique a concerné 6 714 couples, dans lesquels l'homme souffrait d'une forme ou d'une autre de stérilité. 606 « candidats » pour le don de sperme se sont présentés et 2 234 « grossesses cliniques » ont pu de la sorte être « initiées ». Plus de 5 000 femmes ont eu des inséminations avec sperme de donneur et près de 1 500 autres sont entrées dans un processus où le sperme, provenant d'un donneur, servait à la réalisation d'une fécondation *in vitro*.

D'autre part, lors de l'année 1992, 1 382 couples ont, en France, confié aux CECOS la « garde » de 6 476 embryons humains. 3 661 de ceux-ci ont été décongelés à des fins d'implantation *in utero*. Au 31 décembre dernier, les CECOS étaient « responsables de la garde » de 9 141 embryons. Sur 1 220 embryons congelés provenant de 421 couples en ayant terminé avec leur « projet parental », 347 ont été abandonnés afin d'être détruits, 243 à des fins de recherche et 337 ont été donnés à des couples souhaitant procréer ; enfin, 293 font l'objet d'un manque d'information.

J.-Y. N.

(1) L'association FIVNAT groupe 89 centres français de fécondation *in vitro*, ainsi que l'unité INSERM nº 292 sur la reproduction.

(2) Sur ce thème, on se reportera avec le plus vif intérêt à l'ouvrage dérangeant du docteur Jean Reboul *l'Impossible Enfant, entre corps et parole*. Editions Desclée de Brouwer, 150 p., 108 F.

La paternité avant la quarantaine

Suite de la page 17

A cet ensemble de données établies au fil des progrès de la génétique humaine, il faut aujourd'hui associer de nouveaux résultats : il s'agit cette fois de corrélation entre l'âge du père et certaines modifications fonctionnelles cérébrales. Au-delà des anomalies ponctuelles, traduction médicale d'anomalies génétiques substantielles, l'âge paternel pourrait, selon le professeur Auroux, être impliqué dans des variations *« subtiles et continuelles »* de la qualité du *conceptus* (de ce qui a été conçu).

Des observations chez le rat montrent la diminution progressive de la capacité d'apprentissage en fonction de l'âge du père au moment de la fécondation. On sait ainsi qu'un même groupe de rats mâles, successivement croisés à des âges différents (allant de 2,5 à 22 mois) avec des femelles âgées de 2,5 mois, engendrent des petits qui, adultes, seront de moins en moins capables d'apprendre à éviter certains pièges douloureux. Ces données pourraient-elles être confirmées (ou infirmées) dans l'espèce humaine ? Le professeur Auroux a, dans un premier temps, lancé une étude menée sur 1 700 jeunes gens appelés au service militaire (2). L'équipe de l'hôpital de Bicêtre a alors constaté qu'un *« très jeune âge paternel »* (quelques années après la puberté) avait des effets équivalents en ce qui concerne les résultats psychométriques à ceux de l'influence jouée par le vieillissement après la trentaine. La courbe de la réussite des jeunes recrues aux tests a la forme d'une parabole dont le sommet correspond à la trentaine paternelle, l'âge de la mère semblant ne pas avoir d'influence sur l'évolution des paramètres considérés.

Cette enquête avait été faite à Nancy en 1985. Elle a été complétée par un autre travail réalisé auprès de 12 000 recrues de la région parisienne. Le professeur Auroux en publie aujourd'hui les premiers résultats (3). Il s'agissait notamment de faire la part des facteurs culturels pouvant, eux aussi, jouer sur la qualité du *conceptus*. Deux d'entre eux (classe socioprofessionnelle des parents et rang dans la fratrie) semblent ne pas être de nature à expliquer les résultats obtenus, qui prennent la forme d'une parabole similaire à la précédente. *« La forme de la courbe signifie qu'une amélioration très subtile pourrait caractériser le génome du spermatozoïde à partir de la puberté, la qualité de celui-ci passant par un maximum autour de trente ans, pour se dégrader ensuite »*, souligne le professeur Auroux.

Cette hypothèse correspond aux constatations faites sur les caractères qualitatifs du spermatozoïde en fonction de l'âge et peut raisonnablement être soutenue par des données de biologie cellulaire. *« L'âge paternel peut intervenir non seulement dans l'apparition de syndromes parfaitement définis mais aussi dans la détermination des plus fines potentialités du* conceptus, conclut le professeur Auroux. *Ce dernier point est particulièrement important puisqu'il concerne non plus l'apparition ponctuelle d'une symptomatologie mais un* continuum *de qualité intéressant la population en général. »* Que la cause première soit exclusivement d'ordre génétique ou associée à des facteurs psychosociaux, ce phénomène ne peut être ignoré ; d'autant qu'au-delà des performances psychométriques il pourrait, si le génome est en cause, être impliqué dans d'autres éléments biologiques à traduction pathologique, comme les moyens de défense de l'organisme, la morbidité, le vieillissement de l'individu, etc. Heureusement, estime le professeur Auroux, ce phénomène serait alors aussi utile que celui des toxiques *« afin d'essayer d'obtenir, cette fois dans le cadre de la normalité, et pour un patrimoine génétique donné, des* conceptus *de qualité maximum »*.

Face à de tels résultats et à une telle prise de position, les critiques ne manqueront pas. Peut-on mener de tels travaux, qui ne cachent nullement rechercher la *« qualité maximum »* de ce qui peut être conçu, sans être taxé de partisan de l'eugénisme ? Comment notre époque, marquée par le développement continuel de la médecine préventive, la volonté politique de maîtriser à tout prix les dépenses de santé et la quête éperdue de l'enfant idéal, intégrera-t-elle de tels résultats ?

JEAN-YVES NAU

(2) Il s'agit de différents tests psychométriques (intelligence mécanique, capacité d'abstraction et de mémorisation) mis au point par les militaires et mis en œuvre de manière systématique lors de la période dite des « trois jours » chez les jeunes gens du contingent avant leur incorporation dans l'armée.

(3) « Age du père et développement ». Cet article est publié dans le dernier numéro (volume 21, numéro 5) de la revue : *Contraception, fertilité, sexualité.*

CULTURE

MUSIQUES

Symphonies fantastiques

Douzième Fête de la musique : entente cordiale, comme chaque année, du rock, du raï et du classique

La douzième édition de la Fête de la musique a été célébrée le lundi 21 juin dans toute la France. A Paris et dans d'autres grandes villes, les festivités avaient commencé dès le week-end. A Bordeaux, les violents orages ont perturbé les concerts. Suivant une tendance amorcée depuis plusieurs années, la Fête de la musique s'est internationalisée. La Côte d'Ivoire a rejoint cette année les nombreux pays de la CEE, d'Europe de l'Est ou d'Amérique latine qui ont déjà pris l'habitude de fêter la musique en même temps que l'été, souvent autour des centres culturels français.

Jacques Toubon est apparu à 20 h 02 au journal des « Guignols de l'info », sur Canal Plus, pour déclarer que *« la Fête de la musique, c'est d'abord la fête de toutes les musiques. Le classique, le rap, la pop, le rock, le roll... »* A 20 h 15, le ministre de la culture, le vrai, déclarait en direct sur France 2, depuis son fief du 13e arrondissement de Paris, qu'il allait *« assister à toutes les musiques »*. Protégé par quelques gardes du corps, bousculé par la foule bon enfant de la Butte-aux-Cailles, M. Toubon a alors reçu quelques cotillons et serpentins. La Fête de la musique pouvait commencer.

« La Butte », comme on dit, est un des derniers quartiers authentiques de Paris, avec ses bars sans chichis, ses rues pavées et ses ruelles en pente gagnées par la foule dès la fin d'après-midi. Ils arrivaient par centaines, rue de l'Espérance, rue Alphand, rue des Diamants, pour se retrouver dans la rue centrale, noire de monde. Il est presque impossible d'avancer tant la foule est compacte. Vient-on vraiment pour la musique ? Le son est incertain, trop lointain, les gens préfèrent discuter ou boire un verre sur le pas d'une porte, à la terrasse du café ou sur les capots des rares voitures.

La musique monte de partout, de la boulangerie, du tabac, de Chez Paul, chez Michel, au Diapason, Aux bons amis... Devant chaque troquet, à l'intérieur de chaque petit restaurant, un orchestre improvisé trouve son audience, mélange de copains, de curieux et de gens du quartier. Côté musique, c'est le royaume du rock alternatif. Plus guitare que saxo. Ils ont pour nom les Têtes d'âne, les Tontons flingueurs, les Portugaises ensablées, les Patatas espantadas... Deux podiums de fortune se font face. Un rapper est juché sur le toit de l'épicerie où a été installée la scène la plus recherchée, près du tabac. Le rapper bombe à la peinture le sigle « les Charbonniers » sur un panneau publicitaire.

Les Charbonniers rassemblent des musiciens, sculpteurs, peintres, vidéastes du quartier de la Butte-aux-Cailles. Pierre M..., la trentaine, en fait partie. Il attend de monter sur scène avec son groupe les Boules Broz : *« La Butte, c'est le plus beau quartier de Paris, mais il ne faut pas le dire. Nous sommes des voyous gentils. Il n'y a pas de fachos chez nous, pas de baston. Toubon, c'est notre pote, il nous soutient à fond la caisse. »* Deux autres « tribus » sont bien implantées dans le quartier : les Buttes-aux-Cailles du chanteur Pascal Dubroca, dit *« le roi de la Butte »*, organisateur de cette Fête de la musique et dont *« les cassettes sont en vente chez le boulanger et à l'épicerie »*. Mais aussi les KTA, comme Kataphiles associés. *« Après, on se retrouve tous pour continuer la fête dans les Catacombes jusqu'à huit heures du matin. »*

L'Institut du monde arabe, dans le cinquième arrondissement, célèbre le 21 juin pour la quatrième année consécutive. Dès 19 heures, alors que les cloches de Notre-Dame se mettent à sonner, on danse fort sur le parvis de l'Institut, qui s'était résolu cette année au plein air. Les dalles du sol sont encore chaudes du soleil de l'après-midi, et des serveurs en nœud papillon proposent des sandwiches libanais et des boissons fraîches.

« C'est bon pour tout le monde »

Une scène légère, une acoustique étudiée : l'ambiance est au beau fixe. Des Turcs en pleine forme – le groupe Alev – croisent les Kurdes du groupe Mésopotamie, en attendant les Palestiniens d'Arass et les Kabyles de Rabah Asma. Arrivent les Sénégalais Yawaale. Ils ont dépêché leurs supporters dans la foule pour y proposer leur dernière cassette. Au soleil couchant, l'Institut avance à visage découvert, enfin intégré dans une ville dont il s'est souvent coupé. Plus tard, le récital de chansons de marins offert par les trois jeunes gens de la Tordue, drôles et incisifs, précède les Corses de Tavagna et les Gnawas de Marrakech. L'espoir vous vient de voir écartée des trottoirs parisiens la maladie xénophobe.

La place Denfert-Rochereau est le royaume du FAIR (Fonds d'action et d'initiative rock). Le public est peu nombreux, *« pas plus de 15 000 personnes »*, selon les forces de l'ordre. Beaucoup d'enfants, de tous âges, des couples, des lycéens, des familles, des personnes âgées. *« La musique, c'est bon pour tout le monde »*, clame un papa black, une fillette sur chaque bras. Les CRS surveillent, et la Croix-Rouge s'est déplacée. Pas l'ombre d'un vendeur de merguez ni de canettes de bière. Sur la scène – un plateau de semi-remorque – les Blankass entament la soirée avec un joyeux condensé rock-folk. Derrière, loin de la foule compacte, les enfants dansent : *« On s'éclate ! »*

La nuit tombe quand arrivent les guitares déchaînées des Cry Babies, un rock « seventies », sans vagues. Quelques éméchés se frictionnent. *« C'est la Fête de la musique, pas celle de la baston ! »* Il fait nuit noire quand Seba, le troisième et dernier groupe, entame son tour de chant par un *Salaam aleikum* enthousiaste, puis poursuit avec une chanson sur les manifestants tués par l'armée en Algérie. A travers un mélange de rock et de raï, les six musiciens « beurs et frangins » en sarouel dessinent un univers où s'entremêlent des influences d'Orient et d'Occident. En arabe, seba veut dire lion : au-dessus de la scène veille, imperturbable, l'énorme animal de bronze.

La Fête de la musique n'a pas toujours ces allures bon enfant et improvisées. Après Johnny Hallyday en 1991 et Joe Cocker en 1992, le groupe australien INXS se produit place de la République devant quelque 25 000 personnes venues assister au seul « méga-concert » de cette première soirée d'été. Accueilli à la descente des rames de métro par les vigiles de la RATP et les CRS, le public jeune se masse dès 20 heures autour du podium adossé à la statue.

Pour apercevoir Michael Hutchence, le chanteur du groupe, on escalade les échafaudages d'un immeuble en travaux, on grimpe sur les feux de signalisation ou les platanes. Un abribus est passablement endommagé par un groupe d'adolescents. Plusieurs étals de merguez sont pris d'assaut pour être utilisés comme promontoires. Avec la nuit, l'atmosphère se fait plus lourde. De violents mouvements de foule, provoqués par les percées des secouristes, suscitent un début de panique. Des échauffourées éclatent ici et là. Un jeune homme s'exclame, déçu : *« Dans Fête de la musique, il y a le mot « fête ». Dommage que l'on soit aussi stressés. »*

Au Palais-Royal enfin, la musique classique est à l'honneur. L'Orchestre de Paris, placé sous la direction de Semyon Bychkov, interprète sous un éclairage orangé la *Première Symphonie* de Brahms au milieu des colonnes de Buren transformées en sièges improvisés.

C'est par ce genre de manifestation que l'on sent à quel point la grande kermesse musicale des premières années est devenue une organisation à part entière. Au détriment du vrai plaisir, regrettent amèrement quelques passants. De fait, du Palais-Royal jusqu'aux Halles en passant par la rue Saint-Honoré, le silence règne.

Mais aux Halles, les sons d'une multitude de groupes se mélangent en un gigantesque capharnaüm. Une mesure de Telephone par ici, une autre des Stones par là, une bouffée de Police ailleurs. A ces coins de rue survit peut-être l'âme de la fête. Malgré des actes de vandalisme commis dans la nuit autour du commissariat Lescaut et les vingt-sept interpellations qui ont suivi.

Récit du service culturel

Lire aussi page 29 la chronique « Images », de DANIEL SCHNEIDERMANN.

Lyon sous la pluie

LYON

de notre bureau régional

Comme chaque année, les sites historiques de la capitale des Gaules sont les pôles magnétiques de la Fête de la musique. Hier soir, dans le vieux Lyon, les cafés affichaient complet, et les rues étroites s'asphyxiaient tôt dans la soirée.

A chaque angle de rue, résonne un orchestre constitué la plupart du temps d'amateurs ou de semi-professionnels (groupes de bals) qui connaissent un instant de gloire. La rue de la République ne déroge pas à son habitude d'artère piétonne surpeuplée et sans grand intérêt.

Un peu plus haut, l'Opéra, récemment restauré, ouvre grand ses portes, comme pour convaincre le public que la musique classique (faiblement représentée) sait aussi faire la fête. Pendant ce temps, sur le Rhône, les Inoxydables jouent sur une péniche. Au flanc des pentes de la Croix-Rousse, les rappeurs de MCM 90 et leurs copains taggers et danseurs ont investi le Jardin des plantes où sainte Blandine fut livrée aux lions.

Les imprudents n'ont pas prévu de bâche, et les averses intermittentes provoquent continuellement des courts-circuits. Plus prévoyants, les Parkinson Square se sont retranchés au Public Café pour un concert acoustique tellurique. Sur le plateau du quartier des Soyeux, Zanini, en compagnie de piliers du Hot Club de Lyon, offre une présentation plus sage, mais non moins swinguante, tandis que des dizaines de pubs fournissent de l'électricité aux orchestres de jazz, de rythm'n'blues ou de salsa.

La Fête de la Musique est devenue un rendez-vous qui réunit désormais autant de monde que les illuminations de Fourvière, le 8 décembre.

CLAUDE SIMONET

CARMEN

à l'Opéra-Bastille

Dans les décors rouge, noir et or de Jean-Paul Chambas – le rocher du troisième acte est pharaonique, – José Luis Gomez signe sa mise en scène tauromachique et flamenco d'un poing levé anarchiste et d'une parodie du *Dos de Mayo* de Goya – l'Espagne éternelle, en somme. On a vu pire à la Bastille. Mais on ne croyait pas que *Carmen* de Bizet, chef-d'œuvre national, entrerait au répertoire de l'Opéra de Paris amputée de deux rôles principaux. Barry Mc Cauley, ténor américain, n'a pas les aigus de Don José dans la voix : il ne fallait pas insister. Barseg Tumanyan, basse arménienne, mâche le rôle d'Escamillo – Samuel Ramey le remplacera avantageusement du 6 au 14 juillet .

Que cette nouvelle production hésite entre opérette et théâtre expérimental n'est au fond qu'un détail : on a tous nos images de *Carmen* en tête, qu'elles sortent du film de Karajan (avec Leontyne Price), de celui de Rosi (avec Julia Miguenes-Johnson), ou de souvenirs d'autres productions . Bercy, Palais des sports, arènes, la Carmencita a fréquenté les lieux les plus insolites. On l'a même vue à Bregenz, sur une île. Elle y supportait la pluie.

La Française Béatrice Uria-Monzon (Carmen) et la Coréenne Hei-Kyung Hong (Micaela) sont à peu près convaincantes, même si la première est plus pasionaria que diva. La seconde a une très jolie voix. Aucune n'a la pointure que l'on attendrait dans un théâtre de cette taille. La direction de Myung-Whun Chung est un peu froide, parfois même un peu étriquée. Seuls les chœurs ressemblent vraiment à du Bizet.

ANNE REY

▶ Opéra-Bastille. 120, rue de Lyon, Paris (4e). Tél. : 44-73-13-00. Métro : Bastille. Les 22, 24, 26, 29 juin et 1, 3, 6, 7, 9, 10, 12, 14, 17 juillet à 19 h 30. De 50 F à 570 F.

CARMEN JAZZ *au Théâtre antique de Vienne (Isère)*

Les lois de l'amour

Dee Dee Bridgewater dans une adaptation périlleuse de l'opéra de Bizet

VIENNE *(ISÈRE)*

de notre envoyé spécial

Comme toujours dans la *Carmen* de Bizet, l'ouverture des enfants fait forte impression. Le défilé sonne juste. Les enfants de Vienne donnent l'idée exacte de ce que l'école réussit aujourd'hui : l'intégration et la gaieté. Cette petite population bien attifée et contente de son rôle est une réponse juste aux lois Pasqua. C'est une réponse de récréation travaillée.

Le deuxième point fort de la *Carmen Jazz* de Vienne, c'est l'abattage de Dee Dee Bridgewater. Elle y croit. Elle jouerait aussi bien Antigone. Dans *Carmen*, elle explose parce qu'elle veut en faire trop. Le rôle a du coffre.

Le troisième, c'est le lieu, cette nuit qui tombe morosement sur le Théâtre antique de Vienne, le dispositif scénique imaginé par Max Schoendorff, cette arène ambiguë et très reconnaissable, ses caisses de taureaux, un campement de bohémiens côté jardin avec ses roulottes à la Django et la Mercedès au capot levé ; les tentes de militaires côté cour (ventilateurs, lits de camp) ; la Chevrolet bleu ciel où entre Escamillo ; de vastes écrans et beaucoup d'images frappantes que souligne la mise en scène d'André Serré.

Le quatrième point fort, c'est la musique, et c'est une heureuse surprise. Rien n'était joué. La petite phrase descendante la plus citée par les jazzmen (*« L'amour est enfant de Bohême... »*) ne fait pas le printemps. On a tout à craindre d'une jazzification du répertoire. Or, la musique swingue, le texte sonne et, bien arrangé par Ivan Jullien (l'un des spécialistes les plus intéressants du jazz), l'Orchestre régional de jazz s'en sort avec autorité (beaux cuivres, bonne rythmique, bonne direction d'André Agnelli).

Pour un budget moyen à prétentions incongrues, malgré quelques handicaps de répétitions (Vienne refuse de croire à sa pluie), ce n'est pas si mal. La fable de Carmen déplacée dans un Sud reconnaissable, un Sud d'aujourd'hui, *« entre La Havane et Le Caire »*, laisse une impression heureuse.

En fait, tout spectacle, comme l'amour d'ailleurs, reste soumis à plus de lois que nous le dit la chanson. *Carmen Jazz* a besoin de rodage. Les chanteurs sont appareillés de micros portables. Le rythme d'ensemble laisse à désirer. Don José (Allen Hoist) ne manquera pas de trouver la fermeté voulue au moment venu.

Escamillo (Jean-Jacques Fauthoux) est un peu engoncé et d'une voix commune. Michaela (Laurence Saltiel) est excellente. Et Dee Dee Bridgewater mène la danse. On est entre Preminger et Jérôme Savary, au sud du Sud, la nuit tombe sur Vienne.

FRANCIS MARMANDE

Théâtre antique de Vienne (Isère). Les 22, 25 et 26 juin à 21 h 30. Tél. : 74-85-00-05.

EN BREF

□ **Un Renoir adjugé 8,5 millions de dollars à Londres.** – La *Jeune fille portant une corbeille de fleurs* d'Auguste Renoir a été adjugé 8,5 millions de dollars (environ 47 millions de francs) chez Christie's, lundi 21 juin. L'acheteur est resté anonyme. Lors de cette vente consacrée aux impressionnistes et contemporains, une *Tête de jeune fille* de Modigliani a été enlevée pour 4,29 millions de dollars, et *Nu au turban* de Matisse est parti à 3,63 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **L'exposition « Design » au Grand Palais momentanément fermée.** – Après la chute, samedi 19 juin, d'une tête de rivet depuis la verrière du Grand Palais à Paris, l'exposition « Design, miroir du siècle », qui se tient depuis le 19 mai, a été momentanément fermée. Un filet à mailles millimétriques d'une superficie de 16 000 mètres carrés a commencé à être disposé sous la verrière dans la nuit de lundi à mardi. Les organisateurs ignorent si l'exposition, prévue jusqu'au 25 juillet, pourra rouvrir ses portes jeudi 24 juin.

PHOTOGRAPHIE

La stratégie du collectionneur

Rencontre avec Bernard Lamarche-Vadel qui expose sa collection au Printemps de Cahors



COLL. BERNARD LAMARCHE-VADEL

Portrait de Joseph Beuys par Keiichi Tahara

Le Printemps de la photo de Cahors est l'un des rares bons festivals de photo en France, qui trouve sa place une semaine avant les Rencontres d'Arles. Le directeur artistique Régis Durand a concocté un programme riche et équilibré : William Klein, Joel-Peter Witkin, John Baldessari, Gabriele Basilico, Eric Poitevin, Lewis Baltz, Pascal Kern...

Cahors présente également un aperçu de la collection de l'écrivain et critique d'art Bernard Lamarche-Vadel (1), l'une des plus importantes de France. On y retrouve des œuvres de Florence Chevallier, Patrick Faigenbaum, Frédéric Gallier, Yves Guillot, Jean-Philippe Reverdot, Bettina Rheims, Magdi Sénadji, Keiichi Tahara et Jean-Loup Trassarid. Bernard Lamarche-Vadel a bien voulu s'expliquer sur sa démarche de collectionneur.

« Jusqu'en 1980, je n'avais manifesté que désinvolture et souriant mépris pour la photographie, se souvient Bernard Lamarche-Vadel. *Cette pratique de reproduction ne pouvait certainement pas rivaliser avec les œuvres que je collectionnais et dont j'aimais m'entourer : Beuys, Warhol, Klein, Arman, Merz... J'ai toujours été un collectionneur, et même assez acharné. Mes activités principales d'écrivain et de critique d'art ont été financées par des transactions immobilières ou portant sur des œuvres d'art. Et les artistes, dont j'ai défendu avec énergie le travail, m'ont souvent gratifié de cadeaux.*

» Au début des années 80, alors que j'organisais l'exposition « Finir en beauté », où je rassemblais le mouvement de la Figuration libre, je fus mis en relation avec deux photographes, Keiichi Tahara et Daniel Boudinet. Par sympathie et par intérêt pour leurs travaux, je leur achetai des images. Une passion dévorante s'installait. Durant un an, je me suis enfermé dans mon appartement parisien, couché la plupart du temps, et j'étudiais l'histoire de la photographie. J'accumulais une somme de documentation dont je déduisais, suivant un programme précis, l'achat d'une image par semaine. Par exemple, j'étudiais l'œuvre de Stieglitz, puis, par l'entremise d'un courtier américain, je trouvais le fameux Steerage *à 20 000 francs, cette vue d'un groupe d'émigrés sur l'entrepont d'un bateau qui retourne vers l'Europe.*

» Mais je pouvais aussi bien acheter 1 000 francs une image de Lewis Hine représentant de jeunes vendeurs au début du siècle ou un paysage d'Inde de Samuel Bourne. Et j'ai déniché pour 300 francs un paysage de Frith. J'ai accepté de dépenser 50 000 francs pour le portrait de Picasso de profil par Man Ray, dont la seule autre épreuve connue est au MOMA de New-York, mais j'ai renoncé à acquérir un chef-d'œuvre d'Outerbridge de la période cubiste qui m'était proposé à 100 000 francs.

» La photo est d'essence épidémique et, comme elle ne coûte pas cher, il est tentant d'acheter trop et de se laisser envahir car elle prend peu de place. Je dois aujourd'hui posséder environ deux mille images dont de beaux ensembles d'auteurs contemporains. Certaines sont au mur, beaucoup dans des meubles. Tout n'est pas encadré, loin de là. J'ai pu réunir, souvent par l'entremise des ventes publiques et à des prix fort raisonnables (de 500 francs à 5 000 francs), deux ensembles distincts et complémentaires : les historiques d'abord, où dominent Nadar, Watkins, Atget, Stieglitz, Strand, Man Ray, Renger-Patsch, Evans, Sudek, Kertész, etc. Ensuite, un massif contemporain qui débute avec Frank, Klein, Friedlander, mais aussi Ronis ou Newton, et se prolonge avec les Becher, Fulton, Claass, de Fenoyl, Ruff, Trivier, Bustamante, Tosani, Plossu, Sophie Calle, Baltz... Sans oublier ceux qui sont présentés au festival de Cahors.

« La disparition du visible »

» Une belle collection ne dépend pas du nombre d'images. La photographie concerne certes la névrose obsessionnelle, mais j'imagine que le budget nécessaire pour s'entourer de quinze chefs-d'œuvre du vingtième siècle avoisine 500 000 francs. Mais moins, beaucoup moins, suffit pour rassembler un ensemble significatif de la période contemporaine.

» Il y a des images que je possède en face desquelles j'aimerais mourir. Le Steerage *de Stieglitz ; le portrait de Victor Hugo sur son lit de mort par Nadar ; un Kertész magnifique, New-York sous la neige vu de son balcon dans les années 60. Je ne nie pas la valeur de la photo de reportage, mais, à partir des années 60, le photographe qui n'inscrit pas dans son projet le problème de la disparition du visible – le seul vrai grand projet du monde actuel – n'est pour moi tout simplement pas de notre époque. Il date. Voilà pourquoi je pense que les images de Gibson ou de Doisneau sont des supercheries. L'optimisme peut être un péché mortel, surtout lorsqu'il est niais. Comment peut-on encore faire croire que la réalité est une divine surprise alors qu'elle n'est qu'une tragédie interminable dont l'issue n'est que trop bien prévue ?*

» Collectionner des photographies, c'est se préparer à bien mourir. Est-ce la raison pour laquelle nous sommes si peu nombreux à le faire ? Ou est-ce parce que la photographie, un art du multiple, ne donne pas matière à spéculation ? Nous ne devons être qu'une dizaine de vrais collectionneurs en France. Ce vide du jugement a favorisé la promotion d'artistes qui n'en sont pas, et nous vivons aujourd'hui dans une confusion des valeurs totale. Seuls des collectionneurs affirmés, parce qu'ils s'engagent financièrement, pourraient favoriser une remise à niveau. Mais elle viendra. Elle sera sévère. »

Propos recueillis par **MICHEL GUERRIN**

(1) Bernard Lamarche-Vadel vient de publier *Vétérinaires*, Gallimard (« le Monde des livres » du 4 juin).

▶ Printemps de la photographie, Cahors (Lot). Renseignements : 65-22-07-32. Dix neuf expositions jusqu'au 4 juillet.



La stratégie du collectionneur



CULTURE

ARTS

LE 24e SALON INTERNATIONAL *de Bâle*

Quitte ou double

Les jeunes galeristes ont fait bonne figure

BÂLE

de notre envoyé spécial

La doyenne des foires d'art, qui s'est tenue à Bâle du 15 au 21 juin, vient de fermer ses portes. En plein marasme économique, les galeries ont fait bonne figure, même si, pour certaines, leur venue était celle de la dernière chance. Le jour de la fermeture, Anne Lahumière, galeriste à Paris et présente à Bâle depuis l'origine, nous confirmait les bons résultats des ventes pour elle et la plupart de ses confrères.

Lors de ce vingt-quatrième Salon international d'art, plus de 250 galeries ont vu défiler près de 45 000 visiteurs, dans des lieux agréablements rénovés, qui offrent un espace et des facilités de circulation dont les habitués de la FIAC parisienne, au Grand Palais, seraient surpris. La foule était dense et toujours aussi intéressée. L'amateur vient à Bâle pour s'informer plus que pour se montrer, et cherche sa provende dans un large éventail de l'art du XXe siècle, depuis ce qu'en Suisse on appelle le « moderne classique » jusqu'à l'art le plus contemporain, le tout d'une qualité remarquable. Si le total des entrées paraît faible, les ventes ont été importantes, et beaucoup signalent la fin de l'attentisme des collectionneurs.

Les bienfaits de la crise

Pour certains, la crise a du bon : cette année, nombre d'habitués ont dû renoncer à leur participation, et ont laissé la place à de jeunes galeries. Elles étaient cinquante à tenter l'aventure, dont une forte proportion de françaises, qui compensent leur fragilité financière par un enthousiasme à toute épreuve. Pour les galeries Philippe Casini, Dorfmann, Dumont (de Bordeaux), Jennifer Flay, Jousse Seguin, Ma Galerie, Rizzo ou Vallois, l'expérience était stimulante : elles se sont trouvées confrontées à une soixantaine de grands établissements venus d'Allemagne, à plus de 40 suisses, 23 nord-américains, des italiens, des britanniques, des belges, des autrichiens ou des espagnols.

Patricia Dorfmann, ravie des contacts internationaux que permet cette ouverture aux jeunes galeries, en a confirmé l'intérêt : *« A Paris, on tourne en rond, et il est aujourd'hui impossible de défendre seule des jeunes artistes. »* Tous ont fait de gros efforts, avec souvent des œuvres étonnantes, comme *Nurnberg*, la toile de Horst Münch (galerie Casini), ou les travaux tantôt graves, tantôt drôles de François Yordamian (galerie Jade, Colmar), ou encore les très beaux projets de sculptures de Pommereulle à la galerie Di Méo.

Il serait cependant illusoire de chercher à tout prix la découverte, même si quelques galeries, dont Bernard Jordan, se sont obstinées à présenter des jeunes à des tarifs qui paraissent ridiculement bas pour des collectionneurs d'envergure internationale. Stratégie payante, marquée par un bon résultat en fin de foire. Mais les grands noms du marché de l'art restent le fer de lance du Salon, avec les fameux « modernes classiques » : on trouvait des nabis chez Bellier (Paris), du Blaue Reiter chez Thomas (Munich), des Picasso dans 22 galeries différentes (dont quelques-uns réellement somptueux chez Krugier et chez Bischoffberger), Miro et Léger étaient un peu partout, mais aussi Wols, Tobey, Sam Francis, Ben Nicholson, et encore (ou déjà) Baselitz, Arnulf Rainer et un bel ensemble d'Anselm Kiefer à la galerie Beyeler (Bâle).

Les amateurs d'art construit étaient comblés, avec des œuvres souvent exceptionnelles chez Denise René, Annely Juda, Schoeller ou Lahumière. Les amateurs de surréalisme n'étaient pas en reste, qui, pour beaucoup, ont découvert le travail hilarant de Marcel Mariën à la galerie Isy Brachot.

Si la qualité des œuvres ne faisait aucun doute, leur présentation laissait parfois à désirer : des éclairages crus, des mises en scène spectaculaires (celle scandaleusement clinquante des sculptures de Henri Presset, si sensibles) étaient là pour rappeler que dans une foire il faut attirer le chaland, dût-on sacrifier la nuance au profit des paillettes.

HARRY BELLET

L'IVRESSE DU RÉEL *au Carré d'art de Nîmes*

L'objet contre l'œuvre

Pour son inauguration, le musée propose une exposition-panorama-dissertation sur un sujet trop vaste

NÎMES

de notre envoyé spécial

Sujet de dissertation pour concours d'entrée à l'Ecole du patrimoine : l'objet dans l'art du XXe siècle, son apparition, ses formes, ses conséquences. Pour son entrée dans la classe des musées d'art contemporain, le Carré d'art a choisi de faire la preuve de son sérieux et, donc, de réunir une exposition-panorama-dissertation. Excellente intention, assurément, qui témoigne d'un grand respect de l'histoire. Ambition périlleuse néanmoins : le sujet est immensément vaste, la chronologie délicate à établir, l'exhaustivité irréalisable.

Il y a deux ans, le Museum of Modern Art de New-York s'y était attaqué de manière détournée. L'exposition, dénommée « High and Low », n'avait guère convaincu en dépit de sa taille, des moyens employés, des dépenses consenties. Or le Carré d'art est loin de jouir de la superficie, de l'équipe et du budget de son glorieux confrère américain.

Que faire donc, pour traiter de cette question ? Le parti nîmois est celui du récit linéaire, dans l'ordre des dates. Autrement dit, les uns à la suite des autres, salle après salle, anthologie express après florilège bref, résumé après résumé : le cubisme, le dadaïsme, le pop art et le nouveau réalisme, l'arte povera, les années 80. Pour le Carré d'art, voici une exposition carrée.

Un peu trop même. A découper des époques et des compartiments, il arrive que le classificateur coupe trop net, ou trop profond. Ainsi de Picasso. Quelques collages cubistes figurent à l'entrée, manière d'hommage au grand-père héroïque qui, en compagnie de Braque, eut l'idée d'introduire le journal, le bois de caisse, le papier faux bois et le plâtre dans des tableaux qui devenaient peu à peu des reliefs. Là-dessus, rien à objecter. Mais pourquoi Picasso disparaît-il ensuite définitivement ?

Celui qui fit d'une sarclette métallique un corps féminin, de deux autos miniatures la tête d'une guenon, d'un panier d'osier le ventre d'une chèvre ne méritait-il pas d'apparaître dans l'exposition ? Non seulement il se saisit d'objets incongrus, de débris, mais il les métamorphose par le moyen de la sculpture assemblage. Pourquoi célébrer les bricolages de Tinguely et de Niki de Saint-Phalle et pas leur inspirateur ?

Ainsi, à l'inverse, de Giorgio De Chirico. Il a peint des objets, il est vrai, des mannequins, des baguettes de pain et des équerres. D'innombrables peintres de natures mortes en ont fait autant, à commencer par ses contemporains de la *pittura metafisica* et par Morandi. L'exposition s'intitule « L'ivresse du réel ». L'obsession réaliste de Morandi, son culte des textures, des reflets, des volumes, le fétichisme auquel il a sacrifié sa vie durant, exaltent cette ivresse, poussée jusqu'à l'idolâtrie. Mais Morandi n'a pas été invité à Nîmes, et l'exposition contourne le problème de la nature morte dans la peinture du vingtième siècle, problème immense et captivant où Léger, Derain, Braque et Balthus tiennent les premiers rôles. C'est trop de discrétion.

A vrai dire, l'organisation de « L'ivresse du réel » obéit à une idée directrice qui ne s'avoue pas : que l'introduction de l'objet culmine nécessairement dans la substitution de l'objet à l'œuvre. Le moment où un artiste renonce à représenter, démantibuler, bricoler ou disloquer les choses, où il juge que l'exhibition de trois aspirateurs ou d'une boîte d'Ajax vaisselle suffit serait l'aboutissement d'une évolution. Alors, Jeff Koons, John Armleder, Robert Gober devraient être tenus pour des artistes majeurs.

Il n'est pas interdit de penser, au contraire, que ces « installations » appauvrissent la réflexion bien plus qu'elles ne la prolongent. A ces exercices littéraux, il est permis de préférer des travaux qui jouent du mélange des genres, de l'hétérogénéité des éléments, de leurs contradictions et de leur complémentarité – ceux de Jasper Johns et de Jim Dine par exemple, héritiers de Picasso beaucoup plus que de Duchamp. Une apologie du dadaïsme et du post-dadaïsme ne suffit pas à rendre compte de la complexité de l'histoire. La sur-représentation de Schwitters, l'éloge de Magritte et de Man Ray, le culte rendu à Duchamp grâce à des rééditions de ready-made – tout cela relève du militantisme plus que de l'analyse. Sous la dissertation perce le prône.

PHILIPPE DAGEN

► **Carré d'art, place de la Maison carrée, 30000 Nîmes. Tél. : 66-76-35-35.** *Jusqu'au 29 août.*

BACON, WILSON, GREENAWAY *à la Biennale de Venise*

Les étoiles et leur constellation

La nouvelle géographie de la manifestation vénitienne

VENISE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas la première Biennale à tenter sa sortie des Giardini. Jusque-là cette sortie était limitée à l'exposition des jeunes, Aperto, deux ou trois expositions de prestige ou démonstrations fortes, et au désir de quelques pays de présenter leurs artistes plus largement qu'ils ne pouvaient le faire dans leur pavillon. Pas cette année. Les expositions sont dispersées un peu partout, dans des palais, d'anciens entrepôts, au casino, dans un couvent, conformément au principe de déterritorialisation qui sous-tend la géographie de la Biennale.

Pour Bacon, au palais Correr, on se prépare à recevoir le choc des corps et de la chair meurtrie, mis en scène en pleine lumière, en se souvenant peut-être du texte de Michel Leiris. On se trompe. Car si les corps sont là, arrêtés dans l'instant de quelque transformation organique, on ne les verra pas immédiatement, seulement au-delà des reflets mouvants des salles et des visiteurs. Erreur d'accrochage ? Non pas. Bacon voulait aussi prendre en miroir, dans ses tableaux sous verre, ces autres images aléatoires de passants. La Biennale, qui dans sa forme comme dans ses contenus ne parle que d'instabilité, ne pouvait trouver meilleur invité. L'hommage ne comporte qu'une trentaine de tableaux et triptyques, mais si bien choisis dans le parcours de l'artiste qu'on peut parler sans exagérer de rétrospective. La première depuis la mort de Bacon.

Bien d'autres expositions méritent qu'on aille les chercher, à la Giudecca notamment, où, dans un ancien grenier à grains, Bob Wilson a réinstallé une pièce sur la perte de la mémoire qui lui a été inspirée par un supplice mongol. Une tête emmaillotée est simplement posée sur un grand sol de terre craquelé ; des sons, air lancinant de violon, aboiements, borborygmes, bribes de texte, sont diffusés dans la pénombre. Impressionnant.

Enfin il ne faudrait pas manquer cette autre étoile de la constellation Biennale qui brille tout particulièrement. Elle est formée de la rencontre de Peter Greenaway et de Mariano Fortuny, dans le palais du grand couturier, auquel le cinéaste a redonné l'éclat d'une caverne d'Ali Baba, en sortant coussins, tentures, robes et étains des réserves de la collection. C'est splendide. C'est Venise. La Venise des doges ou de la décadence.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Biennale de Venise. Tél. : 19-39-41-521-87-11. Jusqu'au 10 octobre.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6067

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III							■		
IV					■				
V									■
VI		■							
VII				■					
VIII		■					■		
IX						■		■	
X			■		■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ce que certaines personnes considèrent comme un bon signe. – II. Espèce de bouclier. Occupait des gens déjà occupés. – III. Est courte. Préposition. – IV. Barre. De l'ail ou de la lavande. – V. Enlever un tapis. – VI. Pays idyllique de la Grèce ancienne. – VII. Pour certains, le dernier est toujours le meilleur. Elément d'un éventuel cordon solide. – VIII. Eprouvée. Terme d'appel. – IX. Un ancien d'Espagne. – X. Conjonction. Célèbre homme d'affaires. – XI. Forme de croyance.

VERTICALEMENT

1. Que ne ferait-elle pas pour l'amour de Dieu ! – 2. Repas entre amis. Précise une adresse. – 3. Habite un pays du Proche-Orient. – 4. Avoir un goût très prononcé. On lui confie certains secrets. – 5. Manière de parler. Fut victime d'un coup de soleil. – 6. A répondu sans être appelé. Partie de dames. – 7. D'un auxiliaire. Champion de luth. A parfois pignon sur rue. – 8. A parfois un chef pour auteur. Agrément d'un autre âge. – 9. Pièce populaire. Léger comme l'air.

Solution du problème n° 6066

Horizontalement

I. Euphorie. – II. Traînards. – III. Ecus. Sée. – IV. Ré. Tus. Na. – V. Notoriété. – VI. Eloi. Suer. – VII. Lèpre. – VIII. Lettres. – IX. Mue. Auer. – X. Ensembles. – XI. Risle. USA.

Verticalement

1. Eternel. Mer. – 2. Urcéolé. Uni. – 3. Pau. Topless. – 4. Histoire. El. – 5. On. Ur. Etamé. – 6. Rassis. Tub. – 7. Ire. Eu. Relu. – 8. Edenté. Eres. – 9. Aérés. Sa.

GUY BROUTY

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le Tribunal de Grande Instance de Paris, dans un jugement définitif rendu le 6 novembre 1992, a jugé que la société ASSURANCE MUTUELLES DE FRANCE – GROUPE AZUR et la société FIDELIA ASSISTANCE ont commis des actes de concurrence déloyale au préjudice de la Société GROUPE EUROPÉEN dite GESA.

En conséquence le Tribunal a condamné *in solidum* les sociétés ASSURANCE MUTUELLES DE FRANCE – GROUPE AZUR et FIDELIA ASSISTANCE à payer à GESA la somme de 1 000 000 F à titre de dommages-intérêts et celle de 15 000 F par application de l'article 700 du NCPC, ainsi qu'aux dépens.

Maître Christian Belloin, avocat, SCP Siméon & Associés



RESSOURCES

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

RAI 2 : l'écran mutant : *Chiedi la Luna* (1993, v.o. s.t.f.), de Giuseppe Piccioni, 18 h 30 ; *Il Giovane Mussolini* (1993, v.o. s.t.f. - 1re époque 1902-1907), de Gianluigi Calderone, 20 h 15.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Histoire permanente du cinéma : *Feux croisés* (1948, v.o.), d'Edward Dmytryk, 18 h ; *Histoire de détective*, v.f.), de William Wyler, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma arménien : *Pepo* (1935, v.o. s.t.f.), de Hamo Bek-Nazaria, 14 h 30 ; *Sans retour possible* (1983, v.o. s.t.f.), de Jacques Kebadian et Serge Avedikian, 17 h 30 ; *Arménie 1900* (v.o. s.t.f.), de Jacques Kebadian, *Andranik* (1928, v.o. s.t.f.), d'Acho Chakatouny, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Paris s'anime : Publicités animées par Alexeieff (1952-1964), le Voyage de Badabou (1955) d'Henri Gruel, Paris Flash (1958) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin, Demain Paris (1960) de Michel Boschet et André Martin, Comme il pleut sur la ville (1974) de Didier Pourcel, Et si la tour Eiffel (1992), 13 h 30 ; *Annecy à Paris* : Arès contre Atlas (1967) de M. Otéro, Mais où sont les nègres d'antan? (1962) d'André Martin et Michel Boschet, 5 Doigts pour El Pueblo (1984) de B. Krebs, Un oiseau en papier-journal (1961) de Julien Pappé, les Trois Inventeurs (1980) de Michel Ocelot, l'Empreinte (1974) de J. Cardon, Foules (1959) de Robert Lapoujade, l'Oiseau de la sagesse (1965) d'Henri Lacam, Histoire d'un clown (1975) de Jean-Louis Bonpoint, 15 h ; *Paris dans le film d'animation* : Charles à New-York (1965) de G. Montassut et R. Hovivian, Chat c'est Paris (1966) d'Abe Levitow, 16 h 30 ; *Paris dans le film d'animation* : la Table tournante (1988) de Paul Grimault, 18 h ; *Annecy à Paris* : Patamorphose (1961) de Michel Boschet et André Martin, Villa mon rêve (1960) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin, Fracture (1977) de Paul et Gaëtan Brizzi, les Tableaux d'une exposition de Shuji Fujii, Harlem nocturne, Dog Song (1975) de Julien Pappé et Michel Roudévitch, les Escargots (1966) de Topor et René Laloux, 19 h 30 ; *Soirée spéciale : Hommage à Emile Cohl* : Hommage à Emile Cohl (1990) de Fabien Ruiz, le Cerceau magique (1909) d'Emile Cohl, L'agent a le bras long (1909) d'Emile Cohl, les Locataires d'à côté (1909) d'Emile Cohl, le Songe du garçon de café (1910) d'Emile Cohl, le Mobilier fidèle (1910) d'Emile Cohl, la Peinture néo-impressionniste (1910) d'Emile Cohl, les Beaux-Arts mystérieux (1910) d'Emile Cohl, Jobard a tué sa belle-mère (1911) d'Emile Cohl, Jobard a changé de bonne (1911) d'Emile Cohl, Jobard ne veut pas voir les femmes travailler (1911) d'Emile Cohl, 21 h.

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE. Film américain de Bob Cohen, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LÉGENDE. Film français de Jérôme Diamant-Berger : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

MADE IN AMERICA. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SUPER MARIO BROS. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jenkel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES EXCLUSIVITÉS

A CAUSE D'ELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

A TOUTE ÉPREUVE (**) (Hongkong, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AMANTS (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ARCHE ET LES DÉLUGES (Fr.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODY SNATCHERS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

C'EST DE L'ART (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CE QUE FEMME VEUT... (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DEUX DOIGTS DE MEURTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE MARI DE LÉON (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MO' MONEY (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

NINJA KIDS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

PÉTAIN (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUELQUE PART VERS CONAKRY (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

RELACHE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAUVE-TOI (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SINGLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN JOUR OU L'AUTRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 12 h 10.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, lun. 18 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, dim. 15 h.

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 14 h 10.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

LES BICYCLETTES SONT POUR L'ÉTÉ (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., jeu., sam. 14 h, mar. 16 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam. 13 h 30.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., avec.

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h.

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., jeu., ven. 13 h 30.

FLESH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 18 h 45.

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 30.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45.

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 16 h 30, jeu., sam., mar. 14 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

JEUX INTERDITS (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les – de 14 ans.

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., jeu., ven. 16 h, dim. 22 h, lun. 16 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, 15 h 30, sam., dim. 15 h 30 ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) séances mer., sam., dim. à 13 h 20, 15 h, 16 h 30 film 15 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

MERLUSSE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les – de 14 ans.

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam. 14 h 30.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., ven., dim., lun., mar. 14 h.

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 21 h.

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., mar. 19 h, jeu., lun. 21 h 30.

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

SAUVE QUI PEUT (Fr.-Suis.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h 05.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven. 21 h 30, jeu., lun. 19 h, sam., mar. 16 h 30, 21 h 30.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 40.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40.

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

LES TRENTE-NEUF MARCHES (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 14 h, jeu. 16 h 30.

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam. 18 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LEO, THE LAST (A., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

PARTING GLANCES (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PEAU D'ANE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THE KING OF NEW YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THÉORÈME (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES TUEURS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 JUIN

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Assemblée nationale, sortie rue de Lille (C. Merle).

« Tombes célèbres du prestigieux cimetière de Passy », 14 h 45, avenue Commandant-Schloesing (D. Fleuriot).

« Architecture à Paris entre tradition et modernité, l'histoire du Grand Louvre, avec visite du Louvre médiéval », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie Place Colette (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 4 boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Du quartier de l'Arsenal à la place de la Bastille », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Maison de la Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de la Villette ou la genèse d'un parc urbain », par A. Orlandini (Maison de la Villette).

BILLET

Le retour des dockers

Relativement discrète, voire *assagie*, depuis quelques mois, la corporation des dockers se rappelle au bon souvenir du patronat de la manutention, des armateurs et du gouvernement. La Fédération nationale des ports et docks CGT annonce un *mot d'ordre de* grève générale mercredi 23 juin. A quelques jours près, cet *« appel à la mobilisation »* coïncide avec le premier anniversaire de la loi modifiant le statut social de ces travailleurs atypiques et *particulièrement* combatifs. Ce sera aussi l'occasion pour la CGT, longtemps habituée à un quasi-monopole, d'apprécier si son influence, de Dunkerque à Nice, *a été entamée par une* réforme capitale à mettre à l'actif des derniers gouvernements socialistes.

Toujours à la barre de la Fédération, le secrétaire général Daniel Lefebvre lance *« une mise en garde »*, à l'adresse du ministre des transports, en charge de la mer, Bernard Bosson, et du président du patronat portuaire, Robert Péri. *« Contrairement à vos affirmations euphoriques, la réforme ne passe pas bien dans les ports. L'emploi stable et qualifié, la sécurité, l'organisation du travail ont subi une nette dégradation »*, estime-t-il. En fait, à part Saint-Malo, où le blocage est total, la réforme entre en application dans tous les ports, petits et grands. Le régime de la *mensualisation devient le droit* commun, l'intermittence l'exception. A Dieppe, Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, Brest (où les dockers *ont créé une coopérative de* manutention), on voit même de *nouveaux armateurs fréquenter* les quais et des trafics se développer.

Mais la crise économique ne rend pas les choses faciles et, le *long des darses comme dans les* usines, sévit le chômage. Le patronat est accusé par le syndicat de faire *« délibérément chômer des dockers intermittents pour mieux les radier ensuite »* et le gouvernement est suspecté, par mollesse ou calcul, de laisser faire.

L'autre pomme de discorde concerne l'interminable *négociation de la future* convention collective nationale aux discussions de laquelle sont associées – ce qui irrite évidemment la centrale de *Montreuil* – la CFDT, la CGC, FO et la CFTC. *« Les prétentions de la CGT conduisent en fait à détruire la loi du 9 juin 1992 »*, estime le patronat et *« à recréer par la convention un statut comparable à celui que la loi a précisément modifié. Il ne faut pas céder à ce chantage »*. Bref, l'horizon reste brumeux et, du côté des dockers comme des entreprises, on voudrait que le ministre de la mer (mais pas de la pêche ni de la construction *navale) dévoile ses batteries*. Ne serait-ce que pour répliquer à la CGT, qui explique aussi son *« offensive »* par le fait que Bernard Bosson *« n'a toujours pas daigné la rencontrer »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Paris prend l'initiative d'une baisse des taux en Europe

Les autorités monétaires se démarquent de la Bundesbank

La Banque de France a de nouveau diminué ses taux directeurs, *lundi 21 juin*, pour la neuvième fois depuis le 13 avril. Le taux des appels d'offres, qui avait atteint jusqu'à 9,35 % l'an dernier, a été ramené de 7,25 % à 7 % : *il est désormais inférieur* au taux d'escompte allemand (7,25 %). Le taux des pensions à 5-10 jours est passé de 8,25 % à 8 %. Le geste français s'est *répercuté dans plusieurs* pays européens, signe qu'en cette période particulièrement délicate pour l'économie allemande, ses partenaires entendent mener une politique *monétaire* plus autonome.

Les autorités monétaires françaises ont choisi d'amorcer un nouvel assouplissement une semaine à peine après l'opération précédente, le 14 juin. Un geste facilité par l'évolution récente sur le marché des changes, et qui, pour la plus *grande satisfaction des dirigeants* français, a été imité par plusieurs *pays européens. Le communiqué* du Conseil européen de Copenhague, qui devait s'achever mardi 22 juin, devait souligner l'urgence de *« créer les conditions permettant une baisse rapide des taux d'intérêt en Europe »*.

Depuis plusieurs séances, le dollar se redresse nettement sur le *marché des changes, au détriment* principalement du mark : le cours du billet vert est passé en une semaine de 1,62 à 1,69 DM, et de 5,46 francs à 5,68 francs. Cet affaiblissement de la monnaie allemande, amplifié par la détérioration de la situation économique outre-Rhin, favorise une remontée du franc au sein du SME. La devise française bénéficie aussi depuis les élections de mars d'un regain de confiance et, lundi *21 juin au matin, un mark valait* moins de 3,36 francs, son plus bas cours depuis mai 1992.

Les baisses de taux d'intérêt provoquent souvent un affaiblissement, au moins temporaire, de la monnaie du pays concerné. Car les investisseurs choisissent de se reporter sur d'autres places financières, dont ils jugent la rémunération plus attrayante. Mais depuis un *mois, un tel phénomène n*'a pas été observé en France, et mardi *22 juin, le franc restait très ferme.*

La plupart des pays européens ont aujourd'hui pris conscience des difficultés toutes particulières auxquelles l'Allemagne est confrontée. Difficultés que n'avait pas caché M. Helmut Schlesinger, lors d'un récent passage à Paris. *« Le marché fait confiance au franc français »*, avait déclaré le président de la Bundesbank. Mardi 22 juin, il affirmait que le mark vit sur les *« acquis de confiance »* accumulés depuis quarante ans, et que sa stabilité est *« essentielle »*. Trois ans après l'union monétaire entre les deux Allemagnes, l'absorption de l'ex-RDA déséquilibre *profondément* les finances publiques du pays, et renchérit la hausse des prix. Dans un tel contexte, les responsables monétaires du pays s'inquiètent des possibles conséquences inflationnistes d'une baisse des taux rapide.

Plutôt que d'attendre une nouvelle diminution des taux d'intérêt allemands, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, et le Portugal, ont donc choisi d'assouplir le crédit *quelques heures après le geste français*. Le conseil des gouverneurs de la Bundesbank doit se réunir le 1er juillet, et une opération sur le marché monétaire était annoncée le 22 juin au matin. Si les gouverneurs choisissaient de ramener les taux directeurs (l'escompte et le lombard) à des niveaux inférieurs, *ou au moins d'effectuer les opérations sur le marché monétaire (pensions) à des conditions plus* favorables, la France pourrait dimininuer de nouveau le crédit sans crainte pour la tenue de sa monnaie au sein du Système monétaire européen (SME).

Car une poursuite de l'assouplissement rapide du crédit serait particulièrement bien venue à Paris, où le climat économique ne s'améliore pas et où les *inquiétudes relatives* à l'emploi s'accroissent. *Lundi*, l'INSEE a annoncé un nouveau repli, en avril, de la production industrielle, ramenée à son niveau de mars 1989. La baisse des taux d'intérêt devrait contribuer à stimuler, même si ce n'est pas dans l'immédiat, les investissements et l'activité économique générale... et peut-être les créations d'emplois.

FRANÇOISE LAZARE

Corrélation entre les taux d'intérêt et le chômage

Taux de chômage
Taux d'intérêt réels à court terme (hors inflation)
12 en % – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 0
1968 70 72 74 76 78 80 82 84 86 88 90 92
Source : Datastream Futures

La politique de baisse des taux d'intérêt vise avant tout à stimuler l'activité économique, en rendant les crédits moins chers. Le graphique montre que la corrélation entre l'évolution des taux d'intérêt réels (taux nominaux défalqués de l'inflation) et celle du taux de chômage n'est pas parfaite. Le chômage augmentait fortement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, alors que les taux d'intérêt réels étaient encore négatifs. De plus, la seule véritable période de baisse du chômage a été observée entre 1987 et 1990 : les taux d'intérêt réels à court terme continuaient alors à progresser, notamment en raison de la politique monétaire restrictive menée en Allemagne. Depuis, les deux courbes ont évolué parallèlement.

Selon le président de l'Association française des banques

La France a la fiscalité de l'épargne « la plus aberrante d'Europe »

Invité de l'Association monégasque des banques, lundi 21 juin, à Monaco, Michel Freyche, président de l'Association française des banques (AFB) a très vivement critiqué la fiscalité de l'épargne, en France, qui est, a-t-il déclaré, *« la plus aberrante d'Europe »*. Cette situation, a-t-il fait observer, résulte du *« développement excessif des Sicav monétaires depuis 1986 »*, qui a donné aux Français *« l'habitude d'un rendement élevé, défiscalisé et immédiatement disponible »*, alors que les revenus des investissements en actions sont taxés à 60 % et que les comptes à terme supportent une fiscalité *« parfaitement inique »*, au taux de 38,1 %. M. Freyche a ainsi déploré que *« cette incitation fiscale, véritable contre-sens économique, détourne les Français de l'investissement productif et de la Bourse, pour en faire des rentiers sur le modèle balzacien. Aujourd'hui*, a-t-il ajouté, *plus de 50% des ressources des banques françaises sont directement liées aux taux du marché. Ce qui est contraire à toute logique »*. – *(Corresp.)*

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Masse monétaire : + 6,7 % en mai (rythme annuel).** – La masse monétaire de l'Allemagne réunifiée mesurée par l'agrégat M-3 a augmenté de 6,7 % en mai (rythme annuel). En avril M-3 avait affiché un taux de croissance de 7 % (chiffre définitif).

GRANDE-BRETAGNE

● **Déficit commercial (hors CEE) : 769 millions de livres en mai.** – Le déficit commercial de la Grande-Bretagne avec les pays non membres de la Communauté européenne s'est légèrement réduit en mai, à 769 millions de livres (6,5 milliards de francs) contre 901 millions en avril (en données provisoires corrigées des variations saisonnières). Ce chiffre, le meilleur depuis septembre, est inférieur aux prévisions des analystes, qui attendaient un déficit de 900 millions de livres.

ÉCONOMIE

Après la ratification de l'accord CEE-Etats-Unis sur les oléagineux

Les agriculteurs américains relancent la bataille pour l'accès aux marchés

L'industrie agroalimentaire et le département de l'agriculture américains ont accueilli avec discrétion la ratification par la France de l'accord de Blair House sur les oléagineux. Les producteurs américains accordent la priorité aux autres volets agricoles de la négociation du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et entendent se battre pour l'accès au marché.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Les Européens nous reprochent régulièrement de vouloir gagner à tout prix des parts de marché. C'est faux. Ce que nous voulons, c'est simplement regagner celles que nous avons perdues en raison des subventions accordées aux agriculteurs européens. Les gouvernements [européens] *ont tellement subventionné leur production d'oléagineux qu'elle est passée de 3 millions de tonnes en 1980 à 13 millions cette année. Le résultat de cette explosion de la production est que l'Europe est maintenant contrainte de subventionner aussi ses exportations. »* David Asbridge, spécialiste des questions économiques à l'American Soybean Association, l'un des plus importants lobbies de l'agro-business américain, installé à Saint-Louis dans le Missouri, n'en démord pas.

Certes, les fermiers américains vendent une partie importante de leur production de graines de soja au Japon, à Taïwan ou à l'Europe de l'Est, reconnaît-il, mais la Communauté européenne est la région *« où nous avons perdu le plus de terrain, en raison de vos pratiques déloyales »*, assure-t-il à l'intention de l'interlocuteur français.

L'accusation, même si elle n'est pas nouvelle, contraste avec la grande discrétion observée aux Etats-Unis, tant par l'industrie agroalimentaire que par le département de l'agriculture, depuis que Paris a finalement accepté, le 8 juin, l'accord sur la limitation européenne de graines oléagineuses conclu en novembre 1992 entre les Etats-Unis et la CEE, dit « accord de Blair House » du nom de la demeure historique de Washington où s'étaient déroulées les discussions.

« Les producteurs américains d'oléagineux voulaient davantage. Ils ont accepté ce qui a été finalement conclu. A titre de première étape, reconnaît un spécialiste agricole européen. *Mais il reste la seconde manche, les autres volets agricoles de l'accord de Blair House. C'est là que les producteurs américains vont se battre pour faire valoir leur véritable priorité : l'accès aux marchés. Mais ils vont le faire intelligemment, en évitant d'attaquer de front l'Europe et en parlant, par exemple, du nécessaire accès aux marchés asiatiques et en ayant en tête les éventuels effets de boomerang. Ainsi, alors que les Etats-Unis réclament depuis longtemps le libre accès au marché du riz japonais, hermétiquement fermé aux producteurs étrangers, une récente étude du département américain de l'agriculture révèle que si cette ouverture devait effectivement intervenir, ce ne sont pas les Etats-Unis qui en profiteraient mais l'Australie, la Thaïlande et l'Indonésie... Voilà qui conduit à revoir certaines revendications ! »*

« Débouché vital »

Pour l'instant, indépendamment de ces possibilités d'ouverture dans la région Pacifique ou ailleurs, l'Europe occidentale reste l'un des rares marchés réellement solvables, et il ne faut pas s'étonner que les producteurs américains cherchent à l'investir un peu plus. Quitte à utiliser d'autres armes que la simple dénonciation des *« pratiques déloyales »*, dont l'effet finit par s'émousser. *« Les Etats-Unis sont en passe de pratiquer avec le marché agricole européen les mêmes méthodes qu'ils tentent d'appliquer au secteur industriel japonais, à savoir la définition d'objectifs quantifiés qui doivent permettre aux producteurs américains d'accéder, au bout d'un certain délai fixé d'avance, à telle part du marché local, à l'image de l'accord négocié avec le Japon en matière de composants électroniques »*, estime un familier des négociations commerciales nippo-américaines.

Cette stratégie structurelle repose sur une constatation économique de type conjoncturel : compte tenu de la faiblesse de la croissance interne de produits agricoles aux Etats-Unis et des restrictions budgétaires qui vont obligatoirement freiner les aides à l'exportation, le développement ne peut venir que des marchés extérieurs et tout particulièrement de ceux qui s'avèrent les plus porteurs.

Le *corn gluten feed*, destiné à l'alimentation du bétail, entre dans cette catégorie. C'est en tirant profit d'une disposition, issue du Kennedy Round, qui exemptait le gluten de maïs des taxes applicables aux exportations de céréales américaines à destination de la Communauté européenne que les importations de cette denrée en provenance des Etats-Unis ont considérablement augmenté, surtout ces dernières années. Entre 1991 et 1992, elles se sont accrues de 19,3 % et ont dépassé les six millions de tonnes à la fin de l'année dernière.

« Pour les producteurs américains, l'Europe est un débouché vital. En 1992, ils ont exporté vers la CEE l'équivalent de quelque 85 % de leur production totale et ils avaient l'intention d'accroître encore leurs ventes à l'étranger par quelques artifices tels que le rajout de 4 % à 5 % de brisures de maïs dans le corn gluten feed, *ce qui aurait permis d'augmenter les exportations,* explique à Washington un spécialiste de cette denrée. *Mais la manœuvre a été déjouée. »*

Les Etats-Unis, qui disposent déjà d'un quasi-monopole dans le domaine du gluten de maïs (les groupes Cargill, ADM, Staley et CDC assurent déjà 85 % de la production américaine et 80 % du marché mondial), vont s'efforcer de conforter leur avantage. *« Pour nous, les exportations de* corn gluten feed *à destination de l'Europe disposent encore d'un important potentiel de développement »*, confirme Edith Munro au nom de la Corn Refiners Association, dont le siège est à Washington. En 1992, celles-ci ont représenté 772 millions de dollars, la plus grosse part des exportations totales de produits tirés du maïs, lesquelles ont atteint la valeur de 1,3 milliard de dollars l'année dernière.

Une bonne performance pour cette industrie mais aussi pour la balance commerciale américaine, relève le rapport annuel de la profession. A l'approche du sommet de Tokyo, début juillet, où les négociations commerciales figurent parmi les nombreux dossiers à examiner, l'administration Clinton ne pourra que prêter une oreille attentive à ce plaidoyer de l'agro-business américain par ailleurs particulièrement bien représenté au Congrès.

SERGE MARTI

Le pari européen de Pioneer

NEW-YORK

de notre correspondant

Dans leur quête de nouveaux marchés, les géants de l'industrie agroalimentaire américaine suivent parfois le sillage de quelques poissons pilotes. La société Pioneer Hi-Bred International Inc, spécialisée dans la production et l'exportation de semences de maïs, de sorgho et de graines de soja, évolue depuis longtemps en eaux internationales.

« Dans la mesure où 85 % des surfaces plantées en maïs se trouvent hors des Etats-Unis – la proportion atteint 95 % pour la production de tournesol – nous devons nécessairement mondialiser nos activités, tout en travaillant de très près avec les agriculteurs dans les pays où nous sommes implantés », explique Edward T. Shonsey, vice-président de cette entreprise qui a son siège social à Johnston, dans l'Iowa, et qui est le plus important producteur américain d'hybrides de maïs (elle détient près de 40 % du marché local).

30 % du marché français

Son engagement systématique hors des frontières et plutôt en Europe (elle opère aussi en Asie et au Proche-Orient), vaut à Pioneer de beaux succès ainsi qu'en témoigne sa présence en Hongrie, un pays où elle détient à présent 90 % du marché des semences de maïs.

Il est vrai qu'on a toujours eu la fibre internationale chez Pioneer. L'entreprise a été fondée en 1926 par Henry A. Wallace, un spécialiste du croisement des semences qui fut secrétaire à l'agriculture du président Franklin D. Roosevelt (de 1933 à 1940) avant d'accéder à la vice-présidence des Etats-Unis, un poste qu'il occupa de 1941 à 1945. Celui-ci a, certes, pensé d'abord aux fermiers américains mais il a cherché bien vite à exporter ces nouvelles techniques de croisement révolutionnaires pour l'époque.

Aujourd'hui, le groupe qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 1,26 milliard de dollars (et 152 millions de bénéfices), vend hors des Etats-Unis 40 % de sa production. *« Nous comptons accroître encore davantage nos exportations de façon à ce que, d'ici cinq à dix ans, nous puissions avoir plus d'employés à l'étranger que sur le sol américain »*, précise M. Shonsey.

Actuellement, la firme emploie 5 000 personnes dont la moitié aux Etats-Unis. Le groupe de l'Iowa a jeté depuis longtemps son dévolu sur l'Europe occidentale et notamment sur la France, où il travaille en partenariat avec un organisme local, France-Maïs Union. *« Nous sommes implantés depuis 1972 en Europe mais notre siège social est à Paris, d'où nous couvrons tout le continent »*, indique le vice-président de Pioneer, précisant que sa firme détient à présent 30 % du marché français des hybrides de maïs et 45 % du marché européen.

Au moins la moitié des bénéfices réalisés par le groupe en Europe proviennent de l'Hexagone. D'où l'intérêt qu'Edward Shonsey porte à l'évolution du contentieux agricole franco-américain. *« Je me sens encouragé par l'accord conclu à Luxembourg le 8 juin* [sur la production européenne de graines oléagineuses] *»*, dit-il. *« Du côté américain, mais aussi européen, nous avons maintenant le sens de l'urgence. Une solution devrait pouvoir être trouvée avant le sommet de Tokyo, en juillet »*, assure-t-il. *« Il suffit de trouver le point d'équilibre entre les revendications des uns et des autres ».*

S. M.

SOCIAL

100 000 emplois de moins dans le secteur en 1992

Quatre fédérations de la métallurgie lancent un appel à l'Etat et au patronat

Les fédérations FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC de la métallurgie ont lancé, lundi 21 juin, un appel aux pouvoirs publics et au patronat en faveur d'*« une politique hardie de l'emploi »*. Ce secteur, rappellent les quatres organisations – qui, pour la première fois, s'expriment en commun au plan fédéral et entendent *« nouer des contacts réguliers »* – a perdu au total 100 000 emplois en 1992, passant pour la première fois en-dessous de la barre des deux millions de salariés.

A l'Etat, les fédérations demandent de *« faciliter le départ en retraite à taux plein avant l'âge de soixante ans dans les entreprises qui connaissent des plans sociaux »*, de *« favoriser la négociation de dispositifs de réduction du temps de travail »*, mais aussi de *« soutenir l'industrie »*. Elles protestent notamment contre la suppression de crédits militaires décidée dans le cadre du collectif budgétaire et ont demandé à être reçues par le premier ministre.

Les quatre fédérations déplorent, par ailleurs, *« la passivité de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) face au développement du chômage, son dédain vis-à-vis des syndicats et sa stratégie qui se limite trop souvent à la récupération de fonds publics »*. FO, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC revendiquent l'ouverture de négociations au niveau de la branche sur la formation, l'évolution des emplois ainsi que la durée et l'organisation du travail.

« Dans un secteur qui représente la moitié de l'industrie française et qui a perdu 30 % de ses effectifs en dix ans, il faut mettre au point des solutions plus collectives et en finir avec certains plans de reclassement dont on sait pertinemment qu'ils sont vains, a déclaré Michel Huc, secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie. *Les grandes entreprises ne doivent plus jouer le chacun pour soi et négocier à part leurs propres solutions. Elles doivent faire pression sur l'UIMM pour que des dispositifs plus larges soient élaborés »*. Selon lui, *« une capacité de mobilisation existe dans la métallurgie et elle ne pourra aller qu'en se développant si la situation actuelle perdure »*.

J.- M. N.

INDUSTRIE

Après une cohabitation peu fructueuse avec Hoechst

Rhône-Poulenc vend sa participation dans Roussel-Uclaf

Rhône-Poulenc a annoncé, lundi 21 juin, la mise sur le marché, si les conditions le permettent, de 35 % des actions de Roussel-Uclaf sous la forme d'une offre publique de vente et d'un placement international (*le Monde* du 22 juin). Prévue début juillet, cette cession devrait apporter 4,5 milliards de francs, réduisant ainsi l'endettement du groupe avant sa privatisation. Dans le même temps, l'allemand Hoechst, actionnaire majoritaire de Roussel Uclaf, renforce sa participation et apporte à sa filiale pharmaceutique française les Laboratoires Hoechst et la société allemande Albert Roussel-Pharma.

Février 1990, l'Etat français décide de vendre à Rhône-Poulenc les 35 % de Roussel-Uclaf acquis en 1982 lors de la tentative de nationalisation de ce groupe, filiale de l'allemand Hoechst. Au-delà de ce transfert d'une participation étatique à une entreprise publique apparaît la volonté de créer un partenariat industriel et européen de grande envergure. *« Le numéro un français de la chimie et Hoechst sont déjà des partenaires naturels »*, entendait-on alors au ministère de l'industrie. Souci de maintenir l'autonomie de Roussel-Uclaf et possibilité d'accords entre les deux principaux actionnaires étaient deux des objectifs de cet accord valable trois ans et *« renouvelé par tacite reconduction »*.

Réduire l'endettement

Si la firme pharmaceutique que préside Edouard Sakiz a continué de se développer, la *« cohabitation »* entre les deux partenaires n'a pas été des plus fructueuses. Au contraire, elle a eu parfois pour effet de ralentir des décisions et n'a jamais abouti à des projets communs. D'où, au terme de ces trois années, l'idée de se séparer. Après de longs mois de discussions portant sur un rachat total par Hoechst de la participation de Rhône-Poulenc, ou sur un échange d'activités, les deux groupes se sont mis d'accord pour remettre les 35 % en Bourse. Ces titres s'ajouteront aux 5 % déjà sur le marché, et l'opération s'accompagnera d'une simplification des structures. Les actions à dividende prioritaire (ADP) seront échangées contre des actions normales, à raison de trois ADP pour deux normales.

Cet accord satisfait visiblement tous les protagonistes. Côté Rhône-Poulenc, si la cession se fait entre 550 et 575 francs par action, elle apportera 4,5 milliards de francs et réduira l'endettement, actuellement proche de 34 milliards. Une amélioration notable avant la privatisation. Pour Hoechst, dont la participation passera de 54,5 % à près de 56 %, ne pas avoir à reprendre l'intégralité des titres est bienvenu au moment où le groupe connaît des difficultés en raison de la crise de la chimie. Roussel-Uclaf (15 milliards de chiffre d'affaires et 1 milliard de bénéfices en 1992) sera un des deux pôles pharmaceutiques du groupe et un centre de profit autonome. Son activité agricole (insecticide) devrait progressivement être rattachée à la maison mère, dès que cette dernière aura signé un accord de coopération en agrochimie avec l'allemand Schering.

Mais le plus heureux sans conteste est Edouard Sakiz, qui préside aux destinées de la firme pharmaceutique depuis 1981. Prolongé jusqu'à la fin de l'année afin de mener à bien la restructuration du capital et de proposer son successeur, ce dirigeant de soixante-sept ans s'est toujours opposé aux projets de fusion qui auraient fait perdre l'identité de Roussel-Uclaf. *« Avec plus de 40 % en Bourse, nous allons pouvoir agir comme une entreprise ayant pignon sur rue »*, affirme-t-il avec satisfaction. Mieux encore : le numéro trois européen des antibiotiques derrière Glaxo et Roche, et l'inventeur de la RU 486 va élargir ses activités en reprenant les Laboratoires Hoechst, 1,2 milliard de chiffre d'affaires, spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires et le diabète. La firme française pourra développer ses ventes en Allemange en prenant le contrôle d'Albert Roussel-Pharma, 850 millions de chiffre d'affaires. Il lui reste désormais à se renforcer aux Etats-Unis, tout comme son actionnaire majoritaire Hoechst.

DOMINIQUE GALLOIS

La Trêve de Dieu contre le RU 486

Combien étaient-ils, lundi 21 mai, face au 35 du boulevard des Invalides, à mener leur croisade contre Hoechst et Roussel-Uclaf ? Beaucoup plus de « quatorze », comme devait imprudemment l'annoncer, fort irrité, Edouard Sakiz, président du directoire de Roussel-Uclaf, dans le sous-sol climatisé de l'un des sièges de la firme, là où l'on avait, pour l'occasion, réuni *« la presse et les analystes financiers »*. Plus de quatorze sans doute, mais beaucoup moins que tous les gendarmes mobiles et les CRS appelés en grand nombre pour prévenir tout débordement.

Une sono défaillante, un groupe musical d'Amérique latine, quelques femmes enceintes, des bébés dans leur landau, et quelques dizaines d'adultes intégristes porteurs de drapeaux... Face à l'église Saint-François-Xavier, ce fut, faible participation ou pas, une manifestation squelettique et, pour tout dire, douloureuse. Sur les banderoles, on avait multiplié les symboles nazis. Roussel-Uclaf était accusé de génocide et l'on rappelait que les ancêtres industriels d'Hoechst *« fabriquaient le gaz Zyklon B qui avait servi à Auschwitz à exterminer les déportés polonais ou juifs »*.

On apostropha vigoureusement Simone Veil et la loi qui, depuis 1975, porte son nom. L'association (loi de 1901) La Trêve de Dieu vendait ses T-shirts réclamant que les humains *« sauvent leurs bébés »*. La Trêve de Dieu, qui se présente comme un groupe non confessionnel, *« soutenant et défendant les victimes de l'eugénisme et du racisme »*, avait trouvé son martyr en la personne d'une femme âgée de plus de trente-cinq ans, grande fumeuse, décédée après usage du RU 486.

Les aiguilles tournaient. M. Sakiz en finissait dans l'ombre avec les multiples bilans de son groupe chimique et pharmaceutique. Ce fut l'heure de l'exorcisme. Sous les regards presque compatissants des uniformes, on brûla sur le goudron des Invalides le *« drapeau de Roussel-Uclaf »*. *« Applaudissons le dieu créateur de toute vie »*, cria l'orateur. *« Revenons aux valeurs de la Bible, à l'intelligence du cœur. »*

J.-Y. N.

Avant le conseil des ministres de la CEE

Jean Puech précise son « contrat de progrès » pour la pêche

QUIMPER

de notre correspondant

Le quatorzième congrès de la coopération maritime s'est déroulé les 18 et 19 juin à Pont-l'Abbé, au cœur même de cette Cornouaille finistérienne où a vu le jour le comité de survie de la pêche, juste avant le conseil des ministres de la pêche des Douze le 24 juin à Luxembourg. Ces assises, qui rassemblaient plus de 500 délégués, ont été marquées par la visite du ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, venu en hélicoptère sous haute protection – deux compagnies de gendarmes mobiles veillaient à sa sécurité – présider la séance de clôture.

A cette occasion, il a reçu une délégation du comité de survie qui lui a rappelé ses principales revendications, notamment l'application rapide de la préférence communautaire. Le ministre a explicité son « contrat de progrès » qui se traduira par l'apport de 80 millions de francs supplémentaires à la profession (*le Monde* des 30 et 31 mai). D'autre part, il a annoncé le refinancement en prêts bonifiés pour les navires n'ayant pas bénéficié de la quotité maximale au moment de leur construction ou de leur modernisation. Paraissant excédé par l'inertie des instances bruxelloises, il leur a reproché de ne pas faire grand chose pour la défense d'un marché gravement perturbé, ni pour lutter contre la perméabilité des frontières. Selon le ministre, l'Europe ne doit pas se passer de ses producteurs pour ne conserver que des activités de transformation. – *(Corresp.)*

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Conséquence de la récession économique

Le déficit budgétaire se creuse aux Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Avocat du traité de Maastricht, partisan farouche de l'Union économique et monétaire (UEM) et des critères de convergence qu'elle suppose, le ministre néerlandais des finances, Wim Kok, est-il en train de jeter aux orties ses convictions? Au risque d'écorner sa réputation de ministre rigoriste, M. Kok vient de refuser tout net de compenser par une nouvelle vague d'économies budgétaires le manque à gagner de 2,2 milliards de florins (6,6 milliards de francs) mis en évidence par l'organisme de prévision économique des Pays-Bas, le CPB, qui a une fois de plus revu à la baisse ses estimations de recettes pour 1994. Si le cabinet de centre-gauche suit le cours voulu par M. Kok, le déficit budgétaire atteindra l'an prochain 4,1 % du revenu national néerlandais. Un étiage supérieur aux exigences de Maastricht.

Déjà en avril, le gouvernement de La Haye avait tempéré ses bonnes intentions budgétaires et décidé de laisser quelque peu filer le déficit prévisionnel pour 1994 (3,5 % au lieu des 3,25 % ambitionnés) en n'annonçant que 24 milliards de francs d'économies au lieu des 27 nécessaires au respect de son objectif. Mais il avait souligné que le cap de la convergence européenne n'en serait pas moins doublé à la date prévue.

Ce relâchement de la vertu budgétaire néerlandaise témoigne du décalage entre les ambitions affichées par les Douze à Maastricht et les difficultés économiques auxquelles ils se heurtent aujourd'hui. A la veille du conseil de Copenhague, le chef du gouvernement des Pays-Bas, Ruud Lubbers avait déclaré que le vrai déficit de l'Europe n'était pas la défiance de ses citoyens mais le manque d'emplois. *« L'important [au conseil européen], disait-il, sera la volonté politique de mettre fin au défaitisme et de provoquer une relance politique et économique. »*

Loin de pratiquer une véritable relance, le ministre néerlandais des finances s'efforce de limiter les effets de la récession. Alors que le CPB prévoit déjà 150 000 chômeurs de plus d'ici à la fin 1994, l'emploi pâtirait trop, selon M. Kok, d'un tour de vis supplémentaire donné dans un contexte morose, avec une baisse annoncée du PNB (0,3 %) et une accélération de l'inflation (2,3 % en 1993 et 3,2 % en 1994).

Aux soucis du grand argentier s'ajoutent les craintes du chef de parti : Wim Kok, qui conduira la liste travailliste aux élections législatives de 1994, a envie sinon besoin, alors que les sondages sont catastrophiques pour sa formation, de lâcher du lest.

CHRISTIAN CHARTIER

Un armateur grec achète 51 % des actions de la flotte commerciale roumaine

Une compagnie grecque, Forum Maritime, dont le siège est au Pirée, a décidé d'acheter 51 % des actions de Petromin, l'entreprise roumaine des transports maritimes, en versant 355 millions de dollars (environ 2 milliards de francs) à l'Etat roumain, propriétaire jusqu'ici exclusif de cette firme, ont indiqué les milieux maritimes grecs lundi 21 juin. L'annonce officielle de cette coopération gréco-roumaine devait être faite à Bucarest le 23 juin par le président roumain Ion Iliescu.

Forum Maritime, une compagnie propriétaire de douze cargos, appartient à l'armateur Stélios Katounis qui prendra ainsi le contrôle des 106 navires de la flotte commerciale roumaine. En dehors des 355 millions de dollars qu'il versera au comptant, l'armateur offrira à Petromin *« d'autres compensations »* en vue de la modernisation de la flotte. Les navires, des cargos et des pétroliers essentiellement, continueront à battre pavillon roumain. L'Etat roumain disposera de 49 % des actions de Petromin. – *(AFP.)*

La Belgique propose à Dassault d'échanger des Mirage-5 contre la rénovation de Mystère-20

Le ministre belge de la défense, Léo Delcroix, a proposé, lundi 21 juin, à Dassault de reprendre quelques Mirage-5 belges en échange de la « remotorisation » d'avions de liaison Mystère-20 et de transport Boeing-727 belges. *« Je cherche un accord avec le constructeur aéronautique Dassault »*, a-t-il dit dans un entretien au quotidien flamand *Het Laatste Nieuws*. Dassault réparerait les Boeing et les Mystère (construits par Dassault comme les Mirage). *« Je veux ensuite lui faire cadeau de quelques Mirage »*, a-t-il dit.

Selon le ministre belge, Dassault *« est prêt à reprendre ces appareils et connaît les marchés sur lesquels il existe encore de l'intérêt pour ces avions de chasse »*, par exemple en Amérique latine ou en Europe de l'Est. Le 30 avril, on avait appris à Bruxelles que Dassault s'intéressait aux 63 Mirage-5 dont la Belgique cherche à se débarrasser par un accord de troc.

On avait évoqué à l'époque un échange des Mirage contre un avion neuf pour le gouvernement belge et la « remotorisation » de deux Boeing-727 belges. Vingt de ces Mirage-5 sont en cours de modernisation pour un coût de 136,3 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **Achat par l'Algérie de 175 000 tonnes de blé français.** – L'Algérie a acheté à la France 175 000 tonnes de blé tendre panifiable livrables en juillet et août, a annoncé lundi 21 juin l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Cet achat entre dans le cadre de l'accord sur la vente de céréales couvert par une ligne de crédit garantie par la COFACE, l'organisme public français d'assurance à l'exportation. Le ministre français de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, avait indiqué le 15 juin à Alger que tous les crédits accordés par la France et garantis par la COFACE seraient honorés par le nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

□ **Le Koweït va augmenter progressivement sa production de pétrole.** – Le Koweït, qui a refusé un récent accord de l'OPEP sur les quotas de production, va augmenter de *« manière progressive »* sa production au troisième trimestre jusqu'à 2,16 millions de barils-jour, a annoncé, dimanche 20 juin, le ministre koweïtien du pétrole, Ali Al-Baghli. La production actuelle de 1,6 million de barils-jour sera portée à 2,16 millions en septembre, a précisé le ministre.

TRANSPORTS

A 30 km/h de moyenne

Première traversée sous la Manche pour un TGV

Pour la première fois, une rame de l'Eurostar, le TGV anglais spécial à petit gabarit, a traversé la Manche par le tunnel entre la France et l'Angleterre, dimanche 20 juin. Accueilli sous les applaudissements du personnel du site à Folkestone (sud-est de la Grande-Bretagne), le TGV était parti 3 heures et 20 minutes plus tôt de Coquelles (nord-est de la France).

Le train, qui transportait une trentaine d'ingénieurs et de techniciens, était tracté à faible allure, avec des pointes à 30 km/h, par des locomotives Diesel, l'équipement et l'alimentation électriques du tunnel ne permettant pas encore le passage des machines à pleine puissance. Lorsqu'il entrera en service, à partir de l'été 1994 selon Eurotunnel, l'Eurostar roulera jusqu'à 160 km/h dans le tunnel et reliera Londres à Paris en moins de trois heures.

COMMUNICATION

POINT DE VUE

Une télévision pour la démocratie

par Marc Ullmann

QUE M. Patrick Le Lay défende les intérêts de TF 1, quoi de plus normal ! Qu'il ait pour ambition de faire grimper les profits de l'entreprise et le cours de ses actions, quoi de plus légitime ! Mais au nom de quel principe devrait-il avoir son mot à dire sur le fonctionnement des chaînes du service public qui lui font concurrence ? C'est un peu comme si Nestlé était autorisé à participer à la définition de la stratégie de BSN !

Dès qu'on parle de télévision, les gens marchent sur la tête. *Animé des meilleures intentions,* M. Alain Carignon, ministre de la communication, semble, hélas, s'être laissé gagner par cette étrange mode. Il a formé une commission pour réfléchir à la mission du service public. Cette commission est présidée par un haut fonctionnaire dont la bonne volonté ne peut être mise en doute. Les deux vice-présidents, Jean-Pierre Elkabbach et Jean-Marie Cavada, ont, sans conteste, une grande expérience télévisuelle.

Mais, mais, mais...

Outre Pierre Wiehn, un des plus remarquables responsables de TF 1, plusieurs membres de la commission travaillent étroitement avec cette chaîne privée et dépendent partiellement d'elle dans leurs activités professionnelles.

– *Canal Plus et M 6* sont également représentées dans la commission, alors que ces entreprises ont, comme TF 1, intérêt à limiter la part du gâteau détenue par les chaînes publiques.

La plupart des intellectuels sollicités *ne sont guère du genre* à regarder la télé.

– Il n'y a que deux femmes sur vingt-sept membres de la commission.

Personne n'est censé parler au nom d'un public populaire, c'est-à-dire des « consommateurs » de télévision.

Dans ces conditions, l'on peut craindre qu'une majorité se dégage *pour tenter d'enfermer* France 2 et France 3 dans une sorte de ghetto *culturel. Ce serait excellent pour* les chaînes privées ! Ce serait épa*tant pour les amateurs d'art et* d'essai ! Ce serait reposant pour *les professionnels du service* public, qui n'auraient pas à redouter *la* sanction populaire.

Une telle issue serait tragique. Pour deux raisons :

1. – *Une gravissime atteinte* serait portée au pluralisme politique. *Déjà l'audience de TF 1 est* légèrement supérieure à celle de *France 2 et de France 3 réunies.* Les principaux responsables de *l'Etat, président de la République* en tête, se bousculent pour passer *sur TF 1. Déjà le journal présenté* par Patrick Poivre d'Arvor a prépondérance sur *l'humeur du pays.* Il est facile d'imaginer ce que deviendrait la situation si France 2 et France 3 étaient obligées de passer à 20 h 30 des films de Rohmer *plutôt qu'avec de Funès,* des opéras plutôt que du football ! *Cela aboutirait tout bêtement à* une situation à la brésilienne : TF 1 *ici, comme TV Globo là-bas,* exercerait une quasi-dictature sur la vie publique, sans oublier, bien sûr, l'industrie du cinéma.

2. – Le peuple serait méprisé *sous prétexte de former ses* goûts. La course effrénée à l'au*dience, le racolage* vulgaire sont, certes, à écarter. Mais, si l'on daigne respecter les citoyens ordinaires, l'on s'aperçoit que leurs préoccupations sont estimables : ils veulent se distraire, ce qui est leur droit ; ils veulent aussi recevoir des programmes qui les aident à être mieux armés face aux difficultés de la vie quotidienne ; et ils veulent enfin avoir l'occasion de se *mettre « dans le coup » des affaires* qui les concernent et qui leur *paraissent,* trop souvent, être traitées de façon abstraite et générale par ceux qui les gouvernent.

La mission du service public est d'être au service du public. La télé*vision peut et doit devenir un ins*trument essentiel de la participation des citoyens à la vie de la nation. La participation : voilà où de graves lacunes sont à combler. Voilà le but à atteindre, le seul susceptible de faire progresser *notre démocratie.*

▶ **Marc Ullmann est éditorialiste à RTL.**

Simplifications, censure et crise financière

Les difficultés de la nouvelle presse russe indépendante

Une exposition sur la nouvelle presse russe indépendante, qui a *lieu du 4 au 25 juin* à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (1), met en lumière ses problèmes de financement et de déontologie.

Les Russes avaient l'habitude d'acheter plusieurs journaux par jour. Pour cause de complémentarité. Mais depuis la libération des prix, le 2 janvier 1992, les dépenses se sont envolées et les multi-achats ont cessé. N'ont survécu que les journaux les plus complets.

Dès 1988, les premières publica*tions informelles sont apparues, dans* la ligne des samizdats (presse clandestine à faible tirage). De 1988 à 1989, sept cents titres paraissent. Ils *seront 4 000 dès l'abolition de la cen*sure en 1990. Mais la libération des *prix qui entraîne une flambée des* dépenses d'imprimerie et de papier (*le Monde* du 13 février 1992) fait office de régulateur. De nombreux quotidiens sont obligés de réduire leur rythme de parution. Jusqu'en septembre 1992, ils ne paraissent plus que trois fois par semaine – les mardis, jeudis et samedis. L'inflation galopante rend vaine toute politique d'abonnement à l'année, ce qui aboutit à des chutes spectaculaires. La *Komsomolskaïa Pravda* est tombée de 13 millions d'abonnés à 2 millions. Autre facteur important : la hausse des prix du service postal et du réseau de distribution Soyouzpetchat (aujourd'hui Rospetchat) entraîne une réduction de l'aire de distribution des journaux, ce qui a fait dire à certains responsables de presse qu'aujourd'hui *« la presse nationale est finie en Russie »*. L'avenir est à la presse locale.

Actuellement, chaque grande ville dispose de cinq à vingt journaux d'importance locale distribués dans un rayon de 300 kilomètres. En dépit de ces changements, le tirage de journaux est resté, semble-t-il, très important, bien que difficile à vérifier. Trois quotidiens au moins tirent à plus de sept millions d'exemplaires (*Troud, Komsomolskaïa Pravda* et *Izvestia*, ce dernier étant le seul à encore posséder un réseau de correspondants à l'étranger). Quant à l'hebdomadaire *Argoumenty i Fakty*, il continue à détenir, même en baisse, un tirage record : 20 millions d'exemplaires en 1991 contre 31 millions l'année précédente.

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la presse *en URSS, en juin 1990, tous* les journaux autorisés représentaient des organes d'Etat ou des organisations officielles qui les finançaient. Depuis, les journaux ont dû trouver un financement propre. A Saint-Pétersbourg, certains nouveaux titres ont bénéficié des locaux et des moyens techniques des anciens titres communistes, mais d'autres ont dû *se doter de nouveaux matériels.* La plupart se sont adressés à des banques ou des entreprises, comme le nouveau quotidien *Segodnia*, financé par le groupe bancaire Most (*le Monde* du 25 février).

Une loi trop libérale ?

Une autre source de financement *importante* est venue des nouveaux partis politiques, qui, faute d'un accès à l'*audiovisuel,* cherchent à se doter d'un organe d'information. Au plan local, certains maires ou responsables d'administration financent *eux-mêmes la presse régionale.* Mais ce sont les « entreprises privées » qui se révèlent les plus menaçantes. Dans les régions les moins peuplées, certains consortiums industriels, miniers ou gaziers imposent une véritable *censure sur toute information* les concernant.

Une autre forme plus pernicieuse de contrôle sur la presse passe par les organismes d'études. De nombreux centres de recherche économique et politique se sont créés ces dernières années (un millier à Moscou), souvent à l'initiative de partis politiques, de fractions parlementaires ou d'organisations sociales. En reprenant les informations de ces organismes, la presse croit faire preuve de compétence mais court souvent le risque de se faire manipuler. Dans leur majorité, les dirigeants russes estiment cependant qu'ils sont maltraités par les journalistes. Aucun titre de la presse russe ne rend compte véritablement de ce qui se passe dans les *Républiques, préférant souvent une* simplification outrancière (démocrates contre communistes, chrétiens contre musulmans...) à une analyse *fouillée de la situation.* Le problème de l'indépendance de la presse vis-à-vis du pouvoir politique est accentué par la situation politique changeante et la difficulté des journaux à s'y adapter. Enfin, la dualité actuelle de la lutte politique – entre parlementaires et gouvernement de Boris Eltsine – oblige les journaux à un suivisme aveugle ou à une *indépendance souvent artificielle.* Bien que la loi interdise la censure, certains observateurs estiment qu'elle est trop libérale puisqu'elle ne permet qu'exceptionnellement de condamner un journal par voie judiciaire, même en cas de calomnies. Plusieurs journaux *hostiles au gouvernement* peuvent ainsi parler du président Boris Eltsine comme du *« chien sanglant »*.

THOMAS CANTALOUBE

(1) BDIC, université Paris-X, 6, allée de l'Université, Nanterre (Hauts-de-Seine). Tél. : 40-97-79-00.

□ **Bayard-Presse et Hachette-Filipacchi Presse créent un GIE commun.** – Bayard-Presse (*le Pèlerin magazine, Notre Temps, Pomme d'api, Talents*, etc.) et Hachette-Filipacchi Presse (*Paris-Match, Télé 7 jours, Elle*, etc.) viennent de créer un groupement d'intérêt économique (GIE) commun, qu'ils contrôleront paritairement. Ce GIE est destiné à étudier l'amélioration de la fabrication des magazines des deux groupes, de la préparation à l'impression. Les deux associés excluent actuellement tout lien capitalistique comme en ont tissé, l'an dernier, *l'Express* et *le Point*. Bayard-Presse et Hachette-Filipacchi Presse sont déjà liés par la co-édition en Espagne du mensuel pour le troisième âge *Todos a vivir*, et par le fait que la publicité de plusieurs magazines de Bayard est gérée par la régie Interdéco qui dépend d'Hachette.

Quarante mille articles par an sur un disque de 12 cm

« Le Monde » sur CD-ROM

Tous les textes publiés par *le Monde en une année* (40 000 articles) stockés sur un *disque de 12 cm de diamètre :* tel est le produit qui a été pré*senté au public lundi 21 juin,* à la veille du Salon des sources et technologies de l'*information* professionnelle qui s'est ouvert *à Paris.*

Premier quotidien français à *utiliser la technique du « disque* compact à lecture seule » (CD-ROM), *le Monde* en a confié la réalisation à la société britannique Research Publications International (RPI), qui produit et commercialise depuis plusieurs années *le Monde* en microfilms. En plus de la recherche en texte intégral, deux modes d'accès complémentaires (l'un basé sur les indexes déjà publiés sur papier par RPI, l'autre sur le système d'indexation mis au point par le service de documentation du *Monde*) permettent de « naviguer » aisément d'un texte à l'autre et de se livrer à toutes sortes de recherches croisées.

Autre avantage par rapport à l'*interrogation « en ligne » déjà* accessible sur serveur informa*tique : le CD-ROM intègre* l'image (caricatures, graphiques, cartes, etc.) *nécessaires* à une bonne compréhension des articles. Le premier disque comprend tous les textes du premier trimestre 1993, les suivants intégreront l'ensemble des textes de l'année par des mises à jour successives servies sur abonnement. La commercialisation en France est assurée par l'Office central de documentation (1).

Il suffit, pour consulter un *CD-ROM de disposer d'un lecteur spécial relié à un micro-ordinateur ou intégré à ce dernier.* Le nombre de ces lecteurs, en progression rapide dans la mesure où ils permettent aux utilisateurs de consulter et de traiter des masses d'informations, est actuellement d'environ 20 000 en France.

De son côté l'Agence France-Presse *annonce la sortie* d'un CD-ROM dit « AFP DOC » *regroupant toutes ses* dépêches de type documentaire *(fiches géographiques et biographiques, chronologies, textes de référence, etc.)* depuis 1988.

(1) OCD, 33, rue Linné, 75005 Paris. *Tél. : 43-37-66-11. Le* prix de l'abonnement annuel est de 7 000 F HT, celui du disque 1992 de 6 000 F HT. Le cumul des deux est offert pour 10 500 F HT.

VIE DES ENTREPRISES

En prévision d'un déficit aggravé

Bernard Attali recherche des économies supplémentaires pour le groupe Air France

Réunies lundi 21 juin, trois organisations syndicales d'Air France – la CFE-CGC, le Syndicat national des mécaniciens au sol et le Collectif UTA – ont demandé à la fois un médiateur et un audit comptable des comptes de la compagnie nationale. Pour les syndicats, alors que *« la guerre tarifaire tombe dans le dumping, l'Etat – principal actionnaire du groupe – doit intervenir »*. Or, au lieu de cela, *« on envisage de privatiser Air France et le personnel l'apprend par la presse »*, protestent-ils. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, doit rencontrer les syndicats de la compagnie nationale jeudi 24 juin.

Le groupe Air France a basculé dans le rouge en 1990 pour atteindre le chiffre record de plus de 3 milliards de pertes en 1992, un chiffre qui pourrait être largement dépassé en 1993, au vu des résultats du premier trimestre. Face à ces perspectives, Bernard Attali, président du groupe Air France, envisage un nouveau plan de rigueur avec 3 milliards d'économies supplémentaires à la clef. Des cessions d'actifs non stratégiques sont aussi au programme. Air France serait prête à céder la participation de 57 % qu'elle détient dans les hôtels Méridien. Elle serait aussi à la recherche d'un partenaire minoritaire pour rentrer dans le capital d'Air Inter.

A. B.-M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENT

□ **Aïwa (matériel audio) va investir 27 millions de livres au pays de Galles.** – Le fabricant japonais de matériel audio Aïwa va investir 27 millions de livres (230 millions de francs) dans l'agrandissement de son usine européenne du pays de Galles et créer 500 emplois supplémentaires, a annoncé, lundi 21 juin, le ministère du pays de Galles. Aïwa va doubler la taille de son usine de Crumlin (sud du pays de Galles), qui produit des équipements hi-fi, des lecteurs de disques compacts et des magnétoscopes et emploie déjà 500 personnes. Ouverte en 1980, l'usine est le seul site de production européen d'Aïwa. Cette extension devrait permettre d'augmenter la part de composants fabriqués sur place.

RÉSULTAT

□ **Deveaux SA (textile) : bénéfice net en progression à 30,3 millions de francs en 1992.** – Le groupe Deveaux SA (textile) a dégagé en 1992 un bénéfice net part du groupe de 30,3 millions de francs, contre 10 millions en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé a marqué une progression de 12 %, à 607,3 millions de francs, contre 541,7 millions en 1991. Le bénéfice d'exploitation a été multiplié par trois, à 63 millions de francs (21,8 millions en 1991).

SANCTION

□ **Le Conseil de la concurrence inflige une amende à la SEPIC (Salons professionnels).** – Une amende de 1,867 million de francs a été infligée par le Conseil de la concurrence à la société SEPIC. Selon une décision rendue publique lundi 21 juin, cette société – l'un des principaux organisateurs français de Salons professionnels, – n'a pas respecté les règles relatives à la concurrence en matière de manutention des matériels exposés dans les Salons de biens d'équipement professionnel.

MANAGEMENT

□ **Apple change de directeur général.** – Le constructeur de micro-ordinateurs Apple change de numéro un opérationnel. Michael Spindler va remplacer John Sculley au poste de directeur général. Celui-ci demeure président du conseil d'administration. Michael Spindler était directeur des opérations générales. Précédemment, il avait été directeur d'Apple Europe, puis directeur général adjoint pour l'international.

OFFRE

□ **Feu vert des autorités boursières à l'OPA de Docks de France sur l'Alsacienne de supermarchés.** – Le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable le projet d'offre publique d'achat (OPA) de Docks de France sur la Société alsacienne de supermarchés (SASM). La cotation des actions de la Société alsacienne de supermarchés (SASM) reprendra le mercredi 23 juin sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris. Les bons de souscription seront cotés sur le marché au comptant. Docks de France a indiqué qu'il lançait une OPA sur les titres répartis dans le public au prix de 1 670 francs par action plus deux obligations convertibles Docks de France de 590 francs nominal.

ACQUISITION

□ **Aluminium : Lacal et Exintal reprises par la société suédoise Sapa.** – Placées sous administration judiciaire après les poursuites ouvertes par le procureur du tribunal d'Albi à l'encontre du PDG italien du groupe Neva, qui les contrôlait, les entreprises Lacal et Exintal, installées sur le pôle de conversion d'Albi-Carmaux, viennent d'être reprises par la société suédoise Sapa, liée à Electrolux via le groupe Granges A.B., spécialisé dans l'extrusion et le thermolaquage de profilés aluminium. Ces deux entreprises employaient 63 personnes et avaient été créées en 1992, grâce aux nombreuses aides ouvertes au titre de la reconversion charbonnière. La déconfiture du groupe italien Neva, lié à la société Danieli, après quelques mois seulement de fonctionnement, s'est traduite par un passif de 40 millions de francs et des contrats de crédit-bail à hauteur de 87 millions de francs. Sapa a repris l'ensemble des actifs et renégocié les crédits-bails avec le pool bancaire et la société régionale de capital-risque Tofinso. 51 emplois seront maintenus par l'entreprise suédoise, qui compte ainsi mieux approvisionner le marché français, où elle fournissait jusqu'ici 5 % de l'aluminium consommé à partir de ses unités d'Allemagne et de Hollande. – *(Corresp.)*

□ **EDS-GFI reprend une partie de la société PBA (SSII), en faillite.** – Le groupe de services informatiques EDS-GFI (groupe EDS) va reprendre les activités bancaires de la société PBA, en liquidation judiciaire, a indiqué EDS-GFI mercredi 9 juin dans un communiqué. PBA, basée à Nanterre, réalisait un chiffre d'affaires de 40 à 50 millions de francs dans les logiciels bancaires (sur un chiffre d'affaires total supérieur à 200 millions de francs). EDS-GFI, qui de son côté réalisait quelque 300 millions de francs de chiffre d'affaires dans ce secteur (sur 1,9 milliard de francs au total), a également prévu de reprendre 23 des salariés de PBA, selon le communiqué.

CESSION

□ **SmithKline Beecham vend ses produits de toilette à Sara Lee.** – Le groupe pharmaceutique anglo-américain SmithKline Beecham (SB) a annoncé, mercredi 9 juin, la vente de ses produits de toilette (soins du corps, bains) au groupe américain Sara Lee pour 211 millions de livres (1,7 milliard de francs). Dans une transaction séparée, SB a également vendu ses produits de soin des cheveux à Wella AG. Le groupe se sépare ainsi de toutes ses marques de toilette, à l'exception d'intérêts en Amérique latine et en Espagne, pour se concentrer sur les produits pharmaceutiques.

Avec des activités très concentrées en Europe

La Société générale d'entreprises prévoit un fléchissement de son chiffre d'affaires en 1993

La Société générale d'entreprises (SGE), qui est la filiale, à 80 %, de la Générale des eaux, spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, prévoit pour 1993 un tassement sensible de son activité, avec un chiffre d'affaires prévisionnel en baisse d'environ 5 % sur 1992, ont indiqué vendredi 18 juin ses dirigeants au cours de l'assemblée générale des actionnaires. La SGE table sur un ensemble d'affaires compris entre 41 et 42 milliards de francs, contre 44,4 milliards en 1992, a précisé le PDG du groupe, Guy Dejouany, qui n'a fait aucune prévision de résultat pour 1993. Le montant des provisions pour risques et charges, important en 1992 avec 5,6 milliards, ne devrait pas baisser en 1993.

1993 est marquée d'autre part *« par une très grande incertitude »*, a estimé le PDG du groupe de BTP, qui pense cependant pouvoir trouver *« des points d'appui solides »* dans l'activité en Allemagne, la relance probable des marchés routiers et *« la solidité des entreprises du groupe »*. La SGE (67 000 salariés) réalise 90 % de son activité en Europe, dont 58 % en France et 18 % en Allemagne.

Poursuivant sa stratégie d'intégration

L'Arabie saoudite fusionne deux compagnies pétrolières

L'Arabie saoudite vient de fusionner deux de ses compagnies pétrolières, Saudi Aramco et Samarec. Déjà premier producteur et exportateur mondial, Saudi Aramco renforce sa présence dans le secteur du raffinage, où il se hisse du septième au troisième rang derrière Exxon et Royal Dutch Shell avec une capacité de 3,9 millions de barils par jour.

Cette fusion illustre la stratégie à long terme d'intégration verticale que mène la Saudi Aramco, depuis plusieurs années, pour être associée à tous les stades de la transformation du pétrole. Afin de pouvoir rivaliser avec les *« majors »* du pétrole et être présente du puits à la pompe, en passant par le raffinage et la distribution, cette compagnie a pris pied dès 1988 sur le marché américain. Elle a créé avec Texaco une société commune appelée Star Entreprises, regroupant des raffineries et un réseau de stations-services. Deux ans plus tard, la firme s'associait au troisième raffineur sud-coréen Ssangyong Oil et, en mai 1991, elle signait un accord avec trois firmes japonaises pour raffiner conjointement du pétrole.

Contrôlant 97 % de la production d'or noir d'Arabie saoudite, qui s'élève à 8 millions de barils par jour, et toute celle du gaz, la Saudi Aramco dispose désormais du marketing et de la commercialisation à l'intérieur du royaume et à l'étranger des produits raffinés par la Samarec. Cette fusion devrait permettre également de rationaliser ses installations et de réaliser des économies, au moment où les prix du pétrole sont orientés à la baisse.

D. G.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 juin ↑ Bien orientée

La Bourse de Paris confirmait largement mardi 22 juin, avant-dernier jour du terme de juin, la reprise enregistrée la veille à la suite de la baisse des taux d'intérêt en France. En hausse de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,58 %. Aux alentours de 13 heures, les gains accumulés par les valeurs françaises avoisinaient en moyenne 0,7 %. Le marché était actif avec 1 milliard de chiffre d'affaires.

La décision de la Banque de France de restreindre lundi les conditions de crédit en France bien que l'Allemagne n'ait pas envoyé la semaine précédente de signal, est bien interprétée par les milieux financiers. « La fenêtre qui est ouverte en raison de la fermeté du franc face au mark va permettre d'évacuer de manière plus significative le différentiel de taux entre les deux pays », notait un intervenant.

Cette baisse survient alors que tout le monde réclame un nouvel assouplissement de la politique de crédit en Europe. Le sommet européen qui se tient actuellement à Copenhague l'a encore demandé mardi matin. Des pays de la zone mark ont diminué leurs taux lundi, mais pas l'Allemagne.

Selon des analystes, les propos tenus par le président de la Bundesbank à Tokyo prêtent à différentes interprétations. D'une part, M. Helmut Schlesinger se félicite du ralentissement de la masse monétaire M3 en mai (6,7 %, contre 7 % le mois précédent) d'autre part, il estime que la stabilité du mark est essentielle. Ces deux affirmations plaident soit pour une détente rapide des taux, soit pour l'inverse, note un expert. La prise en pension qui aura lieu mercredi à Francfort pourrait apporter un début de réponse.

Parmi les titres en hausse à la mi-journée, on relevait Berger 8,3 %, Sodexho +4,2 % et Bic, 2,8 %. La Rochette reculait de 4,3 % et Dynaction de 3,9 %.

NEW-YORK, 21 juin ↑ Nouvelle avance

La fermeté du dollar vis-à-vis du yen a soutenu Wall Street lundi 21 juin, à l'issue d'une séance irrégulière et modérément active au cours de laquelle les investisseurs se sont concentrés sur une poignée de titres. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 510,82 points, en hausse de 16,05 points, soit une progression de 0,46 %. Quelque 219 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 124 contre 819, et 626 actions sont restées inchangées.

La remontée du dollar face au yen, déprimé par l'instabilité politique au Japon, a attiré les investisseurs vers Wall Street, ont souligné des analystes. Pour eux, la fermeté de la devise américaine signifie également des importations moins chères et donc une inflation sous contrôle, avec un effet baissier sur les taux d'intérêt.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, a reculé à 6,77 % contre 6,80 % vendredi soir.

Le principal bénéficiaire de la journée a été Tambrands qui a gagné 8 1/8 dollars à 46 1/4. Le fabricant des Tampax pourrait être mis en vente, selon des informations de presse non confirmées par la société. Le principal candidat au rachat serait Johnson and Johnson, l'une des premières compagnies pharmaceutiques mondiales, dont l'action a perdu 5/8 dollars à 42 1/4.

VALEURS	COURS DU 18 juin	COURS DU 21 juin
Alcoa	67 1/2	67 5/8
ATT	61 1/4	61 1/2
Boeing	38 3/4	38 3/8
Chase Manhattan Bank	29 5/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	50 1/8	49 7/8
Eastman Kodak	53 1/4	53 1/2
Exxon	65 3/4	65 5/8
Ford	49 3/4	51 1/8
General Electric	94 5/8	95 5/8
General Motors	41 3/4	42 7/8
Goodyear	38 3/4	38 5/8
IBM	49 3/8	49 1/4
ITT	84 3/4	85 3/4
Mobil Oil	74 1/4	74 1/2
Pfizer	72 1/4	70 1/4
Schlumberger	65	65 3/4
Texaco	63 1/4	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	122 5/8	121 1/8
Union Carbide	19 1/8	19 1/4
United Tech.	53 7/8	54 5/8
Westinghouse	14 3/4	14 3/4
Xerox Corp.	77 1/4	77 1/4

LONDRES, 21 juin ↑ Nette progression

La Bourse de Londres a nettement progressé lundi 21 juin, encouragée par de nouvelles baisses de taux d'intérêt en Europe et des chiffres meilleurs que prévu du déficit commercial britannique en mai. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 24 points, soit 0,8 %, à 2 903,4 points. Il est ainsi à son plus haut niveau depuis le 16 mars. Les échanges ont porté sur 566,6 millions d'actions contre 707,1 millions vendredi.

La tendance a été encouragée par des espoirs de baisse des taux d'intérêt après l'exemple donné par plusieurs pays, dont la France, la Belgique et les Pays-Bas. Le marché a également bien accueilli les chiffres du déficit commercial de la Grande-Bretagne avec les pays non-membres de la Communauté européenne. Celui-ci s'est légèrement réduit en mai, à 769 millions de livres contre 901 millions en avril.

La plupart des secteurs ont progressé, notamment les valeurs de consommation, tandis que les baisses reflétaient pour la plupart des détachements de dividendes.

Le groupe d'édition musicale Thorn EMI a bondi de 25 pence à 920 pence après l'annonce de la vente de sa division éclairage à une firme contrôlée par la banque à capitaux arabes Investcorp pour 162 millions de livres.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 21 juin
Allied Lyons	5,97	6,39
B.P.	3,08	3,12
B.T.R.	3,57	3,69
Cadbury	4,51	4,63
De Beers	11,13	11,25
Glaxo	5,98	5,97
G.U.S.	30,38	30,38
I.C.I.	6,96	7,00
Reuters	13,32	13,50
RTZ	6,52	6,58
Shell	6,28	6,32
Unilever	10,40	10,50

TOKYO, 22 juin ↑ Vive hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse mardi 22 juin après une fin de séance en dents de scie dominée par les transactions liées à l'indice. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 325,87 points, soit 1,70 %, à 19 538,30 points. Quelque 350 millions de titres ont été échangés contre 340 millions lundi.

Les boursiers ont déclaré que le marché avait progressé en début de séance grâce à des rachets de découvert après les ventes effectuées à la suite de la crise politique.

Les acheteurs étaient peu actifs et il est trop tôt pour parler d'un véritable retournement de tendance, estiment les opérateurs.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Ajinomoto	1 310	1 320
Bridgestone	1 310	1 290
Canon	1 340	1 370
Fuji Bank	2 180	2 210
Honda Motors	1 320	1 340
Matsushita Electric	1 290	1 330
Mitsubishi Heavy	628	648
Sony Corp.	4 410	4 430
Toyota Motors	1 620	1 640

CHANGES

Dollar : 5,6670 F ↑

Le deutschemark s'est modérément ressaisi à 3,3616 francs mardi 22 juin au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3579 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (il s'inscrivait à 3,3604 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar reste soutenu à 5,6670 francs contre 5,6647 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (5,6790 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	21 juin	22 juin
Dollar (en DM)	1,6895	1,6894

TOKYO	21 juin	22 juin
Dollar (en yens)	110,48	111,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 juin)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (21 juin)	2,94 %

BOURSES

	18 juin	21 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	520,50	520,91
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 918,29	1 929,17

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 juin	21 juin
Industrielles	3 494,77	3 510,82

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	18 juin	21 juin
100 valeurs	2 879,40	2 903,40
30 valeurs	2 252,50	2 274,40
Mines d'or	188,80	186,50
Fonds d'Etat	96,83	96,41

FRANCFORT

	18 juin	21 juin
Dax	1 686,90	1 689,82

TOKYO

	21 juin	22 juin
Nikkei Dow Jones	19 212,43	19 538,30
Indice général	1 531,28	1 555,30

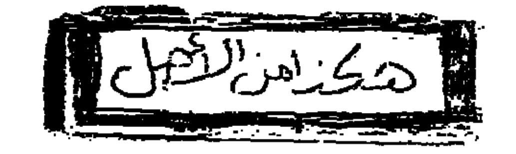
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6830	5,6850	5,7365	5,7400
Yen (100)	5,1258	5,1309	5,1745	5,1820
Ecu	6,5865	6,5929	6,5829	6,5928
Deutschemark	3,3607	3,3612	3,3563	3,3585
Franc suisse	3,7814	3,7847	3,7994	3,8048
Lire italienne (1000)	3,7380	3,7430	3,7118	3,7187
Livre sterling	8,4406	8,4480	8,4660	8,4776
Peseta (100)	4,3978	4,4019	4,3524	4,3614

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 1/2	7 5/8	7 1/8	7 1/4	6 3/4	6 7/8
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 5/16	7 7/16	6 15/16	7 1/16
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 13/16	10 1/16	9 5/8	9 7/8	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	11 3/8	11 3/4	10 5/8	11	10 3/16	10 5/8
FRANC FRANÇAIS	7 3/16	7 5/16	6 15/16	7 1/16	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 22 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 21/6

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 679	....	5 4	5 9
Ecu	6 573	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 040	....	325	345
Belgique (100 F)	16 363	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 670	....	288	308
Italie (1000 lires)	3 702	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 840	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 208	....	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 425	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 470	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	377 850	....	365	385
Suède (100 krs)	75 120	....	71	80
Norvège (100 k)	79 680	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 751	....	46 3	49 3
Espagne (100 pes)	4 398	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 540	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 454	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	5 091	....	6	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	67200	67000
Or fin (en lingot)	67150	67150
Napoléon (20f)	383	383
Pièce Fr (10 f)	370	383
Pièce Suisse (20 f)	385	385
Pièce Latine (20 f)	380	380
Souverain	485	485
Pièce 20 dollars	2210	2300
Pièce 10 dollars	1122 50	1296
Pièce 5 dollars	725	.....
Pièce 50 pesos	2450	2455
Pièce 10 florins	395	398

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 21 juin 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : *191 705*

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	119,72	119,36	118,80
Précédent	*119,44*	*119,10*	*118,52*

CAC 40 A TERME
Volume : *16 537*

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 929	1 927,50	1 931,50
Précédent	*1 902,50*	*1 900*	*1 908*

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

LETTRES

La mort du poète André Frénaud

Une voix claire et altière

Le poète André Frénaud est mort à son domicile parisien lundi 21 juin. Il allait avoir quatre-vingt-six ans.

Comment évaluer l'importance d'une œuvre poétique ? Hors des coteries qui assurent la promotion de leurs membres et des lieux où se perpétuent les prestiges et les pouvoirs dérisoires de quelques-uns, la poésie demeure largement invisible. Pour la juger, les critères sérieux font généralement défaut. Ou l'on veut les ignorer. A l'écart de la notoriété qui couronne, sans trop savoir pourquoi, un Char ou un Ponge, d'autres poètes essentiels doivent se contenter de l'estime de leurs pairs ou de quelques lecteurs et amis fervents.

Cette estime, on ne la ménageait pas à André Frénaud, malgré la méfiance qu'il manifesta toujours à l'égard des clubs et des écoles, qu'elles fussent d'arrière ou d'avant-garde. Il reçut, autant qu'il donna, cette amitié attentive et généreuse dont la poésie, lorsqu'elle atteint sa vraie hauteur et son juste niveau de nécessité, est apte à instaurer l'échange. Sa notoriété, en revanche, ne fut pas à la mesure de l'importance de son œuvre, l'une des plus conséquentes de cette seconde moitié du siècle, l'une des plus attachées aussi au destin et à la dignité de l'homme. Il est mort l'année où divers hommages lui étaient enfin rendus – au Centre Georges-Pompidou à Paris, au château de Ratilly (Yonne) durant le dernier week-end, dans un cahier à paraître ces jours-ci aux Éditions Le Temps qu'il fait et Obsidiane.

Un regard modeste

« A force de fierté l'on prend racine / dans son futur », écrit Frénaud en 1951 dans *Il n'y a pas de paradis*. Expression d'une quête plus que d'une certitude, témoignage d'une instabilité essentielle, d'une *« Inhabileté fatale »* (1) qui affecte l'être, la poésie d'André Frénaud est une ontologie en acte, un questionnement ininterrompu. Expérimentale par nature et jusque dans ses formes, travaillée, dérangée sans cesse, proche de ce monde qui la sollicite et l'informe, elle se montre dans son imperfection, ses incertitudes et ses blessures. Chez Frénaud, l'expérience de la langue poétique est expérience du sens et non retranchement de celui-ci au profit de quelque enivrement verbal.

Il ne pose jamais au poète dispensateur d'une parole verticale, détenteur de l'oracle dont un agencement précieux de vocables recèlerait le secret. Son poème a la même rugosité, le même accent rocailleux et terrien que sa voix. C'est de l'homme toujours, de l'homme prosaïque, social, « approximatif », pour reprendre l'adjectif de Tristan Tzara, qu'il reste, depuis sa jeunesse dans la Bourgogne industrielle et ouvrière, préoccupé. Le lyrisme, lorsqu'il se manifeste, n'est pas repliement sur soi, mais ouverture, prise en compte de l'expérience commune : *« Mes possessions sont trop claires, je les hais, / ces limites des joies et du malheur »* (*les Rois Mages*).

Mais, en même temps, l'exigence de la pensée demeure entière, constamment présente. *« Poète-penseur »*, selon Georges Limbour, André Frénaud s'est beaucoup nourri des philosophes. Sa poésie cependant, demeure irréductible à toute autre forme d'expression, intraduisible dans un autre langage que le sien. Cette exigence intellectuelle, Frénaud la manifeste dans le commentaire, dans l'incessante réflexion dont il accompagne ses poèmes. Réflexion qui n'enferme pas son objet, mais l'ouvre au contraire, le confronte à toutes les dimensions de l'existence. Ainsi, les multiples *« gloses »* qu'il a rédigées durant des années en marge de son admirable *Sorcière de Rome* (dont Bernard Pingaud prépare une édition chez Gallimard), sont-elles une des plus belles *leçons* de poésie qui puisse se lire, une affirmation de son sérieux et de sa nécessité.

Des grands poèmes « civiques » – *l'Énorme Figure de la déesse Raison*, *l'Agonie du général Krivitski* – aux œuvres plus intimes d'*Il n'y a pas de paradis* ou des derniers recueils, *Haeres* et *Nul ne s'égare*, Frénaud a montré une énergie, une confiance, grave et raisonnée, dans le pouvoir de la poésie : *« Sur le chemin des contradictions de notre vie, pour accompagner les hommes dans les avatars de leur histoire, et à une échelle un peu longue, de leurs progrès, ce n'est pas si peu que la poésie apparaisse comme le chant de l'inespéré »*, déclarait-il en 1969. Cette *« voix claire et altière »*, ce *« regard modeste »* qu'il percevait vingt ans plus tôt dans l'œuvre de Bazaine (Frénaud a beaucoup dialogué et travaillé avec les peintres, avec Raoul Ubac en particulier), sont toujours demeurés les siens.

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) Il avait repris cette expression de Rimbaud comme titre d'un important livre d'entretiens avec Bernard Pingaud, *Notre inhabileté fatale* (Gallimard, 1979) qui reste la meilleure introduction à son œuvre.

[André Frénaud était né le 26 juillet 1907 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Il gardera de son enfance bourguignonne *« l'expérience alternée de la mine et de la vigne »*. En conflit avec sa famille et ses origines bourgeoises, il interrompt ses études de droit et de philosophie (il suit à Paris quelques cours de Jacques Maritain au milieu des années 20) et part pour un an, en 1930, comme lecteur à l'université de Lwow alors en Pologne. A partir de 1935, il voyage en URSS et s'initie au marxisme. En 1937, il devient fonctionnaire au ministère des travaux publics, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1967. Parallèlement, il écrit ses premiers poèmes, publiés, dans la revue de Pierre Seghers (*Poésie 42*), et préfacés par Aragon. En 1943, après une période de captivité de deux ans en Allemagne, paraît son premier recueil *les Rois Mages*. En 1945, après quelques conversations avec Jean-Paul Sartre, il découvre que sa poésie se constitue, non pas à partir d'un état de désespoir, mais de « non-espoir ». Viendront après la guerre : *Poèmes de dessous le plancher* (1949), *Il n'y a pas de paradis* (1962), *la Sainte Face* (1968), *la Sorcière de Rome* (1973), *Haeres* (1982) et le dernier, *Nul ne s'égare* (1986). Tous ces titres ont été publiés chez Gallimard. Plusieurs ont été réédités dans la collection de poche « Poésie-Gallimard ».]

□ ***Mort de Raymond Thuilier, fondateur de l'Oustaù de Baumanière.*** – Raymond Thuilier, qui avait fondé en 1946 le restaurant l'Oustaù de Baumanière aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), est mort dimanche 20 juin à quatre-vingt-seize ans. Savoyard d'origine, fils et petit-fils d'aubergiste, il avait fait de l'Oustaù l'une des meilleures tables de France que le « Michelin » avait créditée pendant trente-cinq ans de sa récompense suprême, trois étoiles, avant de lui en retirer une en 1990. Raymond Thuilier était maire des Baux.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 22 juin :

DES DÉCRETS

– du 18 juin 1993 portant nomination de magistrats.

CARNET DU Monde

Mariages

Mme LOUIS-GUERIN,
le vice-amiral d'escadre
LEFEBVRE et Mme,
M. et Mme THIEBAUD,
ont la joie d'annoncer le mariage de

Gaële et Bruno,

qui sera célébré dans l'intimité, à Paris, le vendredi 25 juin 1993.

23, avenue Trudaine,
75009 Paris.

M. et Mme Claude LUCRON
ont le grand plaisir de faire part du prochain mariage de leur fils,

Hugues LUCRON,
interne des hôpitaux de Nancy,
avec
Pascale DIRAND,
Conseil des Communautés européennes.

170, rue de la Loi,
1048 Bruxelles.
10, rue Léon-Thierry,
54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

Décès

– Mme Huguette Bas,
Mme Claude Bas-Barat,
M. Marc Bas
et Mme Marie-Pierre Eygun-Bas,
ses enfants,
Charlotte, Marion, Ariane, Joachim,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de dire la mort de

M. Raymond BAS,

survenue le 18 juin 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

« Et que l'on me confonde avec l'ombre du monde. »
J. Supervielle.

– Jean-Pierre Durand,
son mari,
Marianne Durand,
Olivier et Pimprenelle,
Catherine et Gilles Verrier,
Gaëlle, Frédéric et Marion,
Lise et Benoît Dunoyer de Segonzac,
Marin et Céline,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Myzette Marty,
sa mère,
Henry, Edith et Jacques Marty,
ses frères et sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise DURAND,
née Marty,

survenu le 12 juin 1993, à Saint-Germain-en-Laye.

– Pierre, Julia, Garance et Ron,
ont la tristesse de faire part du décès, après une cruelle maladie, de

Françoise DYENS,
née Rousseau,

leur épouse, maman et mère de cœur.

18, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.

– Monique Frénaud,
sa femme,
Sa famille,
Et ses amis,
ont le grand chagrin de faire part de la mort de

André FRÉNAUD,

survenue le 21 juin 1993.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), le 24 juin, à 16 h 30.

52, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

(Lire ci-contre.)

– Mireille et Jean Planche,
Marine et François,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie GINEYS,
née Louison,

à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 16 mai 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Nazaire-lès-Bagnols (Gard).

– M. et Mme Pierre Jeanjacquot,
Françoise et Elisabeth,
Mlle Jeanne Moirod,
Mme Jean Moirod,
M. Jean-Noël Moirod,
M. et Mme Marcel Grosclaude,
M. Albert Dagand et sa famille,
M. et Mme Christian Chavet
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel JEANJACQUOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de la médaille
de la Résistance,

survenu à Oyonnax, le 18 juin 1993.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 juin.

Résidence Bellevue,
rue Molard-Saint-Jean,
01100 Oyonnax.

– Mme F. Kartchevsky,
sa femme,
Andrée Kartchevsky,
sa fille,
Alain et Gregory Bulport,
ses gendre et petit-fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques KARTCHEVSKY.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– Mme Louis Landreau,
son épouse,
Marie-José et Bernard Robert,
Jacques et Gaël Landreau,
Alain-Yves et Simone Landreau,
Loïc et Michèle Landreau,
Le docteur François-Régis Landreau,
Marie-Christine Landreau,
Marie-France Landreau,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Mlle Marie-Thérèse Landreau,
sa sœur,
Les familles Landreau et Rondeau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LANDREAU,

endormi dans la paix du Seigneur, le 18 juin 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La sépulture a eu lieu en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul des Herbiers en Vendée, ce jour mardi 22 juin, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de l'Eglise,
85500 Les Herbiers.

– Mme Jean Morin,
Mme Francine Morin,
M. Georges-André Morin,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

M. Jean MORIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 21 juin 1993, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques seront célébrées le 23 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Macoult de Thézac (Charente-Maritime), et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le Maine-Odon,
17600 Thézac.
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Monique Pulver,
son épouse,
Aline et Guy Deutscher,
Myriam et Itzak Roch,
Gérard et Noémie Pulver,
ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PULVER,

survenu le 18 juin 1993, à Jérusalem.

23-8 Guatemala (Jérusalem).

Le Père Pascal SEYNHAEVE,
franciscain,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien aumônier général
des troupes d'Indochine,

est entré dans la paix de Dieu le 19 juin 1993, dans sa quatre-vingtième année, après soixante et un ans de vie religieuse et cinquante-cinq ans de sacerdoce.

De la part
du Père provincial des Franciscains,
de sa famille,
des Fraternités franciscaines
de Vézelay et de Paris,
et de ses amis.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 23 juin, à 14 heures, en l'église du couvent Saint-François, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e, métro Alésia.

Remerciements

– Lyon. Montluçon. Clarensac. Cornillon. Paris.

Jean-Claude Ladet et Fabienne,
Hélène Ladet et Pierre Lecoq,
M. et Mme Pierre Marmu
et leur fils Grégory,
M. et Mme Guy Ladet,
M. et Mme René-Jaujou,
M. et Mme François Marmu,
leurs oncles, tantes,
Parents et amis,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs prières, messages, envois de fleurs et souvenirs, ont manifesté leur sympathie et leur solidarité lors des décès accidentels de

Jean-Christophe LADET

et

Christophe MARMU

âgés de vingt-deux ans,

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Les familles Dayan et Bénichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née Bénichou,

à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort.

– Il y a un an, le 17 juin 1992,

Marie-Laure DÉSIRÉ-FOURRÉ

quittait les siens, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Françoise Robrolle,
Marie-Sylvie Désiré,
ses filles,
Avec leur famille,
demandent d'avoir une pensée pour elle et pour ceux qui l'ont précédée,

Joseph DÉSIRÉ,

le 29 mai 1985, à quatre-vingt-onze ans,

Charles ROBROLLE,

le 8 septembre 1982, à cinquante et un ans.

« Oui, c'est vrai, nous ressusciterons, nous nous reverrons, nous nous raconterons joyeusement ce qui s'est passé... »
F. Dostoïevski.

– 23 juin, anniversaire de

DOMINIQUE.

Nous penserons encore plus à elle.

Irène KLEINHAUS DE GELBER
5 mai 1919 - 22 juin 1954.

Hommage.

Communications diverses

Alexeï CHEININE.

Chansons de Russie. Mercredi 23 juin 1993, à 20 h 30. Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e.

Soutenances de thèses

– Le jeudi 24 juin 1993, à 15 heures, Claudia Estrela Porto soutiendra sa thèse pour le doctorat en histoire de l'art de l'université Paris-I : « L'évolution des structures spatiales à travers l'œuvre de Stéphane du Château ». Sorbonne, salle 113.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

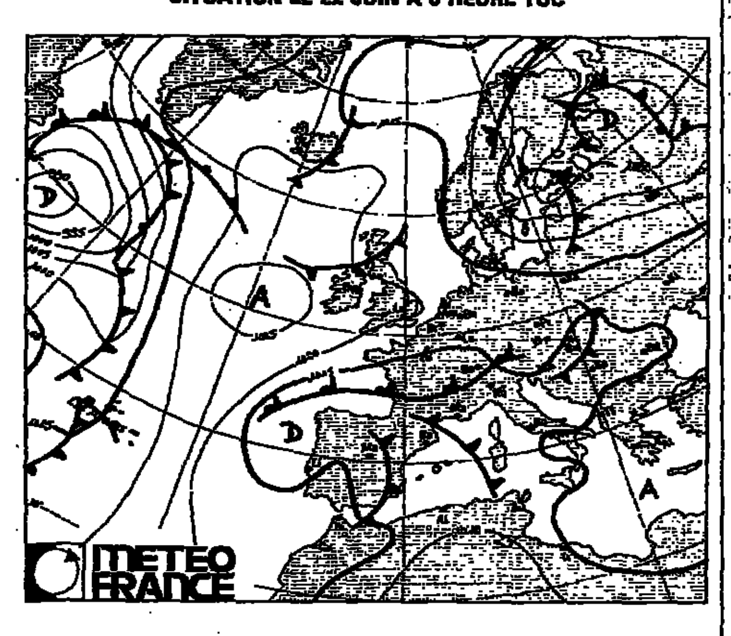
Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

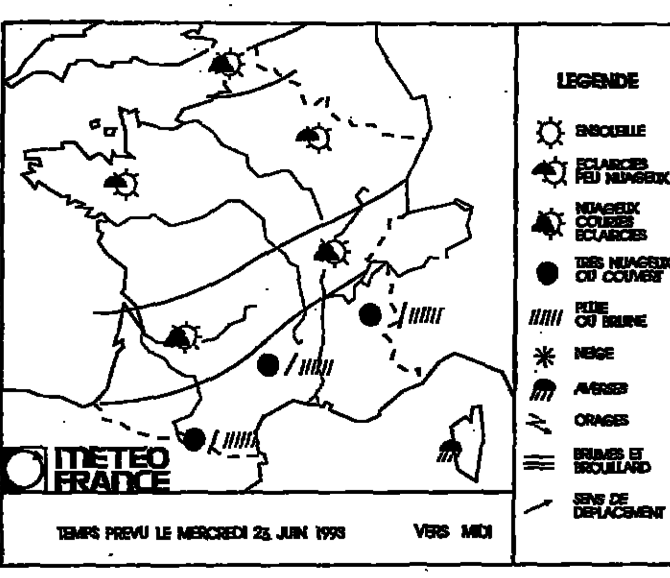


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN 1993



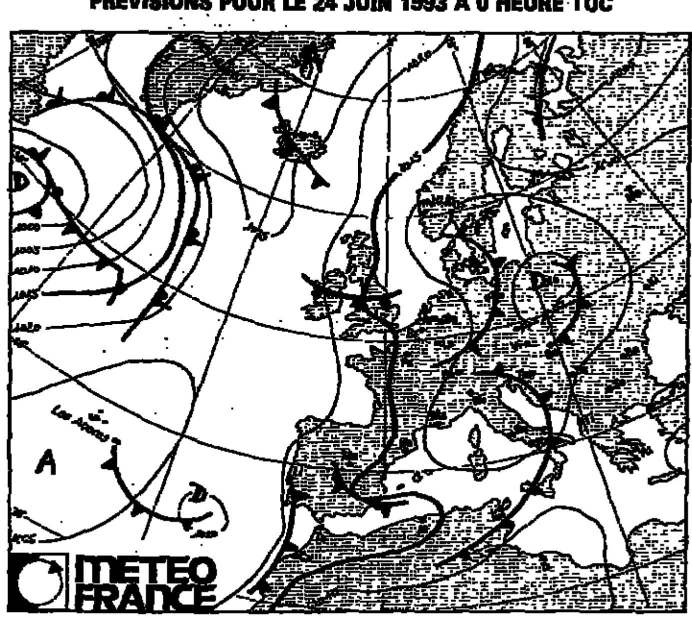
Mercredi : Eclaircies au nord, très nuageux au sud. – Le matin, au nord d'une ligne Nantes-Reims, le soleil sera encore au rendez-vous malgré quelques nuages. Des Charentes au Nord-Est, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur toutes les régions sud, les nuages seront abondants, avec quelques averses et même quelques orages. En Corse, le temps sera très nuageux.

L'après-midi, le ciel se couvrira sur le Nord-Pas-de-Calais. Au nord d'un axe Bordeaux-Strasbourg, le soleil fera de belles apparitions. Plus au sud, les nuages prédomineront avec des pluies ou des averses.

Les températures minimales seront voisines de 11 degrés près de la Manche, de 12 degrés au nord de la Loire, 14 degrés au Sud ; quant aux maximales, elles ne dépasseront guère 18 degrés près de la Manche, 22 degrés au nord de la Loire et 23 degrés à 25 degrés au sud.

Le vent de nord-est sera modéré sur le pays.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs relevées le 21-6-1993 à 18 heures TUC et le 22-6-1993 à 6 heures TUC — le 22-6-93

FRANCE				STRASBOURG	21	13	C	MADRID	23	16	N
AJACCIO	26	18	C	TOULOUSE	27	16	C	MARRAKECH	38	14	D
BIARRITZ	24	15	C	TOURS	23	13	D	MEXICO	21	14	C
BORDEAUX	27	15	B					MILAN	26	18	C
BOURGES	22	15	C	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	22	17	N
BREST	21	11	N					MOSCOU	21	12	N
CAEN	19	10	N	ALGER	24	16	D	NAIROBI	23	14	N
CHERBOURG	18	10	D	AMSTERDAM	19	8	N	NEW-DELHI	39	28	D
CLERMONT-FER.	23	14	N	ATHÈNES	29	17	D	NEW-YORK	28	20	C
DIJON	23	15	N	BANGKOK	36	28	N	PALMA	29	21	C
GRENOBLE	28	16	C	BARCELONE	27	18	N	PÉKIN	31	23	O
LILLE	20	10	D	BELGRADE	32	18	D	RIO-DE-JANEIRO	23	19	C
LIMOGES	20	15	C	BERLIN	30	12	C	ROME	30	16	N
LYON	28	19	C	BRUXELLES	20	10	B	HONGKONG	32	27	N
MARSEILLE	27	20	P	COPENHAGUE	18	7	N	SÉVILLE	27	17	N
NANCY	23	13	C	DAKAR	28	24	N	SINGAPOUR	31	27	C
NANTES	23	14	D	GENÈVE	26	15	C	STOCKHOLM	19	8	D
NICE	25	20	C	ISTANBUL	32	19	D	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS.	23	13	N	JÉRUSALEM	34	22	D	TOKYO	28	20	D
PAU	29	14	C	LE CAIRE	33	21	D	TUNIS	30	22	N
PERPIGNAN	24	19	C	LISBONNE	21	16	N	VARSOVIE	21	7	D
POINTE-A-PITRE	32	24	–	LONDRES	19	10	N	VENISE	26	20	N
RENNES	24	12	N	LOS ANGELES	24	17	D	VIENNE	23	15	D
ST-ETIENNE	27	16	N	LUXEMBOURG	21	12	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale *moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Reflets

L'ABNÉGATION du chroniqueur de télévision ne connaissant aucune limite, il fallut bien renoncer à aller par les rues humer la nuit pour tenir compagnie à l'animateur qui, sur France 2, avait convié trente-six chanteurs sur les remparts de Carcassonne. Il fallut renoncer à la musique des rues, sauvage ou apprivoisée, microscopique ou mégalomaniaque, confidentielle ou tonitruante, pour endurer la compagnie familière de ce mutant, cet hybride : un concert télévisé, c'est-à-dire un agglomérat de bavardages, de promotion, de tutoiement, d'embrassades, de compliments, de bonnes blagues. De temps en temps, au milieu des boniments de l'animateur, une note, un accent, venaient rappeler que la musique servait, à tout ce déploiement, de lointain prétexte.

Avec trente-six chanteurs, ce ne fut même plus un concert, mais un festival : plus besoin de zapper, Nagui zappe pour nous toute la soirée. Bonjour, au revoir Julien Clerc. Tiens, Maurane. Ah, déjà partie ? Voilà Patricia Kaas. Suivie de Nougaro. Et de Liane Folly. Bonjour Johnny Clegg ! Au revoir Véronique Sanson ! Ah, Laurent Voulzy, comme c'est gentil d'être venu ! Et cet été ? Une tournée ? Un enregistrement ? Des vacances en Corse ? Veinard ! Merci en tout cas d'être venus nous voir hors de toute promo, sans avoir rien à vendre.

Avant la fête de Carcassonne, Jacques Toubon, sur France 2, avait essuyé, en direct du 13e arrondissement, des projectiles divers de la foule mélomane. Sur TF 1, il avait fredonné un standard de jazz, le même qu'il réserve chaque matin à sa salle de bains. Il avait ouvert son agenda de la soirée – un agenda fort diplomatique, où cohabitaient un bout de rock en banlieue, l'Orchestre de Paris et, crut-on comprendre, quelques sonneries de clairon – pour rassurer chacun quant à l'impartialité de l'Etat.

On imaginait la foule des rues, indifférente à ces bavardages, se laissant porter par l'indicible griserie de la musique. Mais comment la télé l'eût-elle traduite ? Entre la musique des rues et la musique de la télé, se dressent sans doute les mêmes murs qu'entre le ciel des rues et son reflet télévisé. Par les fenêtres, le plus long soir de l'année virait tendrement du bleu au blanc, hésitant interminablement entre mille demi-tons, jouant une partie à rebondissements avec l'ombre capricieuse. Sur l'écran, à Carcassonne, le ciel fut d'abord blanc, puis d'un coup les projecteurs s'allumèrent : il faisait nuit. C'était un ciel de télévision, dans une soirée de télévision.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 22 juin

TF 1

20.45 ▶ **Cinéma : Les Professionnels.** ■■
Film américain de Richard Brooks (1966).
22.50 **Magazine : Durand la nuit.**
Présenté par Guillaume Durand, en direct. *Le danger de la drogue chez les jeunes.*
0.40 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

FRANCE 2

20.50 ***Cinéma : Pourquoi pas nous ?*** □
Film français de Michel Berny (1981).
22.20 **Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas. Bilan d'une année de Bas les masques.
23.45 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Téléfilm : Fin de droit.**
De Dominique Tabuteau
21.45 ***Planète chaude.***
Ne détruisez pas le rempart de l'Europe. 2. La mise en pièces.
22.40 ***Journal, Météo et Résumé des*** **XIIes Jeux méditerranéens.**
23.15 **Téléfilm : Maschenka.**
De John Goldschmidt.
0.50 **Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.35 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

20.35 ***Cinéma :*** **Point Break-Extrême limite.** ■
Film américain de Kathryn Bigelow (1991).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Jungle Fever.** ■
Film américain de Spike Lee (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 **Soirée thématique : Les Enfants de l'Est.**
Soirée conçue par Lew Hohmann.
20.45 **Documentaire :** ***Inspirer-expirer.***
De Sylvia Kauffeldt.
21.20 **Documentaire : Sans avenir.**
De Cuini Amello-Ortiz et Frank Gebauer. Quel avenir pour les orphelins de Roumanie aujourd'hui ?
21.50 **Documentaire : Le Grand Frère.**
Cesto a quitté la Bulgarie pour émigrer à Seattle.
22.20 **Documentaire :** ***Nous, on veut faire criminel.***
L'avenir bouché des enfants de la perestroïka.
22.50 **Documentaire : Quand les portes s'ouvrent.**
Le destin d'un groupe de jeunes dans un foyer à Berlin-Est.
0.25 **Débat.**
0.40 ***Cinéma d'animation : Snark.***

M 6

20.40 ▶ **Magazine : Grandeur nature.**
Safari dans un jardin ; Le rêve d'un enfant ; Le document ; Une vie pour les sauver ; Mission animaux.
21.10 ***Téléfilm :*** **La Formule magique du professeur Popper.**
De Gerry O'Hara.
22.30 **Série : Mission impossible.**
23.30 **Les Stars en noir et blanc.**
Avec la série : Destination danger.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.**
L'hypnose thérapeutique.
21.30 **Les Journalistes de guerre.**
Avec Laurent Vanderstock, Karim Daher, Reza (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
La psychanalyse dans presque tous ses états. *1. Faire le voyage.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec Yvon Quiniou (Nietzsche, ou l'impossible morale).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 ***Concert*** *(donné le 3 juillet à Munich)* : Notre Père, messe glagolitique, de Janacek, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de *la radio bavaroise, dir. Gerd Albrecht.*
22.00 **Les Voix de la nuit.**
Par Henri Goraïeb. Œuvres de Gluck, Massenet, Gounod, Berlioz, Paladilhe, Saint-Saëns, Moussorgski, Schumann, Flegier, R. Strauss.
23.09 **Ainsi la nuit.** Trio à cordes no 4 en ré majeur op. 9, de Beethoven ; Images pour piano (livre I), de Debussy ; Quatuor à cordes no 12 en fa majeur op. 96, de Dvorak ; Canciones negras, de Montsalvatge.
0.33 ***L'Heure bleue.***
Carnets de route, par Philippe Carles.

Mercredi 23 juin

TF 1

14.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série :** ***Premiers baisers.***
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
Invité : Jean-Pierre Bouvier.
19.45 **Divertissement :** ***Le Bébête Show*** (et à 0.55).
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les vacances.
22.55 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des super-welters : Laurent Boudouani (France) - Andy Till (Grande-Bretagne), en direct de Londres.
0.00 **Série :** ***Chapeau melon et bottes de cuir.***
1.00 **TF 1 nuit.**

FRANCE 2

15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.**
Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Demi-finales de la neuvième Coupe des clubs.
16.45 **Magazine : Giga.**
18.30 ***Série : L'Equipée du Poney Express.***
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Le Don.**
De David Delrieux.
22.30 **Première ligne.**
La Beauté séparée : les Noirs d'Amérique 1900-1963, documentaire de Frédéric Mitterrand et Reynold Ismard. 2. 1945-1963. *La lutte pour les droits civiques.*
23.45 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.45 ***Le Magazine du Sénat.***
15.00 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.40 **Sport : Jeux méditerranéens.** Handball : match de l'équipe de France, en direct de Nîmes ; Natation, en direct de Narbonne.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** Les guides Gallimard.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.***
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 ▶ **La Marche du siècle.**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence no 4 : Banlieues. Reportages : Vivre en banlieue ; Cité radieuse, cité cauchemar ; Vaulx-en-Velin nous appartient ; M... aux dealers.
22.25 **Journal, Météo et Résumé des XIIes Jeux méditerranéens.**
23.05 **Mercredi chez vous.**
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.35 **Téléfilm : Bonne nuit, mon amour.**
De Jerrold Freeman.
17.05 **Documentaire : Bernard Giraudeau en Amazonie.**
1re partie.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.** Billy Idol.
19.20 **Série animée : Tam-tam.**
19.22 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Christine Bravo.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : Les Deux Sirènes.** ■
Film américain de Richard Benjamin (1990).
22.45 ***Flash d'informations.***
22.50 **Cinéma : La Manière forte.** ■
Film américain de John Badham (1991) (v.o.).
0.40 **Cinéma : Johnny Hallyday, j'ai tout donné.** ■■
Film français de François Reichenbach (1972).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
17.55 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.**
Ivar Ekeland/Akira Kuroda.
19.25 **Documentaire : Le Prochain et le Lointain.**
De Sylvain Roumette.
Etre canaque aujourd'hui, une enquête en Nouvelle-Calédonie nourrie de nombreux témoignages.
20.30 ***8 1/2 Journal.***
20.40 ▶ **Documentaire : Jacqueline Du Pré.**
De Christopher Nupen.
21.55 **Musique : La Collection David Oïstrakh.**
Concerto pour violon en ré majeur op. 77, de Johannes Brahms. Par l'Orchestre philharmonique de Moscou, sous la direction de Guennadi Rojdestvenski.
22.45 **Magazine : Premières vues.**
2. Filmer ses parents.
De jeunes réalisateurs, sortis de grandes écoles de cinéma européennes ou formés sur le tas, sont invités à réaliser un film autour d'un thème.
0.35 **Cinéma d'animation : Snark.**
La Pause, de S. Aliberov.

M 6

15.25 **Magazine : Fréquenstar.** Claude Lelouch.
16.35 **Magazine : Nouba.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 ***Les Aventures de Tintin.***
Le Temple du soleil (1re partie).
18.00 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 ***Six minutes d'informations, Météo.***
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Cascadeurs en haute mer.**
De John Peyser.
22.30 **Téléfilm : Nuits de fièvre.**
De Larry Elikann.
0.10 **Magazine : Vénus.**
0.40 **Six minutes première heure.**
0.55 **Magazine : Nouba.**

FRANCE-CULTURE

20.30 ***Antipodes.***
Les enfants d'Aimé Césaire.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la *Belgique, du Canada et de la Suisse.*
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Tangentes/Le pop'art.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La psychanalyse dans presque tous ses états. 2. Chercheurs de Freud.
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec Jean-Clet Martin.
0.50 ***Musique : Coda.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la radio suisse romande) : Symphonie en ut majeur, Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, Symphonie en mi bémol majeur op. 1, de Stravinsky, par l'Orchestre de la Suisse romande.
23.09 **Ainsi la nuit.** Trio à cordes no 5 en ut mineur op. 9, de Beethoven ; Six bagatelles pour quintette à vent, de Ligeti ; Quintette à cordes en fa majeur, de Bruckner.
0.33 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le grand orchestre Quoi de neuf docteur, dirigé par *le trompettiste Serge Adam. La rétrospective* : Barney Wilen.

Le Monde

Constatant une dégradation de l'emploi

L'OFCE ne prévoit pas de reprise avant un an

« En 1994, la reprise s'affermirait à partir du milieu de l'année à un rythme de 2,5 % l'an », écrit l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) dans sa dernière analyse de la situation de l'économie française. En moyenne annuelle toutefois, la croissance en 1994 ne dépasserait pas 1,2 % du fait d'un recul de 1 % du PIB marchand cette année.

Les prévisions de l'OFCE sont assez pessimistes. La récession que connaît l'économie française serait en train de prendre fin après trois trimestres consécutifs de baisse du PIB marchand : – 0,6 % au quatrième trimestre 1992 par rapport au troisième trimestre, – 0,6 % au premier trimestre 1993, – 0,2 % au deuxième trimestre. Cependant la fin du recul absolu de la production nationale ne serait pas suivie d'une reprise immédiate : pendant toute la seconde partie de cette année, l'activité stagnerait ou presque (+0,1 % au cours des troisième et quatrième trimestres). Ce n'est qu'à partir de l'été 1994 que la reprise s'affermirait notablement prévoit l'OFCE.

Encore un cheminement beaucoup plus difficile n'est-il pas exclu par l'OFCE qui estime que si *« une reprise plus forte paraît peu probable (...), un second semestre 1993 et une année 1994 encore plus sombres ne sont nullement à exclure »*.

Des gains de productivité modérés

L'OFCE émet des réserves quant à la politique économique menée par le gouvernement : *« Les politiques budgétaires apparaissent extrêmement timides dans cette phase du cycle, accentuée par le caractère restrictif des politiques monétaires au sein du SME. Dans une situation où les marges de manœuvre budgétaires sont extrêmement limitées, est-il optimal de freiner encore plus la consommation, alors que les entreprises, ne percevant pas de reprise de la demande, réduisent leurs investissements, en raison des excédents de capacités, tout en continuant à débaucher? Un phénomène de récession plus durable ne peut être exclu. »*

Les prévisions de l'Observatoire en matière de chômage sont en effet inquiétantes : même dans l'hypothèse d'une reprise l'année prochaine, *« il n'y aurait pas d'amélioration de l'emploi d'ici la fin de 1994. Après une baisse de 100 000 en 1992, l'emploi total diminuerait de près de 180 000 en 1993 et de 140 000 en 1994. Du début 1991 à la fin 1994, l'économie française pourrait perdre ainsi 500 000 emplois »*.

En l'absence de relance macro-économique importante *« la France n'évitera pas les 3,5 millions de chômeurs d'ici la fin de 1994 »*, souligne l'OFCE qui note – fait aggravant – que, contrairement à ce qui est dit, les gains de productivité sont extrêmement modérés, concluant : *« Il nous paraît erroné de considérer que les entreprises ont réagi au ralentissement de la conjoncture par un surajustement des effectifs. La crise actuelle de l'emploi est bien la conséquence du ralentissement et non sa cause, même si celle-ci contribue maintenant à l'aggraver. »*

AL. V.

Validant le « collectif » budgétaire

Le Conseil constitutionnel estime que la déductibilité de la CSG n'est pas contraire à l'égalité des charges entre les citoyens

Le Conseil constitutionnel a estimé, lundi 21 juin, que la loi de finances rectificative n'est pas contraire à la Constitution. Il a rejeté, ainsi, l'argument des socialistes, qui pensaient que la déductibilité partielle de la CSG dans le calcul du revenu imposable la rendait contraire à la déclaration des droits de l'homme, laquelle impose l'égalité des charges entre les contribuables.

Le nouveau gouvernement a franchi avec succès sa première épreuve constitutionnelle : les gardiens de la Constitution ont jugé, lundi, conforme à la loi fondamentale la loi de finances rectificative (« collectif » budgétaire), que leur avait déférée les députés et les sénateurs socialistes. Ils n'ont sanctionné, comme n'ayant pas sa place dans un texte financier, l'article créant un groupement d'intérêt public chargé de l'informatisation du livre foncier du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Ils ont décidé, notamment, que le ministre du budget n'avait pas abusé de son droit d'amendement en modifiant sensiblement, au cours de la discussion, son projet initial.

Le Conseil constitutionnel a décidé, aussi, que le principe de l'égalité de tous devant la loi n'est pas mis à mal par le plafonnement de l'impôt de Bourse, par l'impossibilité pour les personnes morales de payer les actions des entreprises privatisées par des titres de l'emprunt qui va être émis, par les limites mises au bénéfice des avantages fiscaux liés à l'achat d'un logement neuf.

Le principal sujet en discussion était la contribution sociale généralisée. En effet, on pouvait interpréter la décision rendue par le Conseil constitutionnel, le 28 décembre 1990, lors de la création de la CSG par Michel Rocard, qu'elle n'était conforme à la Constitution et, plus exactement, à la Déclaration universelle des droits de l'homme – une contribution *« doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés »* – que si elle n'était pas déductible des sommes imposables à l'impôt sur le revenu. C'est, en effet, cette non-déductibilité qui la rend « progressive » ; or la droite avait soutenu que la déclaration de 1789 imposait, à notre époque, cette progressivité (*le Monde* du 12 mai).

Aujourd'hui, à mi-mot, le Conseil affirme qu'on l'avait mal compris... ou qu'il s'était mal exprimé. En effet il considère que *« le principe d'égalité devant les charges publiques ne fait pas obstacle à ce que le législateur (...) rende déductible un impôt de l'assiette d'un autre impôt, dès lors qu'en allégeant ainsi la charge pesant sur les contribuables, il n'entraîne pas de rupture caractérisée de l'égalité entre ceux-ci »*. Or, le Conseil constate que la déductibilité de l'accroissement de la CSG, que le collectif fait passer de 1 % à 2,4 %, est partielle et plafonnée et que, ainsi, n'est pas remis en cause *« le caractère progressif du montant de l'imposition globale du revenu des personnes physiques »*. En clair, l'obligation que chacun paie en fonction de ses *« facultés »* n'impose pas une progressivité totale. Le flou de la jurisprudence de 1990 est ainsi corrigé.

Th. B.

Selon une enquête

69 % des Français s'inquiètent du chômage

Selon les résultats d'une enquête menée par le CREDOC à l'automne 1992, et que publie le ministère du travail, les Français (69 %) sont de plus en plus inquiets de la montée du chômage. Ils en font leur premier sujet de préoccupation et le placent à un niveau jamais atteint depuis 1981. Ils sont 31 % à se dire menacés ou touchés personnellement, contre 21 % en 1991, et les cadres sont 36 % à être dans ce cas. Pessimistes, ils sont 87 % à estimer que le nombre des demandeurs d'emploi va encore augmenter pendant plusieurs années.

Au cours des dix dernières années, 29 % des personnes interrogées ont fait l'expérience du chômage. Plus de la moitié (55 %) en rendent responsables les entreprises qui seraient coupables d'un refus de sacrifices financiers. Pour conserver les salariés, 43 % estiment que les employeurs devraient réduire leurs marges, mais, de toutes les solutions, ils préfèrent les préretraites (63 %). Trois quarts d'entre eux considèrent que les mesures de lutte sont peu ou pas du tout efficaces, se prononcent plutôt pour le travail à temps partiel (66 %), et rejettent la réduction du temps de travail accompagnée d'une baisse du salaire (67 %).

Le vrai-faux pas de « la Lettre de la Nation »

« En l'absence momentanée de son rédacteur en chef, la Lettre de la Nation *interrompt pour quelques jours sa parution »*. Cette petite notule figurait, lundi 21 juin, comme une conclusion prémonitoire, au bas de la feuille quotidienne qui constitue l'organe officiel du RPR. Avant de s'éclipser, l'éditorialiste de *la Lettre* a jeté un pavé dans la mare néogaulliste. Sous le titre « Les fautes de M. Séguin », Georges Broussine a étrillé le président (RPR) de l'Assemblée nationale, qui, à l'occasion de deux colloques organisés la semaine précédente (*le Monde* des 16 et 18 juin), avait développé les thèmes d'une « autre politique » en rupture avec les choix du gouvernement d'Edouard Balladur. Découvrant cet éditorial par l'écho que lui en donnait l'Agence France Presse, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR dont il est le porte-parole, a fait savoir que cette diatribe *« n'engage que son auteur »*.

Que disait donc M. Broussine ? Il se demandait comment un homme aussi talentueux de M. Séguin avait pu s'engager dans *« une voie si dangereusement erronée »* ? L'éditorialiste l'accusait, pêle-mêle, de vouloir *« utiliser la présidence de l'Assemblée nationale comme un tremplin politique à usage personnel »*, de *« mettre en cause la cohésion de la majorité et sa solidarité avec le gouvernement »*, de *« déchirer le « pacte » passé entre le gouvernement et la majorité »*, de *« faire preuve d'un jugement précipité »*, de *« risquer d'affaiblir la position du gouvernement au conseil européen de Copenhague »*, de *« spéculer sur l'échec de la politique de redressement »* et de *« confondre le de Gaulle du 18 juin et le Napoléon III de Sedan »*.

Last but not least, M. Broussine reprochait à M. Séguin de *« susciter des regroupements douteux »*, en s'étant rendu à l'Elysée *« au lendemain de sa sortie »*, pour y évoquer avec le président de la République les modalités de réunion du Congrès à Versailles (*le Monde* daté 20-21 juin). *« Quelles que soient les explications fournies,* écrivait l'éditorialiste, *cette visite a quelque chose de curieux. »* Même si, selon la version officielle, il parlait sans contrôle et à titre personnel, Georges Broussine est un trop bon connaisseur des gaullistes et néogaullistes pour ne pas avoir rassemblé là toutes les critiques des anti-séguinistes au sein du RPR.

OLIVIER BIFFAUD

Succédant à Michel Barat

Jean-Louis Mandinaud est élu grand maître de la Grande Loge de France

Jean-Louis Mandinaud a été élu grand maître de la Grande Loge de France (GLDF), avec un peu moins de 70 % des voix, à l'occasion du convent annuel, réuni à Paris du 17 au 20 juin. Il remplace Michel Barat qui, après trois ans dans cette fonction, n'était pas rééligible.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 21 juin, M. Mandinaud a exprimé la volonté de rapprocher *« la société démocratique exotérique et l'ordre initiatique ésotérique »*. Il a précisé qu'il entendait faire porter son action sur l'aspect social des problèmes actuels, rappelant que *« l'économie ne doit pas primer le social »*.

[Né le 15 avril 1928 à Paris, Jean-Louis Mandinaud a fait carrière à la British Petroleum-France et a participé activement à la vie syndicale. Il fut secrétaire général de l'Union des cadres et techniciens en 1970, puis secrétaire national de la CGC, chargé des affaires sociales, en 1982. Président de l'APEC de 1982 à 1984, puis de 1986 à 1988. Jean-Louis Mandinaud est actuellement vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française, membre du bureau du Conseil économique et social et, à ce titre, membre de la Commission nationale informatique et liberté.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 31 à 46

Le numéro du « Monde » daté 22 juin 1993 a été tiré à 493 147 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : U2, le cirque du rock'n'roll

A l'occasion de ses concerts en France, rencontre avec un groupe qui tente d'échapper au gigantisme du rock. Egalement : les marathoniens du piano, au concours Van Cliburn de Fort Worth (Texas) et l'héritage architectural hitlérien à Berlin.

□ **CAMBODGE : le PPC accepte le résultat des élections.** – Le Parti du peuple cambodgien (PPC, néo-communiste, au pouvoir depuis 1979) a annoncé lundi 21 juin qu'il reconnaissait la validité des élections de mai, qui ont vu la victoire de son adversaire royaliste du FUNCINPEC. Le PPC avait allégué des irrégularités. Le PPC a ensuite obtenu que son numéro deux, Hun Sen, premier ministre sortant du gouvernement de Phnom-Penh, soit coprésident avec le prince Ranariddh, chef du FUNCINPEC, du gouvernement de transition dont la formation est en cours. Les deux hommes, qui se sont opposés pendant treize ans de guerre, codirigeront aussi la défense et l'intérieur. – *(Lire nos informations page 6.)*

□ **Un conseiller régional mis en examen et écroué dans une affaire de fausses factures.** – Georges Cauvet, conseiller régional, responsable de la fédération sud du CDS des Bouches-du-Rhône, a été écroué vendredi 18 juin, à la prison de Luynes près d'Aix-en-Provence, après avoir été mis en examen pour faux en écriture de commerce, escroquerie et recel d'abus de biens sociaux. Georges Cauvet dirigeait une des sociétés satellites de la Société nouvelle de quincaillerie aixoise.

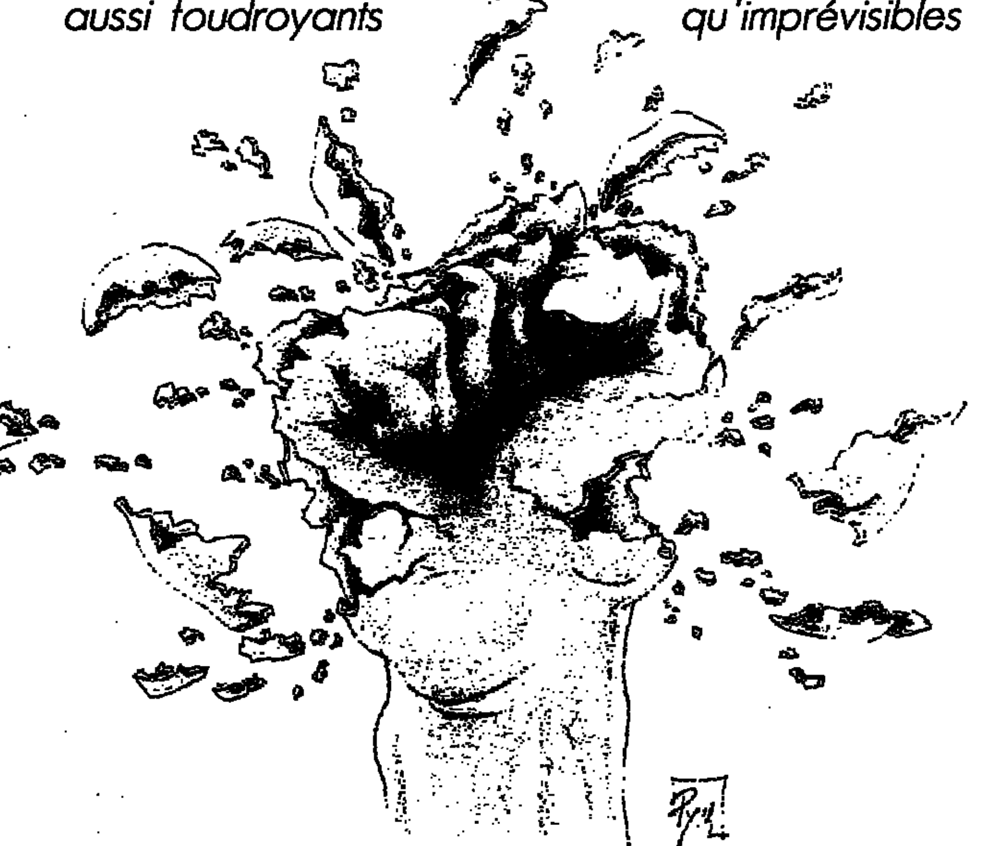
□ **Affaire Vasarely : la position du ministre de la culture.** – Critiqué pour sa non-intervention dans le conflit qui oppose Victor Vasarely aux administrateurs de la fondation qui porte son nom, le ministère de la culture a pris acte, lundi 21 juin, dans un communiqué, de l'arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, confirmant la destitution du doyen Charles Debbasch de ses fonctions au sein de la fondation Vasarely et la nomination d'un administrateur judiciaire. Jacques Toubon, qui partage avec le ministre de l'intérieur la tutelle de la fondation, souligne que *« respectueux du principe de la séparation des pouvoirs »*, il *« se doit cependant de laisser les juges exercer leur mission avec l'ensemble des moyens importants »* dont ils disposent. Après avoir évoqué les *« regrettables conflits de personnes qui risquent de faire perdre de vue l'essentiel »* (la fondation et ses richesses artistiques) le ministre indique qu'il *« veillera à ce que la situation matérielle du peintre reçoive, si nécessaire, des solutions satisfaisantes »*.

Le Monde

INITIATIVES

Les nouveaux conflits

La société est aujourd'hui à la merci d'incidents sociaux aussi foudroyants qu'imprévisibles



APRÈS quinze années de crise, et au cœur de la récession, la France se *découvre des conflits sociaux d'un type* nouveau. Alors que les tensions dues au chômage augmentent, et ne se traduisent toujours pas par une explosion, de nombreux indices montrent que la société est désormais à la merci d'incidents aussi foudroyants qu'imprévisibles. Là où, autrefois, il y avait contestation, organisée et programmatique – pour reprendre une expression très datée, – apparaissent des *réactions ponctuelles et le plus souvent pulsionnelles.* Là où il pouvait y avoir orchestration et, en tout cas, encadrement strict par le mouvement syndical, il ne reste plus que la réplique irrationnelle à un événement jugé insupportable, et selon des formes de lutte désordonnées.

Avec le recul, les «vieux» conflits traditionnels sont devenus totalement anachroniques, qui semblent tellement appartenir à un passé révolu *qu'on les situe à des années-lumière du climat* d'aujourd'hui. Il aura fallu que l'actualité donne un coup de rétroviseur pour que reviennent des images d'un autre temps, et pour que se fasse la prise de conscience d'un tel décalage. L'affaire Lip, dont on vient de *fêter les vingt ans, a pris une coloration* presque nostalgique, à cause de la part de rêve qu'elle entretenait. Mais ce qui était encore possible en 1973 ne l'est plus en 1993. L'utopie irréaliste s'est transformée en invraisemblance. De même pour l'interminable chronique de l'agonie de cette «vieille *dame» de Saint-Etienne qu'était Manufrance.* Si, à l'occasion du procès des dirigeants de la SCOP (société coopérative ouvrière de production), à l'automne dernier, la CGT put rassembler une puissante manifestabtion, elle ne pouvait espérer réveiller le mythe. La manufacture d'armes et de cycles ne représente plus rien, sauf dans la *mémoire ouvrière.* Elle a *rejoint,* au *musée,* d'autres ancêtres, tout aussi antédiluviens.

A ce titre, la détestable méthode employée chez SKF à Saint-Cyr-sur-Loire, le 13 mai dernier, témoigne éloquemment du chemin parcouru en à peine plus d'une décennie. Dans cette usine, une occupation avait eu lieu pendant *trois semaines, en 1979.* Cette fois, «pétrifiés», incapables de bouger, les salariés ont accepté que leurs camarades licenciés le soient en une heure, vite expédiés dans un taxi, et abandonnés à leur sort sans réaction, pas même syndicale. Or, en 1983, à Ivry, haut lieu de combat s'il en fut, des ouvriers de SKF commençaient une occupation de trois ans, émaillée d'incidents, de manifestations et de violentes bagarres, qui est restée *comme le symbole d'une volonté indéfectible,* mais totalement désespérée. Faut-il croire que quatorze plans sociaux, depuis *1975,* aient épuisé toute velléité de défense collective?

Désormais, deux attitudes opposées se développent, en raison de la situation économique et sociale. Soit comme dans le cas de SKF, les salariés *en arrivent à baisser les bras, ainsi que* le montre l'affligeante litanie des licenciements par haut-parleur, des baisses de salaire imposées unilatéralement (l'affaire Morin-Emballages, celle d'Ozona), etc. Abasourdis, même plus sur la défensive, ils subissent les agressions sans mot dire, et celles-ci ont tendance à se multiplier sous l'urgence. Soit, *pris* d'une soudaine colère, se voyant coincés et, face à une menace insurmontable, ne disposant pas de solution, ils se lancent dans des actions de désespoir. Brutales par définition, et qui ressemblent à des irruptions charriant tout et son contraire, le pire comme le meilleur. Le corporatisme et le cri *identitaire s'acoquinent avec les jacqueries et* l'apparition de meneurs autoproclamés, vite oubliés.

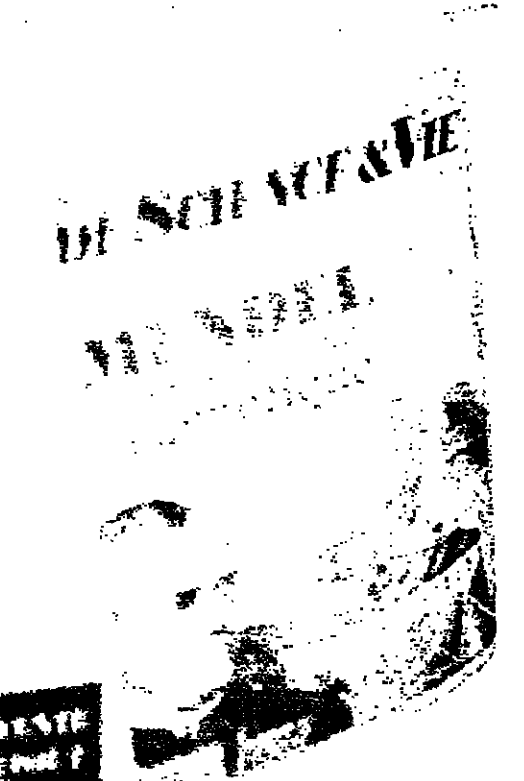
Ces phénomènes, au plus loin, ont surgi dans la sphère de la fonction publique et des entreprises nationales. Pêle-mêle, les conflits des infirmières, des cheminots et des assistantes sociales *en font partie, avec leurs modes de fonctionnement* largement improvisés. Et ce ne sont pas que des feux de paille.

MAIS d'autres, qui ne relèvent pas naturellement du monde salarié, s'en rapprochent rapidement. En juillet 1992, les chauffeurs routiers *ont mené bataille,* officiellement contre le permis à points, dans des formes qui s'inspirent des pratiques paysannes. *A l'automne, les* marins-pêcheurs ont repris le cycle de la violence parce qu'ils étaient étranglés, à leur tour. Toutes ces catégories socioprofessionnelles sont soumises à des contraintes qui les dépassent et que la confrontation sociale ne peut plus régler efficacement. Que fait-on quand on apprend que le prix du poisson baisse brutalement de 40 % ou quand l'organisation économique d'une profession, telle que celle des transports, suppose de tricher avec le code de la route?

A terme, si ce n'est déjà en marche, il est *facile d'imaginer que des groupes, des salariés ou* des segments d'activité seront confrontés à l'intolérable et que, par voie de conséquence, les uns et les autres, au nom de la survie, iront jusqu'à commettre l'irréparable. L'internationalisation de la concurrence imposant en effet la même menace à n'importe quelle partie de la *collectivité active en France, il est possible d'as*sister à de telles flambées, incontrôlées.

Inquiétant ? Le corps social est en voie de délitement et peut-être au bord de la fracture. Les organisations syndicales ne sont plus en mesure de canaliser le mouvement et moins encore en mesure de faire entendre le souci de l'intérêt commun. Chacun perd ses repères. Quand le conducteur du train mortel de la gare *de Lyon a été condamné, Jacques Fournier,* président de la SNCF, a paru se solidariser avec lui. Parce qu'il craignait une grève venue d'une base en état de choc et qu'avec ce geste il espérait empêcher une dérive.

Alain Lebaube



INITIATIVES

DOSSIER • Les nouveaux conflits

Les dérives corporatistes

Les revendications s'expriment de plus en plus par les coordinations

INFIRMIÈRES, enseignants, fonctionnaires corses, agents des impôts, gardiens de prison, contrôleurs aériens, assistantes sociales... En l'espace de quelques années, toutes ces catégories de fonctionnaires sont, tour à tour, venues crier leur mal-être dans la rue. Ces manifestations, qui ont le plus souvent explosé à la barbe des syndicats existants, ont vu l'irruption des coordinations, corporatistes autant qu'éphémères. Et quand ils n'ont pas dégénéré ou resurgi quelques années plus tard, ces conflits durs et longs ont souvent réussi à perturber la bonne marche de toute la société française.

« A inflation zéro, les résultats obtenus par les actions catégorielles sont beaucoup plus tangibles au niveau individuel que ceux arrachés en négociation nationale », observe Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire national de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), pour expliquer ce phénomène. Or, depuis le virage de la rigueur en 1982, les discussions salariales ne permettent plus d'obtenir, comme auparavant, *« 10 à 15 % d'augmentation par an »*. De son côté, le ministère du budget a fait ses comptes : mieux vaut distribuer des primes catégorielles qui, non seulement, ne concernent pas tout le monde, mais présentent de surcroît l'« avantage » de ne pas se répercuter dans le calcul des retraites des fonctionnaires.

Professions nouvelles

La situation économique du pays n'a pas pour autant créé cette dérive catégorielle. Elle a plutôt renchéri un égoïsme corporatiste latent, parce que inhérent à l'organisation de la fonction publique en quelque mille sept cents corps. Dans la mesure où chacun de ces corps pose les règles particulières dans lesquelles vont évoluer les agents tout au long de leur carrière, la défense et l'amélioration de ces garanties ont tendance à être privilégiées par les agents au détriment d'une hypothétique quête d'avantages étendus à tous.

Ainsi les 120 000 policiers ont-ils à choisir entre quelque vingt-cinq organisations syndicales autonomes représentant chacune un voire deux corps de métier. A cette raison statutaire s'ajoute une autre raison objective : *« l'apparition dans les années 70 de professions nouvelles et de qualifications nouvelles qui n'avaient*, selon Bernard Lhubert (CGT), *pas trouvé leur place ni une reconnaissance dans la grille des rémunérations de la fonction publique »*. Si la réforme de cette grille, avalisée en 1989 et étendue sur sept ans, est censée répondre à cette explosion des agents de catégorie B (niveau bac et surtout bac+2), elle ne prend toutefois pas en compte le malaise grandissant de cadres supérieurs de plus en plus nombreux. En outre, ces métiers nouveaux (techniciens, financiers) ou fortement transformés (travailleurs du social) ne se retrouvent pas forcément dans une pratique syndicale encore trop souvent à la remorque des évolutions professionnelles.

Un encouragement à ces mouvements

Enfin, l'attitude des gouvernements précédents vis-à-vis de ces conflits a aussi participé à l'encouragement de ces mouvements catégoriels. *« Quand un ministre de la santé reconnaît la Coordination des infirmières comme interlocuteur ou quand un chef de gouvernement reçoit Tarzan, éphémère porte-parole des routiers en colère, la représentativité syndicale n'a plus de sens !*, s'insurge Michel Agostini, secrétaire de la fédération (CFDT) des fonctionnaires. *Car on y affaiblit alors la position et la parole de ceux qui font fonction d'arbitrer entre les revendications. »*

Si la CGT se contente d'additionner toutes les revendications catégorielles, les cinq fédérations réformistes (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) tentent de privilégier la voie de *« la solidarité »*. *« Nous essayons de montrer aux agents que leur réponse individuelle ne peut pas être déconnectée des réponses collectives, au risque d'aggraver le fonctionnement général du système »*, explique Michel Agostini. Toutefois, un tel message ne sera entendu sur le terrain que si les syndicats s'y montrent *« crédibles et efficaces »*, constate Marc Dupont, responsable (CFDT) de la fédération santé. Un aggiornamento pas toujours facile à assumer.

Valérie Devillechabrolle

La fin des grèves « presse-bouton »

Les mouvements nationaux ne font plus recette, estiment les syndicats de la SNCF

UNE grève *« passionnelle »*, *« vécue avec ses tripes »*. Les expressions sont tout aussi éloquentes lorsqu'il s'agit d'évoquer le conflit du mardi 15 décembre 1992 à la SNCF. La veille, Daniel Saulin, le conducteur mis en cause dans l'affaire de l'accident de la gare de Lyon – 56 morts et autant de blessés, le 27 juin 1988 à Paris, – venait d'être condamné à quatre ans de prison dont six mois d'emprisonnement ferme. Dès le verdict connu, la riposte s'organise vite. La grève sera très largement suivie, à Paris bien sûr, mais aussi en province. Sans hésitation aucune. Au-delà de l'indignation et du sentiment d'injustice *« de voir condamner un lampiste »*, le conflit est le reflet d'une tendance plus profonde : *« la fin des grèves presse-bouton »*, pour reprendre les termes mêmes d'un des responsables de la fédération CGT des cheminots.

« Les grands mouvements nationaux lancés chaque année au moment par exemple des négociations salariales ne font plus recette », confirme un responsable syndical local. A la question « pourquoi ? », une seule réponse, un seul mot : identification. *« Les cheminots suivent majoritairement un mouvement s'ils se sentent directement concernés par le problème soulevé »*, explique François-Alain Wallach, responsable de l'observatoire social créé à la direction de la SNCF à la fin de l'année 1987.

« C'est une nouvelle forme de motivation à la grève qui n'existait pas de manière aussi intense auparavant. » Un diagnostic retenu également par Jean-Claude Guérin, secrétaire général adjoint de la fédération CFDT des cheminots : *« Les sujets qui sensibilisent le plus les agents sont ceux, effectivement, qui ont un lien direct avec le travail, avec leur métier. »* La sécurité tient évidemment une place de choix au sein de cet inventaire. *« La sécurité ? Elle est dans le biberon de tout cheminot*, annonce ce conducteur. *Si la grève a été aussi suivie le 15 décembre, c'est bien sûr par solidarité, mais aussi parce que tous : conducteurs, aiguilleurs, électriciens, nous avons le sentiment de ne pas être à l'abri d'un tel accident. »*

Cette proximité au conflit a des manifestations objectives. Il est ainsi intéressant de noter l'augmentation régulière depuis quelques années du nombre de préavis de grève déposés par les syndicats. Huit cents environ en 1991. Les 479 préavis déjà comptabilisés au début de ce mois de juin laissent envisager que le chiffre, cette année, atteindra les 1000. *« Qu'expriment-ils*, analyse François Alain Wallach ? *Ce sont des avertissements locaux qui touchent parfois seulement quinze à vingt personnes décidées à se mobiliser car leur travail quotidien va être remis en cause. S'il y a conflit, il est en général très bien suivi évidemment. »*

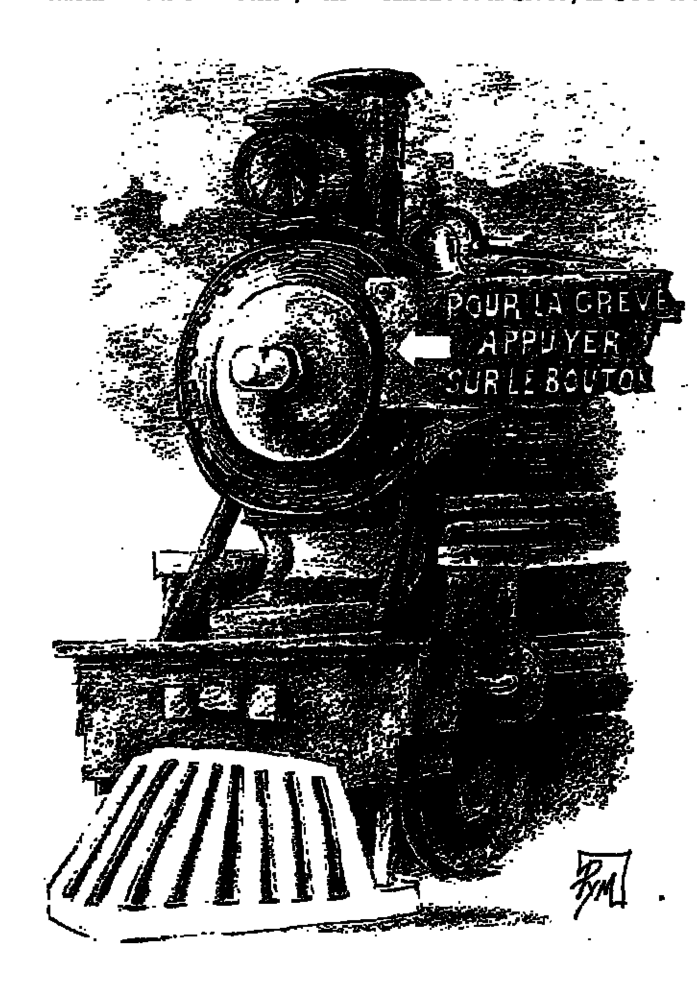
Contre les réorganisations

L'observatoire a analysé les motifs invoqués pour les préavis. La grande majorité d'entre eux visent à lutter contre les réorganisations de service avec des réductions d'effectifs importantes. Viennent ensuite les conditions de travail et, loin derrière..., le salaire.

La restructuration menée par la direction commerciale du fret dans la région Rhône-Alpes confirme largement ces observations. Le verdict vient d'être connu, Lyon ou Chambéry, l'un des deux triages, est en trop. L'établissement d'Ambérieu, véritable nœud ferroviaire de l'Ain, est directement menacé. Le 3 juin, localement, les cheminots manifestent et débraient pendant vingt-quatre heures à une très grande majorité.

« La colère est générale et transcatégorielle, explique Roland Durand, responsable régional CFDT à Chambéry. *La réaction est instinctive car nous nous sentons aussi attaqués dans notre identité régionale puisque c'est le pôle lyonnais qui, une fois de plus, va se trouver renforcé et sortir gagnant de l'affaire. »* Ambérieu n'en est pas à sa première grève. Récemment, le site a également manifesté contre la mise en route de Socrate, le nouveau système de réservation SNCF. *« Nous n'avons pas essayé de respecter le mot d'ordre national car je pense véritablement qu'il n'aurait pas été beaucoup suivi*, insiste Roland Durand. *En revanche, après avoir constaté sur place les conséquences néfastes de Socrate sur le travail quotidien des agents, nous avons fait grève, et avec succès. »*

Certains crient déjà *« au regain de corporatisme »*. A tort ou à raison ? A la SNCF, la CGT et la CFDT représentent encore à elles seules 72 % du personnel sans que l'on puisse constater une véritable prise de pouvoir des syndicats autonomes puisque la FGAC, majoritaire parmi les conducteurs (40 % des suffrages), se bat presque à armes égales avec la CGT, qui en recueille 30 %. Butant sur le mot corporatisme ou le terme catégoriel, Jean-Claude Guérin préfère donc, lui, parler *« d'une phase nouvelle d'actions davantage liées aux métiers et à leur environnement. Si demain la direction s'attaquait aux éléments-clés du statut*, constate-t-il, *la mobilisation serait sans aucun doute générale, mais c'est vrai que nous ne sommes plus, nous syndicats, en train de gérer des grand-messes idéologiques »*.



S'adapter à la réalité

Cette nouvelle donne incite d'ailleurs les uns – syndicats – comme les autres – direction – à s'adapter à la réalité du terrain.

Le déclic chez les syndicats s'est produit véritablement en décembre 1986, lors de la grève nationale lancée à l'appel de coordinations largement plus en pointe sur le conflit. *« Nous avions amorcé notre réflexion quelques semaines avant la fin 1986*, tient à préciser la fédération CGT des cheminots, *mais c'est vrai que ce conflit amplifie le débat. Nous sommes convenus que nous devions adopter une démarche davantage démocratique, donnant plus de place aux syndiqués, à leurs préoccupations quotidiennes. »* En un sens, il s'agit d'occuper le terrain de manière plus décentralisée. Un souhait également mis en avant par la CFDT : *« C'est vrai qu'un de nos grands débats internes*, confirme Jean-Claude Guérin, *est de savoir comment jouer cette carte tout en continuant à relever d'un syndicalisme confédéré. D'ores et déjà, nous préparons, notamment, mieux les décisions quant aux actions à lancer. Nous sommes plus attentifs à ce qui remonte de la base. »*

Du côté de la direction, le maître mot, c'est aussi « décentralisation », en sachant que les conflits de proximité, s'ils sont plus nombreux, présentent tout de même un avantage certain : clairement identifiables, ils sont plus faciles à résoudre. En principe.

Marie-Béatrice Baudet

La mémoire des « Manu »

Une lutte acharnée de cinq ans n'a pu sauver la « vieille dame » de Saint-Etienne

« *LES-Ma-nu-sont-dans-la-rue* » ... Il est des slogans qui ne s'oublient pas. Manufrance, c'est sans conteste l'un des conflits sociaux les plus marquants des années 80 : plus de huit ans de lutte avec des rebondissements spectaculaires. La « vieille dame » de Saint-Etienne est fondée en 1885 par Etienne Mimard. L'affaire est alors prospère, l'homme est un précurseur. Ses successeurs ne seront pas à la hauteur. Faute de modernisation et vivant sur ses acquis, de plan de restructuration en plan de restructuration, l'entreprise est mise en règlement judiciaire en 1980.

L'heure, pour la CGT largement majoritaire et soutenue par une municipalité communiste, n'est plus aux seules manifestations et occupations des locaux. Le maire, Joseph Sanguedolce, l'un des personnages-clés du conflit, le crie haut et fort : *« Pas de démantèlement, pas de licenciements. »* Le syndicat décide de racheter l'entreprise. Cinq cent quinze salariés réunis en société coopérative ouvrière de production et de distribution (SCOPD) mettent leurs indemnités de licenciement en commun et obtiennent du tribunal de commerce, le 22 juin 1981, la location-gérance de la société. L'aventure durera jusqu'en avril 1985, date d'un nouveau et dernier dépôt de bilan.

Un modèle à double tranchant

Quatre ans durant lesquels le conflit dépasse largement les frontières stéphanoises pour se situer à l'échelon national, surtout avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'affaire est politique. La CGT et le PC tiennent les commandes et en appellent à l'Etat. Manufrance recevra plus de 160 millions de francs de subventions. Le 23 avril 1983, la CGT locale écrit à François Mitterrand pour plaider une nouvelle fois sa cause. Ce sera le dernier appel. Les chiffres sont impitoyables : la SCOPD qui emploie encore quatre cents personnes affiche en 1983 un chiffre d'affaires hors taxes de 60 millions de francs pour une masse salariale de 80 millions de francs ! Le mercredi 3 avril, la SCOPD dépose son bilan. Manufrance, c'est fini. Difficile de retrouver autre part une telle mobilisation syndicale et politique. Les chantiers navals peut-être, compte tenu de l'obstination de la CGT à vouloir sauver le site de La Ciotat. Les dockers encore, les mineurs également, comme ceux de Gardanne par exemple, soutenus par leur municipalité.

« Nous avons laissé un modèle à double tranchant analyse Jean-Antoine Neyran, un ancien « Manu » CFDT. *La syndicalisation était forte et puissante, c'est le côté positif. En revanche le conflit a échappé aux acteurs du terrain pour devenir essentiellement politique et trouver des relais au niveau national, au détriment de la prise en compte des réalités économiques. Avec le recul, je pense que ce fut une erreur. »*

A Saint-Etienne, en plein cœur de la ville, un centre d'affaires moderne a été construit sur les friches de Manufrance. A une exception près : la façade de l'usine, cours Fauriel, a été conservée. On n'enterre pas aussi facilement les mémoires collectives.

M.-B. B.

Les « Lip » oubliés

Regardé avec les yeux d'aujourd'hui, le conflit de Palente est renvoyé à des années-lumière

PUBLIÉ au début du printemps, le livre de Claude Neuschwander et Gaston Bordet permet, involontairement, de faire le constat. *Lip, 20 ans après* (1) se retrouve à des années-lumière de la situation sociale d'aujourd'hui. Ni les circonstances ni surtout les modes de conflit ne seraient possibles maintenant, tant ils appartiennent à une époque révolue. L'extraordinaire engouement qui s'est produit autour de cette affaire ne se répéterait pas et l'opinion publique n'en ferait sûrement pas le symbole qu'elle en fit, notamment de 1973 à 1976.

Lip, à l'origine, avait valeur d'exemple. Une entreprise au savoir-faire évident, numéro un français de l'horlogerie, doublée d'une marque prestigieuse, allait être malproprement dépecée. Frappés dans leur orgueil, les salariés réussirent à susciter un mouvement de solidarité par une succession d'initiatives originales et fortes. A cette époque, ce qui se passait à Besançon recevait aussitôt une reconnaissance nationale et, à pleines brassées, le conflit sut offrir son lot de clichés fameux. Autour des *« paroissiens de Palente »*, la France du travail entretenait des feux allumés en 1968 et en faisait le bouquet final.

Face à l'arbitraire, il y eut les ventes sauvages de montres, le trésor de guerre dissimulé au nez et à la barbe des gendarmes, puis les premiers salaires *« de lutte »*, selon le fier principe de *« on produit, on vend, on se paie »*. Tandis que les théoriciens de gauche parlaient d'autogestion, les *« Lip »* mettaient l'imagination au pouvoir. Ils inventaient un nouveau mode de conflit, au jour le jour.

Fuite en avant

Mais cela n'était pas sans ambiguïté. Obligés de réagir, conduits dans une fuite en avant, ces salariés-là n'avaient d'autre objectif que de retrouver un patron. Ce que rappelle bien Gaston Bordet dans le livre. Un temps, ils crurent y parvenir avec Claude Neuschwander, lui-même totalement atypique dans cette histoire de démesure. Centralien, ancien de Publicis, ex-UNEF et militant du PSU, il avait été choisi par les nouveaux actionnaires pour faire le pont entre deux univers inconciliables. L'aventure se termina en 1976 dans une extrême confusion et laissa tous les participants, dont Claude Neuschwander, à jamais meurtris.

C'est que, entre-temps, le vent avait tourné. De dernier symbole des luttes sociales de la longue phase de croissance économique, Lip devenait la première victime de la crise qui s'ouvrait pour longtemps.

Ses méthodes basculaient dans l'anachronisme et, pris au piège, l'ultime carré dut poursuivre son rêve, presque à son corps défendant, en créant de ces coopératives ouvrières qui, pour la plupart, seront vouées à une lente agonie. Oubliés, *« les Lip »* appartiennent désormais à une autre histoire. Celle d'avant.

Alain Lebaube

(1) *Lip, 20 ans après. (Propos sur le chômage)*, par Claude Neuschwander et Gaston Bordet. Editions Syros. 248 pages. 98 francs. *Le Monde* a publié, dans son édition datée du 13-14 juin, une « page date » consacrée à l'affaire Lip.

« presse-bouton »

INITIATIVES

DOSSIER • Les nouveaux conflits

Les licenciements-minute

Le traumatisme passé
les salariés de SKF veulent résister à la peur du chômage

«QUAND *elle a vu le responsable s'approcher d'elle, elle a crié en s'agrippant à sa machine »*, se souvient Mme L. Un quart d'heure plus tôt, l'homme était venu chercher un ouvrier pour le licencier. *« On était en larmes, pétrifiés. Ma camarade a demandé au responsable de voir un délégué. » « Il n'y a pas de temps à perdre*, lui a-t-il dit. *Puis il l'a emmenée dans un bureau. Quand elle en est ressortie, elle ne tenait plus sur ses jambes. On lui a remis ses papiers de licenciement à l'infirmerie. Tout l'atelier avait peur que le responsable revienne pour prendre l'un de nous. Moi, je m'étais préparée à réagir violemment et j'avais honte d'avoir laissé ainsi partir ma camarade. »*

Tout au long de ce lundi 17 mai – dans le cadre d'un plan social prévoyant 164 suppressions de postes en 1993 à l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) et 5 000 dans le groupe suédois SKF – 35 salariés, dont 2 délégués (CGT et FO) vivront le même drame : départ de l'entreprise sur le champ après l'entretien individuel, la plupart en taxis spécialement affrétés par l'entreprise ; direction l'antenne de reclassement ; retour à l'usine pour faire son baluchon, un contremaître sur les pas jusqu'aux vestiaires ; puis départ définitif. Le tout bouclé en une heure, à deux jours du pont de l'Ascension, suivi d'une semaine de chômage technique ou de *« congés payés imposés par la direction »*, affirme une salariée. Pas le temps de saluer les copains, ni de faire le deuil de vingt ou trente ans de vie à l'atelier.

Jean Alfred, quarante-huit ans, deux enfants à charge, une épouse à peine sortie de deux ans de chômage, n'oubliera pas le sentiment *« d'humiliation »* qu'il a ressenti, ni *« l'indifférence »* de ceux qu'il côtoyait depuis vingt-quatre ans. *« J'étais effondré. Des collègues me disaient que c'était dingue... Mais personne n'a bougé. Je ne comprends toujours pas pourquoi. »*

Pourquoi l'établissement de Saint-Cyr est resté figé, ce jour-là, en dehors de quelques actes de violence que les syndicats d'ailleurs ne souhaitaient pas, alors qu'il y a quelques années ils débrayaient lorsqu'il faisait trop chaud dans les ateliers, par exemple, sans parler de l'occupation de l'usine pendant trois semaines en 1979 pour des revendications salariales. Il est vrai qu'alors le site, qui employait plus de 2 000 salariés, comptait *« un millier d'OS et un noyau de 300 ouvriers professionnels sûrs d'eux-mêmes et capables de lancer des mouvements de masse »*, se souvient un délégué CFDT. Aujourd'hui, au quatorzième plan social depuis 1975, le *« noyau »* a disparu. L'effectif a chuté à 1 100 salariés et *« la hiérarchie est composée de jeunes cadres qui ne nous respectent pas »*, accuse Jean Alfred.

Culture agricole

L'organisation du travail aussi a changé, modifiant la mentalité des salariés. *« On sort du taylorisme, on demande aux gens d'être responsables et ils y croient, mais en réalité les initiatives sont bridées »*, analyse Marie-Claude Bourdain, secrétaire CGT du CE. On est bien loin aussi du conflit né de la fermeture en 1983 de l'usine SKF d'Ivry (500 salariés), fleuron de l'industrie française de roulements à billes qui déclencha trois ans d'occupation et de luttes parfois violentes. Ivry, c'était un fief de la CGT et du PC, une ville dont l'histoire se confondait avec celle de SKF.

A Saint-Cyr, SKF a beau être la plus importante entreprise, *« il n'y a pas de culture industrielle, mais une agricole »*, note René Renaud, délégué CGT. Et le contexte local incite au repli sur soi. Le taux de chômage atteint près de 12 % dans l'agglomération de Tours. Michelin a annoncé la suppression de plus de 400 emplois d'ici à 1994. Une filiale de Rhône-Poulenc près de 200 en 1993, SKF 164, après les 128 de 1992. Une véritable saignée, mais pas de conflits en tout cas *« au sens traditionnel »*, précise la direction départementale du travail. L'inspection du travail doit cependant se prononcer prochainement sur le sort des délégués licenciés.

« Nous remplissons une fiche de conflit destinée au ministère du travail quand il y a arrêt de travail, revendications et négociations. Ce n'est pas le cas chez SKF. » Il est vrai que la direction, qui refuse toute interview, a joué la surprise dans cette usine qui, au fil des divers plans sociaux, n'avait jamais recouru aux licenciements secs. Si bien que *« les salariés ne pouvaient pas croire que, cette fois, il y en aurait »*, commente Michel Mazé, responsable FO. A moins qu'au contraire, ils ne se soient laissés *« anesthésier par les chiffres et discours de la direction, finissant par admettre que les licenciements étaient inévitables »*, rectifie Marie-Claude Bourdain.

Le procédé du « licenciement express » semble avoir été soigneusement élaboré. Depuis l'annonce du plan social, en février, les noms des futurs licenciés étaient tenus secrets, les syndicats ne semble pas les avoir réclamés non plus. *« On ne se plaçait pas dans une logique de licenciement*, explique la CGT. *On ne voulait pas discuter de la méthode. »* Aussi a-t-elle fait pression sur les élus locaux, la préfecture, pour le maintien de l'emploi. Lors de la réunion du CE du 28 avril, la direction précisait que les licenciements interviendraient à partir du 15 mai et que les intéressés quitteraient l'usine *« au plus vite »*. Attention, pas de *« procédé expéditif »*, avait exigé la CFDT. Et c'en était resté là. Il n'empêche que *« des élus ont cru comprendre que les gens partiraient dans la journée mais pas dans l'heure »*, affirme un délégué CFDT. Mais ils n'ont pas réagi pour autant. Sans doute craignaient-ils aussi qu'il y aurait des entretiens individuels puisque *« des bureaux avaient été préparés dans divers bâtiments de l'usine »*, ajoute Michel Mazé. Bref, *« on sentait comme un fluide dans l'entreprise »*. Un fluide qui affole et paralyse.

« J'ai honte de cette matinée »

Presque un mois après ce lundi noir, les syndicats font le point. *« Le mardi 18 mai, les salariés nous ont reproché de n'avoir rien fait la veille*, indique Rémi Meslet, délégué CFDT. *Je reconnais qu'on n'a pas assuré. Il y a eu un manque de solidarité et un sentiment d'impuissance. »* Il faut dire qu'à trois mois des 51 suppressions de postes (septembre 1993) *« la peur du chômage prend le dessus sur la solidarité*, déplore Marie-Claude Bourdain. *Les gens font confiance aux syndicats, mais c'est pour eux une forme d'assistanat. Sans mots d'ordre, ils ne bougent pas »*. *« Alors qu'ils auraient dû d'eux-mêmes sortir des ateliers, entourer les licenciés, bloquer les taxis »*, s'énerve Michel Mazé.

La CGT, majoritaire (63 % des voix), avoue qu'elle s'est trouvée, ce 17 mai, *« en état de choc »*. *« Nous avons été lâches*, reconnaît René Renaud. *Je ne pouvais pas croiser le regard d'un licencié. Chacun, syndicaliste ou pas, espérait ne pas faire partie du lot. J'ai honte de cette matinée. Elle me restera gravée à vie. »* Comme pour appeler à l'aide, la CGT contacte FR 3, qui filme devant les grilles, mais les salariés ne sortent toujours pas. Le lendemain, l'usine retient son souffle alors que la CFDT de la filiale de Fontenay-le-Comte (Vendée), informe par fax que l'établissement débraie par solidarité. A Saint-Cyr, les syndicats décident de ne pas participer à la réunion du CE, écrivant à la direction : *« Vous venez de détruire le peu de crédibilité et de respect que vous possédiez auprès des salariés* (...) *Plus jamais ça. »*

« Le jour où il y aura une explosion »

Il faudra attendre le 19 mai la venue de France 2 pour que, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, deux cents salariés se rassemblent et expriment leur indignation face aux caméras. *« La télé, ça a été l'un des arguments pour faire sortir les gens »*, reconnaît Rémy Meslet. Le 27 mai, dans le cadre d'une action nationale de la CGT, plus de 1 000 personnes (salariés et licenciés de SKF et personnel d'autres entreprises) pénètrent dans l'usine. Les licenciés sont raccompagnés symboliquement à leurs postes de travail. Le 2 juin, au siège SKF de Clamart, les délégués refusent de tenir la réunion du comité central d'entreprise, en réaction aux vifs propos de la direction générale accusant les syndicats de *« désinformation »* auprès des médias. Le lendemain, selon la CGT, 85 % du personnel de Saint-Cyr débraie. D'autres actions suivront, notamment à Clamart, dont le déménagement à Saint-Cyr, qui devrait occassionner 70 suppressions de postes, est en discussion. Le 23 juin SKF Saint-Cyr sera au cœur d'une action départementale pour l'emploi. *« Le 17 mai nous a coûté cher, mais nous a rendus plus solidaires*, affirme René Renaud. *J'ai retrouvé ma dignité et la force de me lancer à corps perdu dans la bagarre pour la réintégration des licenciés. »*

Alain Cardona, délégué CGT licencié, reste en contact permanent avec tous les licenciés pour les aider, les informer. Pour Marie-Claude Bourdain, *« la direction n'est plus en position de négocier quoi que ce soit pour les suppressions de postes de septembre. SKF est une poudrière. Nous avons prévenu que le jour où il y aura une explosion, les syndicats ne l'arrêteront pas »*.

Francine Aizicovici

Pêcheurs en colère

La révolte de cette corporation
est la première du genre



RÉPANDUS à même le sol, caisses ouvertes, saumons de Norvège, crabes du Canada, encornets russes, langoustes marocaines, moules de Zélande, oursins irlandais.... le Marché d'intérêt national de Rungis (MIN) offre, le mardi 23 février dernier au matin, le spectacle désolant d'une mise à sac. Et du même coup, les images télévisées révèlent le malaise d'une profession – 31 711 marins pêcheurs en 1992 – qui ne passe pas pour être un réservoir de casseurs.

Il faut en effet remonter à l'été 1980 pour que l'on se souvienne d'un mouvement de colère des marins. Ceux-ci avaient bloqué les ports. Raison : des taxes sur le carburant jugées trop élevées. La marine nationale donna concrètement du canon. Tout rentra dans l'ordre. La mutinerie ne fut qu'un épiphénomène. Avec le recul du temps on juge aujourd'hui que la corporation vivait en fait des années d'euphorie. Il en va bien différemment aujourd'hui. La crise que vit la pêche française, au même titre que bien d'autres secteurs, dont l'agriculture, est celle d'une mutation à marche forcée.

Comme le note le journal *le Marin* : *« Il en résulte une profonde crise identitaire, celle d'une profession qui a perdu ses repères et ne se reconnaît plus dans ses représentants. »* Elle s'y reconnaîtra d'autant moins que le nouveau gouvernement a rayé d'un trait de plume le secrétariat d'Etat à la mer. *« Il offre aux marins un ministère à partager avec les paysans »*, comme l'écrit encore ce journal. Un acte qui rompt avec une tradition séculaire, et qui faisait que les gens de mer avaient de tout temps eu le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique.

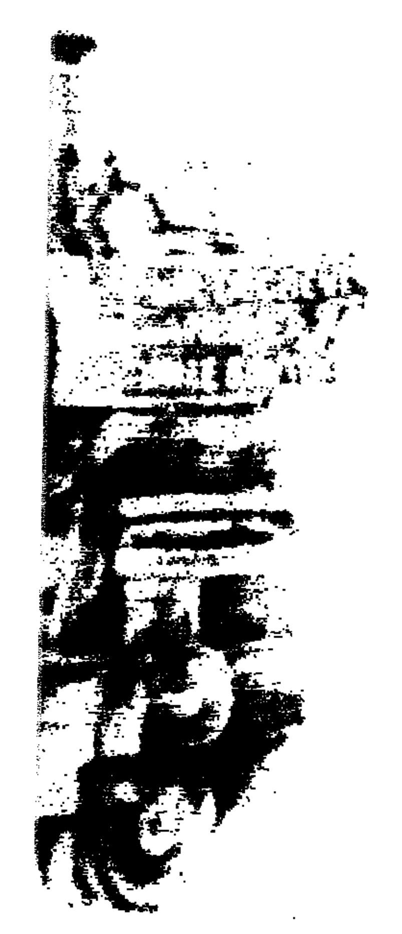
Le marasme qui perdure depuis bientôt quatre mois est donc, d'une certaine manière, un conflit nouveau pour les marins pêcheurs. Par ses formes violentes – actes de vandalisme, poisson d'importation mazouté, blocus de ports, opérations coup de poing... – comme par son organisation. A l'instar des coordinations des personnels hospitaliers, des agriculteurs, les Finistériens ont créé leur comité de survie à partir de Douarnenez, révélant une très forte cohésion de la profession et le rôle important tenu par les femmes. Le comité devait très vite regrouper une quinzaine de ports. Et selon le processus devenu classique en quelque sorte dans les nouveaux conflits, les syndicats devaient prendre le train en marche.

Conflits d'intérêts

De fait, les raisons objectives de la crise tiennent à ce que tout le monde est « dépassé », comme il est dit fréquemment. Dépassé par les importations sauvages – et souvent frauduleuses – en provenance de pays tiers. Ainsi le conflit révèle que du poisson russe transite par l'Islande et la Norvège, et même par l'Ecosse, à des prix imbattables. Dépassé par les conflits d'intérêts : les transformateurs ne peuvent se passer en effet de ces mêmes importations, la pêche française s'avérant très largement insuffisante en volume. Dépassé par l'impuissance des pouvoirs publics, lesquels renvoient les acteurs à Bruxelles.... qui n'en peut mais. Là encore, l'Europe bleue, pour ce qui concerne l'harmonisation des régimes sociaux, bégaie.

Internationalisation des marchés, effondrement des prix, baisse de la ressource, réduction de la puissance de pêche, endettement et crise de confiance, résument les maux dont souffre la profession, qui se refuse à faire seule les frais d'une crise dont elle n'est pas responsable.

Jean Menanteau



Lip oubliés

La cacophonie des routiers

Les dix jours où les barrages de poids lourds ébranlèrent la France

RAPPELEZ-vous. C'était il y a tout juste un an. Pendant dix jours, fin juin début juillet, la France fut quasiment paralysée par les barrages des routiers. On parla même de mai 68. L'étincelle : l'instauration du permis de conduire à points que les chauffeurs routiers interprétèrent comme le présage d'une *« mort professionnelle »*. On assista alors à la révolte de ceux que François Mitterrand appela à l'époque *« les serfs des temps modernes »*. Car, très vite, derrière les revendications officielles, apparut un malaise social profond, qui tient au marché et aux conditions d'exercice de la profession.

Dans les années 80, les entreprises de transport se multiplièrent, passant de 24 154 en 1983, à plus de 36 000 en 1989. Malgré une croissance considérable du trafic routier, l'offre se trouva rapidement en surcapacité par rapport à la demande. Pour rester concurrentiels, les chauffeurs routiers, profitant de la libéralisation tarifaire, n'hésitèrent pas à tirer leurs prix vers le bas, parfois même au-dessous du seuil de rentabilité. Aussi, lorsque, en 1989, le ralentissement de la croissance se fit sentir, encore accentué par la guerre du Golfe, ce fut une véritable catastrophe. Surtout pour les plus petits, coincés dans les filets de la sous-traitance. A l'époque, un peu plus de 38 % des entreprises étaient constituées uniquement d'un patron sans salarié et vivaient dans une grande dépendance à l'égard des entreprises plus importantes. Pour s'en sortir, ces artisans de la route, qui n'arrivaient plus à payer leurs créances, n'avaient qu'une seule solution : baisser encore leurs prix, rouler toujours plus et toujours plus vite, au détriment de la sécurité des usagers.

Un mouvement atomisé

On comprend alors que le permis à points ait été vécu à la fois comme une formidable injustice, puisqu'il ne vient sanctionner que le bout de la chaîne (ceux qui conduisent les camions), et comme une menace pour la survie professionnelle.

On retrouva alors sur les barrages les artisans, mais aussi les salariés, dont les conditions de travail et les rémunérations ne sont guère reluisantes. Un peu partout, les coordinations fleurirent, emmenées par les « Nanard » et autres « Tarzan », des « personnalités » qui émergèrent de cette cacophonie. De coordination centrale, on ne vit pas la trace. D'un bout à l'autre, le mouvement garda un côté atomisé, éparpillé. Du coup, le gouvernement eut bien du mal à trouver un interlocuteur valable. Les syndicats, pratiquement inexistants dans la profession, ne pouvaient guère jouer les médiateurs dans ce conflit. Quant aux organisations patronales, la FNTR et l'UNOSTRA, mal à l'aise dans ce conflit, elles subirent plus qu'elles ne précédèrent le mouvement. Le gouvernement, abasourdi, ne comprenant visiblement pas le sens de la demande des routiers en colère, oscilla entre les concessions sur le permis à points et l'utilisation de la force armée et de ses chars pour faire lever les barrages. Et puis tout s'apaisa.

Depuis un an, diverses mesures ont été prises. Un décret de juillet 1992 crée une responsabilité pour les donneurs d'ordres qui, par leurs instructions, amènent le transporteur à circuler en infraction par rapport à la réglementation. Une loi sur la sous-traitance routière, entrée en application en avril dernier, est censée protéger les sous-traitants des conditions d'un marché conclu à un niveau trop bas entre un transporteur et un chargeur...

La situation s'est-elle pour autant améliorée dans la profession ? *« Les infractions pour excès de vitesse ont augmenté de façon sensible »*, indique-t-on pudiquement au ministère de l'équipement, du tourisme et des transports, où l'on souligne que *« crise économique oblige, la lutte contre le dumping social reste d'actualité »*.

Catherine Leroy

RESSOURCES HUMAINES

INITIATIVES

EXPÉRIENCES

ACTIVITÉ

Le travail à cinquante ans

Le problème crucial de l'âge est un faux problème

UNE bonne nouvelle pour les plus de cinquante ans : tout n'est pas irrémédiablement perdu, ils ont encore toutes les chances de retrouver un emploi si par malheur ils ont perdu le leur et de vivre une nouvelle vie professionnelle. Une condition : rester jeune dans sa tête et ne pas se laisser aller à la résignation ni au découragement. Ne croyez surtout pas à ce qu'indique fielleusement une date de naissance désobligeante, sentez vous une âme de vingt ans et tout est encore possible.

C'est la conclusion plutôt optimiste à laquelle ont abouti les membres de l'association Convergence après une manifestation sur le thème *«Comment réussir après cinquante ans»*. Convergence, association régie par la loi de 1901, rassemble les anciens Sup de Co franciliens, c'est-à-dire les anciens élèves de toutes les écoles supérieures de commerce françaises (Paris, Montpellier, Lyon, Reims, etc.) qui résident en région parisienne. Plus de cinq mille anciens en sont membres. Ils ne se sentent pas spécialement visés par le problème de l'âge mais ils sont frappés par le fait qu'en période de crise on devient vieux de plus en plus jeune et que désormais dès quarante ans on est parfois considéré comme un ancien.

On se trouve devant un paradoxe étrange. L'allongement de la durée de la vie, les progrès de l'hygiène, du sport et de la médecine conservent une jeunesse physique à un âge de plus en plus avancé (la femme de trente ans de Balzac en a cinquante aujourd'hui). Or, professionnellement, c'est de plus en plus tôt qu'on est vieux.

Eviter les erreurs de cible

«L'âge, affirme Jean-Pierre Caldier, président de Convergence, *est un faux problème. Ce qui compte c'est le potentiel des gens, leur dynamisme, leur capacité à s'adapter aux entreprises»*. Là, il faut reconnaître que les cadres français ont un frein puissant : ils sont peu mobiles et désespérément fidèles à leurs entreprises. Ils ont en moyenne deux jobs dans leur carrière contre cinq aux Etats-Unis et trois chez leurs homologues allemands. Il est temps qu'ils comprennent que rester vingt ans dans la même société est catastrophique.

Un conseil toutefois : éviter si possible les déviations difficiles à assumer et les erreurs de cible. Un habitué des multinationales aura des difficultés à vivre le quotidien d'une PME et vice-versa. Quand on a passé sa vie dans une grosse entreprise on a du mal à aller faire soi-même ses photocopies et à rechercher tout seul un numéro de téléphone. A l'opposé, lorsque le fonctionnement est tel qu'on connaît par cœur les problèmes scolaires, les angines et les dernières vacances des enfants de ses collègues de bureau, on est fort malheureux dans un immeuble de quinze mille salariés où personne ne connaît votre prénom et où la famille est remplacée par un anonymat total.

Bilans de carrière

Une constatation faite par les participants au débat : le problème crucial de l'âge ne se pose pas pour le *top managment*. Les postes de direction générale sont par essence occupés à partir de quarante-cinq ans. Il est naturel de chercher un emploi de ce niveau à ce moment précis de sa carrière. Que les cadres très supérieurs se rassurent donc, ils sont jeunes jusqu'au bout. En revanche c'est pour le *middle managment*, l'encadrement moyen, particulièrement atteint par les réductions d'effectifs, que la pénurie d'emplois se fait le plus cruellement sentir. Ce n'est pas d'ailleurs forcément pour leur qualité de chef qu'on recrutera des vétérans.

Une autre voie existe, moins glorieuse, mais plus répandue : celle de l'expertise. On recherche volontiers des cadres d'expérience dont on a besoin pour leur savoir-faire, leur compétence, leur expertise dans tel ou tel domaine. Plus le cadre est performant dans une spécialité pointue moins il a de souci à se faire pour son avenir. Dans le bâtiment par exemple, les employeurs s'aperçoivent à présent qu'il leur manque des chefs de chantier blanchis sous le harnais. Cet encadrement moyen qu'on a si vite licencié il y a deux ou trois ans s'avère en fait indispensable.

Un consensus général semble s'être dessiné. Il est essentiel de faire le ménage dans la législation si l'on veut non pas favoriser les plus de cinquante ans mais cesser de les favoriser. En effet, les mesures concernant les demandes d'emplois ne prennent pas suffisamment en compte les différences de niveau et d'âge.

Le temps partiel, le temps partagé et les missions ponctuelles, toutes solutions souvent préconisées comme remède au chômage ne sont pas incitatives sur le plan financier, affirment tous ceux qui en ont fait l'expérience. L'un d'eux va même plus loin. *«Les cadres ont matériellement intérêt à user de leur droit au chômage jusqu'au bout même si psychologiquement ils y répugnent et n'ont qu'une hâte, trouver une activité»*. L'ACME, Association de cadres multi-entreprises, souhaite favoriser le développement de ces nouvelles formes de travail mais avec des encouragements qui se traduisent dans les faits. De même les bilans de carrière sont passionnants et souvent efficaces lorsqu'ils sont pris en charge financièrement par l'entreprise. Mais les cadres demandeurs d'emplois y ont difficilement accès car les subventions n'ont pas suivi l'évolution des besoins : et le prix qui varie entre six mille et dix-huit mille francs est dissuasif pour le particulier.

Les cabinets de recrutement et les directeurs de ressources humaines sont tombés d'accord sur un point : la moitié environ des offres d'emploi pour les cadres âgés sont cachées et ne transitent pas par les réseaux habituels : annonces ou chasse de tête. Relations, bouche à oreille, associations d'anciens élèves jouent un rôle non négligeable et il est primordial pour le cadre en difficulté d'utiliser tous les moyens, toutes ses connaissances au lieu d'être terré dans un coin en cachant sa situation à ses voisins.

Refus du risque

Les chasseurs de tête sont formels : un cadre de plus de cinquante ans devient frileux et n'ose guère changer spontanément de poste par peur de lâcher la proie pour l'ombre. C'est ce refus du risque, de l'aventure, qui signe leur vieillissement.

Pour Jean-Pierre Caldier, c'est en amont qu'il faut régler le problème : il est impératif pour les entreprises de changer leur méthode de management. *«Si à cinquante ans on est usé, à bout d'imagination et de tonus, c'est parce que l'entreprise à un mode de gestion stressant qui épuise précocement les salariés. Il est urgent d'exiger une vraie politique du personnel qui ne presse pas les gens comme des citrons pour les jeter ensuite lorsqu'ils sont devenus inutilisables.»* Une autre politique ? Sans doute est-ce nécessaire. Mais hélas une béquille s'avère souhaitable : que les écoles apprennent aux étudiants à gérer au mieux l'inévitable période de creux que tous les diplômés semblent, à l'avenir, appelés à connaître au moins une fois dans leur carrière. Un homme averti en vaut deux....

Liliane Delwasse

ORGANISATION

L'Europe des multinationales

Les choix des grandes firmes simulent les défis de l'Europe politique de demain...

FACE aux perspectives du marché unique européen, les groupes multinationaux modifient en profondeur leur organisation et leur management. Retour en arrière pour comprendre la rupture historique. Il y a quelques années encore, chaque filiale nationale possédait une large autonomie vis-à-vis de son autorité de tutelle aussi bien en termes de gestion, de lancement de produits que de production. *«Nous vivions un peu comme dans un village»*, souligne Christian Vivier de Vangouin, directeur des relations extérieures de Procter et Gamble France (Pampers, Dash, Camay, Hégor, Always, etc.).

Cette organisation «patchwork» tenait au cloisonnement géographique des marchés, eux-mêmes sous-tendus par des spécificités locales fortes, mais aussi à une moindre ouverture internationale des pays. Dans le cadre de stratégies propres à chaque pays et d'une philosophie commune, les maisons mères exerçaient prioritairement un contrôle administratif et financier sur les activités de leurs filiales. Ainsi, ces dernières travaillaient plus ou moins dans leur coin, sans se soucier outre mesure des activités des autres affiliés.

Mais, depuis que l'Europe est en marche, il ne s'agit plus de desservir tel ou tel pays, mais le continent tout entier en réalisant des économies d'échelle aussi bien au niveau marketing que production. D'un côté, les produits transnationaux, c'est-à-dire consommés par l'ensemble des pays européens avec un minimum d'adaptation d'un pays à l'autre sont valorisés à côté des «spécialités locales». Le plus souvent, ils sont pilotés en ligne par des managers européens basés dans des quartiers généraux. Coiffant aussi bien le marketing, le commercial que la production, ces patrons possèdent une large responsabilité opérationnelle pour tout le continent. Ainsi, dans les filiales locales, les responsables marketing, par exemple, dépendent à la fois de leurs chefs d'orchestre européens et de leur direction générale nationale. C'est ce qu'on appelle une organisation matricielle. Ainsi, le PC européen de Sony localisé à Cologne possède un responsable stratégique télévision, magnétoscopes...

Compétences locales

De leur côté, les décisions d'investissements industriels et, en particulier, le choix de l'implantation des lieux de production relèvent de l'autorité centrale. D'autre part, dans la même optique que les produits, la coordination, voire la spécialisation européenne, des usines et des centres de recherche est instaurée. Possédant en Europe dix-huit filiales, trente-six usines et gérant cent marques, essentiellement internationales, Procter et Gamble a basé son centre de recherche détergents en Belgique, celui des produits pharmaceutiques en France, des nettoyants ménagers en Italie... Quant à son usine d'Amiens, elle produit des détergents, des nettoyants ménagers et des savons, non seulement pour l'Europe, mais aussi pour le marché mondial.

L'autonomie des filiales

Dans toute cette logique européenne, quelle autonomie possèdent encore les filiales ? Tout dépend de la nature des produits vendus. Dès lors qu'ils restent marqués par des spécificités nationales fortes, la décentralisation marketing et industrielle s'impose presque naturellement. Appartenant au groupe américain Exxon, Esso se trouve dans ce cas de figure. Néanmoins, dans un souci d'efficacité, une organisation en ligne a été adoptée par les filiales elles-mêmes. L'entreprise cherche aussi à faire des spécificités et des compétences locales le fer de lance de sa croissance. S'étant bâti une spécialité dans le domaine des huiles blanches, Esso France, par exemple, est devenu le fournisseur mondial du groupe. D'autre part, pour valoriser ses bitumes, son autre point fort, une structure de vente européenne a été créée sur le territoire.

Mais le choix de laisser de larges initiatives aux hommes de chaque pays est étroitement lié à la culture de la maison mère (1). La liberté d'action des laboratoires Ciba-Geigy tient aussi aux habitudes thérapeutiques françaises. *«Mais, par la nature même de la culture helvétique, les dirigeants suisses laissent une grande latitude à leurs filiales»*, précise Bernard Chalchat, président du directoire des laboratoires Ciba-Ceigy. Ici, c'est le concept d'«autonomie dirigée» qui fait carrière. Un simple rapport trimestriel d'information, de trois pages au maximum, est envoyé à la maison mère. Pour les lancements de produits, la filiale peut s'arroger le droit de dire non si de bons arguments sont développés. Elle peut également nouer des joint-ventures ou prendre des licences spécifiques. Si la production est de plus en plus liée à des impératifs internationaux, les décisions d'ouverture ou de fermeture sont néanmoins collégiales. Parfois, les filiales se retrouvent en saine concurrence. Ainsi, c'est le dossier français qui a été retenu pour la création d'un nouveau centre de recherche en biotechnologies face aux propositions italiennes et américaines. *«Nous avons aussi gagné notre autonomie par des années de travail et de bons résultats»*, reconnaît Bernard Chalchat.

Néanmoins, même lorsque les produits sont mondialisés, certaines multinationales misent sur la décentralisation.

Ainsi Sony se présente en Europe comme une mosaïque de pays, sans formalisme excessif. *«Bien sûr, les prix et, si possible, les dates de lancement sont coordonnés, mais chaque pays peut organiser ses lancements de produits comme il l'entend»*, précise Michel Galiana-Mingot, patron de l'entreprise française.

Décisions centrales

A contrario, d'autres optent pour une coordination plus forte, et bien des décisions et choix stratégiques partent du centre. Chez Procter et Gamble, dont les produits sont essentiellement transnationaux, l'action des filiales est structurée autour des décisions européennes. Dans le cadre d'un plan européen et d'objectifs de croissance annuels, chaque chef de file élabore son plan d'attaque produits continental et répartit l'objectif entre les différentes filiales ainsi que leur ordre d'entrée en scène. Dès lors, chaque pays fait ses propositions pour atteindre l'objectif annuel, ce qui n'exclut pas une certaine solidarité entre pays, si l'un d'entre eux n'est pas, pour des raisons locales, en mesure d'apporter sa «part de gâteau».

Au-delà de ces différentes expériences, la question de fond est finalement la suivante : comment arbitrer entre l'autorité d'un siège européen et l'autonomie régionale des filiales ? En d'autres termes, entre un risque de centralisme bureaucratique et de démotivation du personnel des filiales transformé en simples exécutants, d'un côté, et, de l'autre, un manque d'efficacité globale, voire une certaine anarchie, et l'instauration de baronnies indésirables ? En tout cas, dans le quotidien, les salariés des différentes filiales, amenés à travailler régulièrement ensemble, découvrent le sens de la solidarité européenne. Une école qui en vaut bien une autre...

Catherine Lévi

(1) *Le Nouveau Manager international*, de Kevin Barham et David Oates, Editions d'Organisation (1993).

La «patte» de la maison mère

Rien apparemment ne distingue les filiales de groupes à capitaux américains, japonais ou suisses. Pourtant, derrière le look et les habitudes tricolores, on reconnaît à certains petits signes la nationalité de la maison mère. Le décor design de Sony France dissimule un petit salon japonais destiné aux honorables visiteurs. Un contraste que l'on retrouve au pays du Soleil-Levant lui-même. *«Le respect d'autrui, le travail en équipe... l'influence culturelle japonaise est également présente chez nous, malgré l'absence de règles écrites»*, note Michel Galiana-Mingot, le PDG.

Eviter les commentaires déplacés en matière de race, de religion, de sexe, rejeter toutes velléités d'invitations ou de cadeaux, ne pas donner d'argent aux partis politiques, etc.

De son côté, la charte de valeurs communes de Procter & Gamble recèle les valeurs morales et puritaines incarnant l'Amérique profonde. Et la culture Middle West de cette entreprise n'est sûrement pas celle de la firme californienne Apple. Quant au «laboratoire» de Ciba-Celgy, il respire une propreté et une rigueur toutes suisses.

En fait, en travaillant dans la filiale d'une multinationale, on adopte, peu ou prou, certains réflexes de la culture nationale de la maison mère. Du multiculturel, en somme...

C. L.



INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Les exclus seraient-ils responsables de leur exclusion ?

par Bernard Ibal

LES médias disent *société à deux vitesses*, les spécialistes parlent de la société duale. Et si c'était pire ? Il y a certes les nouveaux *pauvres* avec le RMI et les anciens riches qui méditent sur *leurs futures* retraites.

Il y a les médecins du secteur I quand on les trouve, les médecins du secteur II quand on a les moyens. Il y a ceux qui cherchent un travail, même précaire, et ceux qui travaillent dix heures par jour *jusqu'à* n'en *plus* pouvoir. Au cœur de la productique et de *l'informatique, il y a les simples exécutants* peu valorisés et les concepteurs qui ont souvent une avance technologique de retard.

Bref, nous connaissons tout cela, mais avons-nous prévu la suite ?

En fait, depuis *toujours*, la *société* se divise, hélas, en pauvres et en riches. Mais *les héros de Victor Hugo ou d'Emile Zola* pouvaient garder leur dignité et leur fierté : leurs capacités et leurs volontés auraient pu s'épanouir dans la réussite sociale, mais ils n'avaient pas eu droit à l'égalité des chances *au départ de leur vie. Tout le monde n'avait* pas les moyens d'aller à l'école, même si les résultats scolaires étaient bons.

L'exclusion d'hier était surtout celle par indigence des parents. L'exclusion d'aujourd'hui est *surtout par échec dans les* formations initiale et continue. Il y a beaucoup d'appelés dans les formations théoriquement ouvertes à tous, mais peu d'élus en sortent avec un acquis compétitif. Dès l'école primaire, le « mauvais » élève s'entend dire que s'il ne réussit pas mieux, il sera rejeté *de la vie professionnelle et condamné* au chômage. Le pire, c'est que c'est souvent vrai. Non seulement il y a des exclus, mais les exclus vont se sentir bientôt accusés de l'être, faute de réussite durant leur temps de *formation*.

Ne tombons pas dans les lieux communs trop souvent répétés sur l'inadaptation des formations au marché du travail. Certes ce dysfonctionnement existe encore, et il faut revaloriser les métiers et formations manuels. Mais cette politique est vouée à l'échec si en même temps les entreprises *s'équipent de plus en plus en matériels* hypersophistiqués qui détruisent les emplois de manutention les moins techniquement qualifiés. On sait aujourd'hui que par le jeu des investissements en nouvelles technologies, une croissance moyenne est au moins aussi destructrice que créatrice d'emplois.

Dans les années 60 de plein emploi, on parlait d'un volant « normal » de chômage d'environ 3 % dû aux seuls effets des changements d'emploi volontaires. Ne va-t-on pas bientôt nous faire croire que ce volant « normal » de chômage doive atteindre 5 %, voire 10 %, sous prétexte que 5 % à 10 % de la population active serait *« définitivement inadaptée aux nouvelles méthodes de travail »* ? Les exclus resteraient exclus quand ils sont incompétents dans leur métier. Cette exclusion ne serait pas due principalement à l'absence de possibilités de formation ouvertes à tous, ni à l'inadéquation des for*mations, ni même à un manque* d'offres d'emploi, mais à l'échec de l'élève, du stagiaire ou de l'apprenti devant la trop grande difficulté de la fonction à remplir (quelle qu'elle soit). L'inhumanité sociale parvien*drait à son comble historique* le jour où les exclus, en plus d'être exclus, seraient rendus responsables de leur exclusion. Il ne pourrait y avoir de partage du travail qu'entre gens « compétents ».

Ce risque est d'autant plus fort qu'au fur et à mesure de la crise, les employeurs sem*blent sélectionner davantage les nouveaux* embauchés jusqu'à l'inflation de diplômes, d'expériences et d'âges requis. Même la population de cadres au travail tendrait à diminuer parce que la barre de formation et *d'expérience demandée à un cadre s'élève* sans cesse.

Il n'est plus alors étonnant d'entendre le président de la République, l'ancien ministre du travail et l'association patronale Entreprises et progrès proposer un statut unique pour les cadres et les non-cadres. D'un côté, il y a diminution de la fraction « cadre » de la *population active et de l'autre élévation* du niveau requis pour le moindre emploi. Si ce projet de statut unique n'avait pour but que de donner à toute la population salariale les avantages de la population « cadres », ce serait un projet social.

Mais il ne faudrait pas que la déjà *ancienne notion de corps unique soit* un moyen de normaliser le chômage. Car s'il y a corps unique, exigences uniques, avantages uniques pour tous, tous devront être à la hauteur de ces critères et références uniques de travail. Tant pis pour ceux qui ne peuvent y accéder. Ce ne serait plus la *société* à *deux vitesses, mais la société à une vitesse* (celle du corps unique de la soi-disant élite au travail) à côté de la société au point mort de l'exclusion : *stop or go*.

Il est urgent de corriger le discours montant. Non : l'hypersélection à l'embauche n'est principalement pas due à une difficulté *nouvelle de la pratique des métiers, mais* d'abord à la disparité évidente de l'offre et de la demande d'emplois.

Quant à l'équipement en matériel sophistiqué, il faut bannir la stratégie du tout ou rien. Rien dans les années 60, d'où le retard français et l'immigration massive. Tout jusqu'à l'excès depuis quelques années. *Il* n'y a pas (ou très peu) d'études sur le coût en investissements, pannes, maintenance et caducité rapide de tous ces systèmes informatiques, robotiques et productiques parfois *inutilement destructeurs d'emplois. Ce qu'il* y a de sûr, c'est que l'usager ou le consommateur savent bien qu'on s'entend mieux, dans les cas particuliers, avec un homme qu'avec une machine. Et la vie est faite de ces cas *particuliers*. Socrate n'aurait jamais voulu se réincarner dans un ordinateur.

▶ Bernard Ibal est président de l'UGICA-CFTC

LIBRAIRIE

Entre passion et détachement

■ Sagesse indienne? Né et élevé aux Indes, Jagdish Parikh a en tout cas choisi d'appliquer le *mélange des cultures – il a* poursuivi ses études en Occident, *aux Etats-Unis notamment – à* une question centrale de la vie des dirigeants d'entreprise : comment se gérer soi-même en vue d'un véritable équilibre personnel et professionnel? Homme d'affaires et enseignant, *l'auteur apporte une deuxième* originalité à son livre de «sagesse managériale» : celle d'être tout à la fois acteur et spectateur, praticien et penseur. Il propose, en somme, une sorte de parcours initiatique de la *«gestion de soi dans la société»*. Frisant parfois volontiers avec le mysticisme, il apporte ce *que* d'aucuns pourraient désigner comme la possibilité de développer un nouveau «potentiel» de «performance» des dirigeants.

▶ «Le Management entre passion et détachement», de Jagdish Parikh, InterEditions, 7, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. 239 pages, francs.

L'entreprise en réseau

■ Deux universitaires ont *coordonné leurs démarches pour* écrire cette synthèse méthodologique des principaux modèles d'organisation qui tendent à s'imposer aujourd'hui *dans les entreprises*. Développant des expériences sur des terrains *localisés* – réseaux de sous-traitance, réseaux locaux industriels, etc., – ils présentent une évaluation des *«perspectives de développement de la forme réseau dans les pays occidentaux»*.
De l'*«approche en réseau des stratégies d'entreprises»* à l'*«organisation productive»*, en passant par la *«coordination logistique de la firme-réseau»*, les auteurs déclinent l'ensemble des *variantes pratiquées dans les* entreprises en matière d'organisation des activités. Les deux dimensions, «interne» (production, coordination) et «externe» (planification, distribution), sont systématiquement analysées, fournissant une *«explication de l'agencement complexe des capacités et des décisions que requiert ce nouveau projet productif* (...)».

▶ «L'Entreprise en réseau», de Gilles Paché et Claude Paraponaris, collection «Que sais-je?» (nº 2 704), Presses universitaires de France (PUF), 108, bd Saint-Germain, 75006 Paris. 127 pages, 40 francs.

La presse d'entreprise

■ Parmi les tout derniers-nés de la collection «Que sais-je?», le livre de Jacques Lambert, *consultant en communication*, propose un tour d'horizon de la presse d'entreprise. *House Journal* ou *Employee Magazine* chez les Anglo-Saxons, les journaux d'entreprise ont leur propre histoire. Outils de *communication*, vecteurs internes ou externes d'informations, ils matérialisent souvent la mémoire de bon nombre de sociétés. Nés en Allemagne au début du *dix-neuvième siècle afin* que les industriels puissent *«s'adresser à leurs salariés»* pour les *«apprivoiser par la raison, l'éducation, la distraction»*, les journaux d'entreprise ont, depuis, gagné le cœur de tous les *dirigeants*. Vrai journal? *Doit-il* donner la parole aux salariés? Jusqu'aux formes modernes de vidéos et autres supports télématiques, l'auteur traque les *logiques, les dérives*, jusqu'à présenter les «vertus» de cette *parente particulière de la presse*. Sans oublier des chapitres incontournables de la problématique : «Statut et dépendance du journaliste» ou «L'*attitude des syndicats*»...

▶ «La Presse d'entreprise», de Jacques Lambert, collection «Que sais-je?» (nº 2 759), Presses universitaires de France (PUF), 108, bd Saint-Germain, 75006 Paris. 126 pages, 40 francs.

Portrait-robot du cadre performant

■ Traduction d'un ouvrage publié aux Etats-Unis en 1991 sous le titre *The Anatomy of a Great Executive*, le livre de John Wareham s'adresse avant tout *aux responsables* en charge du recrutement, ainsi qu'aux cadres eux-mêmes, candidats à l'embauche ou à la promotion interne. Président d'une société *de recrutement*, l'auteur *propose* de décrypter les critères d'appréciation des cadres déclinés autour d'une question majeure : Comment savoir si les cadres sont, ou non, performants?
«L'évaluation d'un cadre peut être comparée à une partie d'échecs, précise John Wareham. *Les joueurs utilisent le même échiquier, débutent avec le même nombre de pions identiques, et tout est mis au jour, étudié et analysé.»* Sous une forme divertissante, où se *mêlent* volontiers humour des exemples et des illustrations et rigueur de l'analyse, la présentation des critères d'appréciation des cadres est organisée de façon claire et didactique, conclue par un *lexique des «indices-clés des motivations, de la maturité, des comportements de travail et des qualités humaines»*...

▶ «Portrait-robot du cadre performant», de John Wareham. InterEditions, 7, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. 252 pages, 175 francs.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement :
3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

COMMUNICATION

□ Secteur : radio. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 3/4, FLE, sciences du langage, enseignement des langues, être de langue maternelle anglaise, allemande, polonaise ou arabe littéral, avec convention de stage. Mission : adapter pour les auditeurs de nos rédactions polonaise, allemande, anglaise et arabe, un cours de français radiophonique. Traduire et enregistrer les séquences explicatives en langue. 05183.

□ Secteur : industrie électrique. Lieu : Montreuil. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind.* : 3 000 F. Formation : bac + 4, communication, *qualités rédactionnelles, connaissances* en informatique, utilisation *du TTX Word 5*, avec convention de stage. Mission : rédaction d'une *documentation sur l'utilisation d'applications* informatiques sur micro-*ordinateur*. 04586.

□ Secteur : médical. Lieu : Vitry. Date : *immédiat. Durée* : 2 à 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, *marketing* ou communication, avec convention de stage. *Mission : participer à l'action marketing* de l'entreprise. Elaborer et *réaliser une politique de contact* avec les 4 500 utilisateurs du pro*duit*. 04826.

□ Secteur : services. Lieu : Paris. *Date : immédiat. Durée : 3 mois* minimum. Ind. : 35 F/heure. Formation : *bac + 3 minimum*. Gestion, communication, droit, économie, avec convention de stage. *Mission* : information et présentation des organismes nationaux ou internationaux d'aide aux entreprises, orientation d'un public d'affaires. 04937.

□ Secteur : énergie. Lieu : Le Bouscat (33). Date : immédiat. Durée : 3 semaines. Ind. : non prévue. Formation : bac + 2, secrétariat, documentaliste. Mission : organisation de la documentation générale et technique. Etablir un plan de classement et d'archivage des dossiers. 05135.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : photogravure. Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : environ 4 000 F. Formation : bac G2, avec convention de stage. Mission : effectuer des travaux de comptabilité, saisie d'encaissement, état de rapprochement, comptabilité fournisseurs et relance téléphonique pour recouvrement. 05184.

DROIT

□ Secteur : marketing téléphoni*que. Lieu : Bagnolet. Date : immédiat*. Durée : 4 à 5 semaines. Ind. : 3 000 *F/mois* (sur la base de 5 heures/jour). Formation : bac + 3/4, licence ou maîtrise en droit, avec convention de stage. Mission : *analyse qualitative et quantitative* de l'ensemble des appels juridiques *reçus. Création* d'une base de données. 05209.

GESTION/FINANCES

□ *Secteur : tertiaire. Lieu : Paris*. Date : septembre. Durée : 3 mois. *Ind. : 1 700 F/mois. Formation : bac + 3, études supérieures en sciences humaines, ou carrières sociales*, avec convention de stage. Mission : *développer, dans le cadre d'un programme* national, des nouveaux *cycles modules-contenus de formation* en direction de formateurs professionnels, *animateurs-directeurs* de structures de loisirs. 05210.

□ Secteur : marketing téléphonique. Lieu : Bagnolet. Date : immédiat. Durée : 6 mois, embauche possible. Ind. : à définir. Formation : bac + 3 minimum, connaissances du *marché financier et en politique* économique. Mission : donner les *informations demandées par téléphone* sur des questions financières, *constituer et mettre à jour* une documentation et réaliser la *revue de presse*. 05208.

□ Secteur : pharmacie. Lieu : L'Hay-les-Roses (94). *Date : immédiat*. Durée : 6 mois. Ind. : 3 000 *F/mois*. Formation : bac + 3/4, école de commerce ou université de gestion, utilisation du Macintosh, d'Excel et de Word, allemand apprécié, avec convention de stage. Mission : élaboration et commentaires sur *le reporting* groupe, analyse des écarts par rapport au budget, participation au processus budgétaire 1994 et à l'application de celui-ci dans les nouvelles filiales. 05155.

INFORMATIQUE

□ Secteur : marketing direct. Lieu : Ecully (69). Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Formation : Bac + 2, BTS informatique ou équivalent, utilisation d'Oracle, avec convention de stage. Mission : développer des applications (sous Oracle) à vocation marketing. 05162.

□ Secteur : informatique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, connaissances du langage C et Lex/Yacc, avec convention de stage. Mission : réaliser un avant-projet d'étude de faisabilité afin de concevoir un traducteur du langage Basic vers le C. 05169.

□ Secteur : informatique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3/4, programmeur informatique, connaissance langage C Microsoft, avec convention de stage. Mission ; programmer un logiciel de communication, téléphonie interactive avec l'aide de supports techniques. 05172.

MARKETING

□ Secteur : gaz industriel. Lieu : *Saint-Denis (93). Date : immédiat*. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : 1 700 F + *repas. Formation* : bac + 2, commerce, marketing, avec convention *de stage. Mission : qualification* de fichier professionnel, définition *d'une cible marketing, mise en* place d'une opération phone marketing auprès d'*une clientèle de haut* niveau. 05153.

□ Secteur : automobile. Lieu : région parisienne. Date : juillet. Durée : 6 semaines minimum. Ind. : *à définir. Formation* : bac + 3/4, école de commerce/ingénieur, utili*sation d'Excel. Mission : recherche*, recueil, analyse et traitement d'in*formations de marketing industriel*, sur le terrain. 05163.

□ *Secteur : publicité. Lieu : Meudon* (92). Date : 1er septembre. *Durée : 4 mois*. Ind. : 1 726 F. Formation : bac + 2, DUT, BTS, avec convention de stage. *Mission* : participer à la fabrication et au lancement de nos produits : collage et pliage d'objets en plexiglas. 05140.

□ Secteur : informatique. Lieu : Ivry-sur-Seine (94). Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : 1 430 F net/mois + transports + repas. Formation : bac + 1/2, BTS action commerciale, avec convention de stage. Mission : mise en place d'un baromètre interne afin de contrôler le degré de qualité de nos prestations. Mise en place d'un baromètre externe afin de connaître le degré de satisfaction de nos clients. 05143.

□ Secteur : banque. Lieu : Albi (81). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1. Mission : réaliser des enquêtes par téléphone pour le compte d'une banque régionale. 05191.

PERSONNEL

□ Secteur : alimentaire. Lieu : Compiègne (60). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 726 F + intéressement. Formation : bac + 3/4, formation supérieure en gestion des ressources humaines, expérience de la fonction personnel en entreprise, avec convention de stage. Mission : réaliser un audit et une synthèse des différents accords de l'établissement et faire des propositions d'harmonisation. 05207.

PUBLICITÉ

□ Secteur : promotion alimentaire. Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, connaissances en *informatique* et d'Excel souhaitées, avec convention de stage. Mission : seconder nos chefs de produits, véritables patrons de leurs budgets, *sur la gestion et le suivi* des campagnes d'animation des *points de vente*. 05160.

□ Secteur : publicité. Lieu : Pantin (93). *Date : immédiat. Durée : 1 à* 3 mois. Ind. : à définir. Formation : graphiste/maquettiste, diplômé des arts graphiques et publicité, avec convention de stage. Mission : suivi des dossiers, *mise en page*, création de maquettes, de roughs et *d'illustrations*. 05167.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : composants électroniques. *Lieu : Antony (92). Date : juillet*. Durée : 1 mois. Ind. : SMIC. Formation : bac/bac + 2, bac ou BTS secrétariat, utilisation de Word indispensable. Mission : au sein de notre groupe de vente grands comptes, assurer la mise à jour de notre mailing, la saisie des propositions de prix, la saisie et l'envoi de la documentation, ainsi que le classement des dossiers clients. 05182.

□ Secteur : travail temporaire. Lieu : Villefranche (69). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 secrétariat de direction, avec convention de stage. Mission : assister le directeur de l'agence : suivi administratif, accueil, recrutement des intérimaires, prospection téléphonique. 05189.

TOURISME

□ Secteur : tertiaire. Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 700 F/mois. Formation : bac + 3 minimum, études supérieures de commerce et touristique, avec convention de stage. Mission : organiser des journées d'études : le montage financier, pédagogique, touristique et logistique. 05211.

VENTE

□ Secteur : conseil recrutement. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 an (10 heures/semaine). Ind. : prime trimestrielle. Formation : bac + 2, école de commerce, IUT, DUT, action commerciale, expérience du télémarketing, avec convention de stage. Mission : prise de rendez-vous auprès de prospects déjà identifiés ou à identifier. Définition d'une stratégie commerciale avec les consultants, prospection. 05204.

□ Secteur : publicité. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : *à définir. Formation* : bac + 2, formation commerciale, connais*sances des collectivités locales, du* milieu juridique, avec convention de *stage. Mission : assistant chef de* publicité : participer à la commer*cialisation d'espaces publicitaires* dans une revue professionnelle. 05141.

هكذا من الأصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

General Manager Designate

Our client is an internationally based French owned firm specialising in the distribution and sales of earth moving and construction machinery. They have obtained exclusive importing and distribution rights in Romania for various world leading manufacturers of heavy machinery. To capitalise upon the numerous commercial opportunities in Romania, the company is now seeking a General Manager Designate to run the existing team, to liaise closely with the director and to rapidly expand the business.

Bucharest

Romania

To be successful in this exciting role you will need:
- Fluency in Romanian, French and English
- Aged 30 - 40 years
- Education to degree level in technical science, finance or marketing
- Work experience gained in Romania, combined with a real understanding of the marketplace
- A proven track record in sales, public relations and general management within a technical/ machinery based or automotive industry
- Excellent communication, man management and problem solving skills
- Flexibility, self-motivation, ambition and commitment.

This is an outstanding opportunity for a dynamic individual dedicated to working in Romania. Career prospects are superb, both in Romania for the short to medium term and internationally in the long term.

Interested candidates should send a detailed CV and letter written in ENGLISH in confidence to Miranda Cahn or Pierre-Guillaume Day. Ref : PDG 865 MO to, NICHOLSON INTERNATIONAL (Recruitment Consultants) - 72 rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS. France or telephone + 33 1 40.07.85.43 for an initial discussion or alternatively fax details on : + 33 1 40.07.80.40.



NICHOLSON INTERNATIONAL
France

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGENIERIE
DANS LE SECTEUR PÉTROLE ET GAZ RECHERCHE POUR
UN IMPORTANT CHANTIER DE 2 ANS EN

ALGERIE

Responsable Assurance Qualité Site

Présent sur le site, vous assurerez l'interface entre notre Société et les entreprises prestataires en matière d'Assurance Qualité. Après audit, vous approuverez les procédures, mettrez en place un dispositif et en contrôlerez l'application sur le chantier. Vous analyserez les causes des non-conformités et apporterez des solutions correctives et préventives.

Technicien ou Ingénieur confirmé (10 ans d'expérience dont au moins 5 ans dans le domaine pétrolier ou pétrochimique) vous êtes familiarisé avec la fonction Assurance Qualité et possédez une compétence reconnue en organisation.

Votre compréhension du travail et votre diplomatie seront des qualités fondamentales pour réussir dans votre mission.

La pratique de l'anglais (lu et écrit) est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 51134 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

ORGANISME FRANCAIS DE COOPERATION INTERNATIONALE

CONSULTANT pour la THAILANDE

A environ 35 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous disposez d'une expérience de l'entreprise, acquise dans des fonctions commerciales à l'international, si possible en Thaïlande, ce qui vous a familiarisé avec le contexte asiatique.

Dans le cadre d'un programme de Coopération entre entreprises Françaises et Thaïlandaises, vous aurez pour mission d'assurer la promotion de ce programme auprès des entreprises de Thaïlande. Vous les conseillerez dans le montage de leurs projets et serez en contact permanent avec l'équipe chargée du programme en France.

Dynamique, doté d'un bon esprit d'initiative, vous êtes organisé, autonome, mais vous faites également preuve d'une grande souplesse d'adaptation et d'une bonne capacité à travailler en équipe.

La maîtrise de l'anglais est exigée.

Une disponibilité rapide est souhaitée.

Ce poste est basé à Bangkok.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) avant le 30 juin sous réf. 324 à C.K. 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS



Chantal Kenvyn



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve destinée à pourvoir à des emplois aux grades C3/B5/B3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE
COM/R/B/21

FONCTIONS: Technicien de laboratoire pouvant être affecté dans différents lieux de travail dans la Communauté, notamment à l'Institut de matériaux et mesures de référence (IRMM) de Geel, en Belgique, et à l'Institut européen des éléments transuraniens (TUI) de Karlsruhe, en Allemagne, et chargé:
- de mettre au point et d'appliquer des méthodes avancées de mesures isotopiques par spectromètre de masse dans le domaine des matériaux de référence non nucléaires;
- de participer à la préparation d'échantillons et de matériaux de référence pour la conduite de mesures isotopiques de haute précision;
- d'effectuer des travaux destinés à assister d'autres services de la Commission ou des tiers.

QUALIFICATIONS: Diplôme de l'enseignement secondaire (avec, de préférence, une spécialisation technique en chimie analytique).

PROFIL: Les candidats doivent avoir acquis au minimum trois ans d'expérience professionnelle à un poste équivalent dans le secteur industriel ou dans un institut de recherche.

CONDITIONS GENERALES:
contrats: temporaires de durée déterminée (renouvelables).
nationalité: les candidats doivent être ressortissants d'un État membre de la Communauté.
lieu d'affectation: les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine.
âge: les candidats doivent être nés après le 24/08/1957. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions des Communautés européennes. Elles sont également octroyées en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfants ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats.
connaissances linguistiques: les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues.
délai d'introduction: les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél: xx-32-2/295.56.60 - fax: xx-32-2/296.22.39). Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée avant le 24/08/1993 - le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.
La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve destinée à pourvoir à un emploi au grade A3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

Chef d'Unité

CHIMIE ANALYTIQUE ET MATERIAUX DE REFERENCE
COM/R/A/112

FONCTIONS: Chef de l'unité Chimie analytique et matériaux de référence à l'Institut de matériaux et mesures de référence (ancien Bureau central de mesures nucléaires) du Centre commun de recherche de la Commission des Communautés européennes situé à Geel, en Belgique. Activités principales de cette importante unité:
- recherche et développement en matière de préparation, caractérisation et certification des matériaux de référence (nucléaires et non-nucléaires) à des fins de normalisation et d'étalonnage.
- mesures de haute précision destinées à établir des références dans divers domaines d'application, tels que l'agriculture, l'environnement, la protection des consommateurs et le contrôle de la sécurité nucléaire.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire, doctorat de préférence, en chimie inorganique, analytique ou physique, publication de travaux de grande valeur.

PROFIL: Minimum 15 ans d'expérience à la tête d'une importante équipe de recherche dans une des branches pertinentes de la chimie, dans le domaine principalement des matériaux de référence et des mesures. Capacités d'encadrement à l'avenant.

CONDITIONS GENERALES:
contrats: temporaires de durée déterminée (renouvelables).
nationalité: les candidats doivent être ressortissants d'un État membre de la Communauté.
lieu d'affectation: les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine.
âge: les candidats doivent être nés après le 24/08/1937. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions des Communautés européennes. Elles sont également octroyées en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfants ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats.
connaissances linguistiques: les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues.
délai d'introduction: les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél: xx-32-2/295.56.60 - fax: xx-32-2/296.22.39). Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée avant le 24/08/1993 - le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.
La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Important Groupe de Presse Quotidienne recherche dans le cadre de son expansion en **RUSSIE**

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ

en charge de la gestion
(poste basé à MOSCOU)

Agé de 30-35 ans, le titulaire aura une formation supérieure de gestion et au moins cinq ans d'expérience dans des fonctions de contrôle de gestion, d'audit ou de conseil en organisation. Il devra parler couramment russe et anglais.
Après une formation de quelques mois aux méthodes de travail du Groupe, il rejoindra le bureau de Moscou où il aura en particulier la *responsabilité de la mise en place de la* comptabilité et du reporting des activités russes.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la *référence 50882 à OPéA - 2, rue Marengo* - 75001 PARIS qui transmettra.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens

CONTRACTS MANAGER
FRANCE/ITALY/SPAIN/PORTUGAL

European Languages required

Established in 1980, Informix Software continues to be one of the most progressive and innovative suppliers of information *management systems. With an impressive* financial record and the world's largest installed base of open systems databases, Informix Software is a leader in setting and shaping the standards others follow, Informix Software Europe has 12 wholly owned subsidiaries, more than 400 employees and database revenue growth in excess of 70 % in 1992.

As a result of our growth we are expanding our legal department in Europe and wish to appoint a Contrats Manager for our Southern European countries, namely France, Italy, Spain and Portugal. The position will be based in Paris but the incumbent will be responsible for providing a full range of contract services to the four countries and significant travel will be involved.

The position will report to the Senior Legal Counsel for Europe who is based at our European Headquarters in London with close working relationship to each of the sales offices il the territory. The job responsibilities will involve negotiating, drafting, interpreting and administering software licensing, distribution and support contracts, educating the sales teams in contract issues/policies and liaison with outside counsel where necessary.

We are looking for a commercially-minded contracts manager with a degree in a business related discipline and at least 3 years of contract negociation and drafting experience, gained in the computer industry. We ideally require knowledge of intellectual property protection laws and software licensing. It is essential that the incumbent speaks French and English fluently and has working knowledge of either Spanish or Italian, preferably both. An attractive remuneration package commensurate with the position will be offered to the right candidate.

Interested applicants should apply in writing with a copy of their cv to our Paris office for the attention of Sophie Le Nénaon, Human Resources Manager – France, Informix Software SARL, Les Collines de l'Arche, Immeuble Etoile – Cedex 24 – 92057 PARIS – LA DEFENSE.



Vous aurez toujours soif d'informations

LES DIRIGEANTS

Filiale du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance vie, en croissance forte et continue dans le secteur de la banque et de l'assurance-vie,

nous recherchons notre futur

SECRETAIRE GENERAL

Notre Secrétaire Général prend sa retraite dans deux ans *environ. Pour une meilleure intégration, nous souhaitons* accueillir dès maintenant son successeur.

De formation juridique de haut niveau, le/la candidat(e) devra justifier d'une expérience pratique et diversifiée d'au moins 10 à 15 ans notamment en droit des affaires, acquise de préférence dans le secteur bancaire et/ou des assurances.

Membre de la Direction, il participera étroitement à la vie de toutes les sociétés du groupe sous tous ses aspects. Il prendra progressivement et notamment en charge :

- la Direction du Personnel (paie, droit social, CE)
- le suivi et le règlement des questions administratives et juridiques générales liées aux opérations d'assurances et de banque
- le suivi et le règlement des affaires contentieuses
- la vie juridique des sociétés du Groupe (assemblées, conseils, etc...)
- les services généraux.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre C.V. ainsi que le niveau de rémunération souhaité à :

Legal & General (France)
Direction Générale
58, rue de la Victoire
75009 Paris

(La plus grande confidentialité est garantie à toutes les candidatures)



Filiale d'un groupe international dans l'agro-alimentaire Grande ville du Sud-Est de la France

Directeur Général Industriel

Il dirige et coordonne l'ensemble des activités de la Société et met en œuvre la stratégie définie par le groupe.

C'est un homme de terrain bénéficiant d'une expérience significative du secteur agro-alimentaire dans une direction d'usine et/ou de Direction Générale de PME.

De formation supérieure Ingénieur, il parle anglais.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous la référence 110/DG à : **Sylvie Tuna** - 100 bis, rue Ordener - 75018 Paris qui transmettra.

Filiale d'un Groupe international, notre PMI (130 pers/110 MF) conçoit et fabrique des biens d'équipement destinés aux marchés publics. Grâce à la rigueur de notre gestion, à la qualité de nos produits connus dans le monde entier, nous comptons parmi les grands dans notre secteur. Nos bons résultats, notre solidité financière et les projets que nous avons gagnés nous permettent d'envisager l'avenir avec optimiste. Nous recherchons notre

ADJOINT DE DIRECTION

Vous participez à la mise en œuvre de la politique de la Direction Générale et vous avez pour mission d'organiser et de coordonner les actions entre les différents services : techniques (Production, R & D, BE), commerciaux et administratifs/gestionnaires.

Vous avez aussi en charge directe la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, relations avec les partenaires sociaux...), les services généraux et le suivi juridique.

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience similaire impérativement en milieu industriel. D'un excellent relationnel, vous savez ce que négocier veut dire, y compris dans le domaine technique.

Poste basé dans une grande ville lorraine. *Merci d'envoyer votre* dossier (CV + lettre + photo) sous référence 1466/M à notre Conseil MANAGING - 65, rue de Tivoli - 57000 METZ - 87 66 52 35 Info

STRASBOURG - MULHOUSE
FRANCFORT - BERLIN



MEDIAPA

GROUPE EURIFF

Notre vocation : le développement et la gestion immobilière de l'épargne institutionnelle ou *particulière.*
Notre ambition : être un pôle de référence dans nos métiers, particulièrement les S.C.P.I.
Nous recherchons, notamment pour notre filiale ROCHER GERANCE, spécialisée en S.C.P.I., notre :

RESPONSABLE DE LA GERANCE IMMOBILIERE

Directement sous l'autorité de la Présidence, vous prendrez en charge la gérance immobilière de l'ensemble des actifs gérés du groupe : 4,6 milliards de francs et plus de 350 000 m² sur toute la France en bureaux et en habitation. Vous dirigerez une équipe de 12 personnes.

Entre 35 et 45 ans, vous maîtrisez parfaitement la gestion de patrimoine immobilier, vous avez acquis cette expérience dans une société de gérance S.C.P.I., chez un institutionnel ou dans un Groupe immobilier privé. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 93/315 à notre Conseil KEY MEN - Tour Winterthur, La Défense 8 - 92085 Paris La Défense.

KEY MEN

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE
RECRUTE D'URGENCE PAR VOIE DE MUTATION OU DE DÉTACHEMENT

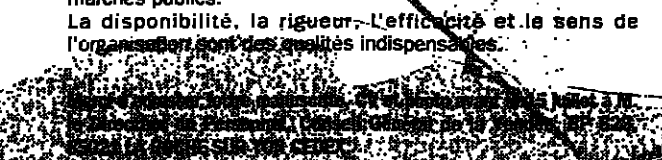
VENDÉE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pour le Cabinet du Président du Conseil Général et la Direction de la Communication

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet, vous prendrez en charge le traitement administratif et financier de l'ensemble des dossiers relevant du Cabinet et de la Direction de la Communication. Pour ce faire, vous assurerez l'encadrement d'une équipe restreinte.

Cadre A de la fonction publique d'état ou territoriale, vous possédez une parfaite connaissance des règles administratives et financières régissant le fonctionnement des collectivités locales, notamment dans le domaine des marchés publics.
La disponibilité, la rigueur, l'efficacité et le sens de l'organisation sont des qualités indispensables.



[illegible]

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Pour notre Direction de la Coopération Internationale, basée à Sophia Antipolis (Antibes), nous recherchons 3 collaborateurs disposant d'une bonne expérience administrative et technique du secteur de l'eau, disponibles pour de fréquents déplacements :

LE RESPONSABLE DE LA DIVISION AFRIQUE

Le titulaire aura la charge de l'ensemble des activités de l'Office en Afrique subsaharienne, francophone, anglophone et lusophone (pratique courante de l'anglais et, si possible, du portugais).

LE DIRECTEUR DE PROGRAMME POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'EAU

Le titulaire aura la responsabilité de l'organisation de l'ensemble des missions et activités de l'Office sur le sujet des services municipaux et aura à intervenir en Afrique, Amérique latine, Asie, Europe centrale et orientale et Méditerranée.
Il fera également fonction de chef de division Amérique latine pour toutes les relations de l'Office avec cette région (pratique courante des langues anglaise et espagnole).

UN CHEF DE PROJET

Le titulaire sera chargé de l'appui à la création d'une société d'économie mixte chargée de l'exploitation et de l'entretien d'ouvrages hydrauliques réalisés en Afrique de l'Ouest.
Conseiller auprès du Directeur, il aura pour tâches prioritaires : l'assistance au montage juridique et à l'organisation de la direction, à la fonction commerciale et à la mise en place d'un comité d'usagers.

Envoyer candidature manuscrite + CV complet à :
Monsieur le Directeur de la Coopération Internationale
Office International de l'Eau. BP 75
06902 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Chalon sur Saône, en Bourgogne,
recrute son

Directeur de la Communication

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez un bon niveau de culture générale (type sciences po - CELSA) et vous avez impérativement acquis une expérience du métier de la communication dans un poste à responsabilité dans le secteur privé. La connaissance des collectivités territoriales sera un plus.

Dynamique, créatif(ive), organisé(e), vous faites preuve d'imagination et d'une adaptabilité rapide. Vous avez le sens de l'écoute, des relations humaines et de l'écriture.
Vous êtes familiarisé(e) aux contacts de haut niveau.
Vous avez déjà encadré une équipe de collaborateurs.

Vos missions :
- concevoir et appliquer de façon opérationnelle la politique de communication de la ville.
- assurer l'information auprès des habitants.
- travailler avec les élus, les techniciens municipaux et les associations.
- coordonner l'image de la ville à l'extérieur.
- collaborer avec des agences de communication.
- gérer une équipe de 9 personnes et le budget du service.

Envoyer lettre manuscrite,
CV et photo à Monsieur le Maire
Mairie de Chalon sur Saône - B.P. 92
71321 Chalon sur Saône Cedex



Chalon avance



45 000 Habitants
RECHERCHE

SON ou SA RESPONSABLE DE LA DIRECTION DU PERSONNEL

POUR METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE PERSONNEL
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Maîtrise budgétaire de la masse salariale.

Adresser candidatures à
Monsieur le DEPUTE MAIRE - 92237 GENNEVILLIERS CEDEX

VILLE de BLAGNAC



VILLE DE BLAGNAC recrute UN DIRECTEUR du Centre culturel « ODYSSUD »

Comprenant, sur une surface de 10 000 m² : une salle de spectacle de 950 places, un auditorium de 100 places, un studio-théâtre de 120 places, une salle d'exposition de 250 m², une médiathèque de 1 400 m², une ludothèque, une halte-garderie, différents locaux ou commerces de droit privé installés sur l'espace.

Vous serez chargé : de diriger et d'animer la totalité des services (80 personnes), de concevoir une programmation tous publics et de haut niveau dans une perspective d'équipement d'agglomération, d'assurer la communication, au nom de l'équipement et de la ville, de conduire une gestion rigoureuse dans un cadre de régie municipale directe.

Le poste est à pourvoir à partir du 1er janvier 1994.

Adresser lettre de motivation manuscrite, curriculum détaillé et photographie, avant le 31-08-1993, à Monsieur le Maire, Direction des Ressources humaines, place Jean-Louis-Puig, 31706 BLAGNAC CEDEX.



- Hauts-de-Seine
- 50.000 habitants
- La modernité en bordure de Paris
- Des ambitions et des projets dans tous les domaines, à la hauteur de son potentiel

RESPONSABLE DU BUDGET GENERAL

Attaché ou Attaché Principal

En relation avec le Secrétaire Général Adjoint aux Finances, vous êtes prêt(e) à vous insérer dans une équipe jeune et dynamique, à concevoir et proposer des procédures novatrices, dans une structure performante sur le plan financier.

Avec des outils modernes, vous serez responsable de l'analyse, de la préparation et de l'exécution budgétaire et vous mettrez en oeuvre l'organisation du service Recettes/Dépenses. Vous aurez une vision globale des finances et du budget, dans une vision prospective des projets de développement de la mairie.

En étroite collaboration avec les autres directions internes, vous dirigerez l'exécution du Budget de la Ville et piloterez la réflexion sur l'introduction et la mise en place de la M14 au sein des services. **(Réf. 1725)**

RESPONSABLE DE LA GESTION BUDGETAIRE DES SERVICES TECHNIQUES

Attaché ou Attaché Principal

Parce que les finances et la gestion publique sont pour vous des matières vivantes, à appliquer au plus près des besoins des services sur le terrain, parce que vous maîtrisez parfaitement la comptabilité publique, parce que vous aimez convaincre, négocier.

Nous vous demanderons de suivre sur le plan financier et comptable les projets des services techniques (gestion budgétaire du patrimoine, achats, magasin), de diriger les trois services concernés et de créer des outils de pilotage et des tableaux de bord performants.

Vous saurez aussi introduire des réflexes de rigueur auprès de vos partenaires, internes et externes. **(Réf. 1879)**

Ces deux postes sont ouverts à des candidats de niveau Bac + 4 en gestion, munis d'une solide expérience en comptabilité publique. Vous savez animer une équipe et investir votre dynamisme dans vos fonctions. Vos connaissances informatiques achèveront de nous séduire.



Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil LIGHT,
Chantal Landy, 5.7 rue Jeanne Braconnier, Parc tertiaire de Meudon.
92366 Meudon-La-Forêt cedex

safari

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUD-BRETAGNE
Recherche :

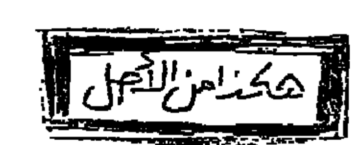
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Mission :
– Mise en œuvre de la politique de développement économique du secteur (100 000 habitants) ;
– Gestion de la structure (10 salariés, 2 MF).

Le candidat devra avoir une bonne connaissance du milieu économique et des collectivités locales, ainsi qu'un sens aigu de la relation avec les élus et les partenaires du développement local.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à :
Monsieur le Président
Pays des Portes de Cornouaille
1, rue Nationale, 29380 BANNALEC

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



SOCIATIF

Directeur de la Communication

Chalon avance

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

riens instamment
urs d'avoir l'obligeanc
ndre à toutes les lettre
reçoivent et de restitu
éresses les document
ont été confiés.

LE MONDE DES CADRES

Études marketing à l'échelle européenne

Filiale d'un important groupe international, nos marques sont leaders sur plusieurs marchés de produits de grande consommation. Très proche des structures de vente et marketing, et associée à toutes les activités de l'entreprise, notre équipe d'Études de Marché Europe oriente le développement de nos gammes à l'aide d'outils avancés de recherche et d'analyse.

Pour nos trois gammes de produits de grande consommation, vous serez chargé d'exploiter les données issues de panels et d'études réalisés en Europe. Vous participerez activement à l'élaboration des stratégies à mener dans les différents pays européens pour harmoniser et adapter nos politiques commerciales.

Diplômé d'une grande école, vous avez 4 à 6 ans d'expérience des méthodes et techniques quantitatives (panels distributeurs et consommateurs si possible à l'échelle européenne) au sein d'une société d'études de marché ou d'une importante entreprise commercialisant des produits de grande consommation, et vous avez capitalisé un réel professionnalisme dans l'exploitation des résultats d'études marketing.

Vos capacités d'analyse et de synthèse, votre sens de la prévision, vos qualités d'écoute et de communication vous permettront de réussir au sein de notre groupe. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais. Poste basé à **Paris Ouest**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence C. 180/M, à notre Conseil Catherine CHARVET, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 Paris

membre de syntec



Economiste

Vous aurez à réaliser des études destinées à favoriser l'information et la protection des consommateurs et à apporter votre concours aux journalistes de "50" et d'INC "HEBDO". Vous serez plus particulièrement spécialisé dans les secteurs Bancaire et de l'Epargne.

Autonome dans votre domaine d'expertise, vous apporterez un véritable conseil technique aux interlocuteurs internes, aux consommateurs et à leurs associations.

Vous nous représenterez, notamment, à des manifestations extérieures et vous participerez à des groupes de travail traitant de ces sujets.

De formation supérieure en économie générale (DEA, DESS...), vous maîtrisez l'anglais et vous êtes déjà sensibilisé au consumérisme.

A ce poste, ce sont d'abord toutes vos qualités d'analyse, de synthèse, de rédaction et de contact qui feront la différence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 936719 LM à CAPT Conseil 72, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.





ARTE RECHERCHE DES

Présentateurs-animateurs

H/F

*BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND, DE CULTURE EUROPÉENNE, VOUS AVEZ ENTRE 20 ET 40 ANS ET SOUHAITEZ METTRE VOS COMPÉTENCES AU SERVICE D'**ARTE À STRASBOURG**, 5 JOURS PAR MOIS.*

OUTRE VOTRE AISANCE ET VOTRE PRÉSENCE DEVANT UNE CAMÉRA, VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS L'UN DE CES CRITÈRES :

- *UNE EXCELLENTE CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE,*
- *UN VIF INTÉRÊT POUR LES SCIENCES ET LES TECHNIQUES,*
- *UN RÉEL SAVOIR SUR LE THÉATRE, L'OPÉRA, LA MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE,*
- *UNE PASSION POUR LES VARIÉTÉS, LE JAZZ OU LE ROCK,*

À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ UN "TOUCHE À TOUT" DE GÉNIE...

ALORS, ENVOYEZ VOTRE LETTRE DE MOTIVATION ACCOMPAGNÉE D'UN CV ET D'UNE PHOTO, AVANT LE 5 JUILLET, À :

ANNE DE REPARAZ, 30 RUE LEMERCIER, 75017 PARIS.

Votre talent nous intéresse... prenez le micro !

MEDIA-SYSTEM



Une notoriété, une philosophie, un professionnalisme, des projets de développement...

Directeur d'Etudes

Vous participerez commercialement et opérationnellement à la croissance de notre département Grandes Enquêtes : études transport, études qualité de service, etc. Conseil auprès de nos clients, vous définirez les objectifs d'etudes, la méthodologie, les conditions financières et le calendrier. Vous serez maître d'œuvre de leur réalisation et coordonnerez les chargés d'études. Vous assurerez les présentations des résultats et serez le garant de la qualité des prestations. Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de la conduite d'études à caractère sociologique/marketing. Votre savoir-faire commercial renforcera notre présence auprès de nos clients : les Grandes Entreprises du Secteur Public et les collectivités locales.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous réf. M/10136/A à notre Conseil, 8 avenue Delcassé qui vous garantit la plus grande discrétion.



RECRUTEMENT

CURRICULUM

Changement de bastion ...

CAPFOR ATLANTIQUE S.A.

s'est installée au

2 rue du Château de l'Eraudière 44300 NANTES

le numéro de téléphone reste inchangé : *40.12.77.77.*

par contre un nouveau numéro de télécopie lui est attribué : *40.52.36.35.*

Merci d'en prendre bonne note ...



ENVIRONS DE GENEVE

Département de l'Ain - SGS-Thomson Microelectronics (chiffre d'affaires : 1,6 milliard de dollars, 17 000 personnes, 16 sites de production à travers le monde) est un groupe international spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de semiconducteurs (13e rang mondial, 2e fabricant européen). Suite à l'implantation de ses services centraux à Saint-Genis Pouilly (Ain), à quelques minutes de Genève, ce groupe recherche trois spécialistes qui exerceront leur activité à l'échelle mondiale, sous l'autorité du Vice-Président Communication, et en liaison avec les responsables des zones géographiques concernées (Europe, Asie, Etats-Unis).

RESPONSABLE MONDIAL DE LA PUBLICITE

Disposant d'un budget de l'ordre de 3 millions de dollars, il/elle assurera l'harmonisation des campagnes institutionnelles et des campagnes de presse-produits, en tenant compte de la spécificité des divers marchés européens, américains et asiatiques. Sa responsabilité couvrira également toutes les formes de publicité audiovisuelle (diapositives, films, vidéos, etc.). Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) d'au moins 35 ans, doté(e) d'une solide formation de base et pouvant justifier d'une expérience confirmée de la publicité, acquise au sein d'une entreprise du secteur technologies avancées. Une bonne connaissance de l'industrie du semiconducteur ou de la micro-électronique serait particulièrement appréciée. (Réf. R/0626M).

RESPONSABLE MONDIAL DES PUBLICATIONS

Il/elle prendra en charge la promotion du Groupe et des produits au travers de publications telles que magazines-clients, brochures produits ou Corporate, dépliants, catalogues, affiches, etc. Responsable de son budget (environ 3 millions de dollars) et assisté(e) de deux collaborateurs, il/elle assurera l'interface avec les agences et les imprimeurs. Ce poste s'adresse à un cadre (H/F) âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience de plusieurs années dans la rédaction et l'harmonisation visuelle de publications "high tech" et familiarisé avec les activités d'impression. Une bonne connaissance du secteur semiconducteurs ou micro-électronique serait appréciée. (Réf.R/0627M).

RESPONSABLE MONDIAL DE MANIFESTATIONS

Il/elle assurera la présence du Groupe dans près de 25 salons chaque année (dont Electronica, Componic...) et disposera d'un budget de 1,5 million de dollars. Il/elle devra définir l'image globale à donner à tous les stands dans le monde, en suivra la bonne exécution et fera en sorte que la teneur des messages institutionnels/produits soit adéquate. Il/elle sera également responsable de l'image des meetings-clients et conventions internes. Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) de 30 ans minimum, ayant une solide expérience en matière d'organisation, doté(e) d'un sens réel de la promotion et connaissant bien les équipements (notamment audiovisuels) utilisés dans ce type de manifestations. Une bonne connaissance de l'environnement hautes technologies est nécessaire, la connaissance du secteur semiconducteurs ou micro-électronique serait un plus. (Réf. R/0628M)

Pour ces trois postes, une excellente maîtrise de l'anglais est nécessaire et des déplacements fréquents sont à prévoir. Ecrire en précisant la référence choisie et en indiquant vos prétentions salariales à Jean-Pierre ROUGIER - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex. Tél. 40 88 79 70

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

PA Consulting Group — *Creating Business Advantage*

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

La Banque de France recrute le **personnel d'encadrement** de ses succursales de la région parisienne et de province.

REDACTEURS

PAR CONCOURS LES 20 ET 21 NOVEMBRE 1993

Ce concours s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un **1° cycle d'études supérieures** ou du **diplôme d'une école** de niveau équivalent.

De nationalité française, femmes ou hommes libérés ou non des obligations du service national, ils doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 1993 (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires).

Inscriptions reçues du 28 juin au 6 août 1993.

Documentation et renseignements à la **Banque de France** - 56-1508 Recrutement Concours - B.P. 140-01 - 75049 PARIS CEDEX 01 Tél : 16 (1) 42 92 40 17.

Aucun formulaire d'inscription ne pourra être adressé aux candidats, par voie postale, après le **2 août 1993.**



Organisation et Publicité — membre de syntec

Juriste d'entreprise confirmé

Vous partagerez nos activités, nos stratégies et nos projets

Kimberly-Clark Sopalin est la filiale française du groupe international Kimberly-Clark Corporation. Ses gammes de produits sont leaders sur plusieurs marchés de grande consommation (Kleenex, Kleenex Velvet, Kotex Brevia, Sopalin,...).

Responsable Juridique de la société, vous serez rattaché au Département Financier France et en relation avec le Directeur Juridique Europe. Votre rôle s'étendra à tous les domaines liés aux activités et au développement de l'entreprise dont les structures industrielles, marketing et commerciales évoluent vers une plus grande intégration européenne. Vous interviendrez en amont sur tous les contrats pour conseiller les services internes concernés, valider les accords et suivre leur application. Vous prendrez en charge l'ensemble des aspects juridiques en matière de marques, de fiscalité, d'assurances, de *recouvrement. Vous suivrez directement tous les dossiers de litiges et de contentieux.*

Vous avez prolongé votre formation juridique de haut niveau par une spécialisation en Droit des Sociétés / Droit des Affaires (de type DJCE). À environ 35 ans, vos 7 à 8 années d'expérience au sein d'entreprises industrielles commercialisant leurs produits auprès de la grande distribution font de vous un professionnel polyvalent, capable de s'associer à de nombreuses activités de l'entreprise et d'y d'exercer d'importantes responsabilités *opérationnelles et de Conseil. Seront très appréciés votre disponibilité, vos qualités de* contact et votre sens du service. La maîtrise de l'anglais est nécessaire. Ce poste est basé à **Saint Cloud (92).**

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C. 179/M, à notre Conseil Catherine CHARVET *qui traitera votre dossier en toute confidentialité.*

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 Paris

Juriste en droit des affaires

Groupe industriel spécialisé dans les secteurs cosmétique et pharmaceutique crée un poste de

[illegible] périeure type D.E.S.S. Droit des [illegible] ossible complétée par un diplôme [illegible] ou européen, vous avez une [illegible] minimum 3 ans en entreprise ou [illegible] internationale.

[illegible] une autre langue étrangère serait [illegible]

[illegible] ent juridique de tous les accords et [illegible] ainsi que du suivi de leur exécution. [illegible] t en qualité de conseil des diffé- [illegible] *du groupe ainsi que pour le suivi* [illegible] es domaines de votre compétence. [illegible] de la France.

[illegible] *de candidature (lettre manus.,* CV, [illegible] OMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly [illegible] COURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA



Juriste

FRANCE TELECOM, l'un des tout premiers Groupes mondiaux de télécommunications et leader incontesté sur le marché français, renforce sa Direction Juridique.

A 30 ans environ, titulaire d'un 3ᵉ cycle en droit des affaires/droit des sociétés, une expérience réussie de 4 ans minimum, acquise si possible en entreprise, vous a familiarisé avec des dossiers de droit diversifiés. La pratique de l'anglais serait un plus.

Rattaché au Responsable du Département droit des sociétés et droit de la propriété industrielle, vous assurerez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différentes Directions de FRANCE TELECOM.

Le poste est basé à **Paris 15ᵉ**.

Le Groupe offre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. DSP, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à : **SIM CONSEIL**, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom

MEDIA-SYSTEM



Responsable Etudes et Actuariat

Filiale d'une grande banque française, notre compagnie *conçoit et gère des produits d'assurance-vie et se positionne* parmi les premiers intervenants de ce marché.

Pour faire face à notre croissance et à la complexification de nos produits, nous créons le poste de Responsable Etudes et Actuariat.

Mission : Rattaché au Directeur Financier et en étroite liaison avec la *Direction Générale, vous : • animez le service Etudes* et le service Actuariat, soit 4 personnes, en lui apportant un *support technique • organisez l'optimisation des flux* d'information issus des différents services internes • suivez *l'évolution des risques et des grands ratios financiers* • êtes responsable des prévisions financières • participez à la conception des nouveaux produits.

Profil : A 28/35 ans, de formation scientifique supérieure (X, *ENSAE...) complétée par un diplôme d'Actuaire, vous avez* une expérience d'au moins 4 ans dans les services études et prévisions de société d'assurance.

Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune, une entreprise en plein développement qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier sous *référence 1191/LM* à notre conseil Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07. *Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites.*

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

Action, **A**rdeur, **A**nimer, **A**dapter, **A**gile, **A**méliorer, **A**pprofondir, **A**vis, **A**ttentif, **A**ide, **A**llier, **A**vancer, **A**pprendre, **A**mbition, **A**nticiper, **A**utonomie, **A**me, **A**vertir, **A**boutir, **A**ccomplir, **A**pplicable, **A**ppui, **A**ccompagner, **A**utrement, **A**rtis.

Conseil en management.

Diplômés de grandes écoles ou consultants expérimentés, nos clients et notre équipe (55 consultants) vous attendent. *Envoyez lettre de motivation et CV à Marie-Ange Forton.*



59, boulevard Exelmans • 75016 Paris

LE SECTEUR PARA-PÉTROLIER : c'est l'environnement international que propose l'un des leaders français dans les travaux offshore à travers le monde.
UNE MISSION OPÉRATIONNELLE MENÉE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER : c'est aujourd'hui votre priorité en intégrant une entreprise internationale en tant que MANAGER.
Nous vous proposons de rejoindre la direction administrative et financière de notre société ([illegible] milliards de francs de CA, des collaborateurs présents sur 4 continents) en devenant notre

Accounting Manager

FRANCE/INTERNATIONAL

Agé(e) de 30/35 ans, diplômé(e) ESC + DECS ou équivalent, vous avez mené pendant au moins 5 ans avec succès au sein d'un cabinet d'audit et/ou d'une DAF en entreprise, des missions d'audit, d'expertise comptable et de reporting dans un contexte international. Vous avez l'habitude de dialoguer avec les contrôleurs de gestion et les informaticiens.

Vous souhaitez aujourd'hui intégrer un groupe évolutif - notre société est *elle-même filiale d'un groupe de services à vocation* mondiale (+ 80 milliards de francs de CA) - et exercer de réelles responsabilités *à la fois opérationnelles et de management.*

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et êtes en mesure de travailler *avec nos partenaires américains* dans le cadre *d'une joint venture.* Vous êtes suffisamment mobile pour participer à l'implantation et *au suivi de nos chantiers à l'étranger.*

Si notre projet vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de *candidature à notre* Conseil ORNICAR INTERNATIONAL Philippe OLIVIER, en notant la référence J/936 sur l'enveloppe 10, *rue Portalis* - 75008 PARIS.

ornicar INTERNATIONAL
GROUPE H&C CONSEIL

FORCE 4

Société financière spécialisée, filiale d'un puissant Groupe Financier, recherche

Juriste Financier

Rattaché directement au Responsable des Affaires Juridiques et Fiscales, vous réalisez le montage juridique de nouveaux produits financiers dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires que vous actualisez en permanence.

Outre votre participation au développement de nouveaux produits en liaison avec le Marketing Stratégique, vous rédigez les conventions de placement et les mandats de gestion, assurez le traitement de la vie sociale des OPCVM qui vous sont confiées (constitution, agréments COB, immatriculation, conseil administration, assemblées *générales ...)* et *répondez d'une* manière générale aux questions des gérants sur les montages juridiques adaptés à la réglementation et aux spécificités des clients.

De formation Généraliste en droit des affaires avec une culture *économique de base (DESS ou DEA en Droit des Affaires +* IEP/IAE...), vous possédez une expérience de 5 ans environ dans cette fonction. Une bonne connaissance du montage juridique des produits financiers et des OPCVM, de l'environnement COB est indispensable. La maîtrise de l'outil informatique est souhaitable.

Autonome, curieux intellectuellement, vous avez un sens développé du service au client et des qualités de communicateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, *photo s/réf.* GB à Bruno TUMA - SECOR - 6, rue d'Antin - 75002 PARIS.

SECOR
RESSOURCES HUMAINES

ORC CONTESSE

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ENSEMBLE DANS LE FUTUR

La Caisse d'Epargne de Picardie se place au premier rang des établissements financiers de sa région : plus de 1 000 collaborateurs, des fonds propres de 1,3 milliard de francs et un total bilan de 28 milliards. Solidement implantée à travers 9 groupes et un siège basé à Amiens, elle agit sur les pôles économiques de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

SPECIALISTES POLES DE COMPETENCES PROFESSIONNELS PARTICULIERS

Rattaché au Directeur du département commercial, vous assurez la responsabilité, au sein de votre groupe, du développement d'un *portefeuille de clients* **-"professionnels" ou "particuliers"-** dont *vous avez la charge*. Vous assistez les chargés de clientèle des agences et vous contribuez à leur formation.

Vous réalisez personnellement des objectifs commerciaux par la prospection directe, la prise en charge et le suivi d'un portefeuille de clients. Attentif à l'évolution des marchés, vous participez à l'élaboration du plan annuel d'action commerciale et veillez à sa mise en œuvre.

De formation supérieure, vous avez un très bon niveau de culture générale permettant d'évoluer avec aisance auprès d'une clientèle exigeante. Homme de terrain avant tout, vous avez acquis à travers une solide expérience commerciale, une excellente connaissance des produits et services financiers, de bonnes *notions d'analyse du risque et de fiscalité*. Vous maîtrisez les techniques de vente, d'animation et de formation.

Votre souci constant de qualité, sécurité et rentabilité renforcera l'image de la Caisse d'Epargne auprès des clients et prospects. De fortes qualités personnelles vous permettent de conjuguer l'impact individuel et l'esprit d'équipe.

Plusieurs postes sont à pourvoir :

SPECIALISTES "PROFESSIONNELS" *réf. SPCP*

SPECIALISTES PARTICULIERS "Haut de gamme" *réf. SPHG*

CHARGES DE MARCHES "ASSOCIATIONS" "COMMERCANTS"

Rattaché au Responsable du marché des professionnels au sein du siège, *vous avez pour mission principale* de contribuer au développement optimal, à l'animation et au suivi du marché **-"Associations" ou "Artisans et commerçants"-** dans lequel vous évoluez.

A ce titre, en liaison avec les spécialistes pôles de compétences "professionnels" des groupes, vous collectez les informations techniques marketing et commerciales relatives au marché et aux produits. Vous en assurez *l'interprétation opérationnelle, la diffusion et le suivi* au sein du Réseau. Vous concevez, élaborez, mettez en œuvre les outils d'aide à la vente destinés à promouvoir le marché et à favoriser son animation. Cette activité nécessite l'établissement de relations privilégiées avec les instances régionales représentatives.

Une expérience *réussie dans le domaine du développement commercial* et de l'animation vous a permis d'acquérir la pratique des techniques marketing et commerciales ainsi qu'une solide connaissance des produits et services spécifiques au marché concerné.

Créativité, rigueur, vivacité complètent de très bonnes qualités relationnelles et un bon esprit d'équipe. La maîtrise *des outils informatique et télématique* est indispensable.

2 postes sont à pourvoir :

CHARGE DE MARCHE "ASSOCIATIONS" *réf. CMAS*

CHARGE DE MARCHE "ARTISANS ET COMMERÇANTS" *réf. CMAC*



CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à la Direction des Ressources Humaines - Caisse d'Epargne de Picardie - 2, boulevard Jules Verne - BP 0727 - 80007 Amiens Cedex 1.
Pour plus d'informations sur l'entreprise et les postes à pourvoir : 3617 NC2 suivi de la référence du poste choisi.

NC Communication



INTEL, société américaine, au CA de 5,8 milliards de $ et 1 milliard de $ de bénéfice en 1992, est le numéro 1 mondial du semi-conducteur.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78), vous serez responsable pour la France, le Benelux et l'Espagne de la Finance et des Services Généraux.
En animant et développant une équipe de 17 collaborateurs, vous prendrez en charge la comptabilité, la trésorerie, le crédit, les recouvrements, les services généraux, le reporting et l'analyse financière pour ces différents pays. A environ 35 ans, vous avez 10 ans d'expérience du management financier dans une société internationale américaine. De formation HEC, ESSEC, ESCP ou MBA, vous maîtrisez la comptabilité tant française qu'anglo-saxonne et vous vous exprimez parfaitement en anglais. Votre rigueur, votre disponibilité et vos capacités de management vous permettront d'évoluer au sein de notre société. Pour cela, une mobilité internationale est exigée.

Nous vous remercions d'adresser vos lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à INTEL, Direction des Ressources Humaines, Jocelyn Bigot, 1 rue Edison, BP 303, 78054 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Notre client est leader mondial dans un créneau spécialisé du domaine vétérinaire. Antenne commerciale en France d'un groupe international anglo-saxon, son implantation déjà avancée sur le marché français l'amène à créer le poste de

Contrôleur de Gestion

FRANCE/EUROPE MÉRIDIONALE

NICE • 370/460 KF

Basé à Nice et dépendant directement du Directeur Régional, le poste exige un excellent niveau professionnel (DECS complet ou équivalent) étoffé de 5 à 10 années d'expérience de comptabilité, d'administration et de contrôle de gestion, soit dans une *PME/PMI*, soit dans un centre de profit de grande entreprise. Une expérience directe des méthodes et du reporting anglo-saxons est souhaitable. Une bonne connaissance de la langue anglaise est *indispensable; l'italien et/ou l'espagnol seraient utiles.*

Le poste offre des contacts internationaux de haut niveau et des possibilités de développement de carrière sur le plan international.

Si cela vous paraît motivant, écrivez-nous avec votre CV et votre numéro de téléphone personnel ou directe. Nous répondrons à toutes les candidatures. Indiquez sue votre enveloppe la référence 2096/LM et adressez-la à Noël Wickland.



HUMAN RESOURCE CONSULTANTS

Wickland Westcott & Partners
15, avenue Victor-Hugo
75016 PARIS

Groupe Européen réalisant 5 Mds de C.A. leader sur ses marchés : Hygiène en restauration Hygiène des textiles Hygiène en collectivités Hygiène en industries agro-alimentaires, recherche pour sa filiale française un

Assistant Contrôle de Gestion

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion et en étroite collaboration avec les opérationnels, il participera à l'élaboration des plans et aux opérations de reporting mensuel - *Des études ponctuelles pourront lui être confiées.*

De formation universitaire ou Ecoles de Commerce, débutant ou première expérience, désireux de s'intégrer dans un environnement international exigeant, il maîtrisera l'anglais.



Adresser CV et prétentions sous réf. 93/22/F à HENKEL ECOLAB
8 Rue Rouget de Lisle
92137 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Professionnel du contrôle de gestion devenez consultant dans un domaine d'avenir

LA FRONTIÈRE ENTRE LA GESTION ET LE SOCIAL

et passez de l'Entreprise au Conseil en bénéficiant ainsi d'une liberté d'action et d'un style de vie de type profession libérale.

Vous avez : *une formation grande école, une véritable maîtrise du contrôle de gestion et une expérience de grande entreprise et/ou de consultant. Vous avez en plus une sensibilité pour le social et la gestion participative et une volonté d'autonomie. Votre âge : 30 à 40 ans environ.*

Nous vous offrons : *un travail stimulant de conseil auprès de grandes entreprises, l'aventure exigeante de développer un cabinet de haut niveau, une rémunération motivante avec possibilité à terme d'association.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à :

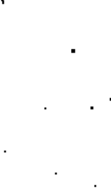
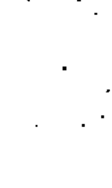
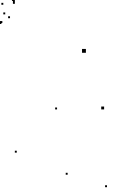
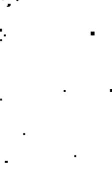
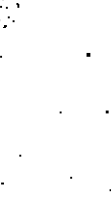
ECOMOTIV, 9, rue Adolphe-Focillon ■ 75014 PARIS

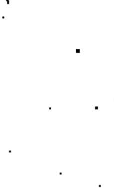
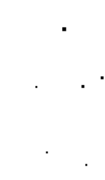
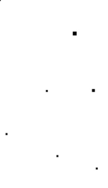
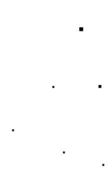
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Développer et vendre un Supercalculateur Européen, c'est le défi que relève notre équipe multinationale à Lyon (150 personnes).
Dans un contexte d'industrialisation et commercialisation **de systèmes hautes performances pour le marché du calcul scientifique et technique : mise en oeuvre de circuits ASIC complexes, cartes électroniques, périphériques, logiciels, nous créons un poste de**

LYON

Ingénieur d'achats
Bilingue anglais

Rattaché au Directeur Technique, vous êtes l'interface principale entre les équipes d'ingénierie, le contrôle de gestion et les fournisseurs.

A l'écoute des marchés, vous identifiez les meilleurs fournisseurs en tenant compte des contraintes prix, qualité et délais. Vous traduisez et documentez les besoins émanant des équipes d'ingénierie afin d'établir des spécifications et des ordres d'achats conformes aux procédures internes.

Habile négociateur et fin stratège, vous mettez tout en oeuvre (respect des spécifications, délais de livraisons, contraintes financières...) pour garantir la réussite de notre projet.

Ingénieur en électronique, vous possédez 5 ans d'expérience dans la fonction avec une bonne maîtrise du marché des composants et des produits logiciels.

Grande diplomatie, sens de l'écoute et du détail, rigueur, constituent vos meilleurs atouts pour réussir et évoluer dans la fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en anglais s/réf. 93/170/0292 à :
ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE,
1 bd Vivier Merle, 69443 Lyon cedex 3.

Notre Grand Projet : un Superordinateur Européen

ORC. CONTESSE

JEUNE DIRECTEUR INFORMATIQUE

SUD

Inscrite dans un environnement très communiquant (vidéo conférence, réseau global, voice mail...), notre société (200 pers.) est la filiale d'un groupe international américain. Nos taux de croissance sont très positifs, en France et dans le monde, sur un marché à progression faible mais certaine, celui de la santé. Nous sommes donc capables de faire des plans pluriannuels.

Responsable du développement d'applications de gestion (vente, distribution, compta...) au plan local, vous aurez également l'opportunité de participer activement à la plupart des projets au plan européen.

Encadrant 5 personnes, vous êtes bien sûr totalement responsable de votre budget et reportez directement au General Manager.

De formation supérieure, maîtrisant l'anglais, vos 5 ans d'expérience informatique en projets, vous ont permis de découvrir vos points forts : ouverture d'esprit, sens du service, esprit d'équipe, compétences techniques AS400-BPCS et enthousiasme communicatif.

Merci de bien vouloir faire parvenir votre dossier de candidature, sous réf. 98615, à MEDIA SYSTEM, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Notre Groupe, équipementier de l'industrie automobile, est leader sur son marché. L'une de nos sociétés européennes réalise près de 5 milliards de F. de CA avec 7000 personnes. Elle poursuit avec succès une politique industrielle (20 sites de production) basée sur une technologie de pointe et de la qualité totale. Sa direction des Achats participe à cet effort par la rationalisation de son organisation interne, l'accroissement de son professionnalisme et une coordination accrue avec les autres Sociétés du Groupe dans la gestion de produits stratégiques. Elle recherche,

▶ RESPONSABLE ACHATS METAL

Ingénieur, de préférence électro-mécanicien, *âgé de 35 à 40 ans environ vous avez acquis* une bonne connaissance du marché national et international de produits métallurgiques de base, de pièces métalliques sur plans, de mécanismes élaborés.
Vous gèrerez près de 700 Millions de F, vous rationaliserez les achats, vous entretiendrez *des rapports de haut niveau avec les* fournisseurs, vous participerez à la coordination européenne des achats de vos spécialités.
Anglais et/ou allemand indispensable

(Réf.1116/D)

▶ RESPONSABLE ACHATS CHIMIE

Ingénieur chimiste, votre expérience vous permettra d'exercer un rôle leader européen sur le marché de nos matières stratégiques chimie.
Vous serez chargé des achats des matières *premières pour la société pour un montant* voisin de 400 Millions de F.
Anglais et/ou allemand indispensable

(Réf. 1116/E)

Ces postes sont à pourvoir au Sud de la Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV, photo et prét.) en précisant la réf. du poste choisi portée sur la lettre et sur l'enveloppe à notre conseil : *Pierre LEMAHIEU*

Synergies
RECRUTEMENT

14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

INIST

L'INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE A POUR MISSION LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA DIFFUSION DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE *ET TECHNIQUE* MONDIALE.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous dirigerez et coordonnerez *les activités de production des bases de* données PASCAL et FRANCIS et de fourniture de documents primaires.
Vous en superviserez tous les aspects humains et techniques.
Membre du Comité de Direction, vous participerez aux projets de développement des outils de production, optimiserez le rapport qualité/coût de fabrication des produits, suivrez le budget, mettrez en oeuvre la démarche qualité, veillerez à la collaboration entre les services.
Vous aurez un rôle d'animateur pour *atteindre les objectifs de productivité*, qualité, respect des délais.
Vous entraînerez la motivation du *personnel (250 personnes et 11 chefs de* service) et maintiendrez sa bonne adhésion aux procédures.

De formation Ingénieur vous justifiez d'une expérience réussie dans l'animation d'une équipe de production.
Une connaissance du domaine de l'information scientifique et technique serait fortement appréciée.
Vous faites preuve d'une réelle exigence de qualité et maîtrisez obligatoirement l'anglais.

Ce poste est basé à Nancy.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) à INIST - CNRS.
Direction des Ressources Humaines.
2 allée du Parc de Brabois.
54514 Vandoeuvre-lès-Nancy.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



ORC. AXIAL

. Ingénieur Productivité Achats



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Valeo Eclairage Signalisation s'est fixé comme objectifs prioritaires la qualité totale et le développement de sa capacité d'innovation.

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons pour notre Centre d'Etudes et de Recherche de BOBIGNY (93) un Ingénieur Productivité Achats.

Vous développerez notre démarche de Partenariat Fournisseurs. Par une approche globale, vous détecterez les opérations apportant une valeur ajoutée au produit et au client *et supprimerez les autres. Vous conseillerez nos* fournisseurs en partageant notre savoir-faire de Système de Production (Flux tirés, Juste Nécessaire, Qualité Totale, Optimisation des Surfaces).

Votre formation d'Ingénieur (X, Centrale, Mines ...) et une première expérience industrielle (Production, Organisation, Conseil) vous permettront de rejoindre un Groupe gagnant.

Votre évolution sera à la hauteur des résultats que vous obtiendrez.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à J.C. HELMER Direction des Ressources Humaines - VALEO ECLAIRAGE FRANCE - 34, rue Saint-André - 93012 BOBIGNY Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

en très fort développement, spécialisée dans le traitement des déchets et le secteur de l'environnement recherche pour son bureau de PARIS :

DIRECTEUR DE PROJET
ET
INGÉNIEURS DE PROJET

Diriger des projets de dimension internationale à forte prédominance d'ingénierie chimique et thermique. Expérience de management et de contrôle de projet dans le milieu de l'ingénierie pétrochimie ou équivalente *absolument requise*.

Adresser CV avec photo et prétentions à :
TIRU INGÉNIERIE
134, bd Haussmann, 75008 PARIS

SGAO a réalisé SPIMS logiciel *innovant facilitant la création et* l'exploitation d'un référentiel personnalisé d'objets techniques destiné à l'industrie.

Basé sur les standards du marché (UNIX, C, X11, SQL...), ce produit s'articule autour d'un "moteur" de type "Base de données sémantique", mis au point par notre équipe R et D.

Pour faire face au succès commercial actuel, une organisation de type industrialisation de progiciel est devenue nécessaire.



Recherche son

"PRODUCT MANAGER"

- Entre 35 et 40 ans
- Plus de 10 ans d'informatique "High Tech" dans le domaine des progiciels.
- Encadrement effectif d'équipe d'ingénieurs.
- Connaissance approfondie du monde UNIX.
- Compétences CAO souhaitées.

En coopération étroite avec l'équipe R et D chargée des évolutions de ce moteur, il sera chargé de :

manager une équipe de développement (UNIX/C/X11/SQL/CAO),
gérer en configuration les modules commercialisés,
gérer le "packaging" du produit.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à
SGAO • Monsieur ELU - 8 rue Henri Becquerel • 92508 RUEIL MALMAISON CEDEX

DIRECTEUR
MATIQUE

. Ingénieur
Productivité Achats

SECTEURS DE POINTE

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL (6 300 personnes dans le monde) *regroupe l'ensemble des activités connectiques du Groupe* Framatome.
Leader en Europe, FCI poursuit sa stratégie de développement de nouvelles implantations internationales. Le

■ RESPONSABLE DE PROJET INDUSTRIEL ■
Connectique pour l'industrie automobile

que nous recrutons dans ce cadre aura pour mission de conduire la définition et la mise en œuvre d'une **future implantation industrielle en Extrême-Orient,** dans le domaine de la connectique pour l'Automobile.

● En liaison étroite avec les Directions Techniques de nos clients Constructeurs Automobiles et nos équipes d'engineering, il sélectionnera les produits adéquats et mobilisera nos Services internes pour en définir les spécifications et les process de fabrication.

● Il définira, proposera et négociera les différents contrats nécessaires à la réalisation du projet.

● Chargé d'en engager et d'en suivre toutes les phases, il préparera les dossiers d'investissement, définira les moyens techniques et humains à mettre en œuvre et *s'assurera, en amont comme sur le terrain, du bon déroulement de chacune des* étapes. Il conduira ses activités et ses choix en tenant compte des aspects aussi bien techniques que marketing et financiers.

Professionnel de la connectique, de la construction ou de l'équipement automobile, vous êtes diplômé d'une grande école d'Ingénieurs et vous avez au moins 5 ans d'expérience industrielle. Les différentes responsabilités que vous y avez exercées *vous ont préparé aux responsabilités internationales diversifiées que nous* souhaitons vous confier.
Les marchés chinois et/ou d'Extrême-Orient ne vous sont pas étrangers. Vous maîtrisez l'anglais et vous avez, si possible, de bonnes notions d'une ou plusieurs langues extrême-orientales.
Poste basé en région parisienne, mais entraînant de fréquents déplacements de courte ou moyenne durée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), sous la réf. AW/5419

Framatome Connectors International
Direction des Ressources Humaines
Tour FIAT Cedex 16
92084 Paris La Défense

FCI
FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

Le CIO, c'est 2400 collaborateurs, 172 agences sur 18 départements, un PNB de + 8 % et un RBE de + 34 % au 31/12/ 92.

Banque de forte notoriété, dotée d'une stratégie performante, le CIO vous propose de rejoindre le GIE informatique OSIRIS qu'il a créé avec la Société Bordelaise de CIC. La vocation de ce GIE est celle d'une société de service interne engagée dans la qualité et l'évolution constante des moyens informatiques offerts à l'ensemble de notre activité bancaire.

▶ RESPONSABLE SYSTEME ET RESEAU ◀

Votre mission : rattaché à la Direction d'OSIRIS, vous assurez l'évolution cohérente des systèmes (grands systèmes IBM-MVS et Micro OS/2) des équipements et du réseau de transport. *Vous êtes aussi le garant de la sécurité informatique. Dans le cadre de vos responsabilités :*
• vous étudiez les choix techniques futurs
• vous conduisez leur mise en oeuvre
• vous conseillez les services d'études et d'exploitation dans l'utilisation des moyens offerts
• vous animez une équipe d'environ 15 personnes.

Votre profil : • vous êtes de formation Grande Ecole d'Ingénieur ou équivalent • vous avez au minimum 10 ans d'expérience et avez acquis une réelle expertise des grands systèmes IBM *MVS, d'IMS, des systèmes Micro et de leur intégration au Réseau de l'Entreprise.*
Une expérience bancaire constitue un atout supplémentaire.
Outre vos compétences techniques, ce sont vos qualités de conception, d'organisation et de management qui feront votre réussite dans le poste et au sein de notre Groupe.

Poste basé à Nantes.

CIC Banque CIO

Publipanel

etap

Ecrire sous réf.
25B 2571 3M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Évoluez au cœur de la stratégie commerciale d'un leader mondial de l'électronique

INGÉNIEUR MARKETING STRATÉGIQUE CARTES À PUCE

Vous aurez pour mission d'orienter notre stratégie mondiale pour satisfaire les besoins futurs de nos clients. Vous connaissez le marché international de la carte à puce et ses applications, et possédez une expérience *d'au moins 5 ans dans ce domaine. De solides bases de marketing, une bonne approche technique, un esprit* d'analyse et de synthèse, un anglais courant vous permettront de réussir dans ce poste qui nécessite en outre disponibilité, aisance relationnelle et capacité à anticiper.

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Chargé de représenter Motorola auprès de nos clients Grands Comptes, vous serez responsable de la mise en œuvre de nos stratégies et de proposer, en coordination avec nos unités européennes de production et nos équipes marketing, des solutions techniques et commerciales spécifiques. Ingénieur électronicien de formation, *doté ou non d'une première expérience et parlant couramment anglais, vos qualités de négociateur, votre* dynamisme et votre sens du service feront la différence.

INGÉNIEUR D'APPLICATION ASIC

Vous possédez une bonne connaissance des ASIC, de leurs outils de développement et de leurs applications. *Vous prendrez en charge les actions nécessaires à la conception de produits et au support technique de nos* clients, en collaboration avec les ingénieurs commerciaux et marketing et notre centre de Munich. Vous organiserez des présentations pour la gamme de produits ASIC et leurs méthodologies de développement associées. *Vous avez une première expérience en conception d'ASIC, parlez couramment anglais et alliez* autonomie, créativité et sens des priorités..



Merci d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite, CV et photo) en indiquant le
poste choisi à Catherine Englebert.
Motorola Semiconducteurs Commerciale S.A.
2, rue Auguste Comte
BP 39 – 92173 Vanves Cedex.

Dargling

INGENIEUR D'EXPLOITATION

Nous sommes filiale d'un groupe de télécommunication. Pour *faire face à notre croissance,* nous recherchons : **Ingénieur d'Exploitation.**

De formation supérieure (BAC + 2/3), vous possédez une *expérience réussie* acquise dans le domaine des télécommunications et réseaux radio, ainsi que dans *l'exploitation et la maintenance.*

Nous répondre, c'est l'opportunité d'affirmer vos compétences en vous impliquant dans :
- la fonction de support maintenance,
- l'élaboration des synthèses d'événements avec propositions de correction,
- *la gestion de l'ensemble des circuits de réparation de matériel,*
- la définition et rédaction des méthodes d'exploitation,
- la formation des Techniciens d'exploitation.

Par ailleurs, vos qualités de conseil vous permettront d'assumer la qualité et la disponibilité des matériels et outils d'exploitation ce qui implique la planification des évolutions du réseau. *Rigueur, grande disponibilité et aisance relationnelle* alliées à votre goût du travail en équipe vous permettront de vous affirmer en vous impliquant dans l'assistance client et en assurant l'interface entre l'exploitation et les autres unités internes.

Ce poste, dont l'environnement international rend nécessaire une bonne connaissance de l'anglais lu et parlé, *est basé à Paris.*

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf.EL/021 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX ou par **Minitel 3616 EUROMES code EL021**

3616 EUROMES

EUROMESSAGES

ORC CONTESSE

RESPONSABLES DE PROJETS

Nous sommes une société spécialisée dans l'ingénierie de grands projets de transports urbains qui font appel aux technologies informatiques de pointe.
Nous engageons, avec des partenaires de renommée mondiale, un développement sur le marché international.
Nous recherchons des



Spécifier, contrôler et mettre en œuvre le Système : automatisme, *informatique, pour des projets de transports* publics à savoir :
• concevoir les cahiers des charges
• négocier, passer et gérer les marchés
• suivre la qualité des réalisations : essais, délais, coûts sont les missions principales que nous confierons à des Ingénieurs de 30-35 ans.
De formation TELECOM, SUPELEC, ENSIMAG, INSA option informatique... vous avez acquis une expérience significative, en SSII ou dans l'industrie, de 3 à 5 ans mini*mum de gestion opérationnelle de projets* en ingénierie électronique courant faible.
Vous avez une approche pragmatique, un savoir-faire relationnel, le goût des déplacements et parlez anglais.
Autonomie, rigueur, adaptabilité et sens de la méthode sont les qualités essentielles pour réussir et évoluer dans ces postes basés à LYON.
Merci de transmettre vos CV, photo, rému*nération actuelle et lettre de motivation* s/réf.53-LM (à préciser sur l'enveloppe) à :
BOSS BURO - 91 rue du Faubourg St-Honoré
75008 PARIS.

ORC CONTESSE

. Ingénieur Commercial



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement ***aux développements des techniques de*** **demain. Nous recherchons pour notre Division Eclairage France, située à BOBIGNY (93), un Ingénieur Commercial.**

Chargé du suivi des produits en développement et de série, vous assurerez la *gestion économique des dossiers (appels* d'offre, argumentaires...) et l'interface entre nos clients et les services concernés de notre Division (études, achats, qualité, méthodes, logistique...).

Vous participerez aux différentes phases des négociations et formulerez les recommandations nécessaires à la réussite de la conclusion des marchés.

De formation Ingénieur Généraliste (Mines, Centrale, ...) ou Grande Ecole de Commerce (ESSEC, HEC,...), vous possédez nécessairement une première expérience technico-commerciale en milieu industriel et pratiquez couramment deux langues étrangères dont l'anglais.

Pour réussir dans cette fonction et satisfaire les exigences de nos clients, nous requérons un sens développé de la communication et de l'écoute, une personnalité à la fois convaincante et rigoureuse et le goût du travail en équipe.

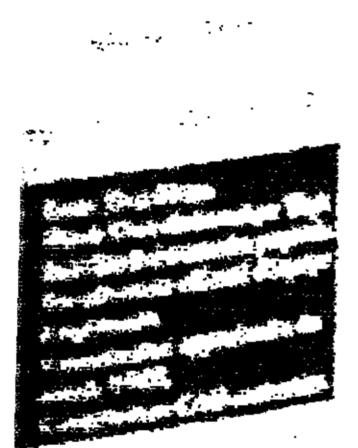
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre *manuscrite, photo et prétentions)* à *Jean-Claude HELMER* VALEO ECLAIRAGE FRANCE - 34, rue Saint André 93012 BOBIGNY Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC CONTESSE



RESSOURCES HUMAINES



SECTEURS DE POINTE

SGS-THOMSON
MICROELECTRONICS

IMAGINER LE MICROPROCESSEUR DU FUTUR

Au deuxième rang européen dans le secteur des semi-conducteurs avec 1,6 milliard de dollars de CA et des implantations mondiales, nous occupons 17 000 personnes dans 15 unités de production (Europe, Amérique, Asie), 8 centres de recherche avancée, 25 bureaux d'études et 44 bureaux de vente.

Concepteurs en micro-électronique
débutants ou confirmés

Notre croissance et notre profitabilité nous permettent d'envisager une stratégie offensive. Forts de l'expérience réussie avec notre transputer, nous lançons un vaste programme paneuropéen de conception d'une nouvelle génération de microprocesseur à grande capacité de calcul en parallèle. Ce programme sera associé à une technologie submicronique (0,35 μ) permettant l'intégration de 10 millions de transistors sur le même circuit.
Ce nouveau produit permettra ainsi d'apporter des capacités *exceptionnelles de calcul de très* haut volume pour des applications générales, en particulier dans le domaine de l'informatique (Unix, Windows) et des communications.

Dans ce cadre, nous recrutons pour *notre site de* CROLLES (Grenoble) où se trouve notre usine modèle, des Concepteurs en micro-électronique débutants ou confirmés.
Ingénieur en électronique, vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la *conception de circuits intégrés.*
Une très bonne connaissance des ASIC's, la maîtrise des outils CAO associée éventuellement à celle de l'architecture des calculateurs sont les principaux atouts pour réussir dans votre mission. Vous trouverez dans *ce projet de très grande envergure* un enjeu à la mesure de votre compétence et des perspectives de carrière internationale exceptionnelles.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/464 à notre Conseil CRITERE 4 rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.

CURRICULUM

Société multinationale très implantée en Europe et au Canada
recherche

Jeune Ingénieur
de formation Arts et Métiers ou équivalent
débutant/première expérience

Au sein du service Recherche, rattaché au Directeur Technique, vous aurez pour mission :

dans un premier temps :
- de prendre connaissance de toutes les idées déjà réalisées,
- *d'assurer la coordination entre les différents services.*

dans un deuxième temps :
- de faire bénéficier les produits existants des dernières évolutions *technologiques.*
- de développer et de mettre au point de nouveaux produits dans le domaine des "arts ménagers".

Une bonne connaissance du dessin et de la CAO est nécessaire.
Le goût de la perfection et une grande faculté d'adaptation vous permettront de réussir vos missions.
Le poste est basé à Paris. Rémunération très attrayante.
Merci d'adresser CV, photo et lettre sous réf. n° 158 à GENERAL MEDIAS.
Véronique FREY, 15 rue Léopold Bellan, 75002 PARIS.



Division de GENERAL MOTORS FRANCE, nous développons et produisons pour différents constructeurs automobiles des systèmes de climatisation et de chauffage, ainsi que des radiateurs. Dans le cadre du fort développement de nos activités, nous recherchons pour notre Service *Engineering un*

INGENIEUR THERMICIEN CONFIRME
Poste basé en Champagne-Ardennes

Missions et Responsabilités

Vous assurez l'interface technique entre nos clients, notre centre de développement et l'unité de production. Vous êtes chargé de coordonner les programmes de recherche et d'industrialisation en fonction des contraintes et des délais imposés. Vous participez *personnellement à l'élaboration des solutions techniques.*

Profil

Ingénieur de formation, vous bénéficiez, à 30 ans environ, d'une bonne expérience dans le domaine thermique (automobile ou autre). Homme de contacts autant que de technique, vous saurez développer une synergie entre les différents services intervenant dans vos projets. Bien entendu vous maîtrisez l'anglais. Une deuxième langue (Allemand - Espagnol...) serait également très *appréciée.*

Offre



Nous vous proposons d'intégrer un cadre de travail agréable au sein d'un environnement technique de pointe. Nous *mettrons à votre disposition tous les moyens nécessaires à la* bonne marche de votre mission. A terme, vous pourrez bénéficier de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 2072 à notre conseil :
PREMIERE LIGNE - 31, avenue du Général Leclerc 92100 BOULOGNE. Fax : 41 41 00 15.

HCAD

---

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

CHARGES DE SECTEUR

Nous sommes filiale d'un groupe de télécommunication. Pour faire face à notre croissance, nous recherchons deux **Ingénieurs Commerciaux Chargés de Secteur.**
De formation *supérieure*, fort d'une expérience réussie de la vente dans *le domaine des réseaux de transmission de données et des couches* applicatives, vous savez appréhender les besoins des prospects et en conduire l'analyse. *Rompu aux contacts*, votre approche commerciale de type "projet" vous permettra d'assurer la coordination d'entités tierces dans le souci constant d'optimiser les objectifs de Chiffre d'Affaires.
Nous rejoindre, c'*est* l'opportunité de valoriser vos compétences en vous affirmant comme l'adjoint de notre Direction des Ventes, ce qui implique *la prospection de votre secteur d'activité en collaboration éventuelle avec* les autres entités du Groupe (Service de Grands Comptes par exemple), ainsi que le reporting et l'établissement des prévisions des ventes.
Par ailleurs, de par votre aisance commerciale et votre sens des affaires vous saurez coordonner la production de propositions et de réponses *aux appels d'offres afin de mener à bien les négociations jusqu'à la* signature de la commande ou des contrats.
Votre parfaite présentation alliée à vos qualités d'expression orale et de rédaction (Anglais professionnel exigé) seront vos points forts pour nous représenter lors de salons, séminaires et, à l'occasion, y effectuer des *présentations.*
Pour ces postes, basés à Paris et à pourvoir immédiatement, nous offrons une rémunération stimulante composée d'un fixe + variable, selon expérience.
Pour nous rejoindre, faites nous part de votre motivation en adressant votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. EL/020 à : **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX ou par *Minitel* **3616 EUROMES code EL020**

3616 EUROMES

EUROMESSAGES

ORC CONTESSE

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.



JEUNE INGENIEUR ENSAM-CENTRALE...

VANNES

ou de formation initiale similaire.

Le bon sens veut que nous préparions l'avenir en intégrant, dès à présent, dans notre organigramme, un jeune ingénieur à *fort potentiel, soucieux de développer son* projet professionnel dans le milieu bancaire.
Dans un premier temps, les études qui lui seront confiées, lui permettront de s'initier *aux produits bancaires* et à la connaissance des structures, puis, progressivement, la conduite de projets liés au développement de la micro-informatique, de la bureautique lui *faciliteront* l'accession à des postes de management opérationnel.
La capacité à mettre en place des relations interpersonnelles de qualité seront déterminantes dans le choix du candidat retenu.
Veuillez adresser lettre de candidature + C.V. sous réf. JI/CAM 56 à *Monsieur le* Responsable du Personnel - CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN - avenue de Keranguen - 56956 VANNES CEDEX.

Organisation et Publicité

Ingénieurs d'Affaires Réseaux locaux

Rejoindre MATRA COMMUNICATION, deuxième constructeur et distributeur en Télécommunications, c'est la *certitude d'intégrer* des équipes performantes et innovantes.

Rattaché à une Direction Régionale, vous serez chargé de commercialiser et de *promouvoir* le concept MATRA COMMUNICATION.

Agé de 25/35 ans, de formations supérieures commerciale et technique, vous possédez *impérativement* une expérience de plusieurs années dans le monde informatique et/ou micro-informatique et des *réseaux.*

Pour ces postes basés dans les régions NORD, ALSACE, LORRAINE, merci d'adresser votre dossier de candidature à Florent Framery

MATRA COMMUNICATION
Zone du pré-catelan
1 rue Delesalle
59110 La Madeleine



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT